# Où est l'argent pour les droits des femmes?

## Évaluation des ressources et du rôle des donateurs dans la promotion des droits des femmes et le soutien aux organisations des droits des femmes

**Une recherche-action de**
**L'Association pour les droits de la femme et le développement**
**Fevrier 2006**

**Par Cindy Clark, Ellen Sprenger et Lisa VeneKlasen de Just Associates**
**en collaboration avec Lydia Alpízar Durán et Joanna Kerr de l'AWID**

# Où est l'argent pour les droits des femmes?

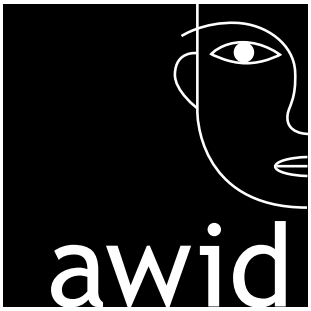


## Évaluation des ressources et du rôle des donateurs dans la promotion des droits des femmes et le soutien aux organisations des droits des femmes

**Une recherche-action de**
**L'Association pour les droits de la femme et le développement**

**Par Cindy Clark, Ellen Sprenger et Lisa VeneKlasen de Just Associates**
**en collaboration avec Lydia Alpízar Durán et Joanna Kerr de l'AWID**

**Où est l'argent pour les droits des femmes ?** ***Evaluation des ressources et du rôle des donateurs dans la promotion des droits des femmes et le soutien aux organisations de droits des femmes*** a d'abord été publié par L'Association pour les Droits de la Femme et le Développement (AWID), 215 Spadina Avenue, Suite 150, Toronto, M5T 2C7, Canada et Zamora 169, Casa 2, Colonia Condesa, Mexico, CP 06140, Mexique en 2006.

www.awid.org

Publié en association avec:
Just Associates, 2040 S Street NW, Suite 203,
Washington, DC 20009, USA

www.justassociates.org

Copyright ©
L'Association pour les Droits de la Femme et le Développement (AWID), 2006.

Graphisme et mise en page par Julio Blanco-Bogantes
Traduction de l'anglais Monique Zachary
Révision par Grace Toleque et Anahi Russo
Typographie Arial Family
Imprimé et relié au Mexique par AR Kaktus Sistema Gráfico S.A. de C.V.
Pour obtenir la permission de re-imprimer, écrivez nous à awid@awid.org

Tout droits réservés.

# Index


| | | |
|---|---|---|
| | **Résumé** | 1 |
| Chapitre 1 | **Introduction** | 9 |
| Chapitre 2 | **Le panorama en matière de financement – une vision générale** | 15 |
| Chapitre 3 | **Tendances du financement bilatéral et multilatéral des agences de développement** | 29 |
| Chapitre 4 | **Tendances des grandes fondations indépendantes** | 49 |
| Chapitre 5 | **Tendances des fondations publiques/ONG internationales (ONGI)** | 61 |
| Chapitre 6 | **Tendances des dons individuels et des fondations familiales (philanthropie privée)** | 71 |
| Chapitre 7 | **Tendances des fonds pour la promotion des femmes** | 79 |
| Chapitre 8 | **Tendances de la philanthropie d'entreprise** | 85 |
| Chapitre 9 | **Ce que pensent les organisations des droits des femmes des changements survenus dans le financement** | 91 |
| Chapitre 10 | **Les changements à apporter a la manière de penser et d'agir des organisations de défense des droits des femmes** | 121 |
| Chapitre 11 | **Conclusion** | 131 |
| Annexe 1 | **Glossaire** | 135 |
| Annexe 2 | **Personnes interviewé-e-s aux fins de cette étude** | 139 |
| Annexe 3 | **Nos rêves en matière « d'argent et de collecte de fonds »** | 145 |
| Annexe 4 | **Résultats de l'enquête en ligne sur le financement pour les droits des femmes** | 149 |

# Résumé

## Que feriez-vous si vous aviez 100 millions de dollars?

Certains défenseurs des droits des femmes ont probablement pensé à cette question avec à l'esprit, l'espoir de gagner le gros lot; rares sont pourtant ceux et celles qui ont eu l'occasion de planifier leur action avec à l'esprit, une somme aussi considérable. Le sentiment général est, bien au contraire, un sentiment de pénurie: trop peu de bailleurs de fonds intéressés avec trop peu d'argent pour soutenir les organisations et les initiatives actuelles en faveur des droits des femmes. Les groupes de défense des droits des femmes ne sont-ils pas assez " audacieux " dans leur stratégie de collecte de fonds? Ou les donateurs ne sont-ils pas assez conscients de l'urgence et de l'importance de cette action? Que s'est-il réellement passé en matière de financement des organisations des droits des femmes au cours des dix dernières années et quelles ont été les forces qui sous-tendent cette tendance?

Ce rapport est le résultat de l'initiative de recherche actuellement menée par l'Association pour les droits des femmes et le développement (AWID) afin d'analyser ces questions, en dégager des conclusions et les matérialiser en stratégies susceptibles de modifier la conjoncture actuelle en matière de financement de façon à canaliser davantage de ressources vers les organisations de défense des droits des femmes.

Car c'est bel et bien des organisations de défense des droits des femmes qu'il s'agit. Au cours de ces dernières années, de nombreuses organisations de promotion des droits humains, du développement et de la justice ont assumé, à des degrés divers, la défense des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes. Le fait qu'un si grand nombre d'organisations prennent aujourd'hui fait et cause pour les droits des femmes résulte du succès même des activistes et des organisations de défense des droits des femmes qui, tout au long de ces dernières décennies, se sont efforcées de nouer des liens avec les organisations et les mouvements les plus divers. Tous ces efforts n'avaient toutefois pas comme seul objectif de chercher à prendre contact avec toute organisation affirmant "s'occuper" des droits des femmes. Il s'agissait, bien au contraire, de tenter de mieux appréhender les contraintes et d'activer le soutien financier aux organisations et aux mouvements de défense des droits des femmes. Il est certain, en effet, que l'existence d'organisations assainies est indispensable pour pouvoir matérialiser les droits des femmes dans le monde entier. Il est certes essentiel de forger des alliances mais il importe aussi de garantir que les mouvements purs et durs des droits des femmes reçoivent le financement nécessaire à leur rayonnement.

***Les défis sont aujourd'hui nombreux, en particulier à la lumière de la baisse que semble enregistrer le soutien accordé par presque tous les donateurs aux organisations de défense des droits des femmes.***

## Quel est le panorama en matière de financement?

Quiconque a tenté de collecter des fonds en faveur des droits des femmes sait qu'il s'agit d'un panorama complexe où l'information disponible est limitée, les priorités et les intérêts sont capricieux et où il faut d'emblée investir un temps et des ressources considérables pour établir et entretenir des relations. Les défis sont aujourd'hui nombreux, en particulier à la lumière de la baisse que semble enregistrer le soutien accordé par presque tous les donateurs aux organisations de défense des droits des femmes. L'approche intégrée de l'égalité entre les sexes, d'abord promue par les groupes de défense des droits des femmes comme un élément clé pour intégrer la question de l'égalité entre les sexes dans tous les organismes et les programmes, n'a pas atteint le résultat escompté, à savoir renforcer l'action vis-à-vis des droits des femmes; cette optique a même conduit, dans certains cas, à une ségrégation des spécialistes de l'égalité entre les sexes et des programmes particulièrement destinés aux femmes. Les institutions et les politiques des donateurs sont souvent fortement influencées par l'optique du secteur privé centrée sur l'efficience et la gestion basée sur les résultats, ainsi que sur la croyance en le fait que les problèmes sociaux peuvent être résolus par des moyens techniques, souvent sans s'attarder sur la nature politique des processus de changement.

***De nombreux organismes de financement qui ont des politiques solides en faveur du soutien à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes n'ont guère de résultats à montrer sur le terrain.***

Traditionnellement, les groupes de défense des droits des femmes ont surtout été appuyés par les institutions de l'aide au développement, par de grandes fondations indépendantes ainsi que par des fondations publiques (également connues sous le nom d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI). Les organismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance qui naguère apportaient un soutien résolu aux organisations de défense des droits des femmes ont progressivement diminué leur financement à cette fin et acheminent davantage de fonds par l'intermédiaire des gouvernements nationaux plutôt que par des ONG. De nombreux organismes de financement qui ont des politiques solides en faveur du soutien à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes n'ont guère de résultats à montrer sur le terrain. Dans la plupart des cas, l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes est surtout perçue, par ces institutions, comme un échec. Dans le contexte de plus en plus conservateur qui s'installe dans de nombreux pays donateurs, les défenseurs de l'égalité entre les sexes qui travaillent au sein de ces institutions affirment être confrontés à des difficultés croissantes pour continuer à plaider en faveur de la parité hommes femmes. En ce qui concerne les grandes fondations indépendantes, plusieurs institutions importantes ont, à la suite de changements de leurs équipes dirigeantes, abandonné la question des droits des femmes. De même, le contrôle externe des opérations de ces fondations ainsi que la déception croissante vis-à-vis de l'impact limité de leur action ont conduit de

nombreuses fondations à réduire le nombre de leurs objectifs et à apporter un soutien financier plus important à un nombre plus réduit d'organisations plus grandes. Qui plus est, les fondations publiques ou ONGI rencontrent souvent, au niveau de leurs programmes de défense des droits, des difficultés en raison de leur double rôle d'organismes donateurs et d'ONG. Certaines se présentent comme de farouches organismes défenseurs des droits des femmes, mais connaissent toutefois des tensions considérables avec les groupes de défense des droits des femmes car elles apparaissent plus comme concurrentes que comme des organismes de soutien et de collaboration avec les groupes existants.

Ce panorama qu'on aurait tendance à qualifier de morose offre toutefois d'importantes opportunités. Des sympathisants de longue date des droits des femmes et de la parité hommes femmes, en particulier les institutions d'aide au développement et les fondations publiques, effectuent actuellement révision de leur stratégie et comprennent l'importance de renforcer les rapports et les partenariats avec les mouvements et organisations des femmes. De nouveaux acteurs apparaissent également en scène dans le domaine du financement, et pourraient éventuellement, avec un peu d'investissement et de collaboration, apporter un soutien important aux groupes de défense des droits des femmes. Par ailleurs, les fondations d'entreprises, les fondations familiales et les donateurs individuels sont de plus en plus importants, à la fois en termes de dimension et de nombre, et constituent une source potentielle significative de financement que pourraient exploiter les groupes de défense des droits des femmes. Entre-temps, les fonds pour la promotion des femmes se sont également développés au cours des 10 dernières années. Ces fonds ont été créés par des féministes dans le Sud global, en Europe centrale et de l'est ainsi que dans le Nord global, et collectent de l'argent auprès d'une vaste gamme de sources afin de pouvoir accorder un soutien financier aux groupes de défense des femmes dans leurs pays, dans les diverses régions et à l'échelle internationale.

## Les organisations de femmes connaissent-elles un essor à l'échelon mondial?

L'une des participantes à ce projet a décrit la situation actuelle des organisations de défense des droits des femmes comme un état de "survie et de résistance". Beaucoup d'activistes semblent faire écho à cette description. S'il est vrai que la situation varie légèrement entre les différentes régions, il existe un nombre considérable de caractéristiques communes. D'une manière générale, plus de la moitié des organisations de femmes ayant participé à l'enquête électronique de l'AWID déclarent recevoir un financement inférieur à celui qu'elles recevaient il y a cinq ans. L'Amérique latine et les Caraïbes, le

Moyen-Orient/l'Afrique du Nord et l'Europe centrale et de l'est, ainsi que la Communauté des états indépendants sont les régions du monde où les réductions sont le plus fréquemment évoquées. Une constatation surprenante est que les fonds pour la promotion des femmes, qui ont déboursé à peine 15 millions $ EU au cours de l'année dernière, ont été cités comme la principale source de soutien en 2004, ce qui indique que, malgré le caractère limité des donations, les fonds pour la promotion des femmes constituent une source majeure d'appui financier pour un grand nombre d'organisations.

Cette étude démontre que les organisations de défense des droits des femmes consacrent plus de temps à la collecte de fonds que dans le passé, avec toutefois, des résultats plutôt mitigés. Certaines font part de leur contrariété pour devoir présenter des projets d'activités qui "obéissent" à l'agenda des bailleurs de fonds, même si celui-ci ne répond pas à des préoccupations plus politiques visant à garantir la justice, la transparence et la transformation. Beaucoup se plaignent du fait qu'elles finissent par jouer un rôle de prestataire de services plutôt que d'appliquer leur propre agenda. Dans les différentes régions, les groupes de défense des droits des femmes affirment être obligés de plus en plus souvent, d'avoir recours à leurs gouvernements pour obtenir le financement nécessaire, ce qui, de toute évidence, pose une série de problèmes au moment d'adopter une position critique vis-à-vis des positions des politiques officielles. Dans ce même ordre d'idées, le sentiment est que la quête de financement doit avant tout s'effectuer à l'échelon national, et qu'il existe moins de soutien pour le travail régional ou international ou pour jeter des passerelles entre les différents niveaux. Par ailleurs, il est extrêmement compliqué de garantir un soutien de type essentiellement organisationnel, la majeure partie des fonds étant consacrée à des projets spécifiques.

## Stratégies proposées pour mobiliser davantage d'argent

Un aspect essentiel de cette étude consiste à étudier les diverses propositions de stratégie susceptibles de mobiliser davantage de ressources en faveur des organisations de défense des droits des femmes. La question que nous avons posée est la suivante : quels sont les moyens d'exercer une influence et d'obtenir des changements auprès des institutions de financement? Quel type de comportement les organisations de défense des droits des femmes doivent-elles adopter pour obtenir davantage de ressources?

Comme toute bonne stratégie politique, il faut pour obtenir de bons résultats dans la collecte de fonds, réaliser une analyse détaillée du contexte et du moment et être capable de tirer parti des rapports de force com-

plexes qui sont en jeu. Il faut également reconnaître que la réalité peut varier considérablement pour les différents types d'organisation dans différents contextes : par conséquent, rares sont les recommandations et les idées qui peuvent être appliquées de façon universelle. Quelques leçons importantes peuvent toutefois être dégagées de cette recherche et appliquées à l'action future.

Dans le cas des ***institutions bilatérales et multilatérales***, les organisations de défense des droits des femmes établies dans les pays donateurs doivent faire pression auprès de leurs gouvernements afin qu'ils consentent à accroître leur soutien financier aux programmes et aux organisations des droits des femmes. Par ailleurs, étant donné le discours profondément favorable à l'égalité entre les sexes de bon nombre de ces institutions, il faut mettre en place des mécanismes plus stricts d'imputabilité, tels que des procédures de surveillance permettant le suivi de l'application des engagements annoncés.

Pour ce qui est des ***grandes fondations indépendantes***, il serait utile que l'une ou deux d'entre elles assument une sorte de leadership et encouragent les autres à soutenir les organisations de promotion des droits des femmes. Pour obtenir que l'une d'elles joue le rôle de meneur de jeu dans ce domaine, il est très important d'appliquer une stratégie précise pour trouver le message approprié, ainsi que la personne qui sera capable de gagner ces dirigeant-e-s à la cause du soutien renouvelé à toutes les organisations de défense des droits des femmes. La participation des responsables programmatiques et des dirigeant-e-s de la fondation, chaque fois que possible, à des conversations de plus en plus approfondies sur la teneur de l'action menée par les organisations de défense des droits des femmes contribuera également à préciser les possibilités d'appliquer une approche plus globale en matière de financement.

De même, il est important d'inviter les ***fondations publiques*** à amorcer un dialogue critique quant au rôle qui leur incombe dans la promotion des droits des femmes en les encourageant à accroître leur soutien aux organisations de défense des droits des femmes. Il existe de plus en plus de possibilités de collaborer avec des fondations publiques dans des domaines d'intérêt commun mais il est également essentiel de préciser les conditions de l'engagement en matière de prise de décision et de détermination de l'ordre du jour, de propriété et d'attribution, ainsi que dans toute autre formule fondamentale de collaboration ou de partenariat.

Étant donné l'importance du soutien accordé par les ***fonds pour la promotion des femmes*** aux organisations de défense des droits des femmes, il conviendrait d'encourager ces derniers à se développer et à explorer de nouvelles sources de financement (ce qui leur éviterait de rivaliser avec les organisations qu'ils sont censés appuyer), ainsi qu'à

continuer de soutenir l'action visant au changement et a préciser toutes les questions qu'ils souhaitent voir aborder dans le cadre du financement accordé.

Finalement, les sources représentées par les ***philanthropes privés, les donateurs individuels et les petites fondations familiales*** sont souvent négligés dans les stratégies de collecte de fonds des groupes de femmes, malgré leur potentiel réel de financement d'une grande partie des actions politiques en faveur des femmes. Les organisations de femmes, dont les fonds pour la promotion des femmes, qui ont déjà accès à ces donateurs et qui appliquent des méthodes éprouvées pour collecter des fonds en provenance de ces sources, devraient contribuer à établir les contacts pertinents et pour obtenir des ressources en faveur d'autres organisations de femmes.

Pour parvenir à un développement effectif de la base des ressources, les participant-e-s à cette recherche ont également formulé plusieurs recommandations à l'intention des organisations de défense des droits des femmes :

**Travailler les compétences, et en particulier l'attitude:** beaucoup ont fait part de leur intention d'améliorer leurs compétences en matière de collecte de fonds et de présentation de leurs projets aux donateurs. Mais il est encore plus important de modifier leur concept de l'argent (par exemple comment être audacieuse ou audacieux et solliciter de fortes sommes), ainsi que s'accorder sur le rôle (à la fois positif et négatif) du financement dans la construction de mouvements de défense des droits des femmes.

**Développer de nouvelles sources:** durant les époques de vaches maigres, de nombreuses organisations de défense des droits des femmes ont acquis une certaine expérience dans la recherche de sources optionnelles de soutien. Il importe de dégager un enseignement de ces expériences à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement des femmes, ainsi que de mener une recherche plus approfondie pour préciser les avantages et des désavantages de la collecte de fonds provenant de sources telles que les fondations familiales, les particuliers et les entreprises.

**Consolider des partenariats avec les donateurs:** les organisations de défense des droits des femmes ont de nombreux allié-e-s au sein des institutions donatrices. Il est donc important, du point de vue méthodologique, de prendre contact avec ces allié-e-s, de connaître les difficultés qu'ils rencontrent, d'étudier la manière de travailler avec eux afin d'encourager leurs organisations à intensifier leur soutien financier en faveur des droits des femmes et d'intervenir pour inciter d'autres dona-

teurs à accroître leur financement. C'est vers les activistes des droits des femmes que se tournent les féministes qui travaillent au sein des organisations donatrices pour déterminer le pourcentage du budget d'un donateur qui devrait être consacré au travail spécifique en faveur des femmes et quel autre devrait être intégré à d'autres sphères de financement. Il importe donc, pour parvenir à une levée de fonds plus efficace, de préciser le volume requis de ressources et la meilleure façon de les cibler.

**Étudier la possibilité de renforcer la solidarité dans la collecte de fonds:** d'un point de vue réaliste, la tâche d'établir des contacts avec les principaux meneurs de jeu et les points d'influence des institutions donatrices doit, au départ, être réalisée par un nombre relativement limité de défenseurs et d'organisations de défense des droits des femmes déjà bien positionné-e-s et influent-e-s. Ces groupes de personnes doivent s'attacher à respecter les principes de solidarité et de transparence dans à la réalisation des collectes de fonds ; ils doivent reconnaître et faire usage de leurs positions dominantes tout en cherchant la manière d'influencer les donateurs et les persuader d'accroître leur soutien à un large éventail d'organisations de défense des droits des femmes. D'autres groupes devront, dès lors, mettre en place une sorte de "pacte" politique et éthique, dans le cadre duquel ceux qui ont accès aux donateurs peuvent agir et agissent en tant que collecteur de fonds pour un groupe plus vaste d'organisations. Il s'agit, en définitive, que les groupes de femmes dépassent la culture de la pénurie qui alimente les préoccupations quant à la "rivalité pour obtenir une part du même gâteau" et s'orientent plutôt vers l'idée "d'élargir le gâteau" moyennant l'accès à de nouvelles ressources jusque-là ignorées.

**Peaufiner des stratégies:** nombreuses ont été les études qui ont fait ressortir la nécessité d'adopter des stratégies plus musclées, mieux ciblées et plus effectives qui pousseraient les donateurs à appuyer davantage l'action des organisations de défense des droits des femmes. Les groupes de promotion des droits des femmes ont reconnu l'importance d'une présence plus active et plus cohérente au sein de l'opinion et du débat public, de manière à consolider la présence locale et à coordonner l'action aux différents niveaux, tout en offrant un espace permettant une réflexion commune approfondie entre les organisations de défense des droits des femmes quant aux perspectives des modèles fondés sur un leadership effectif et sur un renforcement organisationnel.

***Les organisations de défense des droits des femmes gagnent une plus grande part de soutien auprès du public en assurant une couverture médiatique pertinente***

**Regard sur la structure du mouvement:** en ce qui concerne les questions de stratégie, les participant-e-s à la recherche ont soulevé la question des organisations de défense des droits des femmes elles-mêmes, à savoir la manière de contrecarrer la tendance à avoir recours à la technification et à " l'ONGisation " et ont exploré les structures requises pour

former des mouvements plus solides dotés d'une assise financière plus indépendante. Elles et ils ont également posé la question s'il est pertinent d'avoir des "icônes" des droits des femmes qui pourraient conduire à la crédibilité de l'ensemble du mouvement, comme le fait Amnesty International dans le domaine des droits de la personne.

**Relever le défi de l'évaluation:** il est particulièrement vital d'évaluer le type de changement et de transformation vers lequel évoluent les organisations de défense des droits des femmes. Il s'agit en effet d'un facteur déterminant au moment de convaincre les donateurs, sans mentionner l'importance de communiquer l'action future et l'apprentissage. Des ressources doivent être investies pour mettre au point et partager différents types d'approches pour mesurer le changement social qui aideraient les groupes de défense des droits des femmes à surveiller les progrès accomplis et à renforcer les programmes, et qui faciliteraient la compréhension des donateurs (potentiels) quant au bien-fondé de leur investissement.

**Faire étalage des résultats pour susciter l'appui du public:** tous les secteurs de financement étant sensibles à l'opinion publique, il importe que les organisations de défense des droits des femmes gagnent une plus grande part de soutien auprès du public en assurant une couverture médiatique pertinente et en projetant une image éloquente et convaincante de la situation des droits des femmes.

**Recentrer le débat sur le débat de l'approche intégrée de l'égalité:** à court terme, on peut difficilement nier le fait que l'intégration des questions de genre fait aujourd'hui intégralement partie de la pratique de nombreux organismes donateurs (en particulier les fondations bilatérales, multilatérales et publiques). Beaucoup ont signalé qu'il fallait éviter les pièges de cette prise en considération en accordant la priorité aux mécanismes d'imputabilité plutôt qu'à l'élaboration d'instruments et d'activités de formation; en effet, cette approche permettrait de remettre à l'ordre du jour les concepts de pouvoir et de discrimination et d'engendrer un soutien accru pour les droits humains des femmes et la consolidation d'organisations de promotion des droits des femmes. À plus longue échéance, les représentant-e-s des donateurs et des organisations des droits des femmes estiment que l'approche intégrée de l'égalité doit céder le pas à un concept qui, loin de l'occulter, favorise une justice sociale porteuse de changements et l'agenda des droits des femmes.

# Chapitre 1
# Introduction

Il semble opportun, en 2005, soit dix ans après la tenue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes, de jeter un regard en arrière pour voir comment a évolué l'appui accordé aux organisations des droits des femmes. L'Association pour le droit de la femme et le développement (AWID), organisation composée de milliers de membres prônant l'égalité entre les sexes et le respect des droits des femmes, n'est que trop consciente des enjeux croissants qui se posent à l'obtention de ressources pour l'action de défense des droits des femmes. En 2002, l'AWID a fait faire une étude visant à dresser un bilan des stratégies de collecte de fonds et des sources de financement, en particulier en faveur des organisations transnationales de défense des droits des femmes[1]. Depuis lors, de nombreux membres nous ont posé la question de savoir comment et où collecter des fonds. C'est pourquoi il a été convenu d'entreprendre une initiative d'action et de recherche afin de mieux appréhender les tendances existantes dans le financement de l'action en faveur des droits des femmes et pouvoir déterminer la meilleure façon d'élargir les sources de financement en faveur des mouvements féministes et des organisations de défense des droits des femmes.

L'un des principaux écueils inhérents à la collecte de fonds en faveur des organisations des droits des femmes est que la plupart des personnes responsables de cette collecte ont horreur de demander de l'argent. Beaucoup reconnaissent que les donateurs sont à la recherche d'initiatives " susceptibles d'être financées " et, partant, s'adressent à ces derniers en toute confiance sachant que leur proposition mérite d'être soutenue; d'autres, au contraire, se plaignent de devoir " mendier " pour obtenir de l'argent et considèrent que la levée de fonds ne fait pas partie du travail requis pour accomplir leur mission et, bien au contraire, constitue un élément de distraction. Par ailleurs, il existe des divergences quant au rôle que doit jouer l'argent dans la formation du mouvement et quant à la façon de gérer la dynamique du pouvoir inhérente aux rapports entre le bailleur de fonds et le bénéficiaire.

***Le pouvoir de l'argent modifie la dynamique de l'organisation des femmes.***

Selon Sunila Abeyesekera, " le désir de concilier l'accès aux ressources, autant matérielles qu'humaines, et le maintien de l'autonomie et de l'intégrité des mouvements des femmes s'est traduit par l'établissement de relations dynamiques auprès des organismes de financement qui ont soutenu les différentes activités et programmes des organisations de

1 AWID, Document hors-série #10: Addressing Financial Stability: Key Challenges and Opportunities for Transnational Women's Rights Organizations (novembre 2002) rédigé par Cindy Clark, Just Associates. http://www.awid.org/publications/occasional10.doc

femmes dans le monde entier. Les tensions qui ont surgi des problèmes de rapports de force et de contrôle quant à la propriété, la conduite et au rôle protagoniste dans la définition d'un programme ont engendré de nombreux conflits et une grande confusion [2]. "

Le pouvoir de l'argent modifie la dynamique de l'organisation des femmes. Ceci a conduit certaines femmes dirigeantes à se poser la question s'il est vraiment possible de mener à bien et de maintenir un programme féministe à l'aide de ressources externes. Certaines militantes affirment, quant à elles, qu'il est stimulant de contacter des donateurs puisque les bailleurs des fonds ont de l'argent à dépenser et qu'elles ont d'importants programmes à financer. Le fait est que le financement et la collecte de fonds constituent souvent une source de tensions et de rivalités entre les organisations soucieuses des droits des femmes. Il faut toutefois admettre que la meilleure collecte de fonds repose sur une combinaison de bonnes idées, d'importants contacts personnels, de la capacité de parler la langue du donateur (en général l'anglais), ainsi que de voyager pour rencontrer et convaincre les donateurs.

**Faire la part entre celui qui détient l'argent et celui qui prend les décisions sur la manière d'utiliser ces fonds constitue un problème central que nous ne pouvons nous permettre d'ignorer.**

C'est en raison de ces tensions et de ces rivalités que l'argent et la collecte de fonds sont rarement à l'ordre du jour au moment d'élaborer les stratégies collectives des organisations des droits des femmes; ces éléments constituent toutefois un pilier central dans la réalisation des activités. Comme l'a indiqué une des personnes interviewées, " nous savons que l'argent peut déterminer les programmes et nous diviser, nous devons donc en être conscientes. " Faire la part entre celui qui détient l'argent et celui qui prend les décisions sur la manière d'utiliser ces fonds constitue un problème central que nous ne pouvons nous permettre d'ignorer.

Cette initiative a pour but d'identifier les éléments clés aptes d'influencer et de créer un changement qui puissent permettre de mobiliser davantage de ressources en faveur de la défense des droits des femmes et, partant, de renforcer nos mouvements à cet instant critique. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

1. Identifier les principales tendances du financement octroyé au cours des 10 dernières années (depuis la Conférence sur les femmes de Beijing) aux organisations de défense des droits des femmes aux échelons national, régional et mondial, quant à la quantité globale, l'orientation régionale, la sphère thématique et l'approche ;

2. Appréhender les changements qui se sont produits et leur raison d'être dans les différentes sources de financement de l'action de défense des droits des femmes ;

2 Abeyesekera, Sunila, 2005, "The women's human rights agenda: what do funding and mainstream human rights organizations have to do with it", Document commandé par l'AWID, octobre 2005 (Version préliminaire).

3. Analyser l'incidence des tendances en matière de financement sur les organisations de défense des droits des femmes;

4. Encourager la discussion et le dialogue entre les mouvements des femmes et les donateurs, ainsi que parmi eux, quant à la façon de consolider les mouvements des femmes et d'assurer l'efficacité des stratégies pour la défense des droits des femmes;

5. Mettre au point une stratégie plus intégrale et forger de nouvelles alliances afin d'encourager les actions susceptibles d'accroître le montant et l'accès du financement en faveur des organisations de défense des droits des femmes dans les différentes régions du monde.

Ce rapport marque l'aboutissement d'une phase de recherche au cours de laquelle différentes données ont été recueillies à l'aide des mécanismes suivants :

– 82 entrevues auprès d'un large éventail de donateurs, de représentant-e-s d'organisations travaillant à la défense des droits des femmes et de responsables pertinents (voir la liste de personnes interviewées dans l'annexe 2);

– une enquête en ligne menée auprès des représentant-e-s de plus de 400 organisations de femmes concernées par la défense des droits des femmes et l'égalité entre les sexes (achevée en mai 2005, voir annexe 4);

– une révision des études existantes et des rapports pertinents; et

– trois réunions internationales avec des groupes de donateurs et des représentant-e-s d'organisations de défense des droits des femmes, à Porto Alegre (janvier 2005), New York (mars 2005) et Mexico (septembre 2005).

Ce rapport a été divisé en onze chapitres. Le second chapitre contient un résumé des faits et des chiffres relatifs au financement destiné à la défense des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes, ainsi que des principaux événements politiques qui ont eu une incidence sur ce financement. Les chapitres trois à huit sont consacrés à l'examen de la situation en matière de financement; on y caractérise, par secteur de financement, les principaux changements, enjeux, opportunités et éventuelles stratégies pour obtenir davantage de soutien. Les secteurs ou catégories de financement analysés dans ces chapitres sont l'aide au développement, les grandes fondations indépendantes, les ONG internationales (ou les fondations publiques), les donateurs individuels et les fondations familiales, les fonds pour la promotion des femmes et

les dons des sociétés. Le neuvième chapitre contient les résultats de l'enquête en ligne, des entrevues et des consultations menées auprès des groupes de défense des droits des femmes et les conclusions en termes de modification du niveau de financement de l'action en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes, d'une manière générale et par région. Le chapitre dix aborde également certaines recommandations qui sont soumises à la considération des organisations des droits des femmes ou qui pourraient suggérer une manière différente de collecter des fonds. Afin de contribuer à la précision conceptuelle de ce rapport, nous avons joint un glossaire de termes qui figure à l'annexe 1.

Les objectifs fixés pour cette recherche sont d'une portée tout aussi considérable que les enjeux. Nombreuses sont les activistes des droits des femmes qui se sentent profondément frustrées par la difficulté que représente la collecte des fonds nécessaire à la réalisation d'actions fondamentales pour l'avenir des droits des femmes. Il n'existe toutefois pas de réponse simple à ces défis et encore moins un itinéraire précis pour savoir quelle est la disponibilité (ou non) du financement; bien au contraire, nous sommes confrontées à une situation complexe façonnée par une évolution politique, à l'échelon national et mondial, qui se traduit par un véritable remue-ménage au niveau des responsables et des zélateurs individuels des droits des femmes au sein des institutions de financement, ainsi que par une pléthore de demandes qui rivalisent pour des ressources limitées. L'étude semble toutefois indiquer l'existence de brèches là où de nouvelles informations sont apportées, ou lorsque les pratiques actuelles font l'objet d'une révision, ce qui ouvre la voie à des possibilités dont pourraient tirer parti les représentant-e-s des organisations des femmes ainsi que les bailleurs de fonds. Cependant, comme signalé dans le chapitre consacré aux stratégies, il faudra, pour saisir ces opportunités, investir à la fois du temps et des ressources. Cette étude permet toutefois de conclure que l'avenir du mouvement des femmes, des organisations et de la myriade d'actions, de recherches et de programmes qui requièrent un financement reste prometteur, dans la mesure où les investissements corrects sont consentis et où la stratégie est correctement ciblée.

## Note sur la méthodologie

Une des difficultés de cette recherche consiste à définir de façon précise quels sont les droits des femmes et la façon dont ils sont financés. D'une part, les donateurs appliquent la même dénomination à ce que nous considérons comme choses différentes; les termes employés vont de " l'action sexospécifique " à " programme pour la promotion des femmes ", en passant par " les droits des femmes " et " programmation axée sur l'égalité entre les sexes ". Certains vont même jusqu'à considérer que

### *Quelques mots sur notre engagement*

*Pour mener cette recherche sur les tendances et les réalités du financement, il a fallu s'adresser à un très grand nombre de donateurs et de groupes de défense des droits des femmes. Il faut reconnaître que ce processus a été quelque peu délicat. Nous souhaitons souligner que cette étude a été menée dans le but d'accroître sensiblement l'accès au financement et les montants accordés pour toutes les organisations de promotion des droits des femmes. Exception faite des fonds alloués directement pour la réalisation de cette recherche, aucune organisation n'a retiré de bénéfices financiers pour y avoir participé. Notre engagement éthique est « d'agrandir le panier » et ne pas en retirer une portion plus importante pour nous-mêmes.*

la programmation sociale de base relève de l'action menée en faveur des droits des femmes, alors que pour d'autres, le financement destiné à la promotion des droits des femmes est celui qui est consacré à autre chose qu'aux besoins pratiques présentant un intérêt stratégique pour l'égalité entre les sexes. D'autre part, en raison de la nature de l'action en faveur des droits des femmes, qui traverse tous les domaines de la vie, celle-ci n'est pas facile à cerner et encore moins à définir. Ceci étant, il est possible, dans l'examen des organisations de financement, de détecter certaines tendances mais il est particulièrement difficile d'établir les chiffres spécifiques. Le problème est d'autant plus complexe que les courants de ressources ne sont pas suivis de façon adéquate ou que le nom des projets ainsi que les méthodes de recueil des données sont modifiés au fil des années. Malgré ces difficultés méthodologiques majeures, nous nous sommes attachées à établir les principales tendances et les principaux indicateurs et, chaque fois que possible, à indiquer des chiffres susceptibles de nous guider dans la détermination des stratégies qui nous permettraient d'aller au-delà des données de recherche et améliorer l'efficacité de la collecte de fonds en faveur des organisations de défense des droits des femmes.

# Chapitre 2
# Le panorama en matière de financement – une vision générale

***En 2003, les gouvernements ont dépensé 68,5 milliards $ EU en aide au développement. La même année, les dépenses en armes et conflits armés représentaient 900 milliards $ EU.***

## Où se trouve l'argent? Quelques données à titre indicatif (basées sur les sources citées dans ce rapport):

• En 2003, les gouvernements ont dépensé 68,5 milliards $ EU en aide au développement. La même année, les dépenses en armes et conflits armés représentaient 900 milliards $ EU.

• Du montant net déboursé en 2003 au titre de l'aide officielle au développement, soit 69 milliards de $ EU, quelque 2,5 milliards (3,6%) visaient, de façon importante ou principale, l'égalité entre les sexes. L'aide visant principalement l'égalité entre les sexes ne représentait que 0,6 %, soit environ 400 millions $ EU.

• En 2003, 0,04 % de l'aide totale affectée par la Commission européenne était destiné à appuyer des projets spécifiquement destinés aux femmes. Ce pourcentage représente 2,5 millions $ sur un total de 6,8 milliards.

• En 2003, 8% seulement des dons de toutes les fondations américaines, soit quelque 3 milliards (qui représentent 38,5 milliards $ EU, et où ne sont inclus que les dons supérieurs à 10 000 $ EU), ont été acheminés à l'extérieur des États-Unis.

• 7,3% environ du total des dons effectués par les fondations américaines ont été destinés aux programmes et initiatives pour " femmes et jeunes filles ".

• En 2004, les fonds pour la promotion des femmes fonctionnant à l'échelle internationale ou dans le Sud global, en Europe centrale et de l'Est ont octroyé des dons pour un total de 15 millions $ EU, ce qui constitue une augmentation substantielle au cours des cinq dernières années.

• En 2002, le budget de l'UNIFEM était de 36 millions $ EU, alors que celui du FNUAP était de 373 millions et celui de l'UNICEF, de 1,5 milliard $ EU.

• En 2004, la Sigrid Rausing Trust, fondation familiale qui est l'un des principaux mécènes de la défense des droits des femmes, a alloué 22 % de son budget, soit 4,2 millions $ EU, aux organisations de femmes. 42 %, soit 7,8 millions $ EU ont été affectés aux organisations de défense des droits humains et 29 % (5,4 millions $ EU) aux groupes écologiques.

• Hivos, partenaire de confiance et de longue date des organisations de femmes, a déboursé en 2004, plus de 10 millions $ EU pour les organisations de femmes, chiffre qui ne représente toutefois que 13 % de l'ensemble de son budget destiné aux subventions (80 millions $ EU).

• La Fondation Lévi Strauss alloue tout son budget de subventions (environ 10 millions $ EU) aux femmes et aux jeunes.

## Quelle est la réponse des groupes de défense des droits des femmes (basée sur les données recueillies dans l'enquête menée par l'AWID):

• La moitié environ des groupes répondants a affirmé que le montant du financement reçu par leur organisation était inférieur à celui enregistré il y a cinq ans. Ce phénomène est présent dans toutes les régions mais plus fréquemment cité en Amérique latine et dans les Caraïbes.

• Près de 25 % affirment recevoir plus de fonds qu'il y a cinq ans. Dans 25 % des cas, le montant de financement est resté invariable.

• En 2004, la source de financement la plus fréquemment citée, pour les organisations de femmes à l'échelon mondial, correspond aux fonds pour la promotion des femmes. Par ordre d'importance du financement, les ONGI et les institutions bilatérales et multilatérales occupent, respectivement, les deuxième et troisième places. Ceci est à contraster avec l'information de 2000, selon laquelle les trois sources de financement les plus fréquemment citées étaient les ONGI, les sources bilatérales et multilatérales et les grandes fondations indépendantes.

• Plus de la moitié des organisations répondantes affirme qu'il leur est plus difficile de collecter des fonds aujourd'hui qu'il y a dix ans. 24 % seulement estiment qu'il est plus facile de collecter des fonds aujourd'hui.

• Le sentiment général est qu'il est plus difficile de collecter des fonds en faveur des droits génésiques, des droits politiques et civils, des droits sexuels, des droits des personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles (LGBT), ainsi que des questions de santé autres que le VIH/SIDA. D'une manière générale, il est plus facile d'obtenir des fonds pour l'action relative au VIH/SIDA et à la violence sexospécifique.

• Dans le domaine des activités et de leur soutien respectif, les réponses indiquent dans toutes les régions, que les plus difficiles à financer sont les rémunérations du personnel, les dépenses administratives et le renforcement des compétences. Il est, par contre, nettement plus facile de collecter des fonds pour l'action menée dans les domaines des médias, de la technologie et des communications, de la formation de dirigeantes, et du travail coordonné et en réseau.

## Quelques comparaisons avec le secteur des organisations sans but lucratif:

• En 2003, le total des revenus générés par Greenpeace à l'échelon mondial était de 203 millions $ EU. La majeure partie a été collectée auprès des particuliers, dont 60% sont des femmes[3].

• Le montant total collecté par Amnesty International était, en 2004, de quelque 234 millions $ EU; 90 % correspondant à des fonds collectés auprès de particuliers, dont 60% environ sont des femmes[4].

• L'YWCA (Alliance mondiale des unions chrétiennes de jeunes femmes) est une très grande organisation de femmes qui possède 25 millions de membres dans plus de 122 pays et fournit des services par le biais de centaines de filiales nationales et de milliers de filiales locales. Cette organisation génère des revenus annuels oscillant entre 100 et 150 millions $ EU, provenant essentiellement des particuliers[5].

• Les organisations de promotion des droits des femmes dans le monde entier disposent de budgets nettement moins importants. En 2004, les budgets annuels de frais de ces organisations étaient comme suit (en $ EU):[6] Karat Coalition (coalition régionale d'ONG féminines d'Europe centrale et de l'est/Communauté d'États indépendants), 70,000 $; Astra – le réseau des femmes d'Europe centrale et de l'est pour la santé et les droits sexuels et génésiques,150,000 $; Création de ressources pour le renforcement de l'autonomie en action (Creating Resources for Empowerment in Action (CREA)), 200,000 $; Réseau d'éducation populaire entre femmes (REPEM), 250,000 $; Réseau de politique économique des femmes africaines, 300,000 $; Réseau des femmes dans le développement-Europe (WIDE), 400,000 $; Forum Asie-Pacifique sur les femmes, la loi et le développement(APWLD), 500,000 $; Femmes sous lois musulmanes, 800,000 $; Comité de l'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme (CLADEM), 1,1 million; L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) 1,2 million; Centre de la femme péruvienne Flora Tristan, 1,6 million.

*Les chiffres mentionnés dans l'encadré ci-dessus indiquent à quel point l'atmosphère en matière de financement est devenue chargée quant au soutien à la défense des droits des femmes. Il va sans dire que ces chiffres reflètent l'existence d'importantes forces politiques qui interviennent dans le panorama du financement. Ce rapport prétend décrire les différents facteurs qui ont eu une incidence sur la façon de financer les organisations de défense des droits des femmes et leur retentissement au niveau de la quantité et la qualité des objectifs poursuivis par les défenseurs des droits des femmes*

3 http://www.greenpeace.org/raw/content/international/press/reports/greenpeace-annual-report-2004.pdf et communications avec Greenpeace International et Canada.
4 http://web.amnesty.org/report2004/aboutai-eng et communications avec Amnesty International Canada et le R.U.
5 Voir http://www.worldywca-orgt.ac.psiweb.com/annrpt04.pdf
6 Basé sur des communications personnelles.

• Pour l'année 2003 (en $ EU)[7] : Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO), 1,1 million; Égalité maintenant (Equality Now), 2,3 millions; Centre des droits génésiques, 6,9 millions; Partenariat pour l'apprentissage des femmes (Women's Learning Partnership (WLP)), 700,000 $; Centre pour les activités en matière de développement et population (CEDPA), 30,5 millions; Catholiques pour un libre choix (Catholics for Free Choice), 3,2 millions.

## Traits communs

Plusieurs caractéristiques des organismes de financement ont des implications majeures pour les organisations de défense des droits des femmes et l'avenir de l'action pour l'égalité entre les sexes:

**Modes:** Les conférences des Nations Unies des années 90 ont indéniablement donné lieu à un moment historique particulièrement propice à la mobilisation d'un plus grand volume de ressources en faveur des droits des femmes et de l'action pour l'égalité entre les sexes qui a motivé la prolifération de nouvelles organisations dans certaines régions. La Conférence de Vienne sur les droits humains et la Conférence du Caire sur la population et le développement, ainsi que l'événement phare qu'a été la Conférence de Beijing, ont favorisé le renforcement de l'action organisatrice de la défense des droits des femmes aux échelons international et local. Ce mouvement a été accompagné d'une vague d'intérêt et de soutien de la part des donateurs [8]. Aujourd'hui, en revanche, de nombreux groupes affirment devoir faire un effort considérable pour maintenir l'intérêt des donateurs. Beaucoup estiment que, pour bon nombre d'entre eux, l'égalité entre les sexes et même les droits des femmes ont été " le dernier cri de la mode ". Comme l'a signalé l'une des personnes interviewées, " curieusement, certains gouvernements semblent convaincus que la cause des femmes a été suffisamment défendue ". Certes, certains donateurs comme la Fondation Ford et Hivos sont souvent mentionnés comme des mécènes fidèles, mais, en général, leur soutien est décroissant. Aux dires de beaucoup, les droits des femmes n'ont plus la côte auprès des donateurs. Le financement alloué aux droits des femmes est généralement ciblé sur des questions relativement " sûres " telles que la santé féminine ou la participation publique des femmes, alors " qu'il est de plus en plus difficile de trouver un financement pour les questions de fond relatives " au choix et au consentement ".

***Curieusement, certains gouvernements semblent convaincus que la cause des femmes a été suffisament défendue.***

7 Selon http://www.guidestar.org/FinDocuments/2003/ ou des communications personnelles.

8 Voir Abeysekera (2005), qui fait le point des répercussions de la conférence sur l'agenda des droits humains des femmes.

**L'approche intégrée de l'égalité (mainstreaming):** Au cours des dernières années, de nombreux organismes d'aide au développement, un grand nombre de fondations publiques/ONGI et de grandes fondations indépendantes ont réduit leur soutien aux programmes spécifiquement destinés aux femmes pour le concentrer sur la propagation de l'approche intégrée de l'égalité dans les activités principales. La Plate-forme d'action de Beijing a considéré que l'approche intégrée de l'égalité hommes-femmes aux activités principales devait être utilisée comme mécanisme prioritaire pour parvenir à l'égalité entre les sexes. Comme exposé en détails dans le chapitre 3, il semble qu'au bout de dix ans d'expérience et plusieurs rapports et évaluations, que 1) l'approche intégrée de l'égalité ait engendré une grande confusion conceptuelle qui a détourné l'attention de l'objectif initial, à savoir l'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes, et 2) ce recentrage des questions féminines ne fonctionne que dans le cadre de politiques fortement engagées aux plus hauts niveaux ,de mécanismes d'imputabilité, de l'affectation de ressources suffisantes et du savoir pertinent pour en déterminer l'utilisation judicieuse, conditions qui, dans la plupart des cas, ne sont pas réunies[9] . Malgré tous ces problèmes, de nombreux organismes de financement misent encore sur l'approche intégrée de l'égalité et lui accordent la priorité, plutôt que d'appuyer des programmes féministes et des organisations spécifiquement concernées par les femmes. En fait, de nombreux donateurs ont commencé à insister sur le fait que toute action sur les questions sexospécifiques doit également concerner les hommes. Les organismes de financement reconnaissent qu'ils manquent d'informations pour déterminer la contribution réelle du concept d'intégration des questions de genre à la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes mais continuent de le considérer comme la stratégie la plus commune pour promouvoir l'égalité entre les sexes. Les organisations de femmes en ressentent les effets. Le financement pour la défense des droits des femmes n'est plus considéré comme un investissement nécessaire et permanent, de même qu'une condition requise pour parvenir à mettre l'approche intégrée de l'égalité en application; il est plutôt perçu comme une étape dans laquelle les organisations de femmes vont, avec le temps, devenir progressivement superflues.

**L'évolution du contexte mondial:** Au cours de la dernière décennie, les agendas politiques de certaines institutions mondiales (par exemple, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), la Commission mondiale des barrages, les Conférences des Nations Unies, etc.) ont revendiqué l'attention et attiré les ressources des ONG internationales et régionales de tous types, sans toutefois conduire à des

9 Voir notamment "Gender and Development, Mainstreaming a Critical Review" Oxfam Gender and Development Journal, Volume 13, Numéro 2, juillet 2005, et: « L'approche intégrée de l'égalité entre les sexes : Peut-elle être efficace pour les droits économiques des femmes ? », Point de mire, Numéro 3, novembre 2004, l'Association pour les droits de la femme et le développement.

résultats concluants. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)[10] constituent l'exemple le plus récent de ce type de programme. Si l'inégalité entre les sexes constitue une cause structurelle majeure de la pauvreté, elle est toutefois peu prise en compte dans les mécanismes des OMD. Dans l'objectif trois, connu comme l'objectif de l'égalité des sexes, il est question de réduire les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire. Sans préjudice du fait qu'il s'agit d'un objectif extrêmement important, il ne s'applique pas dans un grand nombre de pays, dont certains pays en développement, où il a déjà été atteint. En tant que cadre régulateur, les OMD constituent un important pas en arrière par rapport à d'autres cadres en vigueur, tels que la Plateforme d'action de Beijing et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Certaines personnes interviewées ont posé la question de savoir pourquoi, si l'enjeu réel consiste à mettre en oeuvre des cadres régulateurs déjà en vigueur, il faudrait s'investir pour en mettre au point un nouveau, moins ambitieux. Et pourtant, les organisations de femmes ont le sentiment qu'un bon nombre de leurs donateurs souhaitent les voir évoluer dans cette direction. Certains gouvernements et organismes internationaux considèrent, en effet, que les OMD vont continuer à déterminer l'orientation du financement dans les années à venir.

**Systèmes déficients en matière de suivi et d'imputabilité:** Même les sympathisants les plus fervents des droits féminins reconnaissent qu'il est difficile de savoir exactement le volume de fonds qu'ils destinent à la défense des droits des femmes et à l'égalité entre les sexes. Ce problème, complexe au sein de la communauté des bailleurs de fond, l'est d'autant plus dans d'autres secteurs où il fait parfois l'objet d'une certaine incompréhension (étant la confusion conceptuelle assez fréquente entre les termes " sexe ", " genre " et " l'approche intégrée de l'égalité "), voire d'une résistance. D'une manière générale, le suivi des programmes et des organisations particulièrement ciblés sur les femmes est relativement simple, notamment au niveau des intrants et des questions relatives au nombre d'organisations qui reçoivent un soutien et en matière de fonds alloués. Il existe quelques évaluations sur l'incidence de ce

10 Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été concertés par 147 chefs d'état et de gouvernement et un total de 189 nations, dans le cadre de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies adoptée en septembre 2000. Les objectifs sont les suivants: Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim; Assurer l'éducation primaire pour tous; Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes; Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans; Réduire de trois quarts la mortalité maternelle; Combattre les maladies, en particulier le VIH/SIDA et le paludisme; Assurer un environnement durable; Mettre en place un partenariat mondial. Chaque objectif est assorti de plusieurs cibles plus spécifiques. L'objectif de la promotion de l'égalité entre les sexes a pour cible "d'éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard " .

financement[11]. Néanmoins, le simple décompte du nombre de femmes bénéficiaires, ou de programmes et d'organisations ayant un rapport avec la problématique des femmes n'apporte aucun élément d'information quant à leur impact et peut même surévaluer la contribution de ce soutien à la promotion des droits des femmes.

**Style d'entreprise croissant parmi les donateurs:** Au cours de la dernière décennie, les organismes de financement ont connu un profond changement; ils sont devenus plus efficients, plus spécialisés et plus axés sur les résultats. Les modèles de gestion propres aux entreprises se sont peu à peu imposés dans les organisations philanthropiques, de justice sociale, de charité et de coopération pour le développement. Les résultats de cette évolution sont plutôt mitigés.

D'une part, les donateurs reconnaissent avoir contribué à la mise en place de systèmes caractérisés par une pléthore de procédures, bases de données, objectifs et processus de décision à niveaux multiples, au point que le processus d'octroi de dons semble réduit à accomplir de cibles budgétaires, cocher des cases et remplir des formulaires de demande standardisés et sophistiqués. Une personne représentant une fondation a fait remarqué qu'aujourd'hui les fondations recrutent des " experts " pour mener à bien leurs programmes et " qu'il ne reste guère de généralistes ", c'est à dire des personnes capables de capter la situation dans sa globalité et d'établir des passerelles entre les différents créneaux. Certains ont également signalé que les partenariats de financement créés au fil des années subissent une pression de plus en plus forte et que les interactions entre différents donateurs sont de plus en plus assujetties à des directives de type administratif et aux préoccupations des donateurs, délaissant le dialogue ouvert sur la stratégie, les attentes ou les réflexions sur l'action menée par chaque partenaire.

On observe également, dans le cadre de ces changements, une préférence pour le financement de projets, au détriment du financement de base. Dans ce contexte, et en raison de la prédominance du financement à court terme, de nombreuses ONG, dont les organisations de femmes, se voient dans l'obligation de batailler pour continuer à assurer le fonctionnement de leur infrastructure centrale et conserver leurs capacités, tout en tentant de répondre aux exigences croissantes au niveau de la fluidité, de l'innovation, de l'imputabilité et des résultats mesurables. Tout espoir ne semble toutefois pas être perdu pour l'avenir. Un ouvrage sur les tendances de l'action philanthropique au 21e siècle, intitulé " Look-

11 L'une des plus récentes est la suivante: The Role of Women's Organizations in Civil Society Building (2003-2006) , évaluation conjointe des programmes de Cordaid, Hivos et Icco au Kenya, en Afrique du Sud et au Zimbabwe, durant la période 1998 – 2003, élaborée par Lida Zuidberg avec le concours de Patricia McFadden et Marianne Nugteren (novembre 2004).

ing out for the Future[12] " mentionne l'augmentation du soutien général comme une " innovation " à suivre de près. Les auteurs expliquent cette évolution comme une réponse à la " tendance au soutien par projet [...], elle-même résultat d'une exigence préalable de ciblage et d'imputabilité en matière de philanthropie ". Il ressort de cette étude que le fait d'aller trop loin dans les exigences de reddition des comptes et de résultats va à l'encontre du but même du bénévolat et pourrait entraîner un renversement de la vapeur.

**Un équilibre boiteux entre les partenaires:** Finalement, le jeu des rapports de force inhérent aux relations en matière de financement est à l'origine d'une grande frustration. D'une part, on reproche très vivement à certains donateurs d'utiliser la société civile, notamment les organisations de défense des droits des femmes, comme " sous-traitants " pour mettre en œuvre un programme qu'ils ont déjà relativement élaboré. Il existe par ailleurs un sentiment de contrariété face à la tendance croissante de nombreux donateurs d'exiger que les programmes relatifs à l'égalité entre les sexes incorporent les hommes. Les donateurs ne sont pas suffisamment conscients du fait que le choix d'incorporer ou non des hommes aux programmes de promotion des droits des femmes relève d'une décision stratégique et ne peut constituer un mandat unique pour tous. Qui plus est, certaines personnes interviewées ont dénoncé le fait que les préférences apparentes des donateurs dans l'appui qu'ils accordent aux organisations locales et à l'action de base ont créé des divisions inutiles, parmi les mouvements de défense des droits des femmes, entre les ONG dites " de base " et les ONG " élitistes ", alors que l'action revêt la même importance pour la promotion des droits des femmes, qu'elle se déroule à l'échelon local, national, régional ou international. Plusieurs personnes interviewées ont réclamé davantage d'instances pour discuter ouvertement de la nature du rapport entre donateurs et bénéficiaires et délimiter le jeu des rapports de force. L'une des représentantes d'une organisation de défense des droits des femmes a signalé:

*" J'aimerais vraiment mettre les choses au clair avec les donateurs et cesser de prétendre qu'il existe entre nous un partenariat qui est inexistant. Certaines d'entre nous souhaitent peut-être renforcer ce partenariat mais ne peuvent nier que le rapport de force entre bailleurs de fonds et bénéficiaires est marqué par un profond déséquilibre. "*

## Forces politiques et gravité des dilemmes actuels

Il est impossible d'appréhender toute l'importance des tendances observées parmi les donateurs pour les droits des femmes sans les situer dans la conjecture historique qui leur est propre. Un nombre

12 Katherine Fulton, Andrew Blau, Looking Out for the Future, An Orientation for Twenty-First Century Philanthropists, The Monitor Group, 2005.

considérable de forces politiques, de programmes et d'idéologies ont eu une forte incidence sur les options et les opérations de nombreux donateurs et d'ONG, ce qui a modifié et limité l'espace et les ressources jusque là disponibles pour la défense des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes. Ces facteurs interdépendants en " ismes " sont, entre autres, les suivants : le néolibéralisme, les fondamentalismes religieux, le militarisme et, comme toujours, l'irréductible sexisme ou patriarcat.

**Néolibéralisme:** Le facteur le plus déterminant est sans doute le modèle néolibéral tel qu'il se développe dans le cadre de la mondialisation. Ce paradigme économique a englobé la pensée, les valeurs, les priorités, les préoccupations, les politiques et les actions relevant non seulement du domaine économique, mais aussi des sphères politique et sociale, que ce soit à Washington, à Kampala ou ailleurs. Pendant plus de deux décennies, les principales institutions mondiales, les gouvernements ou d'autres agents ont prôné et imposé un train de réformes politiques caractérisées par une austérité budgétaire, une flexibilisation des normes du travail et environnementales, une libéralisation des échanges commerciaux et la privatisation de certains services de base. Ces réformes politiques sont informées par les notions basées et véhiculées par l'individualisme et le libre marché, qui sont promus comme étant la clef de voûte de la croissance économique.

Même si elles suscitent de vives controverses, la caractéristique qui fait l'unanimité est que les politiques néolibérales constituent un facteur d'aggravation des inégalités et qu'elles favorisent l'essor des sociétés multinationales. Il existe, par leur intermédiaire, une influence nord-américaine considérable sur le processus de prise de décision et le fonctionnement des gouvernements et des organismes mondiaux. La culture d'entreprise s'est infiltré à la fois parmi les donateurs et parmi les ONG, comme le démontre l'importance croissante accordée à l'efficience, à la gestion sur la base des résultats, à la professionnalisation, à la spécialisation, ainsi que les références aux " parts du marché " et ou clients (s'agissant des bénéficiaires ou des groupes de soutien locaux). Certains de ces changements auraient pu s'avérer positifs mais ils ont aussi créé de nombreuses difficultés pour les groupes de défense de la justice et des droits. Les enjeux concernent, par exemple, les tensions existant entre les grandes ONG internationales (y compris de nombreuses fondations publiques) et les plus petites initiatives à l'échelon national et de base, ainsi que les mouvements sociaux ; une autre difficulté réside dans l'adoption d'approches plus techniques que politiques vis-à-vis du changement, qui fait désormais partie de l'intérêt suscité par la prise en compte des questions de genre.

Les politiques économiques néolibérales ont progressivement amoindri la capacité et le rôle des gouvernements, en particulier pour ce qui est de la répartition équitable des ressources, de la prestation de services de base et de la protection des droits. En raison de la libéralisation précipitée du secteur financier, les gouvernements sont devenus très vulnérables à la volatilité financière, puisque les fluctuations des parités des devises ou des prix des produits de base peuvent, du jour au lendemain, faire chavirer les budgets nationaux. Des expériences similaires dans le contexte des programmes d'ajustement structurel ont démontré que lorsque les économies traversent des périodes de turbulence, les premiers amputés sont les fonds destinés aux femmes. À la lumière de l'inégalité croissante dans et entre les pays, de nombreux donateurs multilatéraux et bilatéraux acheminent leur financement vers l'éradication de la pauvreté et les pays à plus faible revenu. Par ailleurs, les fondations privées et les fonds destinés aux femmes concentrent leur soutien financier sur les activités de survie économique de base et sur les initiatives visant à aider les personnes marginalisées et celles qui sont passées au travers des mailles des filets de sécurité existants. De nombreuses personnes interviewées ont fait remarquer que l'accent était mis sur la prestation directe des services plutôt que sur les causes structurelles de la pauvreté. Dans de nombreux domaines, la pauvreté est à nouveau réduite au concept de pénurie de services.

Parallèlement, l'avancée encourageante des processus de démocratisation observée dans les années 90 s'étant ralentie, voire même arrêtée dans certaines régions, les bailleurs de fonds s'intéressent moins à la consolidation de la société civile. L'aide au développement est plutôt orientée vers le raffermissement des gouvernements fragiles qui sont apparus depuis lors, plutôt que vers les agents de la société civile qui tentent de leur demander des comptes. Dans les pays à plus hauts revenus, il existe en plus une hypothèse selon laquelle ce sont les agents privés qui vont financer le développement, ou que ce sont les gouvernements nationaux ou locaux qui vont devoir assumer cette responsabilité. S'il est vrai que l'action philanthropique privée s'est effectivement développée dans de nombreux pays émergents, elle est généralement centrée sur la charité et parvient rarement aux groupes qui prônent la défense des normes du travail, des lois de protection de l'environnement, de la justice commerciale, de la sécurité de l'emploi, de l'accès à l'eau potable ou aux droits humains en matière de procréation ou de sexualité.

La notion " d'échec de l'État " n'a servi qu'à justifier davantage la nécessité d'investir des ressources pour se substituer au gouvernement et se centrer sur les services, en reportant à plus tard la tâche de longue

***La pauvreté est à nouveau réduite au concept de pénurie de services.***

haleine qui consiste à réduire les inégalités structurelles et à promouvoir les droits. La décentralisation a également entaillé le rôle des gouvernements nationaux : ce mouvement représente à la fois des opportunités et des défis pour tous les militant-e-s des droits des femmes, puisque ces droits ne sont reconnus que dans la législation nationale. Sur le plan de la gouvernance globale et de l'évolution constante du contexte commercial, il est important de tenir compte de l'influence croissante de certains pays comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (qui reçoivent aujourd'hui le nom de pays BRIC). Les économies émergentes de ces pays connaissent une croissance accélérée ; ils regroupent 2,6 milliards de personnes sur une population mondiale qui est de 6,4 milliards de personnes et concentrent une grande part de la richesse minérale de la planète. Selon certains économistes, il est probable que dans moins de 40 ans, les économies des pays BRIC pourraient, ensemble, dépasser celles du G 6 (États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Allemagne, France et Italie), en termes de dollars américains. À l'horizon 2025, ces pays pourraient atteindre une taille supérieure à la moitié du G 6[13]. Il s'agit donc de tendances qui méritent d'être suivies de près et dont il faut mesurer les implications positives et négatives car elles engendrent à la fois des défis et des opportunités pour la promotion des droits des femmes.

**Intégrismes religieux:** Cet environnement a favorisé l'éclosion de toutes sortes d'intégrismes religieux. Ceux-ci se nourrissent d'un mélange de pauvreté grandissante, d'instabilité croissante et de profonds changements issus, entre autres facteurs, de la mondialisation et du néolibéralisme ; ces forces religieuses radicales et conservatrices ont rallié des millions d'adhérent-e-s, possèdent des ressources considérables qui leur ont permis d'accroître leur influence en matière de politique et d'action. L'une des principales préoccupations de ces intégrismes religieux de tout poil est l'amputation des droits des femmes et le retour aux notions de famille traditionnelle et de rôles sexistes. De toute évidence, la défense et la promotion des droits des femmes, en particulier de leurs droits génésiques et sexuels, sont devenus des questions de plus en plus controversées et impopulaires, voire dangereuses.

Les donateurs, quels qu'ils soient, n'échappent pas aux pressions culturelles actuelles ; l'abandon, de la part de grandes fondations privées, de l'action en faveur des droits des femmes peut partiellement être attribué à ces changements sociaux. L'influence des tendances religieuses conservatrices a eu des répercussions très concrètes sur le financement, en particulier de la part du gouvernement des États-Unis. Ceci est particulièrement bien illustré par le rétablissement, de la part de l'administration Bush, de la Global Gag Rule (règle du bâillon mondial), qui interdit tout financement par le gouvernement des États-Unis,

13 Wilson, Dominic, "Dreaming with BRICs: the path to 2050", Global Economics paper No: 99, Goldman Sachs, octobre 2003, prélevé du site Web: http://www.goldmansachs.com/insight/research/reports/99.pdf

de façon directe ou par le biais des organismes de l'ONU, à tout groupe apportant une aide psychosociale ou des conseils en matière d'avortement, aux groupes de pressions revendiquant la légalisation de l'avortement ou l'extension ou la réalisation de l'avortement dans des cas autres que le viol, l'inceste ou lorsque la vie de la femme est en danger. C'est pourquoi de nombreux groupements dont l'action vise les droits sexuels et génésiques ont enregistré une réduction brutale de leur financement. Ce problème et d'autres aspects associés à la conditionnalité du financement et aux réductions appliquées à celui-ci sont analysés et de façon plus détaillée dans le chapitre 3.

**Militarisation:** certains fondamentalismes (agissant actuellement dans certaines parties du Moyen-Orient et en Asie centrale) sont utilisés, dans de nombreux pays, pour justifier une tendance croissante à la promotion de politiques de sécurité nationale et de militarisation. Dans la foulée des attaques du 11 septembre, la " guerre contre le terrorisme " lancée par l'administration Bush s'est traduite par une réorientation des priorités et des ressources vers la défense militaire et la sécurité nationale dans le monde entier. Cette tendance prépondérante a dévié l'argent du développement et l'attention mondiale du combat pour la promotion des droits et, en même temps, a légitimé les efforts réalisés par de nombreux dirigeants pour faire taire leurs opposants. C'est ainsi que la guerre en Iraq, qui constitue une pièce centrale de la " guerre contre le terrorisme", a servi de prétexte au gouvernement des États-Unis pour contourner les obligations issues des conventions de Genève et les libertés civiles de base dans le pays. C'est l'ensemble du système des droits humains qui est en effet ébranlé depuis les attentats du 11 septembre. Les nouveaux règlements promulgués par le gouvernement des États-Unis dans le cadre de la " guerre " imposent de nouvelles directives au financement international. Les fondations doivent maintenant s'assurer que les bénéficiaires ne se trouvent par sur la " liste de menaces terroristes" et certaines sont devenues de plus en plus méfiantes au moment d'accorder un financement international, se limitant aux partenaires déjà connus et évitant tout groupe nouveau. Si la sécurité reste le maître mot, les femmes en tant qu'agents de changement et leurs rôles en matière de sécurité et de maintien de la paix restent largement ignorés. De nombreuses organisations de défense des droits des femmes travaillent toutefois à redéfinir la notion de sécurité humaine et mettent leur expérience au service des dialogues portant sur la paix et la guerre.

**Patriarcat:** Le problème que représente la démultiplication du soutien à la défense des droits des femmes réside, en définitive, dans l'existence d'un patriarcat anachronique. D'importants progrès ont certes été accomplis pour combattre les valeurs, les comportements et les mécanismes in-

***Les fondations doivent maintenant s'assurer que les bénéficiaires ne se trouvent par sur la " liste de menaces terroristes" et certaines sont devenues de plus en plus méfiantes au moment d'accorder un financement international.***

stitutionnels qui perpétuent l'inégalité entre les hommes et des femmes; les tendances dominantes de la conjoncture actuelle ont cependant freiné, voire annulé, certains de ces progrès dans de nombreux pays. Le patriarcat est un phénomène ancré dans toutes nos sociétés et il explique pourquoi la cruauté constante et systémique, la violence et le génocide des femmes dans le monde entier ne suscitent pas l'indignation mondiale. Le patriarcat constitue un facteur crucial pour déterminer les choix financiers des particuliers et des bailleurs de fonds. L'incompréhension face à l'importance vitale du respect des droits des femmes dans le combat contre la pauvreté et la promotion des processus démocratiques se retrouve à de nombreux niveaux, à la fois parmi les donateurs individuels (ceci est illustré par le fait que les femmes occidentales apportent, à titre individuel, un soutien financier nettement plus substantiel à la défense des droits de l'enfant et de l'environnement), et parmi les donateurs institutionnels et les ONG qu'elles appuient. La fin des inégalités entre les sexes est un enjeu qui nous oblige à lutter contre l'approche sociétale et les positions de force afin d'éroder les privilèges dérivés du patriarcat, de façon à investir pleinement dans le bien-être et la condition de la population majoritaire de la planète.

# Chapitre 3
# Tendances du financement bilatéral et multilatéral des agences de développement

Nous examinons ci-après les particularités des divers types de bailleurs de fonds. Pour chacun d'eux, nous explorons les caractéristiques et la dynamique du secteur, les difficultés croissantes pour obtenir un financement accru pour les droits des femmes et enfin les éventuelles opportunités d'accroître le financement en faveur de la promotion des droits des femmes.

Depuis l'Année internationale de la femme des Nations Unies en 1975 et la décennie des Nations Unies pour la femme, les femmes font désormais " partie du processus de développement ". De ce fait, de nombreuses agences pour le développement ont grandement influencé la promotion de l'égalité entre les sexes dans les pays dits en développement et ont fourni les ressources pour l'action de défense des droits des femmes dans le monde entier.

L'enquête en ligne effectuée dans le cadre de cette étude illustre clairement l'importance des donateurs bilatéraux et multilatéraux. En fait, ces institutions sont l'une des trois sources de revenus les plus souvent mentionnées ces dix dernières années, pour les organisations de femmes de toute taille dans toutes les régions. Elles constituaient la principale source de financement en 1995, venaient en deuxième position en 2000 et en troisième en 2004. L'étude montre clairement que, parallèlement à cette diminution progressive de la prépondérance du financement de l'aide au développement pour l'action en faveur de l'égalité entre les sexes, sa focalisation et les canaux de dépense changent, entraînant des conséquences importantes pour les groupes des droits des femmes.

## Caractéristiques et dynamiques

***L'étude montre clairement que, parallèlement à cette diminution progressive de la prépondérance du financement de l'aide au développement pour l'action en faveur de l'égalité entre les sexes, sa focalisation et les canaux de dépense changent, entraînant des conséquences importantes pour les groupes des droits des femmes***

Dans le secteur international du développement, les deux groupes d'organismes publics reçoivent le nom d'agences bilatérales ou multilatérales. Les agences bilatérales pour le développement accordent des subventions et des prêts d'un gouvernement national à d'autres gouvernements ou ONG et réalisent des projets de développement. Tel est notamment le cas des organisations comme l'Agence canadienne de développement international et l'Agence suisse de coopération au développement. Les agences de développement multilatérales fournissent également des ressources, mettent en œuvre des projets de développement avec les gouvernements et les ONG, et englobent la majorité des institutions des Nations Unies (notamment le PNUD, le FNUAP,

l'UNIFEM, l'OIT), les banques de développement (notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement) et d'autres organes intergouvernementaux comme le Secrétariat du Commonwealth, la Commission européenne ou la Francophonie.

## *Quelle est le montant de l'aide acheminée vers l'égalité entre les sexes*

Le point commun de ces agences est qu'il s'agit d'organismes publics. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), un organe de coordination intergouvernemental de ces agences de trente pays du Nord et de la CE, estime que les dépenses nettes de l'aide publique au développement de ce secteur atteignaient en 2003, 69 milliards $ EU[14]. Quelque 70 % de ce montant étaient de l'aide bilatérale (de pays à pays) et 30 % étaient acheminés par les budgets principaux d'agences multilatérales. À peine 2,4 % (soit environ 1,6 milliard) ont été attribués à des ONG[15] dont moins de 400 millions $ EU sont allés directement à des ONG dans le monde en développement.[16] Il est difficile de déterminer quelle proportion de cet argent va aux organisations de femmes.

Bien que limitées et imparfaites, certaines données illustrent dans quelle mesure ces fonds servent à l'égalité homme–femme. D'après l'OCDE, 0,1 % à 0,2 % à peine de l'engagement bilatéral total d'APD envers les gouvernements a été attribué au secteur Femmes en développement en 2003, généralement pour des activités telles que des conférences, des séminaires et des formations.[17]

---

14 L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est un cadre unique « où les gouvernements de 30 démocraties de marché œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et de gouvernance liés à la mondialisation ». Parmi ses membres, citons l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la République tchèque, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Corée, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la République slovaque, la Suède, la Suisse, la Turquie, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Commission européenne. Les pays de l'OCDE membres du CAD affectent chacun une partie de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD). Le pourcentage varie de 0,92 % du RNB (Norvège) à 0,14 % du RNB (E.U.) soit 0,25 % du RNB combiné en 2003.

15 Ce montant porte sur les contributions de base aux ONG. Divers secteurs d'APD, par exemple les Femmes en développement, peuvent inclure le financement de projets d'ONG, mais en petit nombre. En raison du manque de cohérence des rapports, il est difficile de retracer le flux exact des ressources vers les ONG.

16 Les statistiques de l'OCDE ont été élaborées par Julia Benn (OCDE) pour la présente étude.

17 " OCDE, Analyse de l'aide visant l'égalité homme–femme, 1999-2003 ", OCDE, 2005 (ce rapport reflète le rapport des pays du CAD sur les marqueurs sexospécifiques introduits par le Réseau de l'OCDE sur l'égalité homme–femme, en 1997-1998) et Mirjam van Reisen, Accountability Upside Down: Gender equality in a partnership for poverty eradication, 2005, (publié par Eurostep et Social Watch).

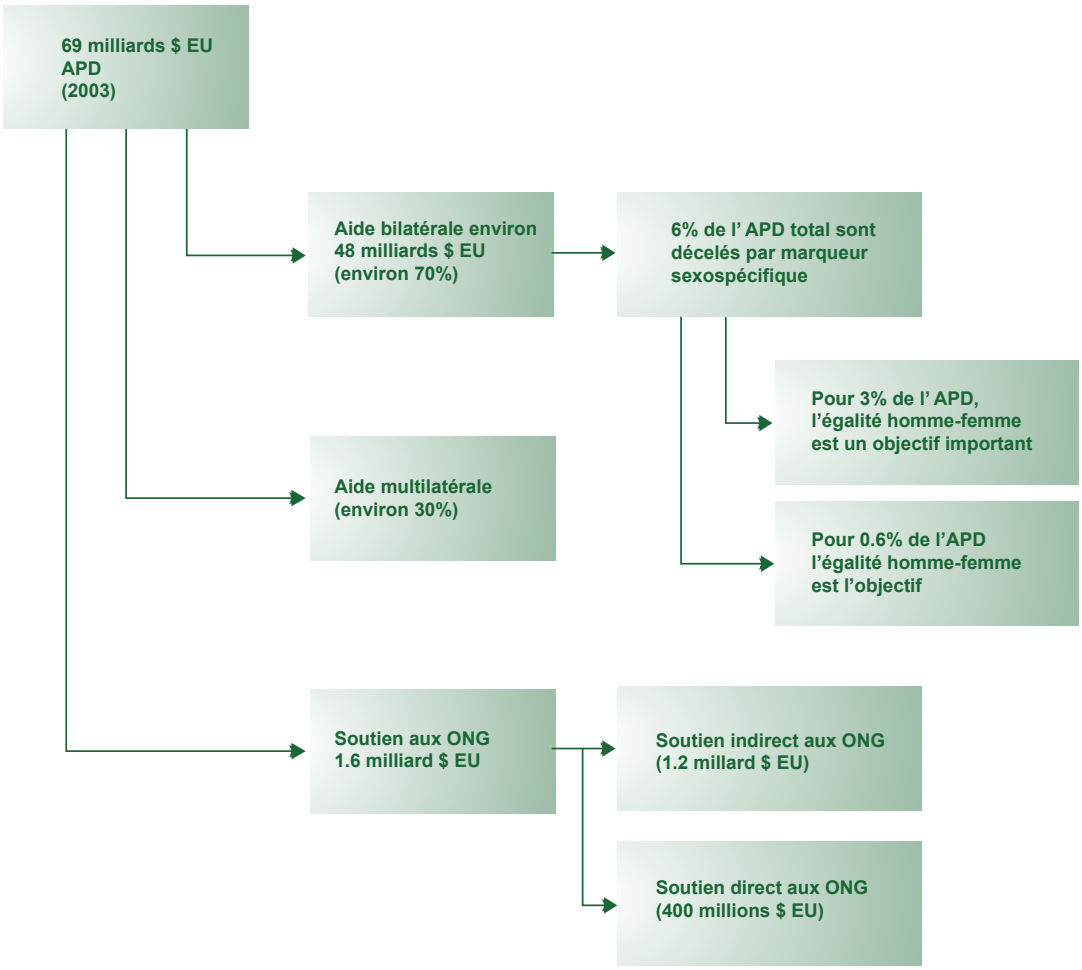


**Graphique1.**

Dépenses nettes d'aide publique au développement : vue d'ensemble

L'étude de l'OCDE montre que d'autres aides pour soutenir l'égalité homme–femme se concentrent dans les secteurs sociaux, surtout l'éducation de base et la santé de base. En 2003, ce secteur représentait environ 12 % de l'APD totale. Au cours de cette dernière décennie, beaucoup d'agences pour le développement ont imaginé une méthodologie pour déceler la proportion de l'aide à ce secteur liée à l'égalité entre les sexes, en appliquant ce que l'on appelle des 'marqueurs sexospécifiques'. La moitié environ des secteurs sociaux comporte des indicateurs d'égalité homme–femme, totalisant 6 % de l'APD totale. Une analyse de ces données pour la période 1999 à 2003 inclus montre que 50 % (soit 3 % de l'APD totale) portent sur les préoccupations de genre d'une façon ou d'une autre (égalité entre les sexes en tant qu'objectif significatif) et 10 % de plus soit 0,6 % de l'APD totale ont pour objectif principal l'égalité entre les sexes. En termes financiers, cela signifie que si des milliards de dollars vont au transport, à l'énergie, aux communications et à d'autres " investissements " majeurs de développement, le financement sexos-

***En termes financiers, cela signifie que si des milliards de dollars vont au transport, à l'énergie, aux communications et à d'autres "investissements" majeurs de développement, le financement sexospécifique de l'éducation de base, de la santé, notamment la santé génésique, de l'eau et de l'assainissement bénéficient d'environ 2,4 milliards, dont 400 millions ont pour principal objectif l'égalité entre les sexes.***

pécifique de l'éducation de base, de la santé, notamment la santé génésique, de l'eau et de l'assainissement bénéficient d'environ 2,4 milliards, dont 400 millions ont pour principal objectif l'égalité entre les sexes.[18]

Ces données montrent que l'aide pour laquelle l'égalité entre les sexes revêt une importance 'principale et significative' affiche une courbe en U entre 1999 et 2003, avec une baisse considérable des ressources pour l'égalité entre les sexes en 2001 et une augmentation minime mais constante jusqu'en 2003. Cette tendance est très probablement imputable aux engagements pris au Forum sur l'éducation (Dakar 2000) et concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, qui se sont fixés comme grands buts de développement, l'éducation des filles et la réduction de la mortalité maternelle.

## Défis
## *Étiolement ?*

Outre les ressources, il apparaît clairement que beaucoup d'agences pour le développement, particulièrement celles qui défendaient l'égalité homme–femme ces dernières décennies notamment en Suède, au Canada, en Norvège, au Danemark ou aux Pays-Bas, ont réduit leur soutien aux droits des femmes. Ces changements se mesurent en termes de réduction du personnel lié au genre, l'évolution des politiques ne considérant plus l'égalité homme–femme comme une préoccupation interdisciplinaire hautement prioritaire, le financement de projets spécifiquement féminins étant remplacé par des activités d'approche intégrée de l'égalité, diminuant les mécanismes d'imputabilité pour garantir que l'égalité homme–femme fasse partie du développement. Comme le disait passionnément une personne représentant une agence bilatérale :

*" Pourquoi assiste-t-on à cette désagrégation ? S'agissait-il de la promo du mois ? L'enthousiasme était immense avant et après Beijing, mais la vie a continué. Actuellement, tout tourne autour de la sécurité, de la gouvernance, du conflit... et les macro questions sont beaucoup plus difficiles à lier à l'égalité homme–femme. Nous avons perdu notre attrait, nous ne sommes plus sexy et ne savons pas comment nous inscrire dans ces grands débats publics. "*

## *La rhétorique contre les ressources*

Vu les inspirations et les promesses de Beijing et d'autres réunions mondiales ainsi que l'évolution des normes et stratégies de genre, nombreux sont en réalité ceux qui, dans la communauté du genre, du développement et des droits humains des femmes se demandent pourquoi il existe

18 OCDE Analyse de l'aide visant l'égalité homme–femme. Les chiffres doivent tenir compte du fait que tous les donateurs ne font pas le tri en fonction de l'égalité homme–femme, notamment les É.U., le plus grand donateur bilatéral. En outre, les pourcentages reflètent des moyennes pour la période 1999 – 2003, mais sont une indication assez exacte de ce qu'ils peuvent être en 2003.

si peu de ressources pour poursuivre ce travail vital. Si, comme le dit Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies, " l'égalité des femmes est une condition préalable au développement "[19], n'y aurait-il pas plus de possibilités d'augmenter les ressources pour financer la promotion des droits des femmes, notamment le travail fondamental des organisations de femmes sur le terrain ? En outre, après des décennies de recherche et de plaidoyer concernant la centralité de l'analyse de genre pour la pratique du développement, la recherche de la Banque mondiale indiquant clairement que l'inégalité entre les sexes tend à ralentir la croissance économique et à rendre plus difficile de sortir de la pauvreté, pourquoi l'agenda de l'égalité entre les sexes est-il toujours si timide, marginalisé et insuffisamment financé ?

Ce que nous savons, c'est que les objectifs d'égalité homme–femme tendent à être représentés dans des cadres politiques et réglementaires généraux mais " s'évaporent " au niveau des allocations budgétaires, de la mise en œuvre, de l'évaluation et des mesures de l'impact. D'après une étude sérieuse publiée par Eurostep et Social Watch, " l'évaporation des politiques " ne cesse de croître là où les engagements forts des agences pour le développement envers l'égalité entre les sexes, ainsi que la disponibilité de nombreux outils et lignes directrices sur la façon de bien faire, ne se traduisent pas par l'attribution de ressources, la programmation ou l'évaluation.[20] Ce rapport met en évidence une récente étude de la Commission européenne (CE) et conclut que le cadre politique est très satisfaisant, affichant des engagements clairs envers l'égalité entre les sexes et le soutien d'une approche à deux voies des projets spécifiques aux femmes ainsi que de l'approche intégrée de l'égalité. Par exemple, la Commission européenne s'est profilée comme une voix forte, progressiste sur les droits sexuels et génésiques et la politique de santé ces dernières années. Les politiques de la Commission suivent les principes de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). La réponse de la Commission aux changements de la politique américaine sous l'administration Bush, notamment la réintroduction de la Global Gag Rule (Règle du bâillon mondial) et le refus de financement au FNUAP, est une autre illustration de la position politique progressiste de la CE.

La mise en œuvre de ces politiques reste toutefois timide. Par exemple, le soutien aux programmes et projets spécifiques aux femmes est extrêmement faible (0,04 % de la totalité de l'aide de la CE en 2003 ou 2,5 millions $ EU sur un budget total d'environ 68 milliards $ EU), les plans globaux n'ont pas de perspective de genre claire et les évaluations effectuées par la CE n'analysent pratiquement jamais l'impact des projets et programmes sur l'égalité entre les sexes. Un exemple très récent est

19 Discours d'Annan aux réunions de la CSW Beijing +10 à New York, mars 2005.
20 Mirjam van Reisen, Accountability Upside Down, gender equality in a partnership for poverty eradication, 2005, (publié par Eurostep et Social Watch).

le cadre financier 2007 – 2013 que la Commission européenne est en train d'élaborer actuellement et qui expose les objectifs et les ressources budgétaires de l'Union européenne pour la prochaine période de planification. Les propositions présentées jusqu'ici ne mentionnent pas les objectifs de droits des femmes et d'égalité entre les sexes, ni ne suggèrent des programmes spéciaux de promotion des droits des femmes et d'égalité entre les sexes.[21]

## *Pièges de l'approche intégrée de l'égalité*

En 1995, parallèlement à la convergence globale autour de la Plateforme d'action de Beijing, le Réseau OCDE sur l'égalité homme–femme[22] a développé une stratégie à deux voies pour soutenir le renforcement du pouvoir des femmes et les initiatives des femmes d'une part, et l'approche intégrée de l'égalité d'autre part. Des entrevues avec des dizaines de donateurs et de groupes de femmes indiquent clairement, cependant, que malgré deux stratégies prévues, l'approche intégrée de l'égalité est prédominante depuis 1995. Plus important, les acteurs dans les agences pour le développement et en dehors constatent l'échec de l'approche intégrée de l'égalité. D'après le responsable d'une agence donatrice, " l'approche intégrée de l'égalité est notre pire ennemi. Nous voulions faciliter les choses – en faire une question technique – mais au lieu de cela, nous nous sommes rendu un mauvais service. "

***Les acteurs dans les agences pour le développement et en dehors constatent l'échec de l'approche intégrée de l'égalité.***

De même, l'étude de l'OCDE souligne que l'approche intégrée de l'égalité est souvent mal comprise et les évaluations montrent qu'elle a rarement des résultats positifs.[23] Au fil des années, beaucoup d'acteurs du développement ont tenté de faire la distinction entre la prise en compte de l'approche intégré de l'égalité de type intégrationniste (ajoutant une dimension de genre à des plans et programmes existants) et l'approche intégrée de l'égalité comme un point à l'ordre du jour, se concentrant sur les agendas des femmes. Si les deux stratégies sont importantes et en interrelation, force est de constater que le fait de travailler avec les femmes pour les droits des femmes et l'égalité entre les sexes a sou-

21 Voir notamment www.karat.org pour le suivi des politiques et pratiques de la CE concernant les droits des femmes et l'égalité entre les sexes.

22 Un groupe de travail spécial du CAD, appelé Réseau sur l'égalité homme–femme, se réunit régulièrement et a pour mandat de contribuer à améliorer la qualité et l'efficacité de la coopération au développement, de fournir un appui stratégique aux politiques et à l'élaboration de politique du CAD et offre à ses membres un forum où ils peuvent échanger leurs expériences et diffuser les bonnes pratiques ainsi que des approches novatrices.

23 Pour les chiffres relatifs à huit pays d'aide au développement, à savoir le Canada, la France, l'Allemagne, le Japon, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis ainsi que la Communauté européenne, voir Mirjam van Reisen, Accountability Upside Down, gender equality in a partnership for poverty eradication, 2005, (publié par Eurostep et Social Watch), ainsi que Mirjam van Reisen, avec Eurostep, Social Watch, Novib-Oxfam Pays-Bas, To the farthest frontiers: Women's empowerment in an expanding Europe, 2005, Wide & Karat, 2005. Pour les chiffres de l'ACDI et de NORAD, voir un article de Gerd Johnsson-Latham, ministère des Affaires étrangères, Suède, dans : « L'approche intégrée de l'égalité entre les sexes : Peut-elle être efficace pour les droits économiques des femmes ? », Point de mire, Numéro 3, novembre 2004, publié par l'AWID, page 5-6.

vent eu plus d'impact que le processus lent et confus visant à intégrer une perspective de genre dans tous les autres domaines. Les études de l'ACDI et de NORAD (en 2002), ainsi que celles de l'Union européenne (en 2005) et de neufs donateurs bilatéraux (en 2005)[24] confirment toutes qu'après des déclarations fortes en matière de politique, les intentions d'approche intégrée de l'égalité se retrouvent à peine dans la programmation, l'allocation des ressources, les mécanismes d'imputabilité, le suivi et l'évaluation.

D'après plusieurs interviews, les stratégies d'approche intégrée de l'égalité se sont souvent traduites par des coupes dans les programmes d'égalité entre les sexes, en termes de personnel et de budgets. Les défenseurs des droits des femmes dans les différentes administrations ont convaincu leurs agences d'intégrer la dimension de genre mais ont du mal à présenter de bons exemples pratiques et estiment que l'impact est généralement très faible. Pourtant, cela a détourné l'attention de la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes. Comme disait une personne représentant un donateur :

*" Les gens [dans nos agences] ne conçoivent pas l'approche intégrée de l'égalité. Ils ne peuvent pas comprendre et la prennent à la légère, notamment à cause de l'absence de contexte de ce qu'ils entendent. La solution consiste à organiser des formations hautement spécialisées, liant l'égalité homme–femme à des sujets concrets. L'autre problème est que vous ne pouvez jamais vous attribuer le mérite de l'approche intégrée de l'égalité. Cette dynamique est inhérente au processus... et vous rend donc invisible.* "

*Un coup d'œil aux ressources financières d'UNIFEM dans le système des Nations Unies illustre clairement les priorités des agences pour le développement. Comme les autres agences, UNIFEM est « opérationnelle » en ce sens qu'elle a ses propres projets et apporte un soutien. UNIFEM travaille souvent en partenariat avec les gouvernements, d'autres programmes des Nations Unies et les organisations de femmes. Les pays membres consacrent un certain montant à l'UNIFEM au même titre qu'à d'autres agences des Nations Unies. Le budget affiche une courbe ascendante au fil des années, mais l'UNIFEM reste l'un des plus petits programmes des Nations Unies de ce point de vue. Son budget annuel en 2002 était de 36 millions $ EU. Celui de l'UNFPA (ou FNUAP) était de 373 millions $ EU (dont 13,4 millions $ EU pour l'objectif principal de l'égalité entre les sexes et le renforcement du pouvoir des femmes) et le budget considérable de l'UNICEF était de 1,5 milliard $ EU.*

Les ressources pour les initiatives d'approche intégrée de l'égalité sont cependant devenues plus visibles. Il y a quelques années, la communauté de l'égalité entre les sexes a tiré la sonnette d'alarme quand le gouvernement néerlandais a retiré le financement qu'il accordait depuis des années à l'UNIFEM au bénéfice de l'approche intégrée de l'égalité au sein du PNUD (voir encadré). À la Banque interaméricaine de développement, la Norvège a longtemps alimenté un fonds flexible pour les femmes et le développement mais a insisté cette année pour que l'argent serve à " l'approche intégrée de l'égalité " en payant des consultant-e-s en matière d'égalité entre les sexes dans le cadre d'autres projets. Les gouvernements néerlandais et norvégien se sont unis pour soutenir un fonds d'affectation spéciale pour l'approche intégrée de l'égalité au sein de la Banque mondiale. Depuis 2001, le " GENFUND " a attribué un peu plus de 3 millions $ EU à 68 activités de la Banque mondiale.[25] Le GENFUND sélectionne les activités à financer par concours. Les propositions retenues reçoivent un maximum de 50 000 $ EU pour intégrer la dimension de genre homme–femme dans les activités de la Banque mondiale.

24 Ibid

25 Integrating the World Bank's Work The Role of the Norwegian–Dutch Trust Fund for Gender Mainstreaming GENFUND, Banque mondiale, Gender and Development Group, p. 1-2.

Le but est de multiplier les petits montants pour les femmes dans le cadre de vastes résultats interdisciplinaires (c.-à-d. " je peux avoir un projet de femmes de quelques millions, mais en l'intégrant dans un projet pour l'eau, il pourrait s'agir d'un milliard $ ") mais la personne représentant une agence pour le développement affirme que cela peut aussi bien échouer que réussir.[26]

Tout au long des années 90, la littérature sur l'égalité des genres et le développement a soigneusement examiné ce qui rend les institutions de développement plus susceptibles d'atteindre des objectifs liés à l'égalité entre les sexes.[27] Tout ce travail a montré que les institutions devaient réunir une série d'ingrédients, dont une direction forte, du personnel qualifié (et généralement féministe) en suffisance pour entreprendre une analyse sociale et de genre permanente et déceler les opportunités qui se présentent, ainsi que, très important, la transformation des normes et valeurs non écrites qui empêchent les institutions de s'attaquer véritablement aux relations de force inégales au sein et en dehors de leurs organisations. Pourtant, l'ordre du jour de l'approche intégrée de l'égalité a éclipsé toutes ces grandes leçons de transformation institutionnelle, dépolitisant le travail, minimisant le rôle des experts en matière d'égalité entre les sexes dans les institutions et accordant une importance nettement moindre au rôle des organisations de femmes pour provoquer le changement.

Un très large débat critique actuellement en cours a trait à l'impact de l'approche intégrée de l'égalité. Comme l'écrivent Rao et Kelleher dans leur récent article " Is there life after gender mainstreaming ? " (Y a-t-il une vie après l'approche intégrée de l'égalité ?), il est essentiel de tenir compte également de,

*" ... la multitude de façons insidieuses dont l'intégration résiste aux perspectives des femmes et aux droits des femmes. L'orthodoxie économique qui préconise une croissance non gérée menée par les exportations, par le biais d'un capitalisme de marché compétitif, du libre-échange et de l'austérité budgétaire, ainsi que la réduction drastique des dépenses publiques sociales, frappe le plus durement les femmes pauvres .*[28]*"*

26 Interview d'une personne représentant une agence pour le développement.
27 Voir par exemple, Macdonald, Mandy, Ellen Sprenger et Ireen Dubel, Gender and Organisational Change: Bridging the Gap between Policy and Practice, (Royal Tropical Institute, 1997), Rao, Aruna, David Kelleher et Rieky Stuart, Gender at Work (Kumarian, 1999), Institutionalizing Gender Equality (Royal Tropical Institute & Oxfam GB, 2000) Goetz, Anne-Marie, Getting Institutions Rights for Women in Development (Zed Press, 1997) Kabeer, Naila, Reversed Realities: Gender Hierarchies in Development Thought, (London: Verso, 1994). Rao, Aruna & Kelleher, David, Unravelling Institutionalized Gender Inequality, document hors-série # 8, AWID (Association pour les droits de la femme et le développement), octobre 2002
28 Rao, Aruna & Kelleher, David. (2005), « Is there life after gender mainstreaming », Gender and Development, Volume 13, Numéro 2, juillet 2005, p 58.

Ces domaines de l'approche intégrée de l'égalité, vers lesquels s'achemine la plus grande partie des fonds de développement, notamment la réforme économique et du commerce, la sécurité et la violence et le VIH-SIDA, constituent des défis majeurs pour dégager des fonds plus importants pour le travail des droits des femmes. Comme l'écrivent encore Rao et Kelleher :

*" La focalisation persiste sur les droits humains des femmes, mais nous assistons au retour à une situation où l'attention est plus grande pour les questions des droits des femmes dans le domaine public, par exemple, passant de la violence contre les femmes à la participation et à la représentation politiques des femmes. Ce déplacement a également conduit à mettre des fonds nettement supérieurs à la disposition des gouvernements pour instaurer des mécanismes institutionnels en vue de s'attaquer aux questions d'inégalité des femmes et de discrimination légale contre les femmes... La concentration sur les droits économiques des femmes a également été réduite à des programmes concentrés sur les questions de subsistance et d'emploi, les droits les plus épineux et les contestés comme le droit à la terre et à l'héritage bénéficiant d'une importance secondaire dans de nombreuses politiques de financement ."* [29]

Ainsi, près d'un million du GENFUND de la Banque mondiale est allé à l'approche intégrée de l'égalité dans la politique économique et les instruments de prêt de la Banque mondiale – sans doute plus que ce que l'UNIFEM a dépensé en 2004 par le biais de son fonds d'affectation spéciale pour mettre fin à la violence contre les femmes (900 000 $ EU). De même, si la Banque mondiale affirme avoir fourni, depuis 1995, environ 6,3 milliards $ EU pour soutenir des projets d'éducation des filles,[30] elle a injecté nettement plus dans les prêts d'ajustement structurel et autres réformes qui sapent l'avancement des femmes.

Ces dernières années, l'influence la plus frappante d'un donateur bilatéral sur le calendrier des droits des femmes est celle du gouvernement des États-Unis. Par les conditions imposées au titre de la Global Gag Rule [31] et la rétention des fonds FNUAP d'une part, par les investissements massifs anti-trafic et anti-prostitution d'autre part, le gouvernement américain a eu une influence considérable à la fois sur les organisations de femmes

29 Abeysekera, 2005

30 Extrait du communiqué de presse de la Banque mondiale n° 2005/PREM/: ASSESSING PROGRESS ON GENDER EQUALITY Progress made since Beijing, but more action needed to meet the MDGs.

31 La Global Gag Rule ou Règle du bâillon mondial est une directive présidentielle américaine interdisant toute aide américaine au planning familial pour les organisations non gouvernementales (ONG) étrangères qui utilisent les fonds de toute origine pour effectuer des avortements, fournir des conseils et procéder à des renvois en vue d'avortement ou pour faire pression en vue de légaliser l'avortement ou de le rendre plus accessible dans leur propre pays. L'aide est censée inclure non seulement les fonds mais également la fourniture d'assistance technique, la formation personnalisée et les produits tels que les moyens contraceptifs.

et les droits des femmes sur le terrain. D'après le Centre pour les droits génésiques, les ONG bénéficiant de fonds américains d'assistance au planning familial ont été touchées dans 56[32] pays, en 2003.[33] Il est désormais interdit à ces ONG de fournir des services liés à l'avortement, même des conseils et orientations et/ou de faire du lobbying en matière d'avortement. Selon les lois sur l'avortement dans leurs pays, les ONG ressentent différemment les effets de la Global Gag Rule. Les ONG sont maintenant victimes de violations de leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de leur capacité à participer au renforcement de leurs sociétés civiles et institutions démocratiques. En outre, cette politique américaine empêche les prestataires de satisfaire à l'éthique médicale fondamentale : dans les pays où l'avortement est légal, elles ne peuvent pas fournir la gamme complète légale des soins de santé génésique et ne peuvent pas non plus conseiller ni orienter les parties comme le voudrait l'éthique médicale. Le résultat immédiat en est que la Règle du bâillon mondial met en danger la santé des femmes et leur vie dans les pays où l'avortement est légal et dans ceux où il ne l'est pas.

De même, une étude menée par le projet Global Gag Rule Impact[34] observe que dans des pays comme l'Éthiopie, le Kenya, la Zambie et la Roumanie, les services de santé ont régressé et la fermeture de cliniques de santé génésique laisse certaines collectivités sans prestataire de soins de santé. À cause de cette règle du bâillon, beaucoup d'organisations de planning familial ne reçoivent plus de contraceptifs d'USAID, même des préservatifs. Les chercheurs signalent également que les efforts de prévention du VIH/SIDA sont entravés. Au Kenya, Marie Stopes International a été forcée de fermer un dispensaire de santé génésique dans la province qui compte le taux de VIH/SIDA le plus élevé du pays. En Éthiopie et en Zambie, les organisations de lutte contre le VIH/SIDA ont perdu leur financement, les forçant à réduire leurs services.[35]

---

32 Information de USAID Missions et de PRH Programme soutenu par Population/Reproductive Health Funding (2003) (Dossier auprès du Centre pour les droits génésiques). Les pays touchés sont : l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, le Cambodge, la Géorgie, l'Inde, le Kazakhstan, la République Kirghize, le Népal, la Roumanie, la Russie, la Serbie et Monténégro, l'Afrique du Sud, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ukraine, l'Ouzbékistan, le Bénin, la Bolivie, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, la Jamaïque, le Liberia, le Mali, le Mozambique, le Pakistan, le Pérou, le Rwanda, la Zambie, le Zimbabwe, l'Afghanistan, le Bangladesh, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la République dominicaine, El Salvador, le Guatemala, Haïti, le Honduras, l'Indonésie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Nicaragua, le Nigeria, le Paraguay, les Philippines, le Sénégal, la Tanzanie, le Togo et l'Ouganda.

33 Centre pour les droits génésiques (Center for Reproductive Rights), " Fact Sheet: The Global Gag Rule's Effects on NGOs in 56 Countries ", juin 2003, Item: F034 Centre pour les droits génésiques.

34 Un effort de recherche en collaboration menée par Population Action International (PAI) en partenariat avec Ipas, Planned Parenthood Federation of America et International Planned Parenthood Federation, avec l'assistance d'Engender Health et Pathfinder International pour rassembler des preuves de l'impact dans le domaine.

35 L'étude Bush Administration's Global Gag Rule Jeopardizing Health Care, Weakening HIV/AIDS Prevention and Endangering Lives est la première menée sur les effets de la politique en Afrique et en Europe orientale, Global Gag Rule Impact Project, communiqué de presse, septembre 24, 2003.

Entre-temps, même les grandes organisations ressentent les effets de la position de l'administration Bush. Des fonctionnaires du FNUAP affirment que les 34 millions $ EU retenus chaque année par les États-Unis depuis 2003 (leur contribution annuelle à l'agence représente environ 12 % du budget annuel) éviteraient deux millions de grossesses non désirées, près de 800 000 avortements provoqués, 4 700 décès maternels, près de 60 000 cas de maladie ou de handicap maternel et 77 000 cas de mortalité néonatale et infantile.[36] En outre, dans les années 90, beaucoup d'organisations de femmes, particulièrement celles qui travaillent aux questions liées aux droits génésiques, dépendaient largement de l'aide du FNUAP. La réduction de son budget a donc touché directement ces groupements de femmes.

Si l'administration Bush a réduit ou supprimé le financement de certaines activités, elle a cependant largement soutenu d'autres domaines, en particulier les initiatives anti-trafic. En 2004, les États-Unis ont dépensé au moins 33,4 millions $ EU pour la lutte contre le trafic[37] ainsi qu'en vue de promouvoir des politiques anti-immigration et de renforcer le contrôle en matière de sécurité avec d'autres gouvernements. D'après certains, la focalisation sur le trafic est poussée par la motivation sous-jacente de lutter contre la prostitution. En 2005, l'administration a mené cette bataille par le financement en matière de VIH/SIDA : le gouvernement a imaginé un " engagement anti-prostitution " destiné à geler les énormes montants du financement anti-VIH/SIDA à moins que les organisations n'adoptent des politiques explicitement opposées à toute forme de prostitution. Les effets ont été immédiatement ressentis par beaucoup d'organisations de femmes et de droits humains, dans tout le Sud global ainsi qu'aux États-Unis, œuvrant directement (même si ce n'est qu'une infime partie de leurs programmes globaux) pour la protection des droits des travailleurs du sexe et la prévention de la violence contre les femmes dans cette communauté.[38]

Si les États-Unis et leur agenda unilatéraliste, ont largement influencé la définition des questions de financement, cette étude a montré plus clairement que beaucoup de spécialistes des questions d'égalité entre les sexes dans d'autres agences bilatérales consacrent l'essentiel de leur temps et de leurs ressources à améliorer ce qui sont manifestement des mécanismes multilatéraux pour aborder les ordres du jour de l'approche intégrée de l'égalité. Cela inclut la meilleure façon d'utiliser la résolution 1325 du Conseil de sécurité (concernant l'intégration des femmes dans le processus de paix), des mécanismes de croissance en faveur

36 United Nations Population Fund (UNFPA – Fonds des Nations Unies pour la population, FNUAP): "Crucial Health Services for Women Weakened by US Funding Cut", Fact Sheet, Advocacy Programs, Pathfinder International, avril 2004.
37 Voir Women's Edge 2004 et analyse du budget du gouvernement américain 2005 pour un aperçu global sur http://www.womensedge.org/pages/printerfriendly.jsp?id=189
38 Interviews d'organisations de femmes en Thaïlande et aux É.U.

des pauvres comme les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (largement critiqués par la société civile et le mouvement des femmes)[39] et, spécifiquement le dernier cri de cette année, les objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces ordres du jour inconstants des agences de financement sont liés aux 'modalités d'aide' changeantes décrites ci-dessous, mais s'écartent aussi des tendances de développement des années 90, où la participation, l'environnement, la sécurité alimentaire, les droits humains et particulièrement l'égalité entre les sexes étaient les priorités centrales des agences pour le développement.

## *Modalités d'aide changeantes*

Ce qui revêt également une grande importance pour les organisations de femmes dans le monde entier, ce sont les modalités de restructuration de l'aide bilatérale et multilatérale qui, à un certain moment, a été la principale source de financement. Au lieu de soutenir directement des projets mis en œuvre par les agences, comme la construction d'écoles ou de barrages, le soutien à la société civile dans les pays bénéficiaires, l'accent porte de plus en plus aujourd'hui sur des stratégies menées par le pays partenaire. Le raisonnement qui sous-tend cette nouvelle approche, formalisé dans la "Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide"[40], entend accroître l'appropriation par le pays, la coordination des donateurs et l'harmonisation des procédures et politiques opérationnelles. Cela se traduit par de nouvelles modalités d'aide : les approches sectorielles, le panier de fonds ou basket funding et l'appui budgétaire, tous destinés à favoriser l'alignement de l'aide sur les priorités et programmes des bénéficiaires d'aide.[41]

Les avantages de ces nouveaux mécanismes de fourniture d'aide sont censés inclure les coûts des cadres moyens, une meilleure coordination entre les donateurs, une plus grande facilité pour dépenser les fonds et

### Les nouvelles modalités

*L'**approche sectorielle (sector wide approach – SWAp)** est un processus par lequel le financement pour le secteur – interne (des revenus nationaux) ou émanant de donateurs – appuie un seul programme de politiques et de dépenses, sous la houlette du gouvernement et adoptant des approches communes dans tout le secteur. Elle s'accompagne généralement d'efforts pour renforcer les procédures publiques de dépenses et d'imputabilité. La SWAp suppose idéalement une large consultation des parties intéressées lors de la conception d'un programme sectoriel cohérent à l'échelon micro, méso et macro, et une coordination forte entre les donateurs mais aussi entre les donateurs et le gouvernement. Les SWAp visent également à intégrer les différentes parties intéressées, c.-à-d. le gouvernement, les institutions multilatérales et les milieux d'affaires, en vue de trouver des solutions ensemble.*

39 Herz & Ibrahim, 2005, " A call for Participatory Decision-Making: Discussion Paper on World Bank-Civil Society Engagement ", commissionné par le Joint Facilitation Committee.

40 La déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide a été signée par 102 pays le 2 mars 2005. Vous la trouverez sur http://www.OCDE.org/data OCDE /11/41/ 34428351.pdf

41 Il importe de noter que pour les États-Unis, le plus grand contributeur d'APD, avec 15,8 milliards $ EU en 2003, les modalités d'aide les plus courantes sont celles qui gardent des conditionnalités, à savoir le soutien aux projets et le financement parallèle. Le financement parallèle suit l'appui budgétaire ou les SWAp mais permet au donateur de mieux surveiller les ressources et les résultats, et de recevoir des rapports de suivi spécifiques tout en contribuant à la stratégie du secteur. Le financement parallèle existe pour plusieurs raisons, restrictions réglementaires, désir d'attribution de fonds ou manque de confiance dans la capacité du gouvernement dans certains domaines.

une flexibilité accrue d'utilisation des fonds (ainsi, le pays bénéficiaire peut recevoir des fonds d'un budget opérationnel au lieu de négocier individuellement avec une série de donateurs, projet par projet) et les pays sont moins tenus par les agendas des donateurs. Néanmoins, plusieurs représentantes d'organisations des droits des femmes interviewées expliquent que ces nouvelles modalités d'aide sont en fait un sujet de préoccupation, dans la mesure où elles réduisent en réalité la capacité des ONG à accéder au financement. Comme dit la dirigeante d'un groupe africain de droits des femmes:

*" Nous avons depuis peu une nouvelle modalité de financement appelée basket funding. Elle est basée sur les relations bilatérales avec notre gouvernement. Les bilatéraux se réunissent et donnent collectivement à un gouvernement, parfois pour des secteurs spécifiques. Le gouvernement décide alors comment ces montants seront dépensés (en fonction de certains paramètres), notamment les ressources pour les ONG. Dans la mesure où certaines choses que nous faisons sont opposées à notre gouvernement (par exemple notre travail dans le domaine de la paix dans le Nord-est), nous ne pouvons pas accéder à ces fonds. Nous avons expliqué à NORAD, qui est notre donateur depuis des années, que cela ne fonctionne pas pour nous et ils ont mis au point un arrangement spécial avec une ONG partenaire intermédiaire en Norvège, qui nous fait parvenir l'argent. Nous ignorons toutefois combien de temps cette formule durera ou si d'autres bilatéraux vont faire de même. "*

D'après Sunila Abeysekera, basée au Sri Lanka:

*" Nous avons également vu les changements de politiques organisationnelles et administratives dans les agences de financement et de développement bilatérales et multilatérales, qui ont conduit à l'apparition de nouveaux systèmes et structures de rapports et d'administration nécessitant une plus grande consolidation des projets et programmes à tous les niveaux – à l'échelon de leur bureau international, régional et national ainsi qu'à celui des partenaires englobant même les plus petites unités œuvrant sur les questions de développement à l'échelon de la communauté. Ce processus a mis en place de plus en plus des filtres 'autochtones' d'élite au niveau des centres urbains nationaux au sein de la société civile de la plupart des pays du Sud. Ces organisations et individus continuent alors à agir en qualité d'intermédiaires entre les groupes locaux, communautaires et les agences donatrices ou de financement, façonnant les ordres du jour de part et d'autre. En vue d'aider les partenaires à mettre en œuvre ces changements politiques au centre, beaucoup d'agences donatrices ont investi dans une série d'exercices de renforcement des capacités destinés à former les partenaires et les bénéficiaires à présenter des rapports dans les formats requis."*[42]

### Les nouvelles modalités

*Le **Basket funding** (fonds communs ou panier de fonds) est la situation où les donateurs apportent leur appui aux projets dans un panier commun géré par un des partenaires. Les fonds communs sont périodiquement (généralement par trimestre) versés au gouvernement, sur la base d'un rapport du gouvernement concernant les dépenses sectorielles pour cette période. Les donateurs conviennent de débourser au secteur un pourcentage du budget total présenté par le gouvernement.*

*L'**Aide budgétaire** est l'appui de lignes budgétaires existantes, une forme de financement de base pour le gouvernement.*

42 Abeysekera, 2005.

## *Les gouvernements bénéficiaires n'accordent pas la priorité aux droits des femmes*

Si personne ne peut véritablement contester le principe d'appropriation, on peut poser des questions quant à l'appropriation par qui. En matière d'égalité entre les sexes, le concept " d'appropriation " donne aux chefs de gouvernement une excuse pour abandonner totalement la promotion de l'égalité entre les sexes s'ils veulent considérer qu'il s'agit d'un point à l'ordre du jour imposé par des pays étrangers. De ce fait, comme les pays partenaires reçoivent plus de fonds sous forme d'approches sectorielles (SWAp) et d'appui budgétaire général, avec des ressources pour les ONG, les organisations de femmes perdent leur accès aux fonds d'aide au développement. Souvent, c'est vrai même pour les ministères ou les dispositifs nationaux pour les femmes.

En raison des changements d'architecture de l'aide, on peut s'attendre à une diminution des fonds disponibles pour les ONG ces prochaines années, particulièrement pour les ONG indépendantes et critiques vis-à-vis des positions de leur gouvernement. En pratique, cela signifie que les organisations de femmes opposées à leur gouvernement et qui défendent un point de vue différent sur les droits génésiques, par exemple, auront de plus en plus de mal à réunir des fonds. L'impact sur le travail sur les droits des femmes pourrait être dévastateur, surtout dans les régions où les organisations de femmes dépendent grandement de ce type de financement, principalement en Afrique sub-saharienne, en Amérique latine et aux Caraïbes, mais dans d'autres régions aussi. Et même si des fonds supplémentaires vont à des pays dits à faible revenu, cela ne signifie pas que les organisations de femmes auront accès à ces ressources.

Dans de nombreux cas, les ONG sont confinées dans un rôle de 'sous-traitant' de leur gouvernement, ce qui complique les choses pour des raisons évidentes — les organisations qui acceptent ce financement ne sont généralement pas en mesure d'adopter une position critique et deviennent un bras agissant de leur gouvernement. De même pour les ONG basées dans les pays à revenu moyen, mais avec des poches persistantes de pauvreté extrême et des niveaux élevés d'injustice, les droits des femmes et les groupes d'égalité entre les sexes centrés sur les causes structurelles de la pauvreté et de l'injustice perdent le financement externe.

***Même si des fonds supplémentaires vont à des pays dits à faible revenu, cela ne signifie pas que les organisations de femmes auront accès à ces ressources.***

*" Avant, les gouvernements donateurs étaient nos interlocuteurs. Maintenant, nous n'avons plus de contact direct. Pour accéder à ces fonds, nous devons agir en qualité de contractants de nos propres gouvernements. Je le remarque au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie (Afrique orientale). Le paradoxe est donc le suivant : les gouvernements dona-*

*teurs attendent que nous tenions les gouvernements pour responsables en assumant une fonction de défenseur. Par ailleurs, nous pouvons accéder aux fonds SWAp uniquement si nous nous contentons de mettre en œuvre les politiques du gouvernement. En d'autres termes, si nous ne nous conformons pas à la ligne de notre gouvernement, nous n'avons pas accès à ces fonds. Par conséquent, les organisations de femmes les plus conservatrices bénéficient de ressources et grandissent. Nous sommes toutes confrontées à ce problème, particulièrement celles d'entre nous qui défendent un ordre du jour féministe par opposition aux groupes plus conservateurs. Nous nous situons maintenant à la limite. " (Représentante d'une organisation de femmes)*

## *Les donateurs quittent certaines régions malgré les agendas des droits des femmes*

Avec ce flux accru d'aide au développement vers les gouvernements, en particulier ceux à faible revenu et " bonne gouvernance ", la société civile des pays à revenu moyen a moins accès à ces fonds, voire aucun. Les résultats de l'étude indiquent clairement que les organisations de femmes en Amérique latine/Caraïbes et en Europe centrale et orientale/Communauté des États indépendants rencontrent de grandes difficultés pour bénéficier d'un financement. Ces pays à revenu moyen ont souvent des indicateurs d'égalité entre les sexes, comme le taux d'alphabétisation des hommes et des femmes et la proportion de femmes dans la main-d'œuvre salariée non agricole, suggérant que les disparités homme–femme ne sont pas aussi grandes que dans d'autres parties du monde, ce qui les rend encore moins attrayants pour les donateurs qui soutiennent les questions d'égalité entre les sexes. Néanmoins, d'autres indicateurs, tels que la discrimination à l'emploi, l'absence de droits génésiques ou les cas de violence contre les femmes, montrent l'étendue alarmante des violations des droits humains des femmes dans ces pays.

## *" Imputabilité interne " et ses paradoxes*

Le principe d'appropriation du nouveau cadre d'aide impose la responsabilité de la surveillance au pays bénéficiaire de l'aide. Cela complique la promotion d'une stratégie d'égalité entre les sexes. Avec les nouveaux mécanismes de prestation d'aide, les marqueurs et lignes directrices pour l'égalité entre les sexes conçues par le CAD ont perdu beaucoup de leur pertinence. Les montants accordés sont nettement plus importants aujourd'hui et attribués à des programmes moins spécifiques. Le rapport d'Eurostep et Social Watch (2005)[43] évaluant la promotion de l'égalité entre les sexes dans le contexte de l'aide internationale conclut :

43 Mirjam van Reisen, Accountability Upside Down, gender equality in a partnership for poverty eradication, 2005, publié par Eurostep et Social Watch, page 13-14.

*“ La nouvelle architecture d’aide compte peu de mécanismes d’imputabilité, voire aucun, et encore moins de dispositifs de mise en œuvre des obligations nationales en matière d’égalité entre les sexes. Cela place le genre de côté dans l’architecture d’aide. Sans une autorité adéquate pour assurer l’imputabilité institutionnelle au sein des agences donatrices, aucun engagement envers l’égalité entre les sexes ne sera réalisé. En outre, sans ressources financières consacrées à appuyer une architecture de genre adéquate ayant une autorité politique, l’écart de mise en œuvre ne sera pas comblé. Une action de haut niveau est nécessaire pour assurer la mise en place d’une architecture de genre effective. ”*

Voici un autre paradoxe : alors que le rapport Eurostep/Social Watch parle d’imputabilité à une autorité politique, la société civile et les organisations de femmes nationales qui pourraient jouer un rôle clé dans le fait de demander aux gouvernements bénéficiaires de répondre de l’égalité entre les sexes perdent leur accès aux fonds des donateurs. Les modifications de l’architecture d’aide nécessitent de nouveaux mécanismes d’imputabilité : entre les gouvernements et la société civile (imputabilité latérale), entre les bénéficiaires d’aide et les gouvernements qui la fournissent (imputabilité vers le haut) et au sein des gouvernements bénéficiaires d’aide (imputabilité interne). L’appropriation responsable ne peut être réalisée que si ce système d’équilibre des pouvoirs est en place. Pendant des décennies, les militantes féministes ont plaidé pour une masse critique de femmes aux postes de décision dans les fonctions administratives et législatives ainsi que pour une société civile forte à qui les gouvernements doivent répondre de leurs actes. Ces demandes ne sont pas neuves, mais l’architecture changeante de l’aide leur donne une nouvelle signification. Enfin, la question est de savoir : à qui “appartiennent” les politiques du gouvernement ? Pour que les nouvelles modalités d’aide soient efficaces, une société civile forte et surtout un mouvement des femmes vigoureux sont d’une importance capitale.

## *Lueurs d’espoir et nouvelles opportunités*

Comme l’indiquent les pages précédentes, la situation est déplorable, voire critique pour ce qui est de maintenir, sans parler d’augmenter, les ressources pour le travail des communautés bilatérales et multilatérales sur les droits des femmes. Néanmoins, à court terme en tout cas et peut-être au-delà, certaines opportunités pourraient être utilisées stratégiquement pour faire avancer les droits des femmes et accroître les budgets en faveur des initiatives et organisations de femmes dans les agences pour le développement.

***Pour que les nouvelles modalités d’aide soient efficaces, une société civile forte et surtout un mouvement des femmes vigoureux sont d’une importance capitale.***

Élargir les mécanismes pour que les donateurs appuient les ONG
Si l’avenir est incertain, certains pays du CAD reconnaissent que tous les

gouvernements bénéficiaires ne sont pas disposés à appuyer les ONG qui œuvrent pour les droits des femmes dans leur pays. Ces pays du CAD continuent dès lors à donner une part considérable de leur APD aux ONG. Les Pays-Bas sont le principal bailleur de fonds en chiffres absolus (697 millions $ EU) et l'Irlande octroie le pourcentage le plus élevé de son APD aux ONG (20 %).[44] Des interviews indiquent que certains pays du CAD continuent à financer différentes organisations de femmes que les gouvernements bénéficiaires d'aide n'appuieraient pas. Par exemple NZAID, NORAD, DANIDA et SIDA figurent dans la liste des donateurs qui se sont efforcés de prendre des dispositions leur permettant de poursuivre l'appui à différentes organisations de femmes, bien que leur pays procède désormais par appui budgétaire et SWAp. Il est intéressant de constater que ces mesures spéciales reconnaissent que les organisations de femmes concernées ne pourraient jamais prétendre à une aide de leur propre gouvernement. Dans un certain sens, c'est une évolution pleine d'espoir, surtout si ce ne sont pas de simples mesures temporaires et qu'elles permettent de se rendre compte que l'efficacité générale de l'aide est tributaire d'une société civile forte et indépendante et que dès lors, l'aide au développement aux ONG reste cruciale.

Autre opportunité potentielle, pour les cas où les mouvements de femmes perdent l'aide parce que la société civile n'a plus accès aux fonds publics: les agences des Nations Unies et les banques de développement multilatérales (ces dernières comptent plusieurs féministes très progressistes à la tête de leurs départements de genre) pourraient ouvrir de nouveaux canaux.

## Repenser l'approche intégrée de l'égalité et redynamiser le travail sur l'égalité entre les sexes

Cette étude montre que si les donateurs alliés traditionnels font des restrictions, les pays donateurs qui n'étaient pas très axés sur l'égalité entre les sexes dans le passé le deviennent. L'Espagne, la Suisse, l'Irlande et peut-être la Corée du Sud se distinguent maintenant comme des appuis forts, avec de nouveaux fonds pour les organisations de femmes et le travail sur les droits des femmes.

Entre-temps, les représentant-e-s des agences dont les organisations ont perdu leur leadership et leur influence veulent réexaminer la meilleure façon de redynamiser leurs organisations. Un bureaucrate courageux dit :

44 Voici les cinq plus grands soutiens aux ONG en chiffres absolus en 2003: Pays-Bas (697 millions $ EU), Japon (330 millions $ EU), Royaume-Uni (329 million $ EU), Suède (107 millions $ EU) et Irlande (104 millions $ EU). Les cinq principaux soutiens aux ONG en termes de pourcentage de l'APD (2003) sont l'Irlande (20 %), les Pays-Bas (17 %), le Luxembourg (14 %), la Suisse (7,6 %) et la Nouvelle-Zélande (7,5 %). Statistiques de l'OCDE élaborées par Julia Benn (OCDE) pour les besoins de cette étude.

*“ Enfin, nous devons parler d’un élément qui menace les élites et qui est au cœur des relations entre les hommes et les femmes. Nous nous sommes égarés avec toute cette approche intégrée de l’égalité. Il faut de nouvelles façons de progresser et je réinscris ce point à notre ordre du jour ! ”*

Actuellement, la politique est entièrement repensée. Le réseau OCDE/CAD sur l’égalité homme–femme est en train d’élaborer de nouvelles propositions plus adaptées pour assurer que les agendas de l’égalité entre les sexes ne reculent pas avec les nouvelles modalités d’aide. En outre, au moins huit membres CAD sont en train de mettre à jour et/ou d’élaborer de nouveaux instruments et politiques d’égalité entre les sexes (notamment le Japon, la Nouvelle-Zélande, l’Espagne, la Suède, la Norvège et le Canada). Cela donne un nouvel élan et offre des opportunités non négligeables pour détourner l’accent sur l’approche intégrée de l’égalité, augmenter l’aide aux mouvements de femmes au sein de ces institutions et mettre toutes les questions critiques des droits humains des femmes au centre de leurs cadres de développement.

Avec les possibilités de nouvelles stratégies cependant, les donateurs affirment que les groupes de femmes doivent se faire à nouveau voir et entendre plus clairement.

*“ J’ai le sentiment que la pression de l’extérieur est moins forte maintenant – des groupes tels que Women’s Eyes on the World Bank semblent avoir disparu. Cette organisation [la Banque mondiale] écoute quand il y a des protestataires dans la rue. Ces voix ne s’élèvent plus à notre réunion annuelle. Beaucoup d’ONG sont présentes mais aucune ne parle des femmes. ”*

Cette pression externe, très forte aux alentours de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes a faibli. Plusieurs représentant-e-s des pays donateurs signalent que la marge est grande pour modifier les ordres du jour et les ressources du travail de leurs institutions, si seulement les organisations de femmes voulaient profiter de ces opportunités par un plaidoyer efficace. D’après une personne représentant une institution bilatéral,

*“ Nous avons besoin de féministes fortes à l’intérieur et de pression venant de l’extérieur. Demandez à rencontrer le ministre et tout l’appareil se met en marche. N’oubliez pas qu’une grande partie du travail des gouvernements est politique. [Les organisations de femmes doivent] utiliser cela à leur avantage. ”*

***Les groupes de femmes doivent se faire à nouveau voir et entendre plus clairement.***

## Idées de stratégie pour multiplier les ressources de l'aide au développement

***Pour renforcer la pression pour des ressources en faveur des organisations de femmes à court et à long terme, il faut créer un mécanisme de surveillance***

Les agences bilatérales et multilatérales sont des institutions qui gèrent des fonds publics pour l'aide au développement. Bien que leurs bureaucraties puissent être intimidantes, elles contrôlent de vastes ressources et tendent à avoir une influence significative par rapport à d'autres secteurs de financement. Comme elles attribuent les recettes fiscales des citoyennes et citoyens des pays donateurs, elles sont sensibles au fait de devoir rendre des comptes à la société civile. Elles peuvent aussi servir de point d'entrée important pour négocier avec les gouvernements nationaux. Ces agences sont donc une cible adéquate de pression constante pour les inciter à accroître leur engagement envers les droits des femmes.

Les objectifs suggérés pour ce secteur, en vue d'augmenter l'appui aux organisations des droits des femmes, suivent deux pistes :

– À court terme, obtenir un financement plus substantiel des organisations des droits des femmes, en explorant la possibilité d'adopter un objectif de 1 % du montant de l'aide publique au développement (690 millions $ EU).[45] Pour renforcer la pression pour des ressources en faveur des organisations de femmes à court et à long terme, il faut créer un mécanisme de surveillance qui retrace et rend transparent le financement des droits des femmes et des organisations de femmes.

– En même temps, il faut œuvrer à changer la logique politique de ces institutions concernant l'aide au développement et les femmes en particulier. Cela suppose de recentrer la notion " d'efficacité de l'aide " et d'éclaircir le rôle et la " valeur ajoutée " des organisations des droits des femmes dans le développement. Cela nécessite aussi que les organisations de femmes relèvent le "défi d'évaluation" (voir également le chapitre 10).

Dans le paysage général de l'aide au développement, une stratégie destinée à augmenter les ressources pour les droits des femmes est sans doute idéalement axée sur la source actuelle des ressources, c'est-à-dire les gouvernements donateurs qui attribuent des fonds pour aider les gouvernements bénéficiaires, les agences multilatérales ou les ONG.

Une stratégie judicieuse se concentre au départ sur quelques pays clés pour obtenir plus de ressources. La recherche indique que l'Espagne, la Suisse et l'Irlande pourraient être relativement réceptives et disposées à s'engager davantage envers les droits des femmes. Mais il faut sol-

45 À la suite des discussions initiales concernant cette stratégie, l'OCDE étudie actuellement des moyens de retracer l'aide publique au développement, plus précisément aux ONG de femmes.

liciter également les champions de la première génération, comme les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège, la Suède ou le Canada. Pour toucher ces gouvernements, il faut travailler avec les organisations des droits des femmes basées dans ces pays et développer un corps électoral national pouvant réellement peser sur ce qui est un processus hautement politique. Ces pays doivent être encouragés non seulement à accroître leur propre appui aux droits des femmes, mais également à assumer le rôle de 'champions', incitant les gouvernements des autres pays à augmenter leur appui. Beaucoup de groupes des droits des femmes par exemple, voudraient que les gouvernements européens 'amis' s'attachent plus à influencer l'attribution des fonds substantiels de la Commission européenne.

Cette stratégie doit faire reconnaître que l'on peut réaliser peu de choses sans mobiliser l'intérêt public en faveur d'un appui plus soutenu aux droits des femmes. Dans le contexte actuel, une grande partie de l'opinion publique dans les pays donateurs va à l'encontre de nombreuses exigences des droits des femmes. Il faut inverser cette tendance et faire de l'augmentation de l'appui des gouvernements donateurs, une cause irrésistible.

# Chapitre 4
# Tendances des grandes fondations indépendantes

## Caractéristiques et dynamiques[46]

Les grandes fondations indépendantes accordent des subventions sur la base de dotations reconnues d'utilité publique. Elles sont, pour la plupart, indépendantes de l'entreprise ou de la famille dont elles sont originellement issues, même si beaucoup portent encore le nom de cette entreprise ou de cette famille, telles que les fondations Ford, Kellogg, Carnegie, Van Leer et Rockefeller. En échange de la part de patrimoine qu'elles versent pour les causes d'utilité publique ou de bienfaisance (aux États-Unis, par exemple, la loi exige aux fondations indépendantes de verser chaque année 5 % au moins de la valeur des actifs correspondant à l'exercice antérieur), ces fondations bénéficient généralement de certaines exemptions ou de certains avantages fiscaux. Dans la plupart des cas, les orientations et les priorités du financement de ces fondations sont déterminées par le conseil de direction, composé de personnalités du monde des affaires, universitaire et communautaire, ainsi que par le ou la président-e de la fondation. Dans certains cas, ces orientations et ces priorités seront revues tous les trois à cinq ans, même si, dans certains cas, il ne faut pas attendre de changements majeurs tant que n'assume pas un nouveau ou une nouvelle président-e, ce qui peut arriver tous les 10 ou 15 ans. Les grandes fondations indépendantes sont gérées par un personnel professionnel important, dont le pouvoir en termes de décisions quant à l'octroi du financement varie selon la philosophie et les orientations de chaque fondation en particulier.

Traditionnellement, les fondations ont travaillé de façon compartimentée et ont investi une grande quantité de ressources et de temps dans la définition et à l'articulation de leur " créneau " particulier, leur philosophie est leur mission. Ceci implique, pour certains, une capacité de s'attribuer le mérite des progrès accomplis dans leur domaine particulier. Comme l'a fait remarquer un expert en philanthropie :

" Le fait est que la collaboration entre les bailleurs de fonds n'est pas toujours simple. Ils ont des styles très différents, des pressions différentes, leurs conseils d'administration ont des objectifs différents. Ce n'est pas uniquement un manque de volonté ; il existe de graves difficultés qui les empêchent de travailler ensemble. "

46 Les données présentées dans ce chapitre ont été extraites de Giving USA, COF, Foundation Center et/ou Chronicle of Philanthropy. Bien qu'illustratives, ces données ne sont pas d'une précision absolue. Par exemple, les bourses inférieures à 10 000 $ EU sont souvent exclues, les subventions pluriannuelles ne sont pas toujours incluses dans le calcul annuel et les sphères thématiques ne sont pas toujours comparables à 100%.

Toutefois, de plus en plus de fondations reconnaissent que les problèmes qu'elles cherchent à résoudre sont trop vastes pour être abordés par un seul bailleur de fonds ; c'est pourquoi beaucoup tentent de collaborer et mettre fin à leur isolement et cherchent explicitement à établir des partenariats avec d'autres organisations, qu'il s'agisse d'autres fondations, d'ONG, d'entreprises ou d'entités publiques. Cette collaboration est aussi, en partie, le résultat d'analyses de risques qui ont fait prendre conscience aux fondations qu'une concentration de leurs ressources parmi un groupe choisi d'organisations et/ou de zones géographiques aurait plus de probabilités de donner des fruits. Selon certains membres du personnel de ces fondations, ces changements sont aussi dus au fait que des années de subventions semblent avoir très peu de résonance sur les problèmes abordés. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles souhaitent cibler davantage leurs subventions dans l'espoir de pouvoir observer des résultats plus concrets dans un domaine plus précis. C'est ce qu'ont mentionné plusieurs représentant-e-s de fondation dont les programmes ont été amputés et concentrés dans un domaine géographique ou thématique limité.

Dans le cadre des réflexions menées par les fondations pour améliorer leur impact et leur efficacité, les groupes d'affinité jouent un rôle de plus en plus important[47]. Ces groupes fournissent une instance d'échange de connaissances, où les représentant-e-s des fondations peuvent se réunir et apprendre les uns des autres, améliorer leurs connaissances des différents problèmes et même, dans certains cas, plaider en faveur de certains sujets ou bénéficiaires. Les groupes d'affinité cherchent également à accroître le montant de ressources destinées à un domaine particulier. De plus, ils ont pour but d'accroître le volume de ressources allouées à un domaine d'action particulier. D'une manière générale, ils sont réservés aux bailleurs de fonds et leur offrent " un espace " pour partager les informations et les perspectives. Mais certains de ces groupes commencent à s'ouvrir davantage et à inviter les organisations de la société civile à participer à certaines réunions importantes. Une personne représentant l'un de ces groupes explique cette ouverture par l'évolution du contexte politique et par le sentiment que...

***Certains de ces groupes commencent à s'ouvrir davantage et à inviter les organisations de la société civile à participer à certaines réunions importantes.***

*"... il devient si difficile d'aborder les problèmes sociaux, politiques et économiques que nous tentons de résoudre que nous devons nécessairement collaborer davantage. "*

Par ailleurs, les groupes d'affinité ont une influence restreinte. S'il est vrai que, dans la plupart des réunions, ils réservent un espace à l'action éducative (par exemple sur les droits des femmes) "...le problème est qu'ils prêchent souvent des convertis. Les participant-e-s sont des per-

47 Par exemple, the Funders' Network on Population, Reproductive Health & Rights, Africa Grantmakers Affinity Group, Women & Philanthropy, Funders for Lesbian and Gay Issues. Pour plus d'information, voir le site Internet du Council on Foundations, www.cof.org

sonnes qui sont déjà intéressées par le sujet. Ce niveau des discussions n'atteint pas les membres du conseil d'administration ou les chefs de la direction qui sont ceux qui fixent les politiques. "

## *Quel est le rapport entre l'aide des fondations et l'égalité entre les sexes ?*

Les grandes fondations indépendantes ont été mentionnées en troisième, quatrième et troisième places en tant que source de financement des organisations féminines en, respectivement, 1995, 2000 et 2004. Nombreux sont les représentant-e-s des organisations travaillant à la défense des droits des femmes qui ont signalé que les grandes fondations indépendantes ont été, à un moment donné, leurs principales sources de financement stable, " nos donateurs accoutumés ". Cependant, les organisations de défense des droits des femmes et les fonds destinés aux femmes reconnaissent tous deux que " le financement de la question de l'égalité entre les sexes risque définitivement de disparaître sous le couperet des fondations ".

Au-delà des anecdotes sur les coupures, il est extrêmement difficile d'obtenir des chiffres précis sur le financement accordé par les fondations à la défense des droits des femmes. Ceci s'explique par le fait qu'il existe des différences conceptuelles et une variation considérable entre les différentes rubriques programmatiques des fondations. Parmi les représentant-e-s de fondation interviewés, nombreux sont ceux et celles qui ont affirmé qu'ils ne pouvaient tout simplement pas donner une estimation précise de leurs subventions à la promotion des droits de la femme. Selon les données disponibles[48] basées, pour la plupart, sur les fondations établies aux États-Unis, il est possible de conclure que, sur un total de 38,5 milliards de $ EU, qui représentent l'ensemble des donations de toutes les fondations des États-Unis en 2003, y compris les grandes fondations indépendantes, les fondations d'entreprise et les fondations familiales, 8 % ou environ 3 milliards, a été acheminé à l'extérieur des États-Unis. 7,3 % a été consacrés aux programmes et initiatives destinés aux " femme et jeunes filles ", ce qui est nettement inférieur au 18 % que représente le financement accordé aux " enfants et jeunes ", et aux 15,1 % attribué aux populations " démunies ".[49]

Le tableau ci-après comprend les données correspondant aux grandes fondations indépendantes signalées par les personnes interviewées comme les plus susceptibles d'accorder un soutien aux organisations

48 Une grande partie des données présentées ici ont été extraites du Foundation Center, qui dépend de l'information apportée volontairement par les fondations sur leurs subventions.

49 Ces chiffres sont tous basés sur des données de Giving USA et Women and Philanthropy. Voir également Foundation Grants Designated for Special Population Groups, circa 2003. Disponible au Service d'information statistique des Foundation Centers (www.fdncenter.org/fc_stats).

de défense des droits des femmes dans le cadre de subventions pour " femmes et jeunes filles ". Dans la plupart des cas, de fortes diminutions sont enregistrées entre 1998 et 2003, autant en termes de volume des subventions que du nombre de bénéficiaires.

| Subventions des fondations destinées aux " femmes et jeunes filles " | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 1998 | | 2003 | |
| | Montant en dollars | Nombre de bénéficiaires | Montant en dollars | Nombre de bénéficiaires |
| Fondation Ford | 93,108,347 | 440 | 71,847,024 | 383 |
| Fondation David et Lucile Packard | 61,411,343 | 192 | 34,563,510 | 95 |
| Fondation W.K. Kellogg | 20,858,899 | 54 | 9,435,271 | 23 |
| Foundation William et Flora Hewlett | 15,770,000 | 38 | 26,519,000 | 66 |
| Fondation John D et Catherine T MacArthur | 14,685,672 | 98 | 10,405,000 | 52 |
| Fondation C.S. Mott | 10,102,219 | 54 | 4,209,708 | 18 |
| Open Society Institute | 8,108,149 | 70 | 6,881,399 | 72 |

**Source: The Foundation Center,** " Top 50 U.S. Foundations Awarding Grants for Women and Girls, circa 2003". Les subventions des États-Unis et celles effectuées à l'échelon international sont reprises dans la même catégorie.

## Enjeux rencontrés par l'action de défense des droits des femmes auprès des grandes fondations indépendantes

### *Rotation de dirigeant-e-s*

*" À longue échéance, il serait suicidaire de compter sur un pourcentage élevé de soutien en provenance des fondations. Pour celles-ci, nous ne sommes qu'une mode passagère. "*

De nombreuses organisations de défense des droits des femmes ont jusqu'ici fait confiance à des fonctionnaires sympathisant-e-s pour les aider à évoluer dans la dynamique interne des fondations et trouver les "mots justes" pour présenter des requêtes programmatiques. S'il faut reconnaître l'importance cruciale de ces allié-e-s et sympathisant-e-s internes, il faut également réaliser que les groupes sont devenus très vulnérables aux réductions budgétaires en cas de changement de cadres. En effet, le pouvoir d'adopter de nouvelles politiques et priorités au sein de la fondation relève, en dernière instance, des conseils d'administration et des cadres supérieurs.

Plusieurs représentant-e-s de fondations plus petites et d'organisations de défense des droits des femmes affirment que les fondations traditionnelles considérées comme "chefs de file" dans le domaine des droits des femmes jouent actuellement un rôle nettement moins déterminant que dans le passé. Beaucoup citent comme exemple un changement récent de direction effectué au sein de la fondation MacArthur qui s'est traduit par un coup de timon total au sein d'une fondation jadis considérée comme l'une des alliées les plus ferventes de la cause des droits des femmes. La fondation Ford elle-même, qui reste considérée comme le principal souteneur de l'action en faveur des droits des femmes, semble avoir perdu de son autorité en la matière. Qui plus est, certaines grandes fondations internationales, dont la Ford, ont entamé un processus de décentralisation des décisions de subventions et permettent aux bureaux de la fondation " sur le terrain " de déterminer les priorités de financement dans la région particulière. Ceci aura probablement des résultats mitigés pour les groupes de défense des droits des femmes, dépendant jusqu'à quel point elles puissent exercer une influence sur le bureau local de la fondation.

## *Questions de dimension*

Les fondations font preuve d'une claire tendance à vouloir accorder des subventions substantielles. Les représentant-e-s des fondations affirment qu'il n'est tout simplement pas faisable d'octroyer et des subventions plus réduites et plus nombreuses car cela implique une augmentation de leurs coûts généraux et administratifs. Selon certaines personnes interviewées, cette tendance peut être attribuée à la présence de personnalités dans le personnel des fondations et au désir de " faire un tabac " et s'attribuer le mérite des succès obtenus grâce à l'application de programmes d'une grande envergure et visibilité. Le problème que pose cette tendance à octroyer une subvention importante à de grandes organisations qui " ont fait leurs preuves " est qu'elle prive de nombreux groupes plus petits de promotion des droits des femmes de l'accès à ces ressources. Ceci explique également que des organisations mixtes plus grandes et plus générales soient relativement bien financées au niveau de leurs programmes d'égalité entre les sexes ou de droits des femmes.

***Le pouvoir d'adopter de nouvelles politiques et priorités au sein de la fondation relève, en dernière instance, des conseils d'administration et des cadres supérieurs.***

## *Les fondations dans le collimateur (du gouvernement des États-Unis)*

Il existe actuellement aux États-Unis de nombreuses tentatives pour modifier les normes qui régissent le fonctionnement des organisations philanthropiques. Il est probable que ceci se traduise par des politiques

de plus en plus restrictives[50]. L'objectif déclaré de ces tentatives est d'éviter le soutien financier apporté à certains " terroristes " internationaux et de résoudre certains cas de pratiques frauduleuses dans le secteur de l'action philanthropique. Les grandes fondations ont, pour la plupart adopté certaines mesures (telles que l'utilisation de services automatisés de révision des listes de façon à vérifier que les bénéficiaires ne se trouvent pas sur une liste de suspects de terrorisme), mais n'ont pas encore, à quelques exceptions près, appliqué les réductions aux subventions internationales. Les petites fondations (ainsi que les fondations familiales) ne sont pas vraiment en mesure d'appliquer les directives fédérales ; leur connaissance directe de leurs bénéficiaires rend superflue l'application des procédures de précautions recommandées dans les directives en question. Il est toutefois probable que celles-ci contribuent à alimenter la tendance au ciblage des subventions sous certaines institutions bien établies, plutôt que le soutien aux efforts d'amorçage. Toutes ces nouvelles mesures ont conduit certains à penser qu'il existe un risque réel d'assister à une forte diminution des organismes philanthropiques cherchant à favoriser le changement social aux États-Unis[51]. En même temps, le secteur de l'action philanthropique a réagi en élaborant de nouvelles directives qui seront proposées au département du trésor en lieu et place des directives actuelles.

Les scandales qui ont frappé certaines entreprises et organisations sans but lucratif aux États-Unis ont également conduit le secteur des fondations à modifier leurs politiques pour tenter de répondre aux exigences croissantes de transparence et d'imputabilité. Dans ce contexte, de nombreuses fondations ont adapté leurs politiques et leurs procédures à la loi Sarbanes-Oxley (loi sur la responsabilité et compétitivité des entreprises américaines adoptée en 2002), même si cette législation ne porte pas, du point de vue technique, sur le secteur des organisations à but non lucratif.

***Les scandales qui ont frappé certaines entreprises et organisations sans but lucratif aux États-Unis ont également conduit le secteur des fondations à modifier leurs politiques pour tenter de répondre aux exigences croissantes de transparence et d'imputabilité.***

## *Possibilité d'accroître le financement provenant de ce secteur*

Durant la période 1993 et 2003, le nombre de fondations américaines qui octroie des subventions [52] a augmenté de pratiquement 77 %, soit

50 Les deux mesures législatives et administratives les plus importante sont les « Voluntary Best Practice Guidelines for US based charities », sur les mesures à prendre avant de distribuer toutes ressources aux organisations bénéficiaires à l'étranger, par exemple réunir une information très détaillée non seulement sur les bénéficiaires étrangers mais aussi leurs vendeurs et institutions financières ; et le USA Patriot Act, qui accorde à l'exécutif de plus amples pouvoirs pour surveiller de près l'acheminement des subventions et appliquer des sanctions criminelles sans procès requis. Si ces mesures se concrétisent pleinement, elles empêcheront les plus petites fondations de fonctionner.

51 Voir également l'article de Urgent Action Fund, intitulé Philanthropy at Risk, US Administrative and legislative proposals for change, février 2005 (actualisé en mai 2005).

52 Les grandes fondations indépendantes ainsi que les fondations familiales (Voir chapitre 6).

de 37 600 à 66 400 (ce chiffre comprend toutefois les fondations familiales qui sont analysées dans une autre section de ce rapport). Selon des statistiques récentes du Centre européen pour les fondations, il existe près de 62 000 fondations, essentiellement concentrées au Danemark, en Suède, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Espagne.[53] Malgré les réductions appliquées à l'action en faveur des droits des femmes, le niveau des subventions accordées par les fondations est, d'une manière générale, en hausse et, de l'avis de nombreuses organisations de défense des droits des femmes, des fondations plus petites et plus récentes pourraient effectivement s'engager dans l'action de promotion des droits des femmes (voir également le paragraphe 3.4 sur les donations individuelles et les fondations familiales). En 1995, le montant des subventions accordées par les fondations américaines était de 12,3 milliards de $ EU. En 2004, ce montant a été estimé à 32,4 milliards.[54] Cette évolution rend compte d'une reprise, après la baisse enregistrée dans le patrimoine de nombreuses fondations entre 2000 et 2002 sous le coup du ralentissement économique et des répercussions des attentats du 11 septembre. En Europe, une enquête effectuée auprès de 26 000 fondations situées dans neuf pays de l'UE indique que le total annuel de leurs subventions dépassait 51 milliards d'euros (près de 48 milliards $EU).[55] On peut donc en déduire que, d'une manière générale, il existe aujourd'hui davantage de fonds et de fondations que dans le passé.

Beaucoup craignent que le financement à l'échelon mondial soit plus risqué et plus difficile à superviser.[56] Le subventionnement international[57] accordé par des fondations basées aux États-Unis est toutefois en hausse, particulièrement dans les plus grandes fondations. Le nombre de fondations participant au subventionnement international connaît également une augmentation.[58] Cette hausse du montant général est essentiellement le fait de quelques très grandes fondations, telles que la fondation Bill et Melinda Gates (essentiellement dans le secteur santé) et la fondation Gordon et Betty Moore (essentiellement dans le domaine de l'environnement). Ce phénomène obéit également à l'accroissement

53 European Foundation Centre, Foundation Facts & Figures Across the EU – Associating Private Wealth for Public Benefit, avril 2005.

54 Change in Foundation Giving, 1994 to 2004" http://fdncenter.org/learn/classroom/ft_tutorial/fig01.pdf

55 European Foundation Centre, Foundation Facts & Figures across the EU – Associating Private Wealth for Public Benefit, avril 2005. Les données concernent différentes années et différents pays (1999, 2001, 2003). La conversion en $ EU a été fait sur la base de la parité du 2 janvier, 2001. Il n'existe aucune information sur le financement destiné aux femmes et aux jeunes filles, ou sur le financement provenant d'Europe de l'ouest. De même, ces fondations correspondent en majorité à des fondations familiales ou d'entreprises.

56 Cité dans une enquête de Grantmakers without Borders sur 500 fondations basées aux États-Unis (grandes fondations indépendantes et fondations familiales).

57 Défini par le Council on Foundations comme les subventions directes ou indirectes accordées à des organisations dans des pays autres que celui de la fondation ou des subventions internes dans tout pays dans le but de promouvoir la compréhension et la coopération.

58 Sans compter les dons résultant du tsunami de décembre 2004.

des subventions des fondations d'entreprises et familiales, ce qui contribue à ce que la part des subventions destinée à promouvoir le changement social soit également en hausse.[59]

Plus de deux tiers (68 %) des fondations américaines fournissent un appui général de type opérationnel. Ce genre de soutien est généralement accordé par les plus grands donateurs. Néanmoins, certaines petites fondations destinent au moins la moitié de leurs subventions au soutien opérationnel. Un quart achemine entre 25 et 49 % de leurs subventions au soutien opérationnel, alors que le reste consacre au moins la moitié de leur financement à ce support opérationnel.[60] Même si cette tendance ne semble pas s'appliquer aux institutions qui subventionnent les organisations de défense des droits des femmes, elle est néanmoins l'expression d'une prise de conscience croissante, parmi les bailleurs de fonds, de l'importance d'accorder un soutien organisationnel.

Il peut également s'agir d'une reconnaissance graduelle du fait que la tendance des projets de financement a eu, sur les organisations, des effets néfastes pour les mouvements sociaux et, notamment, les mouvements de défense des droits des femmes. Un document récent, intitulé "*War of Ideas* [61] établit une comparaison entre les pratiques de financement des fondations dites "progressistes" et " conservatrices " aux États-Unis. Selon ce document, les fondations conservatrices accordent moins d'argent, mais un plus grand pourcentage de ce financement est destiné au soutien administratif et à des activités flexibles permettant aux bénéficiaires de mener à bien leur mission de base et de communiquer les messages clés. En d'autres termes, s'il est vrai que les fondations progressistes ont accordé davantage de ressources que les fondations conservatrices pour exercer une incidence sur les politiques et promouvoir le changement social, elles appuient, pour la plupart, des projets et des programmes spécifiques, ce qui est souvent moins efficaces. Le document en question affirme que des idées fortes passent par des organisations fortes et lance un appel aux donateurs progressistes afin qu'ils rectifient l'affectation des fonds qu'ils destinent à l'action caritative. L'effectivité et la responsabilité sont certes des aspects important qu'il faut continuer d'évaluer et de renforcer, mais les fondations doivent également contribuer à promouvoir des organisations dont l'action de base consiste à appliquer des stratégies intelligentes de façon efficace et à créer de nouvelles opportunités susceptibles de conduire à un changement sur le long terme.

59 "Promoting Philanthropy: Global Challenges and Approaches", élaboré par le International Network for Strategic Philanthropy (INSP), décembre 2004.
60 The Foundation Center: "Foundation Growth and Giving Estimates: 2004 Preview". Extrait le 19 mai, 2005 du site http://fdncenter.org/research/trends_analysis/pdf/fgge05.pdf
61 Andrew Rich, "War of Ideas: Why mainstream and liberal foundations and the think tanks they support are losing in the war of ideas in American politics", Stanford Social Innovation Review, printemps 2005.

## *Idées de stratégie pour multiplier les ressources des grandes fondations indépendantes*

S'il est particulièrement décevant de constater le désintérêt apparent des grandes fondations vis-à-vis de la promotion des droits des femmes, l'opinion générale est que les organisations de défense des droits des femmes ne peuvent s'offrir le luxe de renoncer à l'aide qu'elles accordent. Ces fondations possèdent une quantité considérable de ressources pouvant être acheminées dans des délais relativement courts. Il existe, en leur sein, de farouches partisans des droits des femmes qui peuvent contribuer à façonner les programmes de ces institutions.

Les objectifs proposés pour accroître le soutien financier des grandes fondations indépendantes sont notamment les suivants:

– Doubler le volume des dons des grandes fondations indépendantes en faveur de la défense des droits des femmes; et
– Doubler le nombre de fondations subventionnant la défense des droits des femmes.

Un donateur d'une petite fondation a signalé: " Une grande et prestigieuse fondation peut faire la différence et servir à orienter les actions et les priorités des autres dans certains domaines ". Il n'est donc pas malavisé de centrer les efforts sur quelques fondations clés perçues par les autres institutions comme emblématiques, telle que la Fondation Ford, afin qu'elles servent de catalyseurs auprès d'autres bailleurs de fonds dans la promotion active des droits des femmes. Il est également possible de contacter des dirigeant-e-s prééminents de fondations souhaitant imprimer certaines tendances déterminées et leur montrer à quel point ils jouent un rôle important dans des domaines prioritaires relevant de l'action menée par leur fondation. En d'autres termes, les organisations de défense des droits des femmes peuvent s'efforcer de convaincre les dirigeant-e-s de certaines fondations d'amorcer une tradition d'aide à la promotion des droits des femmes. Il est donc essentiel de dresser un bilan détaillé des différents contacts personnels de façon à pouvoir joindre les décideurs pertinents, ainsi que toucher les responsables de programme au sein des différentes fondations considérés comme des adeptes résolus des droits des femmes (y compris naturellement les hommes qui, à l'intérieur des fondations, peuvent plaider en faveur des droits des femmes auprès de leurs " homologues " de financement).

***Il est donc essentiel de dresser un bilan détaillé des différents contacts personnels de façon à pouvoir joindre les décideurs pertinents***

Comme signalé plus haut, c'est, en dernière instance, au Conseil d'administration et aux cadres supérieurs qu'il revient de prendre les décisions et de fixer les priorités au sein des grandes fondations. Cependant, il est souvent difficile d'établir des contacts à ce niveau. Un expert en philanthropie signalait :

*“ Je pense que plus nous pouvons informer les membres du conseil d’administration, plus notre situation s’améliorera. Le problème est de pouvoir les contacter. Il s’agit de personnes très occupées qu’il est très difficile d’inviter à nos évènements. Nous devons trouver la manière de les mettre au courant de notre action sans pour autant leur compliquer la vie. ”*

À cet égard, il pourrait s’avérer utile, du point de vue stratégique, de mener des campagnes ciblées sur les moyens de communications et l’opinion publique, afin d’attirer l’attention sur les problèmes liés aux droits des femmes et favoriser une plus grande ouverture vis-à-vis des thèmes associés à la défense des droits des femmes. Nombreux ont été les participants à cette recherche qui ont signalé la nécessité de repositionner le problème de la défense des droits des femmes dans les moyens de communication de façon tout à fait différente et plus ample; il faut éviter l’image “ ambivalente ”, décrite par l’une des personnes interviewées, comme le déphasage entre un image énergique projetée par les défenseurs des droits des femmes et les messages présentés aux bailleurs de fonds au public en général dans lesquels l’image présentée est celle de femmes “ désemparées ” en quête de soutien .

Beaucoup ont également évoqué la nécessité d’approfondir et d’élargir le dialogue entre les organisations de défense des droits des femmes et des représentant-e-s des fondations quant au fond même du problème et des stratégies liées aux droits des femmes de façon à faire comprendre que les multiples dimensions de l’action en faveur des droits des femmes font partie d’un tout et parvenir ainsi à obtenir que les fondations accordent davantage de soutien aux stratégies holistiques.

À ce propos, il est indispensable d’aborder le problème de l’évaluation afin d’accroître  le soutien des fondations. Une étude a permis de déterminer que “ les grandes fondations mettent surtout l’accent sur la présence de résultats mesurables qui puissent servir de critères dans les décisions de subventionnement. ”[62] Il existe toute une gamme de problèmes urgents que les fondations considèrent dignes de financement ; il est donc indispensable que les organisations de défense des droits des femmes soient capables de présenter des arguments justifiant leur action et d’utiliser des instruments d’évaluation qui ne soient pas seulement convaincants pour les bailleurs de fonds mais aussi utiles à l’apprentissage et liés à la mise au point de stratégies renforcées. En même temps, l’évaluation est un processus à double sens. Il s’agit d’investir pour évaluer l’impact de ces différentes fondations sur les droits des femmes. Un instrument simple appliqué aux subventions des fondations pourrait être utilisé pour célébrer les progrès importants effectués par certaines en termes de soutien des droits des femmes et mobiliser celles qui ne l’auraient pas inclus dans leur programme de travail.

62 Ostrower, Francie, Attitudes and Practices Concerning Effective Philanthropy; The Urban Institute, 2004.

Finalement, ce projet a mis en relief deux grandes recommandations: il est nécessaire de poursuivre les recherches pour explorer les possibilités de financement auprès de grandes fondations situées en dehors des États-Unis, en particulier en Europe et en Asie. Il est également de la plus haute importance que les féministes présentent leur candidature aux annonces de postes vacants au sein de ces fondations, dans l'espoir de pouvoir orienter les débats et les priorités internes en faveur des droits des femmes.

# Chapitre 5
# Tendances des fondations publiques/ ONG internationales (ONGI)

## Caractéristiques et dynamique

Les fondations publiques sont des organisations à but non lucratif qui reçoivent un soutien public. Elles sont financées par une combinaison de contributions apportées par les particuliers, par des gouvernements, par des fondations privées ou d'autres fondations publiques. Contrairement aux grandes fondations indépendantes et familiales, elles ne se développent pas sur la base d'une dotation, bien qu'elles peuvent en former une. Les exemples de ce type d'organisation  sont Oxfam, Hivos ou encore la Lutheran World Relief.

Un grand nombre de fondations publiques étaient, au départ, des organisations de bienfaisance, de parrainage d'enfants ou de prestation directe de services. Elles recueillent le financement disponible des particuliers et des gouvernements du Nord global afin de fournir des services et de mettre en oeuvre des programmes, en particulier d'aide humanitaire d'urgence, dans le Sud global. Beaucoup de fondations publiques ont de nombreux bureaux nationaux en Europe et aux États-Unis, par l'intermédiaire desquels elles collectent des fonds, ainsi que des bureaux dans les différents pays du Sud global où elles mènent leur action (bien que certaines collectent aussi des fonds à l'échelon local dans le sud, rivalisant parfois avec des groupes de défense des droits des femmes pour obtenir un financement sur le terrain). Beaucoup ont été créées dans les années 70 et 80 et sont sous-tendues par deux approches très différentes. D'une part, certaines fondations publiques ou organisations non gouvernementales internationales (ONGI) ont été mises sur pied dans le cadre d'une perspective de bienfaisance pour répondre à ce qu'elles considéraient être des besoins considérables de pauvres gens à l'issue de conflits armés et de catastrophes naturelles. Par ailleurs, d'autres sont fondées sur le principe de solidarité, d'engagement de travailler avec des gens d'autres pays, soit parce qu'elles ressentent la responsabilité d'exercer une influence sur leurs gouvernements afin de modifier la situation ou d'appuyer les combats sur le terrain. Il est vrai que ces différences s'estompent avec le temps, elles sont la manifestation de concepts absolument distincts qui se répercutent sur la nature de leurs programmes et, en particulier, sur la façon dont elles envisagent (ou ignorent) le thème des droits des femmes.

À partir, notamment, des cinq ou 10 dernières années, beaucoup ont adopté une approche fondée sur les droits alors que d'autres s'efforcent encore d'adopter " certains droits ". Certaines connaissent même des divergences internes dues au fait qu'elles ont été fondées comme

groupes traditionnellement orientés vers la bienfaisance ou la prestation de services. La tendance à se centrer sur les droits provoque alors des tensions dans son personnel, ainsi qu'entre les éventuels donateurs individuels. Dans la plupart des cas, ces groupes ont toutefois accru leurs efforts d'engagement auprès des gouvernements et des institutions multilatérales ; ils renforcent leur politique et leurs campagnes et se rallient au et utilisent le système des droits humains pour donner une légitimité à leurs revendications.

## *Le soutien des fondations publiques/ONGI à l'égalité entre les sexes*

L'enquête en ligne a permis de démontrer que les fondations publiques constituent une source très importante de soutien pour les organisations de femmes dans le monde entier. Au cours de la période 1995 - 2004, elles étaient l'une des trois sources les plus fréquemment mentionnées de soutien, et la première en 2000.

La Conférence de Beijing et ses répercussions ont suscité un intérêt et un enthousiasme considérables à l'égard de l'égalité entre les sexes et de l'action auprès des femmes. Les fondations publiques et les ONGI considèrent depuis très longtemps que les femmes constituent une partie essentielle de leur action en matière de réduction de la pauvreté. Dans les années 90, beaucoup d'actions ont été menées en termes d'élaboration de politiques, d'indicateurs, de réunions et de travail en réseau entre experts/conseillers dans le domaine de la problématique féminine; les résultats ont été comparés et documentés.[63] À l'époque, beaucoup réservaient une part spécifique de leurs budgets aux organisations de femmes et étaient toutes engagées vis-à-vis l'approche intégrée de l'égalité.

Dans le cas de certaines fondations, la parité entre les sexes a toujours fait partie de leurs préoccupations, grâce à la position de leurs dirigeant-e-s. Hivos est, par exemple, un partenaire traditionnel des organisations de défense des droits des femmes ; cette organisation a déboursé plus de 10 millions $ EU en 2004.[64] D'autres ont adhéré à cette cause plus récemment, à la suite d'un long processus de manoeuvres stratégiques de féministes qui se sont, au fil des ans, incorporées au personnel. De nombreuses fondations publiques considèrent l'égalité entre les sexes comme un thème transversal. Il s'agit toutefois de mécanismes complexes, tant du point de vue conceptuel qu'opérationnel, qui se sont traduits par un détournement du financement directement octroyé aux organisations de femmes.

63 Voir par exemple Gender Planning in Development Agencies: Meeting the Challenge, de Mandy Macdonald (ed), publication Eurostep et Oxfam, 1994; "Gender and Diversity in Oxfam International", de Diane Gregorio et Ellen Sprenger, dans: Gender Works: Oxfam Experience in Policy and Practice, publication Oxfam, 1999.
64 Rapport annuel Hivos 2004, www.hivos.nl

Certaines fondations se fixent des cibles spécifiques dans le domaine de l'égalité des sexes. Parmi celles qui ont participé à l'enquête, deux attribuent obligatoirement 15% de financement aux organisations féminines et une autre stipule que 70% des bénéficiaires doivent être des femmes. D'autres se compliquent à l'heure de préciser les dépenses qu'elles consacrent à la cause des femmes ou à la défense des droits des femmes car " tout est intégré ". Il s'agit avant tout d'assurer que la question de la parité entre les sexes, et en particulier celle de la défense des droits des femmes, restent visibles et de mettre en place des mécanismes d'imputabilité et de contrôle.

## Enjeux associés aux fondations publiques et au financement destiné à la promotion des droits des femmes

### *Eviter l'écueil de l'approche intégrée de l'égalité*

Les fondations publiques et les ONGI ont progressivement adopté l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes. Les experts en la matière au sein de ces organisations estiment avoir consacré énormément de temps à mettre au point des systèmes internes et des indicateurs afin que ce processus évolue positivement. Jusqu'à présent, personne n'a pourtant réussi à l'imposer à tous les niveaux. Ceci est illustré par cette déclaration d'une personne représentant une fondation publique :

*" Notre façon de faire les affaires a profondément changé au cours de ces dernières années, ce qui a compliqué encore davantage la question de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes. Nos efforts tendent à se centrer sur les femmes en tant que bénéficiaires et à tenter de répondre à leurs besoins. En tout état de cause, les questions de genre sont moins visibles dans les processus d'intégration. Comment repositionner la perspective de genre dans l'intégration des questions de parité entre les sexes ? Dans le cadre de notre prochain programme quinquennal, nous amorçons une série de consultations stratégiques, dont celles menées auprès des organisations de femmes sont une partie importante. Il me semble qu'il s'agit là d'un bon point de départ. "*

***D'importants succès sont à souligner en matière de recrutement et de campagnes mondiales, notamment en ce qui concerne l'éducation des jeunes filles***

Un autre exemple est celui d'une ONGI qui, depuis des années, appliquait une approche jumelée en matière de subventions, en accordant un soutien (10 %) aux organisations féminines et adoptant des critères très stricts de résultats en matière d'égalité entre les sexes aux organisations dites " mixtes ". Au cours des deux dernières années, cette organisation a élargi sa politique d'égalité entre les sexes à tous ses départements et complètement incorporé son engagement dans ce domaine aux politiques et systèmes. Depuis lors, d'importants succès sont à souligner en

matière de recrutement et de campagnes mondiales, notamment en ce qui concerne l'éducation des jeunes filles. Cette ONGI était considérée, dans les années 90, comme chef de file. Aujourd'hui, ses dirigeant-e-s sont moins sûrs d'avoir conservé cette position. Sur le plan interne, les questions de l'égalité entre les sexes ne sont plus considérées comme prioritaires dans les programmes d'action et, sur le plan externe, son engagement dans ce domaine est nettement moins manifeste. L'ONGI en question estime aujourd'hui que son travail d'intégration des questions de genre a été lésé par une forte rotation de personnel et une certaine indifférence vis-à-vis des études des questions d'égalité entre les sexes, et ce, dans un contexte de mécanismes déficients d'imputabilité.

*" L'approche intégrée de l'égalité entre les sexes va bien au-delà d'un appui accordé aux organisations et mouvements de femmes. L'approche intégrée de l'égalité implique pénétrer un territoire où prédomine la force de l'ordre naturel. L'heure est venue de renouveler notre engagement et notre rôle de chef de file et de commencer, par exemple, par dresser un bilan de façon à savoir qui fait quoi et où devons-nous être présentes, et formuler des cibles concrètes en termes du niveau de soutien requis par les organisations de femmes et du pourcentage de femmes bénéficiaires. "*

## *Dialogue restreint*

Les possibilités de consultations conjointes entre les organisations de femmes et les ONGI sur les politiques et stratégies à adopter sont de plus en plus réduites. Ce phénomène peut être attribué au fait que les fondations publiques sont de plus en plus régies à leurs propres préoccupations financières et par les programmes de leurs donateurs. Ceci est confirmé par une évaluation[65] réalisée auprès de trois fondations publiques néerlandaises. La tradition de consultations et de dialogue critique sur la stratégie, l'action de chacun des partenaires et les ambitions communes semblent avoir cédé le pas à des interactions centrées sur des questions et directives financières et administratives.

## *Contraintes du financement basé sur les confessions religieuses (et individuelles)*

De nombreuses fondations publiques/ONGI sont issues de sources de financement attachées à une confession religieuse, telles que Cordaid (catholique) et la Lutheran World Relief et restent souvent liées, à des degrés divers, à leur mission originale. A l'échelon mondial, la majeure partie des dons individuels est acheminée par l'intermédiaire d'institutions religieuses (collectes effectuées dans les églises, les mosquées, les

65 The Role of Women's Organizations in Civil Society Building (2003-2006), évaluation conjointe des programmes de Cordaid, Hivos et Icco au Kenya, en Afrique du Sud et au Zimbabwe, durant la période 1998 – 2003, de Lida Zuidberg avec le concours de Patricia McFadden et Marianne Nugteren (novembre 2004).

temples etc.) et les donations internationales basées sur des confessions religieuses ne cessent de croître. Il est pourtant douteux, ou au mieux incertain, qu'une partie des subventions d'origine religieuse soit canalisée en faveur de la défense des droits des femmes, étant donné la recrudescence des forces religieuses conservatrices de tout poil (voir encadré ci-après) Malgré leur volonté d'incorporer des éléments de défense des droits des femmes dans leurs programmes, de nombreuses fondations publiques se heurtent à l'opposition farouche de leurs départements de levée des fonds et de commercialisation, soucieux d'éviter d'aborder des thèmes " trop politiques " ou très épineux comme les droits des femmes qui pourraient conduire certains donateurs à leur retirer leur soutien.

## *Les vicissitudes de la politique et de l'opinion publique*

En raison de leur dépendance du financement public, qu'il provienne du gouvernement ou des particuliers, les fondations publiques sont très sensibles au climat politique et au parti au pouvoir. Certains changements, tels que l'accession au pouvoir de l'administration Bush ou l'établissement d'un nombre croissant de gouvernements conservateurs dans certains pays européens, se sont traduits par une réduction brutale des fonds accordés à ces organisations. En même temps, leur dépendance des donateurs particuliers, qui représentent parfois jusque 80 % du budget de certaines fondations publiques/ONGI implique qu'elles doivent accommoder leur message et leur action aux intérêts de ces particuliers.

## *Travailler par l'intermédiaire d'ONG " locales " (du nord)*

Certaines fondations publiques sont régies par des lois qui ne les autorisent à accorder des subventions que par l'intermédiaire d'organisations sans but lucratif ou de bienfaisance domiciliées dans leur propre pays et qui travaillent en partenariat avec d'autres organisations situées dans le Sud global. Ce genre de mécanisme provoque une grande insatisfaction chez certains groupes interviewés qui considèrent que l'organisation basée dans le nord se taille la part du lion et destine une grande partie des ressources à ses " coûts administratifs ", ne laissant qu'une partie marginale à l'action réelle. Une représentante d'une fondation publique a affirmé être consciente de ces problèmes et être disposée à modifier leur politique de façon à pouvoir fournir un soutien direct à leurs partenaires locaux dans le Sud global. Néanmoins, une représentante d'une organisation de défense des droits des femmes a signalé un autre défi :

*" Considérons les différences de financement entre le Nord et le Sud. Les bailleurs de fonds accordent l'argent au compte-gouttes aux organisations féminines du Sud et à foison aux groupes...dont le siège*

**Le pouvoir des dons**

Une organisation de femmes recevait son financement principal (plus de 200 000 $ EU au total) d'un fonds catholique qui lui-même obtenait la majeure partie de ses revenus d'une collecte annuelle réalisée dans les églises de tout le pays. À la fin de l'an 2000, ce fonds a fait l'objet d'une admonestation de la part des éléments conservateurs de l'église qui avaient découvert que l'organisation donataire appuyait le libre choix en matière d'avortement. L'évêque en a été notifié et l'église a menacé de suspendre sa collecte annuelle si le fonds n'annonçait pas immédiatement son intention de cesser de prêter son soutien à l'organisation en question. En raison de cette controverse, une municipalité a résolu de suspendre sa collecte annuelle en faveur du travail d'assistance, ce qui s'est traduit par une perte de 1 million de $ EU.

Sur la base d'une anecdote extraite d'un interview d'une représentante d'une organisation des droits des femmes en Amérique du Nord.

*est situé dans le Nord. Cela crée une espèce de paternalisme entre les ONG. Pourquoi les organisations du Nord doivent-elles recevoir les fonds requis pour aller renforcer les capacités dans le Sud ? "*

## *Crise identitaire*

Les rôles joués par les fondations publiques changent et deviennent de plus en plus complexes. Une des principales difficultés relevées par plusieurs représentant-e-s de fondations publiques dans les interviews est la nécessité de concilier, au niveau de leurs propres programmes, leur double identité de donateurs et d'agents de la société civile. En effet, d'une part, elles accordent des fonds aux organisations locales qui travaillent au développement communautaire ou à la promotion des droits des femmes et veulent en même temps, être perçues comme des homologues, elles aussi engagées dans leurs propres actions de plaidoyer et la réalisation de campagnes. Leur participation au niveau de la détermination de stratégies et d'orientations pour leur " partenaires " est souvent aussi l'origine de certaines tensions, en particulier dans le cadre de la quête active qu'elles mènent actuellement pour établir différents types de partenariats, plutôt que de se limiter à attendre les requêtes de fonds. Une activiste sri lankaise des droits humains commente ainsi la façon dont une fondation publique se positionne comme un opérateur actif dans le domaine des droits humains moyennant une relocalisation de ses bureaux dans l'hémisphère sud et la mise en œuvre de ses programmes à l'échelon national :

*" ...s'appuyant sur les groupes féministes locaux tout en gardant le contrôle du processus d'élaboration et d'application des programmes, préférant souvent le recours aux compétences externes à la collaboration avec les activistes d'une région ou d'un pays en particulier, [cette organisation] a, au Sri Lanka, utilisé systématiquement les compétences d'experts indiens et a même engagé les services d'une société de commercialisation pour réaliser l'enquête initiale[66]. "*

Certains membres de ces institutions invitent leurs collègues à réfléchir sur le fait que le discours du partenariat dissimule souvent les véritables rapports de force existant au sein du mécanisme de financement. Qui exerce le contrôle sur le programme d'action ? Une personne représentant une ONGI, consciente de la nécessité de modifier ces rapports de collaborations, signale ce qui suit :

*" La collaboration doit être basée sur l'amalgame entre deux programmes. Je constate que les circonstances nous obligent (donateurs et donataires) à établir des rapports différents entre nous. Les ONG situées dans le Nord éprouvent de plus en plus de difficultés à collecter des fonds. Nous devons faire face à cette situation en diversifiant*

66 Abeysekera, 2005.

*davantage nos programmes et y incluant le plaidoyer et la levée de fonds dans différentes parties du monde. L'abandon progressif du (seul) subventionnement vertical ne peut que contribuer à nous rapprocher en termes de rôle et de mission. En effet, nos rapports en sont changés ; notre collaboration doit se faire plus étroite et nous devons trouver des variantes au financement vertical, chercher de nouvelles modalités de collaboration et appliquer de nouvelles approches. "*

## *Absorption des capacités et des ressources locales*

Selon certaines organisations de défense des droits des femmes interviewées, les ONGI sont parfois perçues comme une menace car elles déplacent les ONG, leur " raflent " leurs fonctionnaires les plus qualifié-e-s (en leur offrant des salaires beaucoup plus généreux que ceux qu'ils peuvent gagner dans une organisation locale) et rivalisent pour le financement à l'échelon local. Certaines organisations féminines se sentent tout simplement incapables de faire concurrence à ces ONGI qui possèdent une infrastructure internationale élaborée, peuvent parler les langues des donateurs et leur avoir accès.

## *Alternatives potentielles de l'action en faveur des droits des femmes auprès des fondations publiques/ONGI*

Dix ans après Beijing, les fondations publiques sont de plus en plus nombreuses à réaliser qu'elles n'ont pas accomplis les progrès escomptés ni fait la différence prévue et cherchent désormais à renouveler leur engagement à l'égard de la parité entre les sexes. Certaines font preuve d'un regain d'intérêt et, parmi les sympathisants les plus fidèles des droits des femmes et de la parité entre les sexes, beaucoup réservent à ces sujets une plus grande priorité dans leurs programmes. Les fondations publiques font presque toujours partie de coalitions, telles que InterAction, Oxfam International, Eurostep ou Alliance 2015. Ces coalitions ont en général des communautés d'apprentissage qui se consacrent à la promotion de l'égalité entre les sexes. Les différentes coalitions font l'objet, de la part de leurs membres, d'un examen plus ou moins rigoureux visant à certifier leur engagement vis-à-vis de l'égalité entre les sexes. Dans le cas d'InterAction, les membres associent cet examen à un processus externe d'audit social. Au milieu et à la fin de la décennie 1990, les membres d'Oxfam International ont présenté un compte rendu et comparé leurs résultats mutuels en termes d'égalité entre les sexes aux niveaux exécutifs, ce qui n'est plus le cas actuellement.[67]

***Dix ans après Beijing, les fondations publiques sont de plus en plus nombreuses à réaliser qu'elles n'ont pas accomplis les progrès escomptés ni fait la différence prévue***

67 Oxfam International est actuellement en train d'évaluer ses politiques et ses pratiques vis-à-vis de la défense des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes.

Les fondations publiques sont certes confrontées aux enjeux mentionnés plus haut en raison de leur dépendance des bailleurs de fonds individuels, mais elles jouissent toutefois d'une très grande flexibilité et présentent de grandes potentialités. Elles constituent des partenaires stratégiques importants pour faire pression dans leur pays d'implantation (le Royaume-Uni, les Pays-Bas, les États-Unis, etc.) et sont en mesure de mobiliser leurs bases de donateurs autour de revendications ponctuelles en matière de plaidoyers.

## *Idées de stratégies pour multiplier les ressources des fondations publiques/ONGI*

Certaines grandes fondations publiques et ONGI jouent un rôle de plus en plus important dans le développement : elles captent un volume considérable de ressources par le biais de mécanismes bilatéraux et multilatéraux de financement et de la part de particuliers. Beaucoup continuent de mettre en œuvre des programmes abordant la question de l'égalité entre les sexes, avec ou sans coalition avec des organisations de défense des droits des femmes. Il est donc impérieux de demander à ces organisations qu'elles rendent compte de leurs engagements en matière d'égalité entre les sexes. Il est, par ailleurs, peut-être plus facile d'engager avec elles un dialogue sur la problématique de l'égalité entre les sexes, tout en soutenant les féministes qui ont choisi de travailler au sein de ces institutions.

Les objectifs proposés pour ce secteur sont de deux types :

– En ce qui concerne les organisations pour lesquelles l'égalité entre les sexes constitue déjà un objectif important, les engager à allouer un montant de 30 % de leurs dons aux organisations de défense des droits des femmes.

– Pour les organisations qui rechignent encore à aborder les questions de la défense des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes, centrer les efforts sur un changement de leurs politiques et pratiques afin qu'elles tiennent compte de la perspective des droits des femmes, par exemple en attirant l'attention sur les droits humains des femmes, le soutien et la responsabilité dans ce domaine, en soulignant l'importance que revêt le fait d'organiser les femmes et en appliquant un système d'incitants pour le personnel.

Quant aux autres secteurs de financement, la stratégie en question propose de mettre, d'emblée, l'accent sur les alliés existants ou probables, en l'occurrence des organisations telles qu'Hivos, ActionAid et Oxfam, afin de les encourager à accroître leurs dons, en particulier dans le cadre de programmes de financement pluriannuels, et de considérer de façon

explicite la question des droits des femmes dans leurs programmes de renforcement de la société civile. Ces alliés pourraient, dès lors, servir de catalyseurs pour influencer d'autres organisations de ce secteur.

La dichotomie que représente, pour de nombreuses fondations publiques, le fait d'être à la fois bailleurs de fonds et militantes peut constituer une opportunité d'amorcer avec elles un dialogue portant sur les préoccupations relatives au soutien financier de l'action en faveur des droits des femmes. Il faut toutefois signaler que ces rapports exigent un investissement en temps considérable, une approche volontariste pour joindre les personnes pertinentes et établir avec elles des contacts de collaboration et prise de conscience. Il est facile d'être rapidement accaparé par leur agenda, en particulier lorsqu'il s'agit de créer des capacités pour le personnel et d'autres partenaires. Il s'agit d'une option stratégique tout à fait raisonnable mais il est important de rester conscient du fait que ce travail peut s'avérer tout à fait absorbant.

Pour contribuer à préciser la nature et l'ampleur de ce type de rapport, il est impérieux, en ce moment de travailler avec ces institutions, de mettre au point un cahier des charges très précis pour ce qui est des engagements.  Ce cahier des charges doit notamment porter sur les questions suivantes : De quelle façon le pouvoir de la prise de décision est-il réparti ?  Comment les divergences politiques seront-elles résolues ? Qui a le dernier mot quant aux options et à la conception des programmes ? Qui détient la " propriété " du matériel produit ? Quelle est la voie à suivre en cas de controverse à résoudre dans le cadre des rapports de collaboration?

# Chapitre 6
# Tendances des dons individuels et des fondations familiales (philanthropie privée)

## Caractéristiques et dynamiques

Certains particuliers peuvent vouloir effectuer des dons en faveur d'une ou de plusieurs causes, dans ce cas ceux-ci sont qualifiés de dons individuels. Un nombre croissant de personnes bien nanties choisit de créer leur propre fondation familiale sur la base d'une dotation reconnue d'utilité publique. Ces fondations sont généralement dirigées par un individu ou une famille par l'intermédiaire d'un comité d'administration. Tel est le cas de la fondation Shaler Adams aux États-Unis et du Sigrid Rausing Trust au Royaume-Uni.

C'est aux États-Unis que la tradition philanthropique est le plus fermement ancrée, beaucoup plus que dans les pays d'Europe de l'Ouest ou au Canada où les gouvernements assument depuis toujours une plus forte responsabilité sociale (les citoyens et citoyennes ont le sentiment de " payer des taxes pour quelque chose "), aussi bien sur leurs territoires qu'à l'égard du Sud global (coopération au développement). Cette situation est toutefois en train de changer et les citoyennes et citoyens européens et canadiens réagissent de plus en plus aux demandes de dons, bien qu'à un degré moindre qu'aux États-Unis.

Les catastrophes naturelles et les tragédies sont souvent à l'origine d'une recrudescence des dons. Le tsunami de décembre 2004 a mobilisé des dons de particuliers pour un montant estimé à plus d'un milliard de dollars de dons privés dans le monde entier.[68] On se souviendra qu'à l'occasion des tremblements de terre du Japon (en 1995) et du Mexique (en 1985), les dons avaient également connu une augmentation dans ces pays. Il en va de même pour la crise déclenchée par les ouragans dans le sud des États-Unis. Les réponses à ces situations d'urgence se transforment parfois en tendances philanthropiques à plus long terme.

***Les catastrophes naturelles et les tragédies sont souvent à l'origine d'une recrudescence des dons***

L'action philanthropique se développe également dans certaines économies émergentes. Tel est le cas du Mexique, du Brésil, de l'Inde, de l'Ukraine et de la Russie. Les classes nanties de ces pays se sentent de plus en plus motivées à effectuer des dons, soit par bonne volonté, soit pour tirer parti d'exonérations fiscales ou pour répondre aux requêtes d'organisations qui font connaître activement leur action moyennant un travail de promotion et de marketing. Après avoir instauré une ambiance favorable, il faut attirer et entretenir les rapports avec les donateurs, puis s'efforcer de développer le nombre, la portée et le volume des dons.

68 Sur la base d'une recompilation de statistiques des dons par pays, disponible sur le site http://www.nationmaster.com/graph-T/dis_tsu_int_aid_pac

Certains experts en la matière signalent que certaines mutations importantes se dessinent dans le paysage de l'action philanthropique privée. L'une d'elles est le transfert intergénérationnel de la richesse qui se produit aux États-Unis et qui devrait représenter, selon les estimations, entre 30 et 60 milliards $ EU dans quelques décennies, dont quelque 15 % seront destinés à des fins " charitables " [69] . Ces nouveaux donateurs des États-Unis se caractérisent par le fait qu'ils sont extrêmement pragmatiques, qu'ils s'avèrent désireux d'obtenir rapidement des résultats tangibles et qu'ils tendent à se pencher sur de nouveaux problèmes ou de nouvelles organisations si ces résultats tardent quelques années à se matérialiser. Une autre tendance est la progression des dons internationaux que les experts en la matière attribuent en partie à la transmission intergénérationnelle de la richesse; en effet, les plus jeunes générations ont généralement plus d'expérience dans le travail et les voyages à l'étranger et se montrent, dès lors, mieux disposées à l'égard des subventions internationales. Cet intérêt croissant pour les questions internationales est aussi probablement associé aux évènements du 11 septembre et aux guerres en Afghanistan et en Iraq. Cependant, les ressources disponibles pour les programmes et organisations de défense des droits des femmes (et des jeunes filles) semblent relativement limitées.[70]

**Signes de croissance des fondations familiales aux États-Unis**

| | 1999 | 2003 |
|---|---|---|
| No. de fondations | 20,498 | 30,517 |
| Total des subventions | $8,966,588 | $11,920,290 |
| Patrimoine total | $177,769,855 | $195,091,150 |

**Source:** Key Facts on Family Foundations, The Foundation Center, janvier 2005.

Les conseillers et conseillères en philanthropie deviennent des acteurs importants en matière de dons privés. Ces conseillers et conseillères peuvent être associés aux banques ou travailler de façon indépendante. Ils exercent une influence de plus en plus déterminante non seulement en matière de gestion financière mais aussi en tant qu'intermédiaires pour attirer de nouveaux philanthropes dans le monde des donateurs. Il est donc important d'éclairer ces conseillers et conseillères et leur faire connaître la communauté plus vaste des donateurs et des collecteurs de fonds en faveur de la défense des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes.

69 Boston College, Social Welfare Research Institute. "Why the $ 41 trillion wealth transfer estimate is still valid: A review of challenges and questions", John J. Havens et Paul G. Schervish, 6 janvier, 2003.

70 7.3% des dons effectués par les fondations à la rubrique « femmes et jeunes filles » mentionnée dans le chapitre 4 correspondent à de grandes fondations indépendantes et des fondations familiales.

Les dons envoyés par les émigré-e-s (apports de la diaspora) représentent une source importante de philanthropie dans de nombreux pays. Les communautés appartenant à la diaspora dans les pays riches effectuent des dons à leurs pays/communautés d'origine avec lesquels elles ont conservé des rapports étroits. Selon les statistiques officielles, les envois de fonds des émigré-e-s vers les pays en développement représentaient 80 milliards $ EU en 2002. Compte tenu du caractère informel de certains envois et des imperfections des données officielles, certaines estimations indiquent un volume nettement plus élevé, oscillant entre 100 et 200 milliards $ EU. Ces apports constituent, à ce niveau, le flux de capitaux le plus dynamique et le plus stable entre le Nord global et les pays en développement [71]. Pour prendre la mesure des choses, l'ODA représente entre 35 % et 70 % de ces estimations. La majeure partie des apports de la diaspora est acheminée vers l'Amérique latine, l'Amérique centrale, l'Europe de l'Est et les pays du sud de l'Asie.

Un autre aspect important des dons envoyés par les émigré-e-s est la diaspora interne, à savoir les populations qui appuient certains projets communautaires dans leur pays de réception. Certes, les dons sont souvent consacrés à la consommation (aliments et vêtements) mais les donateurs commencent à se rendre compte du rôle que peut jouer ce rapatriement de fonds et à s'intéresser à la manière de faciliter un accroissement de ces courants de capitaux et leur utilisation à des fins de développement.

## *Enjeux de la philanthropie privée*

Beaucoup d'organisations de femmes estiment que " à moins de trouver comment obtenir un financement privé, on ne fait pas long feu ". Elles reconnaissent toutefois qu'il faut tenir compte de coûts d'investissement considérables, en temps et en ressources, qu'impliquent l'établissement et l'entretien des contacts et des rapports personnels nécessaires pour joindre ces donateurs.

Il importe de faire la distinction entre la philanthropie qui est une manifestation de la " charité traditionnelle " (comme aider les groupes défavorisés de la société) et celle qui est fondée sur une perspective plus proche de la " justice sociale " (qui vise à la transformation de la société et, partant, à la promotion de la justice et des droits humains). Là où il existe déjà une culture philanthropique, celle-ci est essentiellement fondée, dans la plupart des pays, sur le concept de charité et il faut consentir un investissement considérable pour créer, renforcer et réorganiser les dons privés d'une manière générale, et plus particulier pour leur imprimer un sceau de justice sociale. Dans certains pays, la création d'une philan-

***La majeure partie des apports de la diaspora est acheminée vers l'Amérique latine, l'Amérique centrale, l'Europe de l'Est et les pays du sud de l'Asie.***

71 Migrant Remittances to Developing Countries: a scoping study. Overview and Introduction to issues for pro-poor financial services, Extrait – Résumé préparé par le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), élaboré par Cerstin Sander, Bannock Consulting, juin 2003.

thropie axée sur le changement social n'est tout simplement pas encore envisageable. Dans d'autres, les organisations de défense des droits des femmes tentent de remodeler le concept de philanthropie et de faire prendre davantage conscience aux donateurs des causes structurelles et sous-jacentes qui sont à l'origine de la situation défavorisée de certains groupes. D'une certaine façon, cette nouvelle vision des choses pourrait être interprétée comme un " nouveau modèle d'appartenance ", dans lequel certains particuliers fournissent un apport financier et, en retour, perfectionnent leurs connaissances, sont intégrés et mobilisés et, dès lors, deviennent membres d'un mouvement.

Une autre difficulté réside dans le fait que les dons individuels et de fondations familiales semblent réagir à des intérêts privés excentriques et volatils. Certaines personnes interviewées en Europe de l'est ont constaté avec surprise la facilité avec laquelle leurs donateurs individuels peuvent suspendre leurs apports en raison d'un déplacement de leurs intérêts.

Si les organisations féminines souhaitent accroître la part de financement apportée par des particuliers, elles devront s'employer à surmonter ces difficultés. Amnesty International et d'autres grandes ONG ont incorporé les objectifs liés à l'égalité entre les sexes à leur action et, de ce fait, possèdent un avantage dans le domaine de la levée des fonds étant donné qu'elles ont déjà un grand nombre de donateurs (dont la plupart sont des femmes) et ont mis en place les systèmes (tels que l'envoi direct par courrier) ainsi que les ressources nécessaires pour maintenir et entretenir les rapports avec les donateurs actuels et futurs. Elles représentent donc une concurrence vis-à-vis des organisations de défense des droits des femmes qui souhaitent accroître leur part de revenu en provenance de leurs membres et de donateurs individuels.

Les organisations ayant de plus en plus recours aux particuliers pour obtenir une aide financière, soit par le biais de " dons ", soit par la qualité de membre, il importe également de considérer la question des privilèges. Plusieurs organisations de défense des droits des femmes basées dans le Nord global, en particulier aux États-Unis, réussissent à collecter des fonds auprès des particuliers mais ces possibilités sont beaucoup plus restreintes dans d'autres pays. Jusqu'à présent, les meilleurs résultats obtenus dans ce domaine correspondent aux cas de Semillas à Mexico et du Fonds pour la promotion des femmes d'Ukraine, à Kiev. [72] Il existe toutefois un problème éthique dans la mesure où les groupes situés dans le Nord global évoluent dans un environnement nettement plus favorable pour avoir accès à l'apport financier des particuliers.

72 Semillas, Voir http://www.semillas.com.mx/ et le Ukrainian Women's Fund, Voir http://www.uwf.kiev.ua/eng/index.htm

## *Opportunités*

Certaines petites fondations familiales s'introduisent également dans certains créneaux que les grandes fondations abandonnent progressivement, tels que les droits sexuels et génésiques.

*" De nouvelles fondations privées semblent plus disposées à faire des dons pour la défense des droits des femmes, y compris les droits génésiques, que la plupart des grandes fondations indépendantes. Elles sont plus progressistes et les volumes en question sont considérables. En 2003, par exemple, une fondation a donné 100 000 $ EU, de même que Mme Tout-le-monde. Le nombre de dons anonymes est lui aussi en hausse. " (Représentante d'un fonds pour la promotion des femmes).*

Il pourrait s'avérer plus facile de réorienter les apports de la diaspora aux fins de la défense des droits des femmes et de la justice sociale lorsque les donateurs font partie de la deuxième (voire troisième) génération d'immigrants dont les relations personnelles avec une communauté spécifique sont plus diluées. Certains fonds pour la promotion des femmes ont effectué une recherche sur les communautés de la diaspora et élaborent actuellement des plans dans ce domaine. À l'heure actuelle, le fonds pour la promotion des femmes d'Ukraine a été le seul de ce type à avoir pu collecter un volume substantiel de ressources (environ 90,000 $ EU en provenance des États-Unis et du Canada), moyennant une action portant sur une campagne de détection du cancer du sein.

D'autres se penchent sur le rôle des femmes dans le processus de décisions en matière de dons; en effet, les études démontrent que les femmes sont plus enclines à accorder des subventions à d'autres femmes que les hommes. Nous savons que dans les vingt prochaines années, un nombre important de femmes va recevoir un héritage considérable et sera donc en mesure d'accorder un plus grand volume de dons. Ceci représente une conjoncture particulièrement favorable pour les organisations féminines qui souhaitent accroître leur base de donateurs individuels. Une représentante d'un fonds pour la promotion des femmes a affirmé : " Si nous parvenons à leur faire prendre conscience de la question, nous pourrons susciter leur intérêt pour les droits des femmes et leur autonomisation. C'est une tâche difficile mais qui n'est pas impossible. "

***Il pourrait s'avérer nécessaire de contribuer à la réalisation d'un programme audacieux de défense des droits des femmes.***

Certaines fondations, en particulier les grandes fondations indépendantes, souhaitent contribuer au développement de la philanthropie. C'est pourquoi, plus récemment, l'accent a été mis sur la philanthropie stratégique, ainsi que sur la philanthropie axée sur la justice sociale. Certaines fondations, conscientes de l'importance de construire des actifs à long terme, accordent également des subventions de dotation. La création de ressources à l'échelon local a pour but de réduire la dépendance vis-à-

vis de ressources externes limitées et aussi de permettre aux ONG de constituer une base de soutien de leur action et, partant, de développer la légitimité de la société civile.

Certains experts en la matière estiment que l'heure est peut-être venue d'attirer un nouveau type de donateurs. À cet égard, les jeunes femmes et femmes aux revenus moyens et élevés peuvent être considérées comme d'intéressantes sources de donation. En même temps, il y existe un sentiment que les gens sont généralement intéressés à trouver la manière d'avoir la sensation de pouvoir faire une différence positive face à l'émergence de mouvements conservateurs de droite dans de nombreux pays. Il pourrait s'avérer nécessaire de contribuer à la réalisation d'un programme audacieux de défense des droits des femmes.

## *Idées de stratégie pour multiplier les ressources des donateurs privés et des fondations familiales*

Même s'il s'agit d'un secteur dont l'approche peut sembler particulièrement rébarbative, les participants à cette enquête ont souligné que cette tâche ne pouvait être éternellement ajournée. Les particuliers et les familles possèdent en effet une quantité considérable de ressources et si les organisations de défense des droits des femmes ne font pas un effort pour accéder à ces fonds, d'autres organisations le feront. Par ailleurs, les donateurs individuels jouent également un rôle potentiel en tant que base de soutien en multipliant le nombre de personnes disposées à plaider en faveur des programmes de défense des droits des femmes.

Ces personnes opulentes sont souvent aussi très discrètes ; il est donc difficile pour les organisations féminines, en particulier en dehors du Nord global, de se faire connaître. Il faut également, pour identifier les fondations familiales moins connues, mener des recherches plus détaillées de façon à améliorer les stratégies. La première tâche est donc étroitement associée à l'établissement de rapports personnels et à se faire connaître des cercles philanthropiques. Bien que certains particuliers et fondations ne s'opposent à appuyer des programmes de type " radical ", il convient, dans le contexte de ce genre de relations, de respecter la position des donateurs et leur perception des droits des femmes et se montrer disposées à poursuivre les conversations de façon à éclairer davantage cette perception. Pour obtenir ce soutien, il faudra également être capable d'aborder la question de l'impact et de la différence que le soutien financier peut faire dans la vie des gens. Pour se frayer un chemin dans le cercle des donateurs individuels et des fondations familiales, il peut s'avérer judicieux de demander aux bailleurs de fonds existants de faire les présentations et d'informer quant à la manière de procéder. Souvent, les conseillers et conseillères en philanthropie sont des agents particu-

lièrement importants pour établir ces contacts et exercer les pressions correspondantes.

Certains donateurs particuliers, sympathisants des droits des femmes, sont souvent très dynamiques et éloquents. Une autre stratégie peut donc consister à travailler avec eux pour obtenir le soutien d'autrui. Les particuliers qui sont en mesure d'effectuer des apports significatifs sont souvent des gens influents au sein de la société et peuvent donc jouer un rôle important pour influencer l'opinion publique d'autres riches personnalités dans le contexte d'un groupe d'affinités, de conférence et d'autres plates-formes. Étant donné que la quête de fonds dans ce secteur exige un investissement plus lourd en temps et en ressources, certaines personnes interviewées ont proposé une " division du travail " dans laquelle les fonds pour la promotion des femmes, en particulier ceux qui sont localisés dans les pays à revenus moyens et élevés, prendraient l'initiative. Le fait que les fonds pour la promotion des femmes connaissent les deux pôles du rapport entre donateurs et donataires, les met particulièrement en mesure d'établir des contacts avec les donateurs individuels et d'obtenir de ceux-ci qu'ils acheminent leurs ressources en faveur des organisations de femmes à l'échelon mondial. Dans certaines régions, la culture de la philanthropie est encore émergente, il serait bon que les fonds pour la promotion des femmes et les grandes organisations de défense des droits des femmes unissent leurs efforts pour réaliser une campagne commune de levée de fonds de façon à attirer l'attention sur leur présence et mobiliser un volume accru de ressources individuelles pour la défense des droits des femmes.

# Chapitre 7
# Tendances des fonds pour la promotion des femmes[73]

## Caractéristiques et dynamiques

Un élément relativement nouveau sur le plan des mouvements féminins à l'échelon mondial est le nombre croissant de fonds pour la promotion des femmes et leur capacité de collecter et accroître les ressources. Les fonds pour la promotion des femmes sont des institutions soutenues par l'État qui dépendent de dons fournis par des agences donatrices, des sociétés ou par le public en général. Les fonds pour la promotion des femmes s'engagent à mobiliser les ressources financières, humaines et techniques pour promouvoir la défense des droits des femmes et des jeunes filles dans certaines communautés marginalisées. Ils s'occupent également d'accumuler des actifs à long terme, moyennant, par exemple, des investissements en dotation, immobilier et d'autres actifs dont la valeur s'accroît avec le temps. Leur objectif global est d'accumuler une base de ressources substantielles qui garantissent la pérennité des initiatives et des solutions en faveur des femmes dans de nombreuses parties du monde.

Le premier fonds pour la promotion des femmes mis sur pied pour soutenir les organisations fonctionnant en dehors du Nord global a été créé aux Pays-Bas en 1983 ; il a été rapidement suivi par d'autres fonds aux États-Unis, au Mexique, au Brésil, au Nicaragua, au Chili, au Népal, en Inde, en Mongolie, à Hong Kong, au Canada, en Afrique du Sud, en Ukraine, en République de Slovaquie, en République tchèque, en Serbie, en Bulgarie et en Australie. En 2004, les fonds pour la promotion des femmes possédaient environ 24 millions $ EU en patrimoine net [74] ; ils avaient gagné 28 millions $ EU en revenus et déboursé quelques 15 millions en subventions.[75] Selon les estimations, environ 25 % de leur revenu annuel consolidé provient de particuliers.[76] Les fonds pour la promotion des femmes ont créé leurs propres communautés d'apprentissage où ils échangent les données d'expérience, analysent l'évolution de la situation

73 Cette section est partiellement basée sur un article de Bisi Adelye Fayemi et Ellen Sprenger pour Alliance Magazine, Volume 9, numéro 3, septembre 2004.
74 D'un patrimoine net total de 24 millions, le GFW possède environ 86 % (20,7 millions). Le GFW représente également la moitié du budget total des subventions (7,4 millions) et un peu plus de 60 % des recettes (17,4 millions).
76 Ces données sont fondées sur des données du Réseau de financement des femmes, des communications avec le personnel du Fonds mondial pour les femmes et plusieurs rapports annuels. Sur cette somme, quelque 7,5 millions $ EU sont déboursés par le Fonds mondial pour les Femmes, 3 millions $ EU par Mama Cash et les 4,5 millions $ EU restants par divers fonds pour la promotion des femmes basés dans le Sud global et en Europe centrale et de l'est (sur la base de données de 2004).
76 Le pourcentage est de 35 % pour le GFW, de presque 30 % pour Mama Cash et de quelques 25 % pour Semillas.

des droits des femmes et l'action philanthropique visant au changement social, et fournissent et reçoivent une assistance technique .[77]

Selon les réponses envoyées à l'enquête électronique de l'AWID, les fonds pour la promotion des femmes ont constitué la source de financement la plus fréquemment mentionnée en 2004. Ceci est partiellement du au fait que d'autres sources de financement ont diminué (par exemple, en Europe de l'Est, avec le retrait progressif de l'Open Society Institute) mais aussi au fait que, malgré le caractère relativement limité de leurs dons totaux, les fonds pour la promotion des femmes atteignent un grand nombre d'organisations féminines dans le monde entier. Les fonds pour la promotion des femmes ont eux-mêmes signalés que le nombre de requêtes de financement est en hausse et qu'ils subissent une pression croissante pour élever le niveau de leur financement.

Les fonds pour la promotion des femmes accordent généralement des subventions relativement réduites, essentiellement dirigées à des groupements dont les budgets sont inférieurs à 100,000 $ EU. Le montant des subventions oscille entre une moyenne de 15,000 $ EU (pour le Fonds mondial pour les femmes) à des chiffres allant de 1,000 à 8,000 $ EU pour la grande majorité des autres fonds pour la promotion des femmes. Occasionnellement, certains accordent des subventions plus importantes à certaines organisations. Les fonds pour la promotion des femmes voient d'un mauvais oeil l'approche fragmentaire, par cycles de projets et s'intéressent davantage au soutien institutionnel central. Certains accordent de plus en plus souvent un soutien pluriannuel.

Les fonctionnaires chargé-e-s des programmes dans la plupart des fonds pour la promotion des femmes travaillent avec des consultant-e-s pour prendre des décisions quant aux domaines cibles dans les différentes régions où ces fonds sont actifs. Les fonds adoptent les décisions de financement par l'intermédiaire de leurs réseaux de conseillers et conseillères bénévoles, en essayant de limiter le plus possible les coûts. Ces conseillers et conseillères sur le terrain identifient les donataires et assurent l'orientation et le contrôle. Qui plus est, ils fournissent leur opinion sur l'évolution de la situation et les priorités dans les différentes régions et les différents pays et participent activement à la mise au point de la stratégie des fonds pour la promotion des femmes.[78] Tout comme

77 Par exemple, le Réseau international de Fonds pour la promotion des Femmes (International Network of Women's Funds), un réseau opérationnel dans des régions et pays non situés dans le Nord global (voir http://www.inwf.org/) et le Réseau de financement des femmes (www.wfnet.org), une organisation de membres qui se spécialisent dans l'élaboration d'instruments et l'assistance technique pour collecter des fonds, mesurer l'impact social et développer les organisations.

78 Par exemple, le GFW a organisé, en avril 2005, une réunion avec les membres de son groupe de conseillers pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Les conseillers ont exposé leurs positions, les perspectives contextuelles et une orientation stratégique sur les différents thèmes et les groupes qui reçoivent le soutien du GFW. Ces recommandations ont été déterminantes dans l'élaboration d'un plan stratégique du GFW pour la région et ont été analysées et ratifiées par le Conseil d'administration du GFW.

### Le tour de force du Fonds mondial pour les femmes en matière de levée de fonds

*À la fin de son dernier exercice budgétaire (2004-2005), le GFW avait accumulé des actifs net à hauteur de 20,7 millions $ EU, soit 37 % de plus que l'année précédente. Les dépenses réelles ont été de 11,8 millions $ EU (soit une augmentation de 29 %), dont 7,5 millions ont été accordés en subventions. Un élément à relever est que de ses revenus totaux, soit 17,4 millions $ EU, 35 % environ, c'est-à-dire 6 millions, sont le résultat de dons de particuliers. Effectivement, sur une période de 18 mois, le Fonds a réussi à doubler sa base de donateurs individuels qui est passée de 8,000 à 15,000 personnes. Les responsables du Fonds attribuent ce succès à une combinaison de facteurs, dont leurs investissements en marketing international et compétences en relations publiques. Paradoxalement, les guerres d'Afghanistan et d'Iraq ont créé, aux États-Unis, une nouvelle prise de conscience quant à la vie et aux difficultés des femmes " à l'étranger ". Finalement, ce succès peut également être attribué à la direction du Fonds mondial pour les femmes, dont les dirigeantes ont fait preuve de vision et de capacité pour effectuer les investissements requis. Le Fonds mène actuellement une collecte de fonds électronique, grâce à un programme informatique autonome de partage qui lui permettra d'obtenir des résultats encore meilleurs.*

(Basé sur les interviews effectués auprès des membres du personnel du GFW)

d'autres bailleurs de fonds, les fonds pour la promotion des femmes sont très soucieux des propositions de financement, des garde-fous, des contrats et des rapports de suivi ; en effet, de nombreuses personnes interviewées ont confirmé que le rapport entre donateurs et bénéficiaires se fonde sur une passion commune de la défense des droits des femmes, ce qui en fait une relation très différente. Les fonds pour la promotion des femmes cherchent également à ce que la collecte de fonds soit une expérience moins bureaucratique qu'avec la plupart des autres donateurs. Certains fonds pour la promotion des femmes ont joué un rôle crucial pour fournir des ressources aux organisations de secteurs particulièrement marginalisés de mouvements féminins qui ont un accès limité au financement, tels que les groupes de lesbiennes, de femmes en zones rurales, de femmes paysannes et autochtones, et de jeunes femmes. Dans certains cas, les ressources fournies par les fonds pour la promotion des femmes sont les seules dont peuvent disposer ces groupes.

***Le rapport entre donateurs et bénéficiaires se fonde sur une passion commune de la défense des droits des femmes***

## *Enjeux potentiels en ce qui concerne les fonds pour la promotion des femmes*

Bien que reconnaissant le développement constant des fonds pour la promotion des femmes, aussi bien au niveau du nombre que du volume des ressources, il faut reconnaître qu'ils sont absolument insuffisants pour combler le déficit en matière de financement que connaissent les organisations féminines dans le monde entier. Certains pourraient dire que cela n'a jamais été l'intention primaire de ces mécanismes mais le fait qu'ils constituent la source de financement la plus citée en 2004 dans l'enquête réalisée par l'AWID nous oblige à aborder le problème.

Tout comme les autres organisations qui dépendent de subventions, les fonds pour la promotion des femmes sont confrontés au fait que leurs propres donateurs tendent à accorder un financement limité à certains projets plutôt qu'un soutien général. Il est aussi particulièrement préoccupant de constater la baisse générale des fonds accordés par les fondations et les institutions donatrices. Par ailleurs, notre étude a mis en relief certaines préoccupations quant à une éventuelle rivalité. Les fonds pour la promotion des femmes et les organisations de défense des droits des femmes s'adressent souvent au même groupe restreint de donateurs. Les fonds pour la promotion des femmes ont fait de la collecte de fonds une compétence de base, qui fait défaut à  d'autres organisations féminines. Certaines personnes interviewées ont estimé qu'il est inutile de penser en termes de rivalité puisque nous sommes toutes engagées vis-à-vis des mêmes objectifs généraux. D'autres expriment leur frustration du fait que les fonds pour la promotion des femmes reçoivent parfois des subventions plus importantes que les organisations de défense des droits des femmes en raison du fait qu'ils retransmettent une partie de ces dons à des petits groupes, caractéristique que les grands donateurs considèrent très intéressante.

Dans le même ordre d'idées, se pose également le problème de la taille des subventions. Le fait que la grande majorité des ressources financières des fonds pour la promotion des femmes se distribuent en une myriade de petites subventions essentiellement dirigées à des groupes possédant des budgets très limités pose un certain nombre de questions stratégiques quant à leur capacité à long terme de renforcer l'ensemble des mouvements féministes. En d'autres termes, certaines remettent en question le caractère stratégique d'un système de subventions basé sur le concept de saupoudrage. Une telle stratégie semble compromettre la possibilité de mener une action plus vaste et à plus long terme ayant un coût supérieur aux 10,000 $ que représente une subvention typique.

## *Opportunités*

Les fonds pour la promotion des femmes ont de plus en plus de succès pour rallier à leur cause un plus grand nombre de particuliers qui deviennent membres et donateurs, et aussi pour construire un patrimoine à long terme  qui, au moment opportun, leur permettra de disposer d'une indépendance considérable. Ces fonds constituent de toute évidence une possibilité importante de mobiliser davantage de ressources pour la défense des droits des femmes ; il est donc important d'établir ensemble une stratégie qui permette d'atteindre cet objectif. La possibilité la plus probable est donc d'amorcer ce dialogue et de commencer à analyser comment les patrimoines des fonds pour la promotion des femmes peuvent se transformer en investissements cruciaux pour donner plus de force aux mouvements féministes et celui de la défense des droits des femmes à l'échelon mondial.

## *Idées de stratégie pour multiplier les ressources  des fonds pour la promotion des femmes*

Certains pourraient considérer que ces fonds constituent en fait " le bras de la collecte des fonds " des mouvements de défense des droits des femmes. Leur personnel est en majorité composé de féministes et d'expert-e-s en levée de fonds, réparties dans le monde entier qui plaident la cause de l'action en faveur des droits des femmes dans les communautés associées à l'action philanthropique et à l'aide au développement. Il est toutefois impérieux de mener des négociations plus profondes avec les fonds pour la promotion des femmes à propos des questions de taille des subventions et de ciblage de certains enjeux.

79 Le patrimoine à long terme inclut une dotation (voir définition dans l'annexe 1: Glossaire), certains mécanismes financiers tels qu'une réserve du fonds de roulement ou une provision pour épuisement de capital, qui garantissent une certaine flexibilité des fonds disponibles sur une plus longue période, afin de couvrir une éventuelle insuffisance de liquidités,  des opérations  primaires ainsi que des investissements fonciers ou immobiliers.

La question fondamentale qui devait être abordée concerne leur vision à long terme des mouvements féministes à l'échelon mondial. En d'autres termes, comment les fonds pour la promotion des femmes envisagent-t-ils leur rôle dans le panorama changeant du financement ? Et comment les autres mouvements de femmes perçoivent-ils le rôle des fonds pour la promotion des femmes ? Il est particulièrement impérieux de préciser quel part des 15 millions $ EU qu'ils gèrent est considérée comme l'investissement le plus stratégique (il a été suggéré, par exemple, de destiner une grande partie de cette somme à une ambitieuse campagne de levée de fonds à l'échelon international).

Le succès sans précédent de la campagne de collecte de fonds du Fonds mondial pour les femmes éclipse le problème fondamental : que pourrait-il résulter de cette modalité, de cette expérience, de cette technologie, de ces stratégies de rapports et de commercialisation si elles étaient appliquées, par exemple, à l'échelle de tous les pays du G 8 ? Il est important d'identifier la façon dont les fonds pour la promotion des femmes peuvent mettre au point de nouvelles modalités de travail leur permettant d'accélérer encore leur croissance, en particulier dans les domaines où d'autres organisations de femmes sont comparativement plus faibles en termes de capacité de levée de fonds (par exemple, dans les dons individuels).

Les fonds pour la promotion des femmes ont, pour la plupart, été souvent identifiés comme les donateurs les plus " faciles " ou " les plus généreux " des groupes de défense des droits des femmes mais ces relations de financement posent également un certain nombre d'enjeux. Les fonds pour la promotion des femmes ne sont pas toujours meilleurs que d'autres bailleurs de fonds au niveau de leurs pratiques de subventions et de leurs relations avec les organisations de défense des droits des femmes et certains d'entre eux ne font même pas preuve d'une approche claire en matière des droits des femmes. Il conviendrait donc de mener un dialogue avec les organisations des droits des femmes de façon à transmettre l'information aux fonds pour la promotion des femmes, les rendre responsables de leur mission, et d'entreprendre, ensemble, l'élaboration d'un agenda et la construction d'un mouvement plus vaste.

***Comment les fonds pour la promotion des femmes envisagent-t-ils leur rôle dans le panorama changeant du financement ? Et comment les autres mouvements de femmes perçoivent-ils le rôle des fonds pour la promotion des femmes ?***

# Chapitre 8
# Tendances de la philanthropie d'entreprise [80]

## Caractéristiques et dynamiques

La philanthropie d'entreprise implique qu'une société donne une part de ses bénéfices ou de ses ressources à d'autres organisations. Ceci peut être la manifestation d'un engagement de la responsabilité sociale de l'entreprise, à savoir l'intégration de valeurs sociales positives à l'ensemble du modèle des affaires. Par ailleurs, la philanthropie peut être utilisée, dans d'autres cas, pour redorer le blason de la compagnie face aux critiques formulées à l'égard de certaines pratiques moins responsables de l'entreprise en question.

Aux États-Unis, la philanthropie d'entreprise date de la révolution industrielle, époque à laquelle une poignée d'individus sont devenus immensément riches. Ces personnes ont mis sur pied des fonds fiduciaires de bienfaisance dont l'objectif était de répondre aux besoins publics, en particulier dans les communautés les plus proches de leurs usines. La plupart des grandes fondations indépendantes qui jouissent aujourd'hui d'un grand renom, tels que les fondations Carnegie, Rockfeller, Kellog et Ford, se sont développées à partir des dotations créées par cette génération de philanthropes d'entreprise au début du XXe siècle. En Europe, la philanthropie d'entreprise s'est développée beaucoup plus tard, en raison de l'existence d'un soutien public aux programmes sociaux. Au Japon, la philanthropie d'entreprise a commencé dans les années 60 et 70 lorsque les entreprises japonaises ont été critiquées pour les effets négatifs du dynamisme économique dont elles étaient responsables, notamment en termes de pollution de l'environnement et de flambée des prix de la propriété foncière. En Russie, la philanthropie d'entreprise connaît un développement accéléré, en particulier parce que le gouvernement attend des entreprises qu'elles partagent la responsabilité des programmes sociaux. La philanthropie d'entreprise ou l'agenda de responsabilité sociale d'entreprise se retrouve aujourd'hui dans de nombreux autres pays.

À l'heure actuelle, les programmes de dons des entreprises sont institutionnalisés et professionnalisés dans la plupart des grandes sociétés. Il existe essentiellement trois types de stratégie en matière de dons d'entreprises, à savoir :

---

80 Basé sur l'information de Conference Board (une organisation a but non lucratif qui encourage la philanthropie d'entreprise et produit de la recherche sur les tendances en philanthropie d'entreprise http :www.conference-board.org/) ; Chronique de philanthropie (voir entre autres : Big Business Doing More for Charity : Corporations plan increases after giving dropped in 2003, par Ian Wilhem, 2003) Council of Foundations Corporate Afinity Group, Community to Encourage Corporate Philanthropy (CECP) and their Corporate Giving Standards.

1. Charitable : Promotion du bien public (intérêt social élevé, faible intérêt commercial).

2. Intérêt stratégique: pour assurer à long terme le succès de l'entreprise et promouvoir le bien public (intérêt social élevé et intérêt commercial élevé lui aussi).

3. Commercial: pour promouvoir le produit/l'entreprise (faible intérêt social, l'intérêt commercial élevé).

Les plus grands programmes de dons d'entreprises répondent à des intérêts soit stratégiques, soit commerciaux. Les entreprises sont généralement motivées par une association d'éléments tels que le désir d'accroître sa part de marché, redorer l'image publique (en particulier pour les entreprises qui ont des problèmes à ce niveau), et la motivation du personnel ainsi que la concurrence sur le marché du travail. Les sociétés calculent généralement leurs dons sur la base des bénéfices obtenus durant l'exercice antérieur. Par conséquent, dans le cadre d'une économie dynamique, les sociétés, en particulier celles où il existe déjà une tradition de générosité philanthropique, peuvent accroître leurs dons de façon significative. D'une manière générale, les programmes de dons d'entreprises font face à des requêtes croissantes.

Au début, les dons d'entreprises étaient essentiellement centrés sur un concept communautaire de la philanthropie (là où il existe un rapport direct avec les opérations de la société) ; avec les années, l'accent est surtout mis sur l'image de marque de la société en question. Ayant appris par expérience que le travail des enfants, les mauvaises conditions de travail dans des ateliers miséreux, les risques pour la santé ou la pollution de l'environnement ont des effets néfastes sur leurs résultats, certaines entreprises sont arrivées à la conclusion que les consommateurs et consommatrices ne veulent pas tout simplement un produit qu'ils sont en mesure d'acheter mais aussi un produit qu'ils puissent utiliser en toute bonne conscience.

Il existe, dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, de plus en plus d'instances permettant aux entreprises de développer un programme de dons au-delà des frontières et des sphères thématiques. La plupart des dons internationaux des sociétés sont constitués de contributions en nature, tels que les biens ou des services (56 % des entreprises des États-Unis). Quelques sociétés offrent des subventions sans aucune restriction au fonctionnement opérationnel général; d'autres, en revanche, préfèrent octroyer des subventions en fonction de résultats concrets. On observe également une tendance à accroître les donations en heures de travail moyennant les programmes de bénévoles. Les " services sani-

### Un coup d'œil sur la Fondation Nike

*Nike alloue 3 % de son revenu brut (de l'exercice antérieur) à son programme de dons d'entreprise. En 2004, ce pourcentage représentait quelque 37 millions $ EU dont la moitié sous la forme de produits et de prestations en nature, et l'autre moitié en dons d'argent. En 2005, la fondation a été remaniée et orientée vers les jeunes femmes et filles. Pour cibler son programme de dons, la société a tenu compte du problème de réduction de la pauvreté et du fait que 80 % des ouvriers d'usine sont des femmes, concluant qu'il était impérieux et important d'investir dans ce groupe et, partant, de mettre l'accent sur les jeunes femmes et filles.*

taires et humains " constituent la priorité absolue parmi les sociétés et représentent 41 % des dons des entreprises. La "commercialisation des causes" se développe également (par exemple, donner une image de marque aux subventions en faisant le lien entre l'industrie ou le produit et une cause charitable, telles que le cancer du sein dans le cas de la fondation Avon).

Un autre aspect plus récent de la philanthropie des entreprises consiste à associer les dons au revenu d'un produit. Cette approche est dénommée philanthropie à la consommation, c'est-à-dire que les consommatrices et consommateurs sont informés du fait qu'un pourcentage du prix de vente d'un produit spécifique est destiné à une cause ou une organisation déterminée.

***Certains estiment que les entreprises ont progressé plus rapidement que beaucoup de gouvernements dans leur engagement vis-à-vis de la diversité.***

Il existe une communauté très active de sociétés dotées de programmes de subventions, en particulier aux États-Unis. Par exemple, le Groupe d'affinité des entreprises et le Conseil des contributions des entreprises (qui regroupe les responsables des départements de philanthropie et les fondations figurant dans Fortune 500 aux États-Unis) tiennent deux réunions par an.

De nombreuses entreprises sont relativement conservatrices au niveau de leurs dons étant donné que leur objectif est de gagner de l'argent et que le programme de subventions ne peut en diverger. Toutefois, il existe souvent des facteurs antinomiques. Par exemple, certains estiment que les entreprises ont progressé plus rapidement que beaucoup de gouvernements dans leur engagement vis-à-vis de la diversité. S'il est vrai que beaucoup reste encore à faire, les entreprises comprennent généralement bien l'intérêt commercial de la diversité. Ou, comme l'a signalé une des personnes interviewées,

*" Les entreprises mesurent les choses à l'aune de leur intérêt personnel. Une fois qu'elles l'ont trouvé, elles adoptent souvent une position très ferme. Il s'agit donc de déterminer quel est cet intérêt. "*

Les résultats de l'enquête et des interviews indiquent que le soutien du secteur des entreprises est l'une des trois dernières sources mentionnées de financement de la défense des droits des femmes, en dépit d'une légère augmentation entre 2000 et 2004. Les recherches menées au Brésil indiquent que 10 % seulement des dons des sociétés sont acheminés vers la promotion des droits des femmes.[81] Ceci n'a pas empêché certains groupes de défense des droits des femmes de chercher la collaboration du secteur privé et d'obtenir de bons résultats. En Amérique latine, il existe plusieurs expériences intéressantes; par exemple, un de ces groupes a réussi à convaincre une société de services publics d'inclure un slogan contre la violence à l'égard des femmes sur

81 Entrevues d'Amalia Fisher du Fonds Angela Borba , Brésil.

les factures, dans le cadre d'une campagne de 16 jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes. D'autres affirment avoir conclu des accords avec des sociétés locales qui leur permettent d'utiliser certaines enceintes de réunion ou un soutien logistique pour les réunions et conférences.

## *Enjeux associés au financement des fondations d'entreprise*

Malgré une évolution récente intéressante, la plupart des programmes de dons d'entreprises restent une option supplémentaire, ne porte pas sur les objectifs d'égalité entre les sexes et ne sont pas associés à la responsabilité sociale globale et à l'imputabilité de la société en question. De plus, la vaste majorité des fonds attribués se fait encore sous la forme de produits ou de services de santé de base, plutôt qu'au niveau du soutien financier. D'une manière générale, les dons des entreprises en argent comptant  sont limités et requièrent beaucoup de temps et de négociations, en particulier lorsque l'entreprise considère le don en question dans le cadre de ses efforts de marketing. À cet égard, il ne faut pas oublier le risque que représente le fait que les sociétés donatrices n'apportent un soutien que dans la mesure où celui-ci redore leur blason ou stimule leurs ventes. Il est impérieux que l'importance d'un bénéfice mutuel soit reconnue. Il faut donc être extrêmement prudent au moment d'accepter des fonds ou tout autre type de soutien en provenance de ce secteur.

Les droits des femmes sont souvent fortement contestés et peuvent donc représenter un facteur d'intimidation pour les sociétés soucieuses de leur image publique. Une personne représentant une fondation d'entreprise a signalé :

*" Les entreprises captent parfaitement le pouvoir des femmes en termes de consommation. Les milliers de recherches et de preuves indiquent qu'il est parfaitement logique pour une société de centrer ses efforts sur les femmes. Mais lorsqu'on ajoute l'action en faveur des droits, beaucoup d'entre elles font preuve d'appréhensions. Il s'agit donc ici de faciliter les choses. "*

De nombreux groupes de défense des droits des femmes se montrent également méfiants vis-à-vis de ce qui a été promu à l'échelon national comme " partenariat public - privé ". On constate en effet que ceux-ci prennent souvent la forme de collaboration avec le secteur privé dans le but de compenser le désinvestissement systématique des pouvoirs publics dans la prestation des services de base aux citoyens et citoyennes. L'enjeu consiste donc à chercher à travailler avec les sociétés tout en continuant de demander des comptes à l'État vis-à-vis de ses

engagements et de ses responsabilités.

## *Opportunités*

Les sociétés sont d'autant plus motivées à faire de la philanthropie si celle-ci est ancrée dans l'histoire et la culture et qu'elle répond au " sens des affaires ". Dans le cas de la fondation Levi Strauss, par exemple, un budget annuel de 10 millions $ EU est alloué à la cause des femmes et de la jeunesse en raison de l'histoire des fondateurs qui ont implanté les valeurs de la justice sociale dans la société. Dans ce contexte, les recherches relatives à l'accent de la lutte contre la pauvreté de la société ont mis en évidence le fait que les femmes sont les plus touchées par la pauvreté et que, partant, il est possible de bénéficier l'ensemble des familles par le biais des femmes. Il a donc été décidé de concentrer franchement l'effort de philanthropie de la société sur les femmes et les jeunes. En effet, ces derniers représentent le marché de l'entreprise et les femmes constituent la majorité de ses employés, tant sur le plan de la vente des produits que du travail dans les usines. Du fait que Lévi Strauss se considère comme une société " proactive ", elle ne craint pas d'aborder certains enjeux tels que les droits, la sexualité ou le partenariat avec certaines ONG. De plus, la société Lévi Strauss a un engagement très profond vis-à-vis de la responsabilité sociale. Par exemple, en 1991, face à des critiques externes, cette société a été la première dans le monde à mettre sur pied un code de conduite éthique général applicable aux sous-traitants qui travaillent pour la société au niveau de la manufacture et de produits finis. Ce code souligne le caractère prioritaire de la consolidation des droits des travailleurs et de l'amélioration des conditions de vie et de travail au sein des communautés là où l'élaboration des produits est assumée par des sous-traitants.

***Il ne s'agit pas de voir ceci en blanc ou noir mais de savoir quand recevoir l'argent de la part des entreprises***

Les débats sur la responsabilité et l'imputabilité des sociétés aident ces dernières à se poser des questions importantes à propos du rôle qui leur incombe. Il s'agit d'un filon intéressant à exploiter et les donataires peuvent conduire les entreprises à des actions à la fois saines et efficaces. Cependant, les ressources provenant des sociétés impliquent également la responsabilité de surveiller de près les autres dimensions de leur action de façon à ce qu'un programme de subventions et ses bénéficiaires ne soient pas manipulés pour occulter d'autres pratiques moins responsables de la société ou des violations des lois du travail qui, souvent, touchent de façon directe les milliers de femmes travaillant dans ces usines.

## *Idées de stratégie pour multiplier les ressources de la philanthropie d'entreprise*

Ce secteur a reçu une priorité relativement faible en raison des problèmes et conflits potentiels que beaucoup associent au soutien financier

provenant d'entreprises. Beaucoup estiment toutefois qu'il est important de ne pas perdre de vue le fait qu'il s'agit d'une source potentielle à long terme de soutien. Une des personnes interviewées a signalé : " il ne s'agit pas de voir ceci en blanc ou noir  mais de savoir quand recevoir l'argent de la part des entreprises. Par ailleurs, il est bon d'identifier des chefs de file au sein de la communauté des entreprises. Les membres de la communauté des dons des entreprises tendent à  exercer une influence mutuelle ; il serait donc souhaitable de centrer nos efforts sur les " chefs de file " actuels (par exemple la fondation Lévi Strauss)  ou potentiels de façon à trouver la meilleure manière de travailler avec eux ou les appuyer pour qu'ils influencent d'autre fondations d'entreprise ou philanthropes.

Il faut, d'autre part, explorer les possibilités et chercher un créneau tout en gardant à l'esprit l'intérêt personnel de toute société. Les organisations de défense des droits des femmes ont eu des expériences positives avec la philanthropie d'entreprise, tout en ayant parfaitement conscience des pièges et des enjeux éventuels. Les entreprises sont avant tout concernées par les résultats et les programmes de dons des entreprises doivent également s'avérer rationnels du point de vue des affaires. Quoi qu'il en soit, la philanthropie basée sur la consommation, telle qu'elle a été décrite plus haut, semble un domaine susceptible, après un investissement initial, de produire d'importants revenus à long terme. De même, les entreprises peuvent montrer un certain intérêt pour contribuer aux manifestations de collecte de fonds, en particulier les galas, les dîners et les déjeuners auxquels participent différentes personnalités, ce qui leur permet de se positionner face à l'opinion publique tout en bénéficiant l'organisation. En troisième lieu, les organisations de femmes pourraient travailler en collaboration avec le secteur privé pour créer des services et des produits, tels que des services financiers qui soient plus favorables aux organisations féminines.

# Chapitre 9
# Ce que pensent les organisations des droits des femmes des changements survenus dans le financement

Comment les organisations des droits des femmes voient-elles les nouvelles tendances et les changements qui émergent dans le domaine du financement ? Ce chapitre est consacré aux témoignages de ces groupes sur leur expérience de ces nouvelles figures de financement. L'information est classifiée par région et provient d'entretiens avec des représentantes des organisations de femmes, d'une enquête que l'AWID a réalisée avec l'aide de Redfern Research au printemps 2005 auprès de quatre cents organisations de femmes dans le monde entier [82] et d'une analyse détaillée de l'information financière fournie par des bénéficiaires du Fonds mondial pour les femmes. Le graphique # 1 présente la distribution régionale des organisations ayant répondu à l'enquête AWID

*Graphique 1*

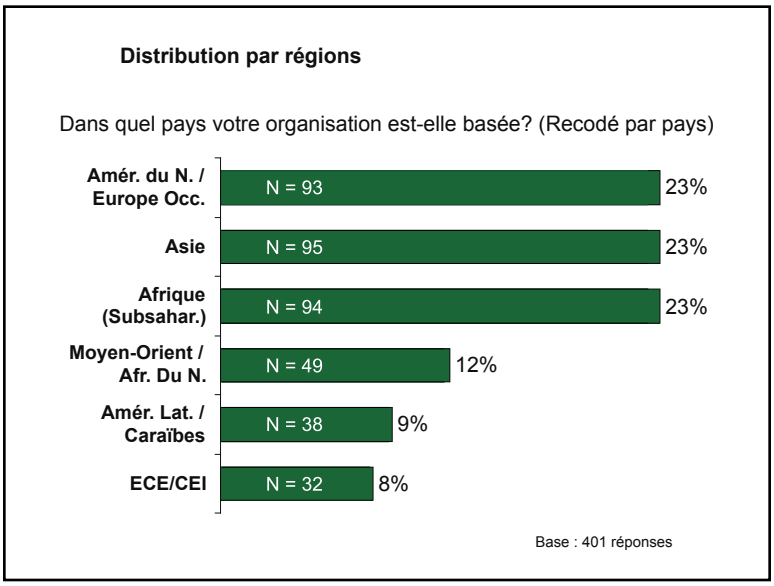


Ces organisations ont été classées en trois groupes en fonction de leur budget 2004 : moins de $ EU 100,000 (68 %), dont presque la moitié (37 % du total) avait un revenu inférieur à $ EU 20,000 ; entre $ EU 100,000 et 500 000 (24 %) ; et $ EU 500,000 et plus (8 %), ce qui donne la répartition par région suivante :

82 Les résultats de l'enquête sont présentés plus en détails dans l'annexe 4.

*Graphique 2*

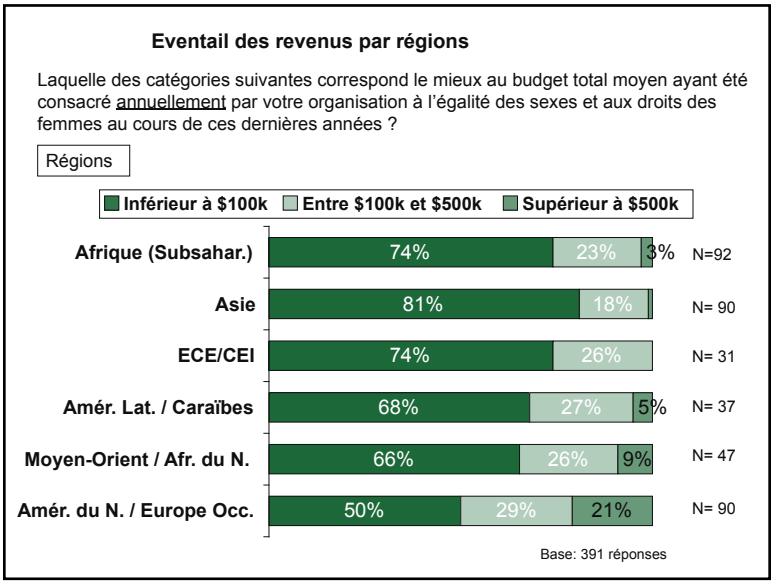


Tandis que de nombreuses organisations des droits des femmes cherchent à diversifier leurs sources de revenus et explorent de nouvelles stratégies de financement et de ressources potentielles, seulement un petit nombre d'entre elles se montre optimistes quant à leurs perspectives de financement. La plupart est convaincue que les niveaux de financement des activités en faveur des droits des femmes sont stationnaires voire en baisse. Comme le montre le graphique # 3, environ la moitié des organisations déclare recevoir moins de subventions qu'il y a cinq ans. Cette tendance apparaît dans toutes les régions, mais semble plus marquée en Amérique latine et dans les Caraïbes (voir graphique # 4). Environ 25 % des organisations déclarent recevoir davantage de fonds qu'il y a cinq ans, et 25 %, que leur niveau de financement ne s'est pas modifié.

*Graphique 3*

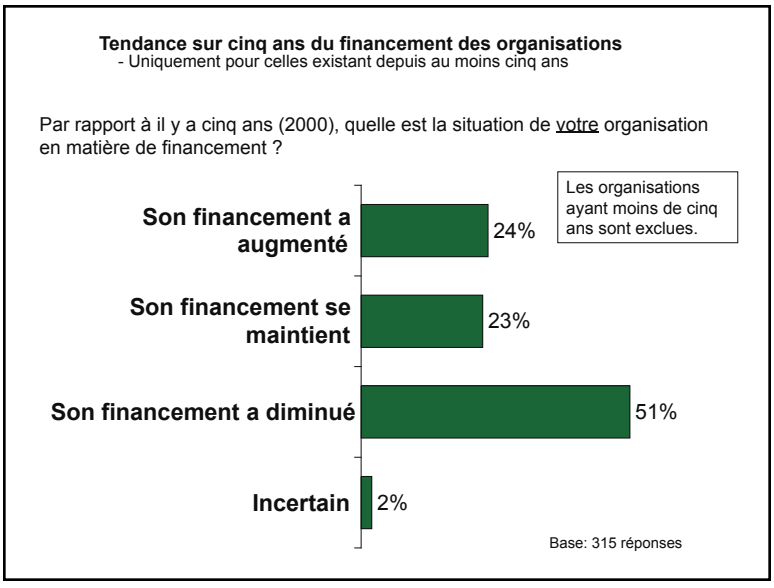


***Tandis que de nombreuses organisations des droits des femmes cherchent à diversifier leurs sources de revenus et explorent de nouvelles stratégies de financement et de ressources potentielles, seulement un petit nombre d'entre elles se montre optimistes quant à leurs perspectives de financement.***

*Graphique 4*

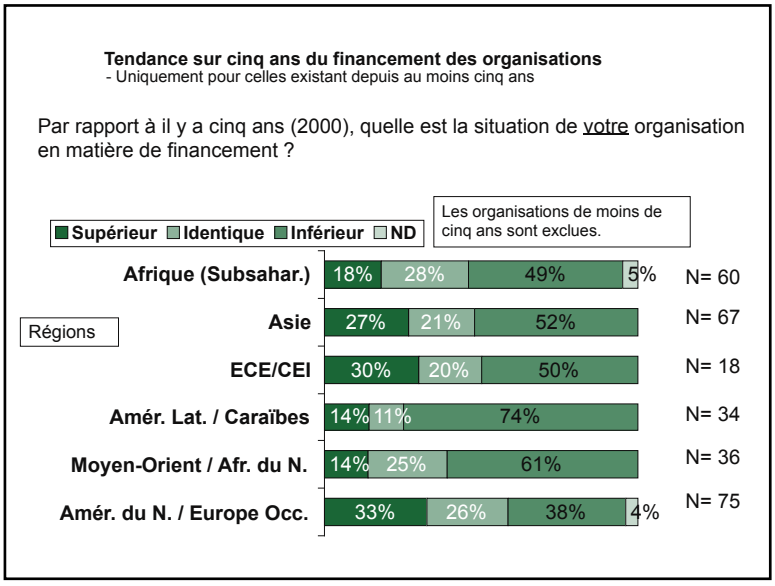


Les plus grandes organisations ont vu leur niveau de financement augmenter, tandis que celles qui disposent d'un budget inférieur à 100,000 $ EU ont enregistré une stagnation ou une diminution de celui-ci. D'après l'enquête, 20 % des organisations ayant un budget de moins de 100,000 $ EU et 21 % de celles dont le budget se situe entre 100,00 $ EU et 500,000 $ EU ont vu leurs revenus décroître entre 1995 et 2004, contre seulement 6 % des organisations disposant d'un budget supérieur à 500,000 $ EU. Cette tendance a été corroborée lors de nombreux entretiens avec des représentantes des organisations des droits des femmes qui constatent que les bailleurs de fonds semblent préférer apporter leur soutien à des grandes organisations ayant pignon sur rue qu'à des groupes plus réduits ou relativement nouveaux. Les représentant-e-s de nombreuses organisations d'importance au niveau régional ou international, qui ont enregistré une croissance considérable au milieu ou à la fin des années 90, ont pu maintenir les mêmes donateurs pendant une période allant jusqu'à dix ans, ce qui ne les empêche pas de manifester leur inquiétude quant à une possible baisse de leur budget et de chercher à diversifier leurs sources de financement.

En comparant les données sur les augmentations, des résultats intéressants et potentiellement contradictoires sont révélés. D'une part les groupes rapportent qu'il est plus difficile de faire la collecte de fonds. Cependant, comme les graphiques 5 et 6 l'indiquent un pourcentage significatif ont été capable d'augmenter leurs budgets. La recherche souligne une corrélation intéressante entre les budgets les plus élevés et la capacité d'appliquer les ressources à la collecte de fond. D'autre part, il apparaît que, pour les catégories de budget moyen et élevé, la croissance a été plus faible entre 2000 et 2004 qu'entre 1995 et 2000. La plupart des organisations rapportent qu'un plus grand effort a été nécessaire pour soutenir le même montant au cours du temps.

*Graphique 5*

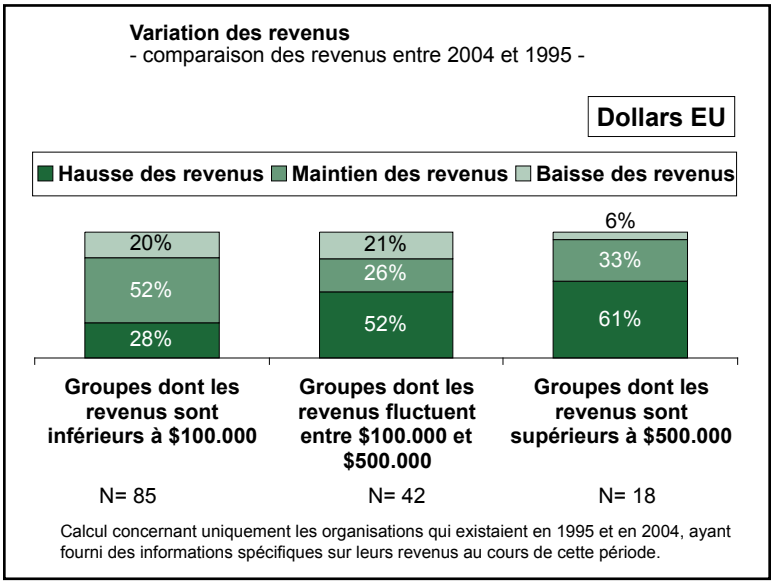


*Graphique 6*

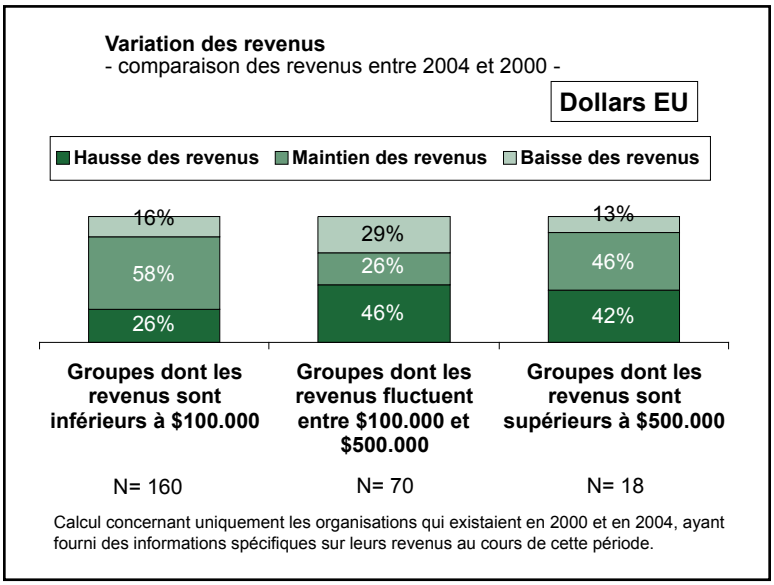


Les résultats démontrent un pourcentage important d'organisations avec un revenue statique tout au long de la période de cette étude. Cependant, en analysant ces données, il est important de ne pas perdre de vue les effets de l'inflation et l'évolution du pouvoir d'achat- ceux-ci pouvant avoir diminué, d'après la valeur du dollars, de 20 pourcent.[83] Les revenus globaux peuvent avoir augmenté sans signifier pour autant que la valeur réelle de ces fonds ait augmenté dans la même proportion. De plus, faute de financement, certaines organisations ont disparu, et n'ont donc pas pu être incluses dans l'enquête.

***Les résultats démontrent un pourcentage important d'organisations avec un revenue statique tout au long de la période de cette étude.***

83 Entre 1995 et 2004, le pouvoir d'achat du dollar américain a baissé, aux États-Unis, d'environ 20 %. Seulement entre 2000 et 2004, il a chuté de 9 %. Même si ce pourcentage varie d'une région à l'autre du monde, on ne peut ignorer ce fait au moment d'analyser les tendances qui ressortent du présent rapport. Il explique aussi la différence entre le graphique 3 (reflet d'une impression générale) et les graphiques 5 et 6 (basés sur des analyses budgétaires réelles).

Les organisations dont la situation financière s'est améliorée tendent à attribuer leur succès à des changements favorables de direction au sein de leur propre organisation et à l'amélioration de leur capacité de recherche de financement parallèlement à une évolution positive des dispositions des donateurs. Celles dont les entrées d'argent ont baissé accusent les changements d'orientation des bailleurs de fonds, la tendance générale au repli des financements et le climat politique et économique actuel ; très peu d'entre elles cherchent une explication du côté de leur propre gestion.

**D'où vient l'argent ?** En moyenne, dans les dix dernières années, les premières sources de financements des organisations de défense des droits des femmes ont été les fonds d'aide au développement et les fonds publics (ce qui revient pratiquement au même), suivi par les fonds pour la promotion des femmes et de grandes fondations indépendantes .[84]

*Graphique 7*

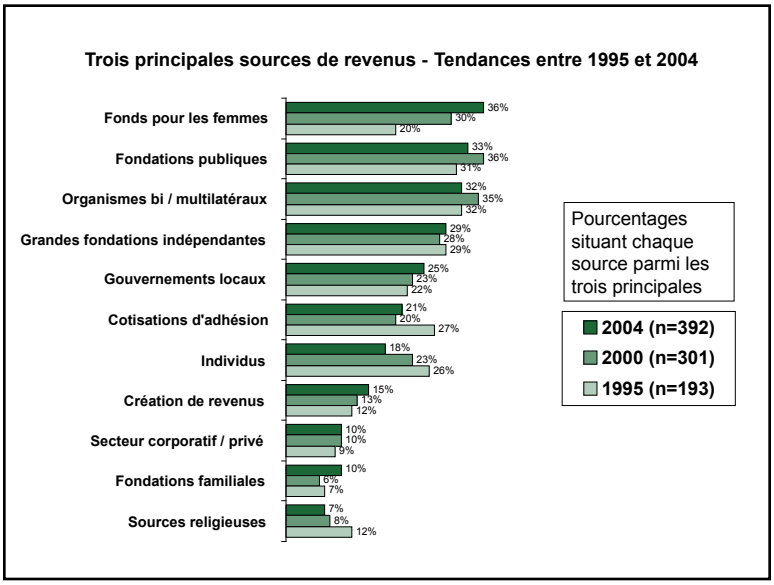


Il est important de noter que les fonds pour la promotion des femmes ont connu une croissance quantitative importante dans la dernière décennie. En 2004, les fonds pour la promotion des femmes sont la source de financement la plus fréquemment citée (voir graphique 7). Également, que l'importance relative des apports des personnes a diminué entre 1995 et 2004, de même que les entrées au titre des cotisations des adhérent-e-s et celles de sources religieuses. La part des fondations familiales affiche une légère hausse, de même que celle des gouvernements locaux. Le nombre de fois où les dons d'entreprises sont mentionnés comme source de financement reste globalement identique.

**Les tendances des financements selon la sphère thématique et les activités :** À l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest, toutes les régions indiquent qu'il est de plus en plus difficile de réunir

84 Une analyse de presque 1 400 bénéficiaires du Fonds mondial pour les femmes sur la période 1999 – 2005, révèle un patron similaire.

des fonds en faveur de la santé (hors VIH/SIDA), des droits génésiques, sexuels et LGBT (lesbiennes, gays, personnes bisexuelles, transgenres et transsexuelles) et des droits civiques et politiques. Les organisations interrogées avaient la nette sensation qu'il était plus facile de se faire financer des actions en lien au VIH/SIDA et les problèmes de santé qui en découlent et les activités en lien avec la violence contre les femmes.

En ce qui concerne l'utilisation des fonds par type d'activités, dans toutes les régions, il est plus difficile d'obtenir des financements pour payer les salaires des employé-e-s permanent-e-s, les frais de fonctionnement et de renforcement des capacités. Les activités touchant aux médias, à la technologie et à la communication, au développement des capacités de direction, à la création de liens et de réseaux, semblent attirer davantage les subventions.

*Graphique 8*

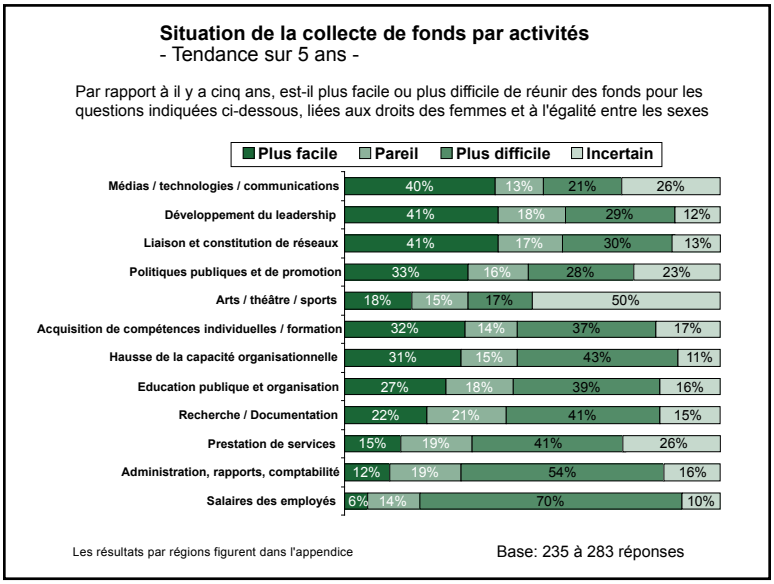


*Graphique 9*

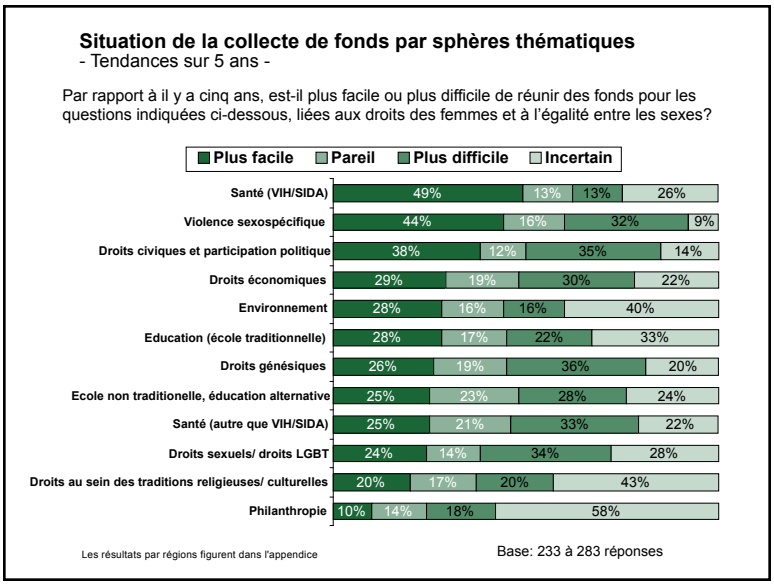

**Tendances en matière de collecte de fonds:** Plus de la moitié des organisations questionnées affirme qu'il est plus difficile d'obtenir des financements aujourd'hui que ce ne l'était il y a dix ans. Seulement 24 % affirme le contraire. La majorité déclare également qu'elle passe plus de temps à cette tâche aujourd'hui qu'il y a dix ans. Les organisations dont les budgets dépassent 500,000 dollars consacrent toutes le même temps ou plus de temps à la collecte de fonds. On ne note pas de grandes différences entre les régions.

*Graphique 10*

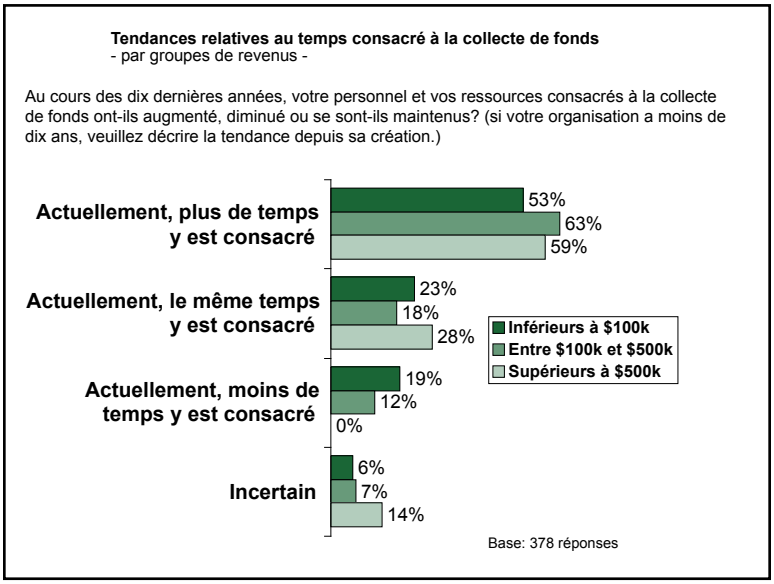


La plus grande partie du travail de recherche de financements, dans les organisations des droits des femmes est assurée par les directrices ou directeurs exécutifs, particulièrement dans les organisations gérant des budgets de 100,000 à 500,000 dollars. Dans ces organisations, les directrices ou directeurs assurent en moyenne 45 % des tâches liées au financement. En général, les organisations recourent aux services d'équipes de professionnels de la recherche de financement seulement quand leur budget passe le seuil des 500,000 dollars. L'implication des dirigeant-e-s dans la collecte de fonds tend à diminuer avec l'augmentation des budgets et rares sont les organisations (toutes tailles confondues) qui font appel à des entreprises externes spécialisées dans la recherche de fonds et le marketing. Les organisations ont tenté de résoudre le casse-tête croissant que représente la collecte de fonds en y consacrant plus de temps, sans que l'on puisse dire clairement si ces efforts ont été payants. L'une des organisations interviewées exprime ainsi sa frustration :

***Il est plus difficile d'obtenir des financements pour payer les salaires des employé-e-s permanent-e-s, les frais de fonctionnement et de renforcement des capacités.***

*" Les organisations qui connaissent le mieux le système obtiennent de l'argent, et pas forcément celles qui défendent le mieux la cause et qui travaillent depuis plus longtemps dans le domaine. "*

Beaucoup de représentantes d'organisations de droits des femmes interviewées expliquent qu'elles sont devenues expertes dans l'art et la manière de moduler leur discours selon les intérêts du donateur sollicité,

tout en restant fidèle à leurs principes et à leur objectif principal. Par ailleurs, certains des mêmes groupes et plusieurs donateurs expriment leur préoccupation sur le fait que dans leurs efforts pour entrer dans tant de " niches " de donateurs, ils finissent par se surcharger de travail et promettre plus qu'ils ne sont réellement capables de faire. Certains soulignent qu'il est particulièrement difficile de mettre en place une stratégie holistique en raison du saupoudrage des projets (financés par des sources différentes) et qu'il est presque impossible de les intégrer dans un programme global cohérent à cause du cloisonnement opéré par les donateurs pour l'attribution des fonds. La directrice d'un groupe de défense des droits des femmes faisait remarquer amèrement que les besoins de collecte de fonds et les exigences des donateurs conduisent de plus en plus à recourir aux services d'équipes " techniques ", avec peu d'expérience politique ou en matière de féminisme mais très compétents dans le maniement des cases et l'analyse des résultats.

Il y a cependant certaines organisations militantes des droits des femmes qui voient dans la collecte de fonds un moyen de créer le dialogue avec les bailleurs de fonds, de les informer et de les sensibiliser, et qui déploient une grande créativité pour faire se rencontrer les intérêts des donateurs avec la plateforme du mouvement de défense des droits des femmes. L'une des réponses à l'enquête plaçait la collecte de fonds parmi les armes de militance attendu que " les bailleurs de fonds se situent de plus en plus parmi les décideurs ". En parlant avec eux, elles aident à la résolution des problèmes dans le domaine des droits des femmes (et d'autres).

## Tendances région par région

### *Afrique sud-saharienne*

Une opinion générale se dégage du milieu des groupes de défense des droits des femmes : s'il est vrai que l'on observe des coupes sombres dans les budgets dans de nombreuses régions du monde, l'Afrique est l'un des rares continents où les donateurs continuent de verser l'argent à foison. De nombreux pays africains continuent de bénéficier d'une importante aide au développement en vu des mêmes indicateurs de développement humains qui ont " disqualifié " d'autres pays pour l'obtention de l'aide (indices en hausse en dépit de l'aggravation des niveaux d'inégalité). Cependant, les militantes africaines ne manquent pas de faire remarquer que si des sommes considérables d'argent arrivent en Afrique, les femmes et les organisations de défense de leurs droits, n'en reçoivent que les miettes. L'une des dirigeantes d'une organisation féministe africaine souligne :

***Les militantes africaines ne manquent pas de faire remarquer que si des sommes considérables d'argent arrivent en Afrique, les femmes et les organisations de défense de leurs droits, n'en reçoivent que les miettes.***

*" Certains pensent que l'Afrique reçoit de plus en plus d'argent . Peut-être, mais pas les organisations de femmes. Les institutions bilatérales*

*sont de plus en plus orientées vers les grands fonds mondiaux ou gouvernementaux pour la lutte contre le VIH/SIDA et ne prennent pas en compte les besoins des femmes. Certes, l'argent arrive en Afrique mais dans les mains de qui en Afrique ? "*

Parmi les organisations de la région ayant répondu à l'enquête, 28 % n'ont pas observé d'augmentation de leur budget dans les cinq dernières années ; pour 49 % il a baissé ; 18 % rapportent une augmentation et 5 % sont incapables de se prononcer sur la question. Ces résultats sont tout à fait cohérents avec les tendances observées dans toutes les régions confondues.

Le graphique No 11 montre quelles sont les premières sources de financement pour les ONG africaines, en moyenne, pour les dix dernières années. L'aide au développement et les fondations publiques sont les deux premières sources de financement des organisations de femmes dans la région. Cependant, en comparant les données de 2000 et 2004, il apparaît que ces deux sources accusent une baisse de débit importante. Le nombre de fois où le gouvernement local et les grandes fondations indépendantes ont été cités parmi les bailleurs de fonds demeure relativement stable pour les dix années écoulées. Les fonds pour la promotion des femmes prennent une importance croissante et en 2004 ils occupent la troisième place des sources de financement les plus citées, après les fondations publiques et l'aide au développement. Les apports des individus, des entreprises et des fondations familiales sont également en augmentation, bien qu'en plus faible proportion. Les mentions des sources religieuses ont décru considérablement depuis 2000.

De nouvelles modalités d'assistance ont un impact considérable sur le financement des mouvements des femmes et partant, sur leur action

*Graphique 11*

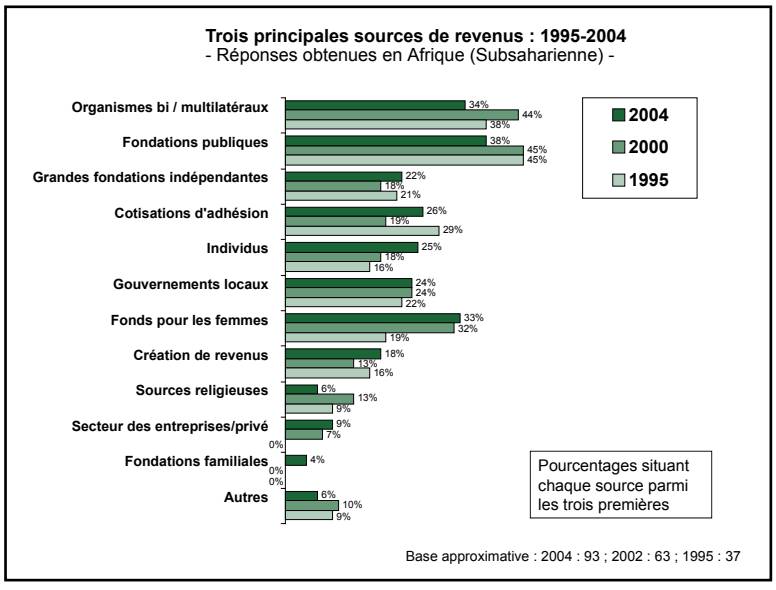

politique. Comme signalé dans le chapitre 3, le gros de l'assistance au développement pour la région a bifurqué, dans les dernières années et se traite aujourd'hui de " gouvernement à gouvernement ", signifiant que moins de financement parvient directement aux ONG. Selon ce mécanisme, les ONG sont censées obtenir des fonds de leur gouvernement national, alors que paradoxalement, leurs autres bailleurs de fonds les soutiennent à condition qu'elles jouent leur rôle de promoteur et de suivi des changements en exigeant du gouvernement qu'il tienne ses engagements.

Comme dans les autres régions du monde, l'enquête montre qu'il est plus facile d'obtenir de l'argent pour des actions liées au VIH/SIDA et à la violence à l'égard des femmes que pour celles en rapport avec les droits génésiques, sexuels et LGBT.

*Graphique 12 i*

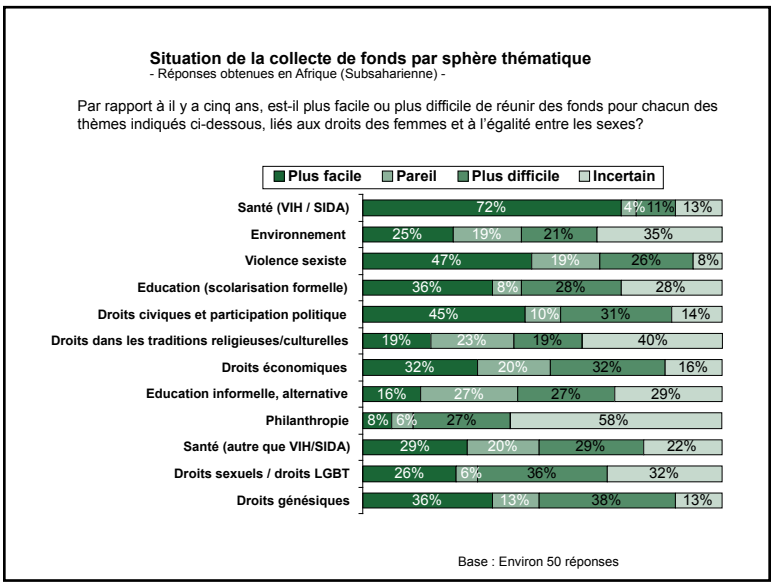


*Graphique 12 ii*

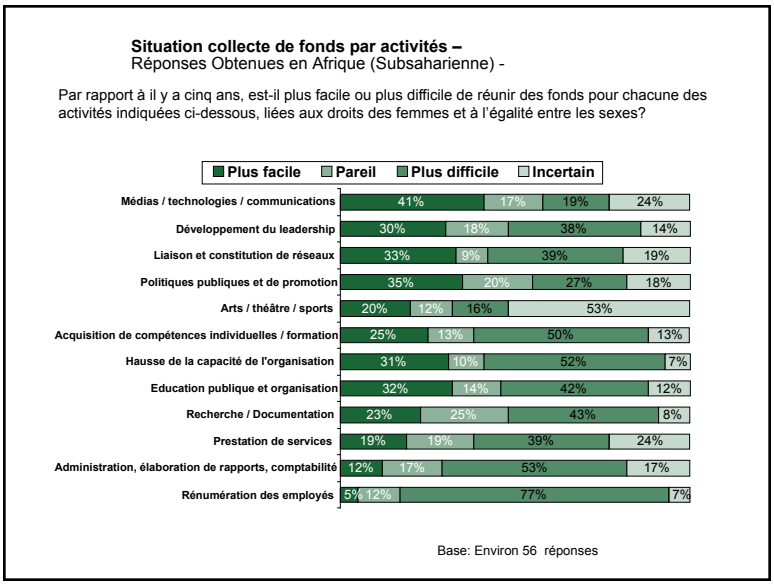

## *Afrique du Nord et Moyen-Orient*

Les réponses à l'enquête pour cette région indiquent que les budgets de 25 % des organisations sont restés stationnaires dans les cinq dernières années, 61 % ont baissé et 14 % ont augmenté. Par rapport à la situation globale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord vivent des moments plus difficiles que la moyenne. Constatation d'autant plus ironique puisque récemment, les droits des femmes faisaient partie de l'arsenal utilisé pour justifier les attaques contre l'Afghanistan et l'Irak. Alors que l'argent inonde la région, très peu est destiné aux femmes. De nombreuses militantes dénoncent la corruption qui règne et le fait que seuls les groupes ayant les " bons contacts " reçoivent une partie de la manne qui tombe de l'étranger. Parallèlement, d'autres pays de la région, comme l'Égypte, perdent de leur intérêt pour les bailleurs de fonds en raison de la croissance de leur revenu par habitant.

*Graphique 13*

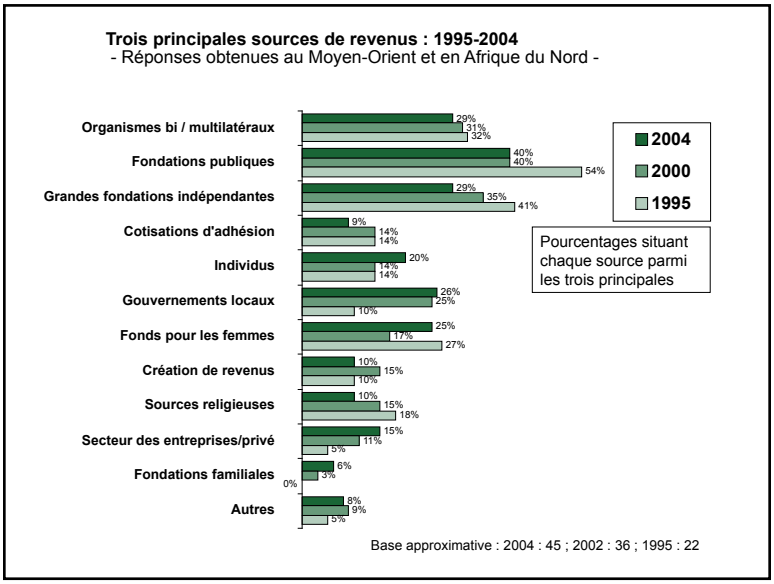


***De nombreuses militantes dénoncent la corruption qui règne et le fait que seuls les groupes ayant les " bons contacts " reçoivent une partie de la manne qui tombe de l'étranger.***

Les fondations publiques occupent la première place parmi les bailleurs de fonds mentionnés par les groupes de la région, bien que moins fréquemment cités en 2000 et 2004 qu'en 1995 (Graphique No 13). L'aide au développement se trouve en deuxième position des sources de financement suivie par les grandes fondations indépendantes dont les apports ont diminué depuis 2000. Les mentions aux fonds pour la promotion des femmes se font moins fréquentes depuis 1995, et c'est la seule région qui affiche cette tendance. Les apports de sources religieuses étaient plus importants en 1995 et n'ont cessé de décroître depuis. Le financement provenant des entreprises et du gouvernement local a augmenté progressivement, et la part des fondations familiales et les dons individuels sont en légère hausse également. Les organisations interrogées attribuent cela en grande partie au fait que le soutien apporté par les organisations internationales des droits des femmes a favorisé leurs contacts avec des individus et des petites fondations.

Pourtant, plusieurs organisations interviewées évoquent avec frustration leurs expériences récentes avec des fondations publiques/ONGI et des agences d'aide au développement. La plupart des financements destinés au travail sur les droits des femmes va directement alimenter les " arsenaux " des instances gouvernementales pour les femmes dont la création était, rappelons-le, une demande massive des ONG à la réunion de Beijing. Cependant, l'une des organisations précise dans sa réponse :

*" Après Beijing, les fonds sont allés aux gros arsenaux [du Gouvernement], qui, jusque là ont eu une performance très décevante ...Ils sont le reflet de ce qu'est l'État en termes de pratiques non démocratiques, de manque d'imputabilité...aucun d'entre eux ne parle sérieusement des graves problèmes des femmes. "*

Alors que ces agences gouvernementales pourraient avoir un impact supérieur à celui des ONG, la même chose se reproduit dans toutes les régions, elles sont souvent dirigées par la femme du président ou un autre membre féminin de sa famille ou de celle d'un politicien en vue, quoi qu'il en soit, par quelqu'un qui n'a pas forcément l'expérience ou la formation nécessaire pour animer un programme de ce genre.

Beaucoup d'organisations ne mâchent pas leurs mots quand elles se réfèrent aux grandes ONGI présentes dans la région, leurs critiques visent le fait qu'elles semblent consacrer beaucoup de leurs fonds à leur propre fonctionnement, au logement et aux voitures de leur personnel et à la sécurité et bien peu aux soutien des programmes locaux. Il est également frustrant de constater que des organisations " débauchent " les membres les plus qualifiés des groupes locaux en leur offrant des salaires très élevés dans le contexte. Un autre témoin rapporte comment son organisation a été durement frappée quand son principal bailleur de fonds, une ONGI, a brutalement cessé son financement. Cette coupe sombre a obligé l'organisation à se rapetisser et à se diversifier pour trouver d'autres sources de financement, même plus modestes. En conclusion elle déclare : " nous pensons aujourd'hui que ce qui compte, plus que la somme versée, c'est le type d'organisation donatrice avec laquelle vous travaillez et qui doit être un partenaire qui partage votre sensibilité féministe ".

***L'opinion publique est prompte à cataloguer les NGO de " traîtres " au pays, considérant que les fonds de l'étranger ne viennent pas gratuitement et cachent des intentions précises.***

Au moment de demander des financements, plusieurs organisations militantes des droits des femmes de la région se sentent prises entre le marteau et l'enclume, entre les instances gouvernementales déléguées aux affaires féminines et les grandes ONGI.

*" Tous des rejetons de la structure institutionnelle dominante...Pour les organisations comme nous [petites, ONG locales]....vous vous adressez au PNUD, on vous dit 'travaillez avec les instances nationales'.*

*Vous vous tournez vers les plus petits bailleurs de fonds et vous vous retrouvez en concurrence avec les grosses organisations [ONGI]. ”*

Pour beaucoup, l’aide de l’étranger signifie des démarches complexes, lentes et coûteuses avant de la recevoir. Les fonds transitent souvent par l’administration nationale et peuvent demander jusqu’à 6 mois avant d’être libérés. Les organisations des droits des femmes sentent également de plus en plus la pression exercée par le USA Patriot Act and Voluntary Guidelines, leurs bailleurs de fonds leur posant davantage de questions sur leur appartenance et sympathies politiques, d’où un processus de plus en plus fastidieux et une grande perte de temps.

Les expériences négatives avec certaines ONGI dans plusieurs pays ont conduit les gouvernements à vilipender toutes les ONG et l’opinion publique est prompte à cataloguer les NGO de “ traîtres ” au pays, considérant que les fonds de l’étranger ne viennent pas gratuitement et cachent des intentions précises. Ceci a contraint des groupes de défense des droits des femmes à renoncer aux fonds provenant de l’étranger (en particulier des États-Unis). La polémique bat son plein dans la région, exacerbée parfois par les bailleurs de fonds eux-mêmes. Ainsi, récemment, un représentant officiel du gouvernement américain a déclaré dans la presse que les financements iraient directement aux ONG afin de “ faire pression sur le gouvernement pour plus de démocratie ”, déclenchant une violente réaction publique.

Enfin, plusieurs organisations questionnées accusent les bailleurs de fonds de ne pas toujours remplir leur tâche correctement et que nombre de financements vont à des ONG “ de façade ” dirigées par des femmes en vue mais dont le programme est pratiquement inexistant.

Les causes relativement faciles à financer son celles qui se rapportent à la lutte contre la violence à l’égard des femmes et le VIH/SIDA. Il est plus difficile de trouver des fonds pour la participation et les droits civiques et politiques, les droits génésiques, sexuels et LGBT et pour la santé (hors VIH/SIDA). Une répondante déplore les “ préférences ” des bailleurs de fonds :

*“ Prenez le cas des MGF [mutilations génitales féminines]. Nous pouvons nous faire financer des projets de conscientisation qui n’ont rien à voir avec l’autonomisation des femmes. Mais nous ne trouvons pas d’aides pour faire autre chose que recenser le nombre de clitoris qui ont été coupés. ”*

*Graphique 14 i*

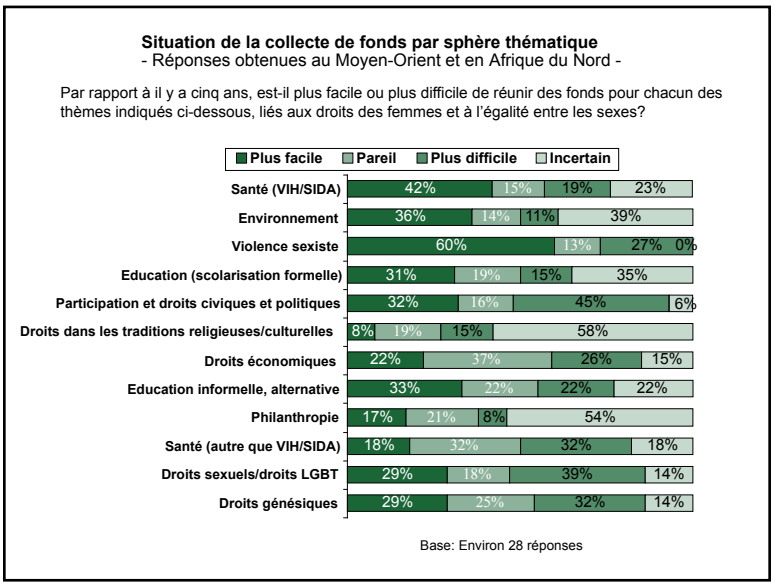


*Graphique 14 ii*

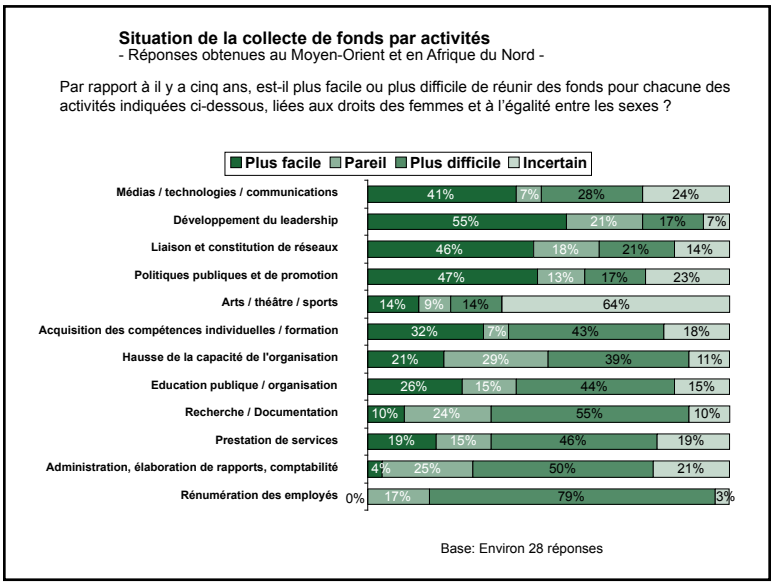


## *Amérique latine et Caraïbes*

Parmi les organisations de cette région ayant répondu à l'enquête, 11 % ont connu une stagnation du financement dans les cinq dernières années ; 74 % un déclin et 14 % une augmentation. De toutes les régions, l'Amérique et les Caraïbes est celle qui accusent la plus grande diminution en matière de financement.

Des sources de financement mentionnées par les organisations, entre 1995 et 2004, l'aide au développement arrive en tête ; en second, les fondations publiques avec un léger recul entre 2000 et 2004. Les fonds pour

la promotion des femmes ont pris de l'importance ainsi que les grandes fondations indépendantes, dans une moindre proportion cependant. Les apports des individus, des membres, des fondations familiales et des gouvernements locaux affichent un léger mieux. Les sources religieuses sont moins fréquemment mentionnées en 2004 qu'elles ne l'étaient en l'an 2000.

*Graphique 15*

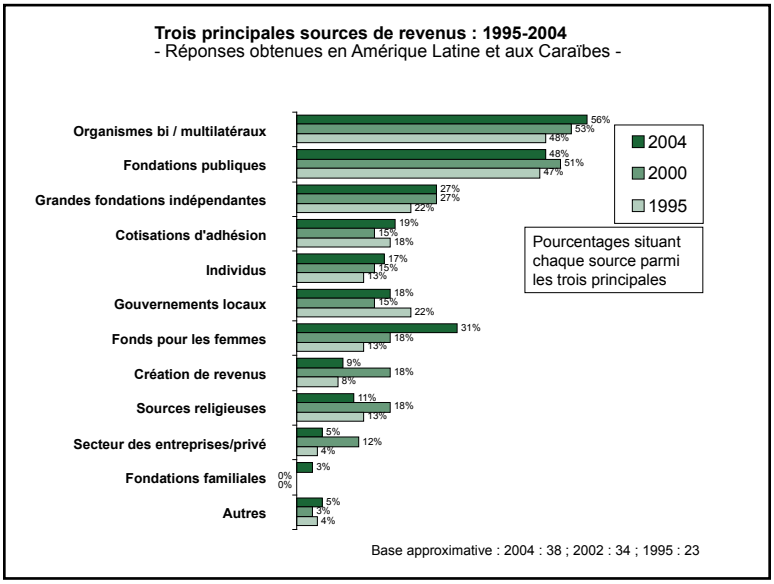


Au milieu des années 90, la sexospécificité était un thème important dans les programmes de politique publique en Amérique latine et dans les Caraïbes. Jusqu'à la Conférence de Beijing et quelques temps encore après, les financements allaient aux organisations de base, aux groupes de femmes paysannes et de syndicalistes. Il y avait un important soutien aux organisations de femmes en général, ce qui a conduit à la floraison d'un grand nombre de groupes. Mais dans les années après Beijing, la tendance a été de créer une compartimentation par thèmes — afin que les bailleurs de fonds puissent viser des objectifs spécifiques tels que la santé génésique ou l'éducation. Les organisations dont le terrain d'action n'était pas clairement défini ont commencé à perdre leurs financements. À la même époque, de nombreux réseaux régionaux et sous-régionaux ont souffert de coupes sombres dans leurs budgets en raison de leur intérêt pour des domaines tels que le développement du leadership et la consolidation du mouvement. Certains ayant perdu toute subvention ont continué comme ils l'ont pu sur la base du bénévolat et des ressources apportées par leurs adhérent-e-s.

" **L'égalité entre les genres, c'est du passé** ". Les activistes de la région soulignent la disparition de nombreuses organisations de femmes et la réduction des ressources disponibles pour le travail sur l'égalité des sexes. On constate que même les instances officielles (ministères d'État ou départements chargés des femmes) - dont la création fut la lutte de

beaucoup au cours de la dernière décennie – sont dotés de budgets de plus en plus maigres et que leur légitimité est très faible aux yeux des autres acteurs du gouvernement. Exceptions dans ce panorama désolant, une poignée de puissantes organisations, bien établies, actives depuis plusieurs décennies, qui continuent de bénéficier de la générosité des bailleurs de fonds.

Bien que les inégalités de revenus s'accentuent dans la région, les indicateurs montrent une réduction de la pauvreté en général, ce qui a provoqué le retrait de nombreux bailleurs de fond de toute la région. Une organisation interviewée souligne que les Caraïbes ont été parmi les plus touchés par ces coupes dans les financements. Les bailleurs de fonds qui demeurent dans la région s'intéressent en priorité à l'Amérique centrale, à la région andine et au Brésil. Ils fonctionnent également selon de nouvelles modalités de financement et avec plus de conditionnalité que par le passé. Par exemple, comme en Afrique, l'aide au développement est de plus en plus souvent versée directement à l'État, réduisant d'autant les financements directs disponibles pour les ONG et les mouvements sociaux. Certains manifestent leurs préoccupations quant à l'influence que peut exercer un gouvernement donateur (en particulier les États-Unis) sur la politique nationale, par exemple dans les domaines liés aux droits génésiques et sexuels. D'autres disent que même si l'on parvient à bénéficier de ces financements par le biais des gouvernements nationaux, ils sont généralement destinés à la santé et à l'éducation, et la bureaucratie qu'il faut vaincre avant d'y accéder décourage plus d'une organisation. Les subventions sont relativement modestes et en faire la demande représente une perte de temps et d'énergie considérable.

*" La face même du mouvement des ONG est mise à rude épreuve par le système de bonus qui encourage les activités qui vont dans le sens des politiques en place, et par leurs relations contractuelles avec les États et les bailleurs de fonds qui attendent des " résultats " visibles et rapide des projets liés au genres. Ces exigences peuvent saper les capacités des ONG à poursuivre des types d'interventions culturelles et politiques d'orientation féministe dans lesquelles la notion de processus est primordiale —comme la conscientisation, l'éducation populaire et autres stratégies visant à transformer les relations de pouvoir entre les sexes[85] ... "*

Les allié-e-s de la première heure des féministes au sein des différentes agences et fondations ont peu de ressources à investir dans la région et sont eux-mêmes obligés d'imposer plus de conditions que dans le passé. Certains attribuent cela à la pression croissante dont ils sont l'objet dans le but de faire un usage plus efficace des ressources et de

85 Alvarez, Sonia E. (1998). Advocating Feminism: The Latin American Feminist NGO "Boom". 19 mai, 2005 extrait de http://www.mtholyoke.edu/acad/latam/schomburgmoreno/alvarez.html

justifier leurs dépenses auprès de leurs propres institutions. Les groupes œuvrant pour les droits des femmes dans la région affirment qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des financements pour les dépenses de fonctionnement et les salaires. De plus, ils doivent, à la demande des bailleurs de fonds, fournir des plans stratégiques et des évaluation détaillées des programmes, tâches non prévues dans les budgets.

***Ils doivent, à la demande des bailleurs de fonds, fournir des plans stratégiques et des évaluation détaillées des programmes, tâches non prévues dans les budgets.***

*Graphique 16 i*

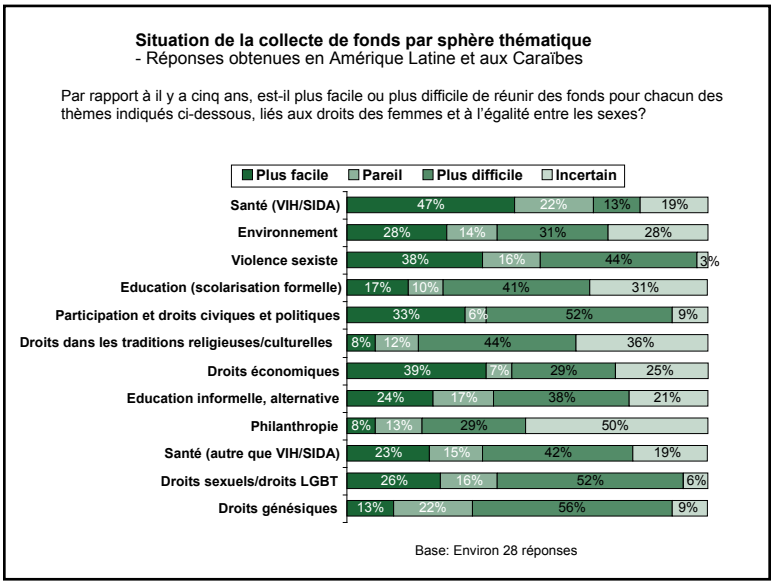


*Graphique 16 ii*

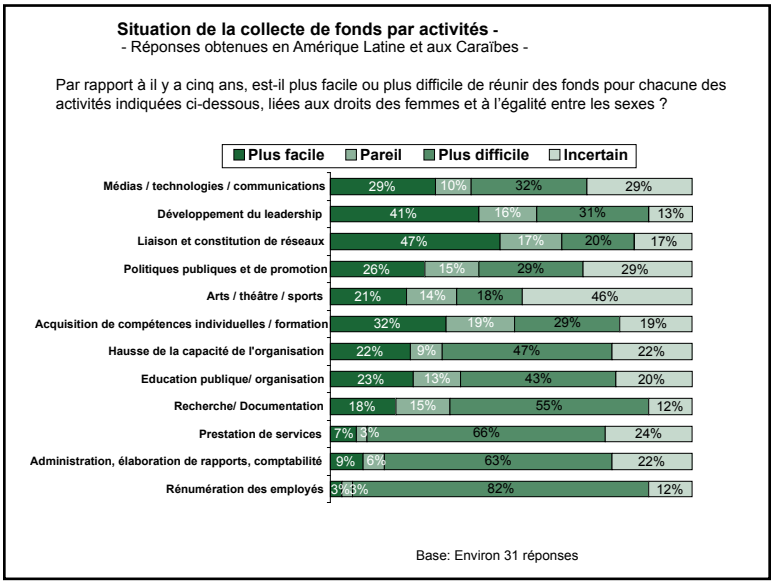


Certains groupes notent également un glissement du financement vers une logique de prestation de services, en accord avec les politiques économiques mises en place dans de nombreux pays par les instances multilatérales de développement. L'une des représentantes d'une organi-

sation des droits de femmes décrit le dilemme que cela pose à son mouvement. Elle décrit la manière dont la Banque mondiale donne des fonds au gouvernement national pour la formation au leadership de femmes chefs de famille. Le gouvernement cherche une ONG qui agira comme sous-traitant pour dispenser la formation. Ainsi, dans un contexte où les fonds pour financer le travail sur les droits des femmes sont difficiles à obtenir, l'organisation doit décider si elle accepte le financement pour faire un travail qui n'est que de loin lié à son programme, et de plus contrôlé par l'État, ou bien faire sans et tenter de survivre en gardant le cap sur ses priorités programmatiques. Ce dilemme se présente de plus en plus fréquemment aux groupes œuvrant pour les droits des femmes dans la région.

Dans la région, les actions liées au VIH/SIDA trouvent encore relativement facilement des subventions, bien que certain-e-s répondant-e-s précisent qu'il est difficile de savoir comment les sommes importantes que reçoit le gouvernement sont réellement dépensées et si les femmes en bénéficient quelque peu. Les activités de liens et de réseaux ainsi que celles visant au développement du leadership sont également mentionnées comme les plus susceptibles de recevoir des financements.

## *Asie du sud et du sud-est et Pacifique*

Des organisations ayant répondu à l'enquête pour cette région, 21 % déclarent un niveau de financement sans variations au cours des cinq dernières années, 52 % en baisse et 27 % en augmentation. Comparées à celles des autres régions, ces tendances suivent le comportement général.

Comme le montre le graphique No 17, les fonds pour la promotion des femmes sont la source de financement la plus citée par les groupes de la région, d'une importance croissante au long de la dernière décennie. Ils sont suivis par les agences d'aide au développement et les fondations publiques, les deux sources ayant décru en importance relative depuis 2000. Les cotisations des membres et sympathisant-e-s sont en chute libre tandis que les subventions des gouvernements locaux et les dons individuels demeurent stationnaires. Après avoir augmenté considérablement entre 1995 et 2000, les aides des grandes fondations indépendantes semblent faire du sur place.

*Graphique 17*

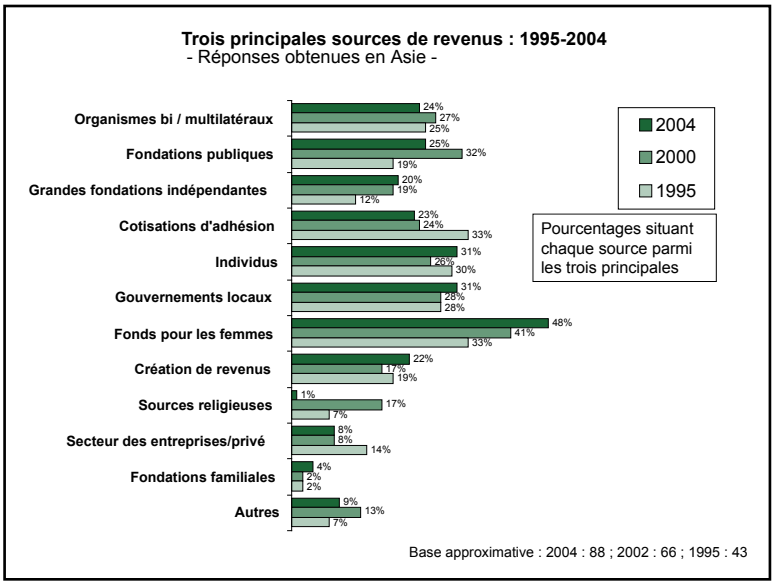


Le raz de marée (tsunami) de décembre 2004 a entraîné un afflux de financements dans les pays touchés. Cependant, les organisations de défense des droits des femmes disent qu'une fois encore, elles sont peu concernées par cette manne, ou y ont un accès très limité. Une personne d'Indonésie explique qu'avant le tsunami, déjà, de nombreuses ONGI s'étaient transformées en " agences d'exécution " à l'échelon local, et que plutôt que travailler avec des organisations existantes, elles préféraient constituer leurs propres équipes (" débauchant " les collaborateurs les plus qualifiés des organisations nationales) et mettre en œuvre leurs propres programmes. Selon certaines des réponses à l'enquête, cette tendance n'a fait qu'être magnifiée par le cataclysme. Ces frustrations font écho à celles des militantes des droits des femmes du Moyen-Orient — les ONGI ont les infrastructures et les ressources qui leur facilitent l'accès aux bailleurs de fonds et leur permettent de fournir rapidement des propositions efficaces et ce, avec les mots " justes ".

La sensation des militantes des droits des femmes de la région est que les fonds destinés spécifiquement aux femmes ressemblent à une peau de chagrin, et qu'ils sont absorbés par les programmes généraux pour la gouvernance et la décentralisation. Les OMD ont également une grande influence sur les priorités des donateurs, ce qui pose un problème supplémentaire aux organisations oeuvrant pour la défense des droits des femmes qui veulent aller plus loin que la simple amélioration de l'éducation des filles.

*Graphique 18 i*

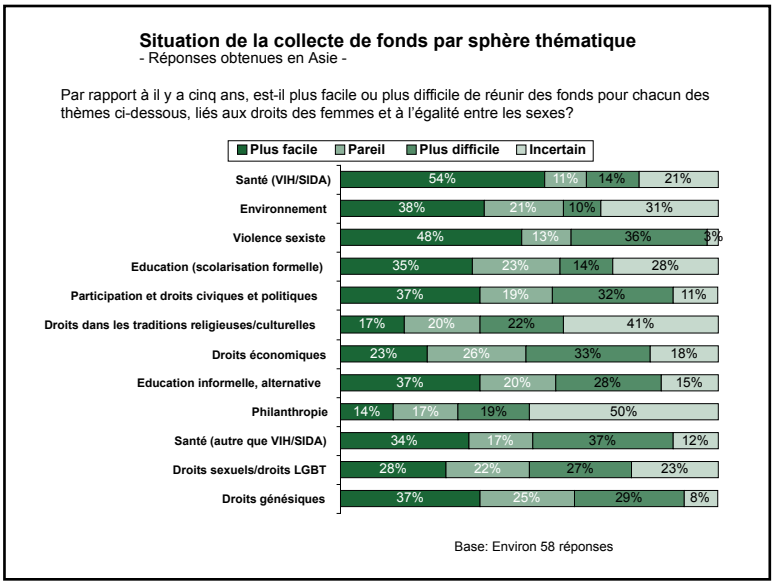


*Graphique 18 ii*

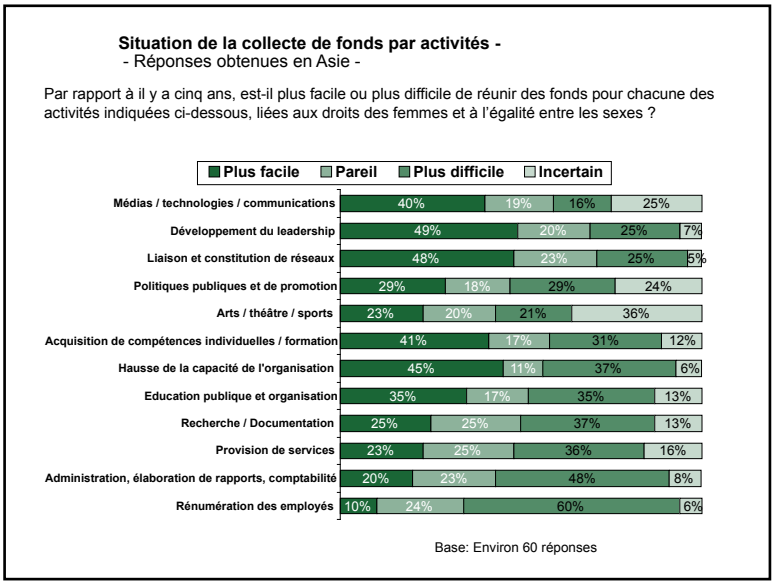


La création de fonds fiduciaires regroupant plusieurs donateurs est une tendance marquée, particulièrement en Indonésie. Il s'agit de fonds formés par des agences d'aide au développement (gouvernements donateurs, banques régionales de développement, etc.) et souvent coordonnés par un seul des bailleurs de fonds, comme la Banque mondiale, doté de systèmes de gestion bien assis et efficaces. Les fonds fiduciaires sont administrés par un comité qui regroupe des représentant-e-s de chacune des agences impliquées. Une militante des droits des femmes souligne que le problème est que beaucoup d'ONG ne veulent pas recevoir d'argent de la Banque mondiale car cela les expose à de fortes critiques de la part d'autres groupes de la société civile.

*“ Pour de petites subventions on peut aller directement à l’Ambassade du Royaume-Uni, mais pour les financements à plus long terme, tout passe par le bureau du groupement de donateurs ... Si vous voulez mettre en place des programmes à long terme vous avez besoin d’un énorme budget que vous ne pouvez pas obtenir de petits donateurs ou seulement en mettant en place un programme d’ONGI. ”*

***Beaucoup d’ONG ne veulent pas recevoir d’argent de la Banque mondiale car cela les expose à de fortes critiques de la part d’autres groupes de la société civile.***

En ce qui concerne la facilité relative d’obtention des financements selon la sphère thématique et les activités, les groupes de la région placent dans la catégorie des financements faciles les programmes liés au VIH/SIDA et à la violence à l’égard des femmes (bien qu’il y ait des différences d’appréciation sur le dernier point). Parmi les causes qui ne suscitent pas beaucoup l’intérêt des bailleurs de fonds se trouvent le travail sur la santé (hors VIH/SIDA) et la défense des droits économiques. Comme dans les autres régions, le financement des salaires et des frais de fonctionnement est difficile à obtenir ainsi que celui pour l’augmentation des capacités organisationnelles et pour la recherche et la documentation.

## *Europe centrale et de l’est, Communauté des États indépendants (ECE/CEI)*

Parmi les organisations de cette région ayant répondu à l’enquête, 50 % ont connu une baisse de leurs niveaux de financements dans les 5 dernières années, 20 % déclarent avoir toujours le même niveau et 30 %, affirment qu’il a augmenté. En comparant cette région avec les autres régions la situation semble suivre le même schéma. Cependant, les dernières données de 2005 révèlent une baisse affligeante des budgets des organisations de femmes dans la région.

Le graphique No 19 indique que les fondations publiques et les grandes fondations indépendantes sont les sources de financement les plus souvent citées, plus ou moins à égalité. Les fonds pour la promotion des femmes font une percée importante, de même que l’aide au développement principalement en provenance des Nations Unies et de l’Union européenne. La part des dons individuels a diminué au cours des années et les autres sources que sont les entreprises, les sources religieuses, les revenus propres et les cotisations stagnent depuis dix ans.

Tandis que les indicateurs d’égalité entre les sexes, tels que le taux d’alphabétisation des hommes et des femmes et la proportion de femmes salariées dans des activités non agricoles, suggèrent que les thèmes reliés au genre revêtent peu d’intérêt dans les pays de l’ECE/CEI, l’analyse d’autres indicateurs mesurant par exemple la ségrégation dans l’emploi, l’absence de droits génésiques ou les niveaux de violence contre les femmes, révèlent l’ampleur alarmante dans la région de l’inégalité entre les sexes, de l’exclusion et de la pauvreté.

*Graphique 19*

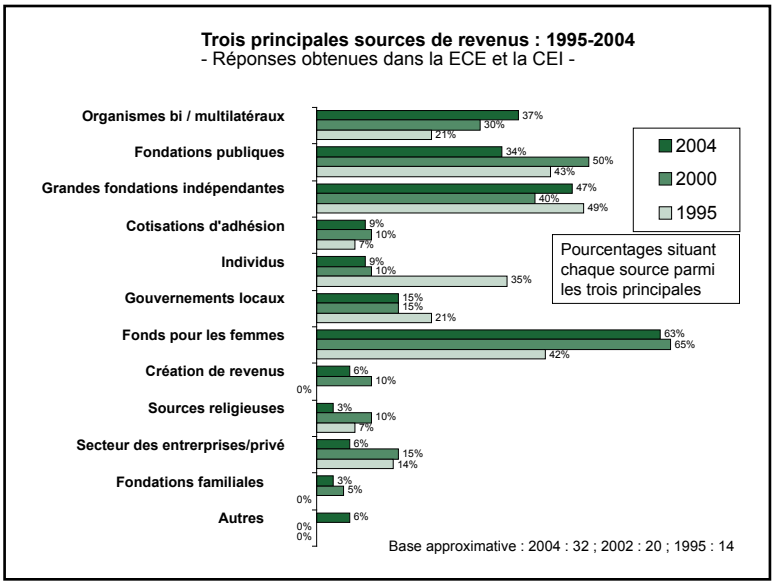


Après un " boom " des financements suite à la chute du mur de Berlin et le flux de subventions à la " démocratisation " qui inondèrent la région, les ONG de l'ECE/CEI connaissent aujourd'hui une sérieuse pénurie. Persuadés que la démocratisation est en " bonne voie " et constatant une forte mobilisation anti-pauvreté de la part des agences officielles d'aide au développement, de nombreux bailleurs de fonds ont complètement déserté la région. Même le Open Society Institute, historiquement le premier donateur du travail sur les droits des femmes dans la région, retire lentement ses aides. Ce mouvement de repli frappe de plein fouet les organisations de femmes, beaucoup d'entre-elles relativement jeunes pour avoir vu le jour après la Conférence de Beijing, en 1995. Certes, les organisations recherchent de nouvelles sources de financement mais les entretiens avec les militantes illustrent l'état de crise qui est le leur en 2005 et qui certainement se poursuivra en 2006. (Cette information n'apparaît pas dans le graphique No 19).

*" Notre bureau était au troisième étage, maintenant on est au sous-sol où le loyer est moins cher. On a dû diminuer notre équipe de moitié. On est de retour dans les tranchées et je suis terrifiée quand je pense à l'avenir. D'accord, nous aurions dû prévoir le retrait des donateurs. Mais qui pouvait penser que ça se passerait si vite ? Nous devons commencer à solliciter des subventions et faire du lobby auprès de la CE. Comment est-ce possible qu'ils ne consacrent qu'à peine 0,05 % de leur budget aux projets touchant aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes ? " (Représentante d'une organisation de femmes).*

Le financement pour les petits projets étant instable et morcelé, les activistes disent que, dans la région, beaucoup d'organisations des droits des femmes sont très mal équipées et dépendent entièrement du travail

***Nous devons commencer à solliciter des subventions et faire du lobby auprès de la CE. Comment est-ce possible qu'ils ne consacrent qu'à peine 0,05 % de leur budget aux projets touchant aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes ?***

bénévole de leurs membres. Elles ajoutent qu'en raison de l'insécurité financière il est très difficile de conserver des collaboratrices et beaucoup d'entre-elles doivent travailler ailleurs à mi-temps pour s'assurer des revenus réguliers. Les organisations se trouvent également à un stade de développement très précaire, et certaines dirigeantes se plaignent du manque de moyens à leur disposition en matière de formation du personnel, particulièrement dans les domaines de la rédaction de projets et de la recherche de financements, capacités si nécessaires à la survie de l'organisation.

De nombreuses représentantes d'organisations des droits des femmes qui ont été interviewées mentionnent les fonds de l'Union européenne comme source potentielle de financement. Cependant, les procédures de demande d'aide sont incroyablement longues et compliquées, et jusqu'à présent, elles n'ont pas donné beaucoup de fruits. En outre, l'UE exige que les groupes participent au moins pour 20 % de leurs fonds " propres " dans le programme subventionné ou, dans certains cas, qu'ils travaillent en partenariat avec une organisation en Europe de l'Ouest, autant d'obstacles souvent insurmontables. De toutes façons, comme l'étude Eurostep le met en lumière, le budget total que l'UE destine aux femmes est des plus étriqués. Il est malgré tout l'objet d'une féroce concurrence, mettant parfois aux prises les ONG avec le PNUD ou l'UNIFEM, comme le souligne une des personnes interviewées.

Les organisations de femmes tentent de faire des incursions dans des sources alternatives de financement telles que la philanthropie privée et le mécénat d'entreprises, mais en l'absence de mesures fiscales favorables ou d'une tradition philanthropique de justice sociale, et freinés par des mécanismes de dons bureaucratiques et fastidieux, les progrès sont très lents. Les aides des gouvernements nationaux sont quasiment inexistantes et si une opportunité se présente, elle est souvent manipulée ou enjeu de la corruption. Une militante rapporte qu'après que son organisation a soumis une proposition, un membre du comité de sélection l'a contactée pour lui demander un pot de vin en échange du soutien de son projet.

Une autre alternative, les fonds pour la promotion des femmes, est apparue en Ukraine, en République slovaque, en République tchèque, en Pologne, en Ukraine en Serbie et en Bulgarie. Bien qu'ayant eu un départ prometteur, ces fonds sont encore en train de mettre en place leurs propres structures organisationnelles et il faudra des années avant que – ayant développé une culture du don allant au-delà de la charité - ces fonds pour la promotion des femmes deviennent une source substantielle de financement pour les organisations oeuvrant pour les droits des femmes.

*L'ISGP (Institute for Social and Gender Policy) a mené une recherche sur les tendances du financement en Russie. La plupart des donateurs étrangers se tournèrent vers la Russie au début des années 90 en réponse aux changements politiques. La philanthropie locale n'a commencé que vers l'an 2000, par l'intermédiaire d'un petit groupe d'individus et de familles aisés russes. L'enquête a révélé que dans les dernières années les sommes données par les bailleurs de fonds étrangers diminuaient tandis que la part des dons russes augmentait (16 % en 2002-2004), de caractère fortement charitable en faveur des handicapés des orphelins. De fait, il s'avère que pour ce groupe de donateurs, les causes comme la défense des droits humains en général, de la femme en particulier et l'égalité entre les sexes ne sont pas très populaires. Du total des fonds distribués par les donateurs étrangers et russes, moins de 0,5 % étaient destinés aux actions en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes. (0,48 % de l'étranger et 0,05 % des Russes). L'étude conclut que si l'éveil de la philanthropie locale est de bon augure, reste à créer une culture de philanthropie orientée vers la justice sociale. De plus, les bailleurs de fonds étrangers se retirent du pays plus rapidement que ne se mettent en place les sources de financements alternatives, particulièrement pour les organisations des droits des femmes.*

(Source : Le groupe des donateurs en Russie : les ressources pour l'innovation et les femmes (basé sur les déclarations de 98 bailleurs de fonds, novembre 2004-avril 2005), par : ISGP, Moscou.

La traite des femmes est sans doute le problème le plus connu à l'échelle internationale de ceux qui touchent les femmes dans la région ECE/CEI. La lutte contre ce trafic est, pour de nombreux bailleurs de fonds, la seule cause qu'ils soutiennent dans la région. Les fonds destinés à cette lutte sont donc extrêmement importants mais malheureusement, l'argent va majoritairement aux actions centrées sur la migration et la sécurité, avec pour résultats fréquents la criminalisation des victimes. Les enveloppes destinées à l'assistance des victimes sont souvent mal coordonnées. Par exemple, dans certains pays des Balkans occidentales, les foyers d'accueil pour les victimes de la traite sont très bien équipés mais pratiquement vides tandis que les foyers d'accueil des victimes de la violence domestique sont surpeuplés, fonctionnent avec des budgets de misère ou ferment faute de subventions. Ces foyers pourraient aussi bien accueillir des victimes de la traite et fonctionner comme des soupapes de sécurité si les victimes de la traite commencent à demander de l'aide. De cette manière, les initiatives en place et les mouvements des femmes seraient renforcés et l'on s'attaquerait aux causes profondes du trafic, à savoir la violence contre les femmes précisément. Selon Barbara Limanowska :

*" Les programmes anti-traite devraient être vus comme faisant partie intégrante de programmes de développement durable, anti-discrimination et anti-violence mis en œuvre dans la région. Ils devraient soutenir l'application de programmes intégraux et à long terme et chercher des solutions à long terme. La prévention de la traite (devrait être) abordée à partir de sa racine dans les pays d'origine et de la demande en main d'œuvre bon marché et sans protection que représentent les victimes de la traite dans les pays de destination (...) [86] "*

Pour ce qui est des causes et des activités les plus à même d'être financées dans la région, l'enquête indique les actions visant les droits politiques et civiques et la participation ; la violence liées au genre, et les droits économiques. Les activités de défense des droits et de politiques publiques, et celles liées à la communication, aux médias et aux nouvelles technologies sont considérées également de financement relativement aisé. En revanche, les projets sur la santé autre que VIH/SIDA, sur les droits sexuels et LGBT, sont ceux pour lesquels les fonds sont les plus difficiles à obtenir.

86 Cité de : Trafficking in Human Beings in South Eastern Europe, 2004 - Focus on Prevention in: Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, the former Yugoslav Republic of Macedonia, Moldova, Romania, Serbia and Montenegro, and the UN Administered Province of Kosovo, de Barbara Limanowska, Fonds pour l'enfance des Nations unies, Bureau du haut Commissaire aux droits de l'homme, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe/Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme, 2005, p. 54-55.

*Graphique 20 i*

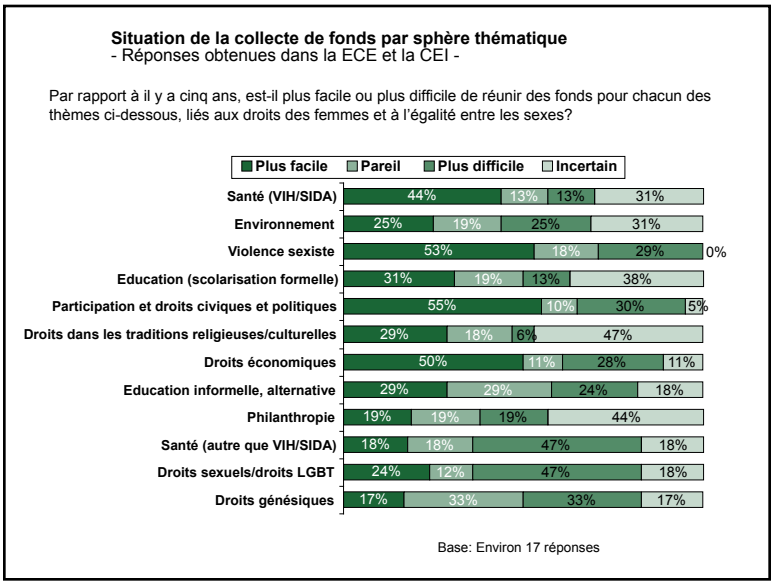


*Graphique 20 ii*

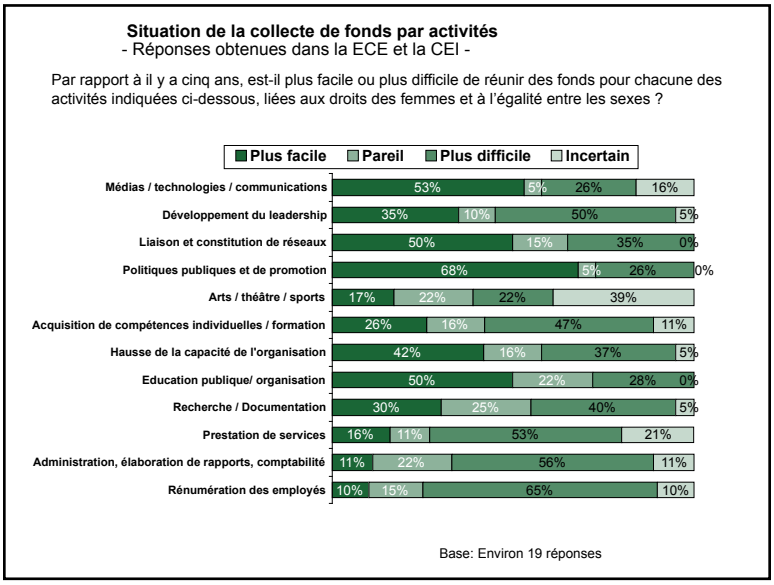


## *Amérique du Nord et Europe de l'Ouest*

***Les gouvernements locaux sont plus souvent cités comme donateurs des financements les plus élevés.***

Des organisations de la région ayant répondu à l'enquête, 26 % déclarent que leurs entrées ont été stationnaires sur les 5 dernières années, 38 % qu'elles ont été en diminution ; pour 33 %, elles ont augmenté et 4 % n'ont pu se prononcer sur le sujet. En comparant ces résultats à ceux des autres régions, la situation apparaît meilleure que la moyenne. C'est également dans cette région que se trouve le plus grand nombre d'organisations dont les budgets dépassent 500,000 dollars. Attendu que très peu d'organisations européennes de femmes ont répondu à l'enquête, les tendances qui se dégagent sont principalement le reflet de l'expérience des organisations américaines et canadiennes.

Historiquement, il y a environ six bailleurs de fonds américain et un européen qui apportent leur aide aux organisations de femmes basées aux États-Unis travaillant à l'échelle internationale. Le panorama commença à changer en 1998 avec la diminution des fonds destinés à ces groupes, sous l'influence de plusieurs facteurs conjugués. Les organisations des droits de femmes aux États-Unis attribuent ce phénomène au fait, d'une part, qu'un nombre croissant de donateurs préfèrent subventionner des organisations basées dans le Sud global, et de l'autre, que les bailleurs de fonds pensent que le temps est venu de déplacer les ressources hors de la sphère des Nations Unies et des organisations basées aux États-Unis qui ont centré l'essentiel des activités militantes et de plaidoyer autour des Nations Unies. Suite à ces restrictions, certaines de ces organisations ont connu d'énormes difficultés financières ; d'autres ont été plus heureuses en diversifiant les sources de financement et en en découvrant de nouvelles.

Les grandes fondations indépendantes et les donateurs individuels sont toujours les sources de revenu les plus souvent mentionnées bien qu'en léger déclin. Les gouvernements locaux sont plus souvent cités comme donateurs des financements les plus élevés. Les fondations familiales prennent de l'importance ainsi que les sources religieuses. Les apports des entreprises, du gouvernement local et de l'aide au développement se maintiennent à peu près au même niveau tandis que ceux des fondations de femmes, des fondations publiques et les gains réalisés augmentent progressivement. En regard des autres régions, on observe ici une plus grande diversification des sources de financement et une répartition plus harmonieuse entre les différents secteurs de financement. Ceci indique un certain niveau de durabilité, les groupes n'étant pas tributaires des changements pouvant survenir dans un ou deux de ces secteurs.

*Graphique 21*

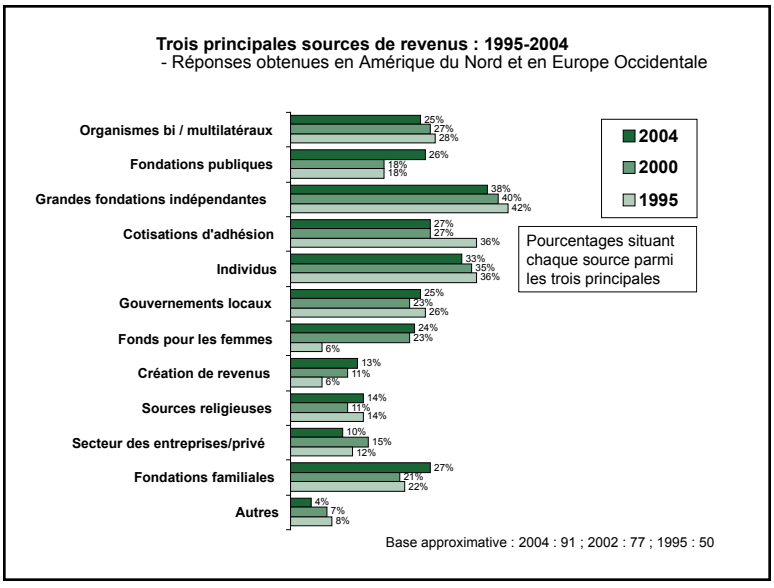

Pour les organisations des droits des femmes en Europe de l'Ouest, la première source de financement est l'aide au développement ou les fondations publiques. La pratique de campagne de financement auprès des individus est très limitée dans la région sauf en ce qui concerne les fonds pour la promotion des femmes.

Parmi les organisations interviewées pour cette étude, celles qui fonctionnent en réseaux ont une expérience très différente des autres en matière de collecte de fonds. Certaines disent avoir, pour faire partie d'un réseau international, plus de facilité pour réunir des fonds. D'autres disent être pratiquement " non financées " étant très réticentes à se lancer dans des campagnes de collecte de fonds de grande envergure qui les mettraient en concurrence avec leurs homologues dans d'autres pays. L'une d'entre elles explique :

*" Il n'y a pas que des avantages à être une organisation internationale – beaucoup de donateurs sont adeptes de la décentralisation et font l'impasse sur les structures centrales, l'argent allant directement aux projets sur le terrain. Il y a peu de financement disponible pour les réseaux internationaux. [87] "*

Enfin, il semble que la mission principale des réseaux internationaux – décrite dans l'enquête par une répondante comme étant de rassembler différents groupes de gens pour apprendre les uns des autres et élaborer de concert des analyses critiques et des stratégies – est un programme auquel peu de bailleurs de fonds sont désireux d'apporter leur soutien.

*" Les donateurs préfèrent financer les organisations qui travaillent dans un pays spécifique. Le résultat est que nous perdons la vision d'ensemble sur ce qui se passe dans le monde. "*

Clarifier le rôle et le bien-fondé de ces organisations basées dans le Nord et tournées vers l'international est une préoccupation pour plusieurs personnes interviewées de cette région. L'une décrit leur rôle comme étant de " tendre l'oreille " à tout ce qui se passe du côté des Nations unies et du gouvernement des États-Unis en termes de politiques et d'activités. " Puisque le [travail auprès des] Nations unies continue d'être au cœur de l'ordre du jour global des femmes, il est important de financer des institutions à New York qui puissent assumer cette tâche ". Cependant, d'autres personnes interviewées manifestent leur inquiétude devant le désenchantement suscité par les Nations Unies et l'effondrement politique potentiel après l'expérience frustrante du Sommet du Millénaire.

***Ici aussi il y a une brèche entre les groupes travaillant dans leurs propres pays et régions et ceux qui se consacrent au " développement " ou à des actions globales.***

L'un des défis adressés par les donateurs et les groupes de droits des femmes interrogés à beaucoup d'organisations basées aux États-Unis et travaillant dans le domaine des droits des femmes à l'échelle interna-

87 D'après des échanges avec Marsha Freeman.

tionale, est leur manque de relations avec les organisations nationales. Cette déconnection est un obstacle pour la construction d'un mouvement fort et une situation rédhibitoire aux yeux de nombreux donateurs qui constatent que les groupes internationaux s'intéressent très peu aux femmes marginalisées de leur propre pays. Certains des répondant-e-s confirment qu'il y a une volonté de plus en plus affirmée de la part des bailleurs de fonds pour subventionner des activités centrées aux États-Unis, ce qui a obligé des organisations américaines qui traditionnellement avaient une activité internationale à inclure des projets strictement nationaux.

En Europe de l'Ouest, rares sont les organisations de femmes qui sont mandatées pour travailler hors de leurs frontières, une poignée seulement au Royaume-Uni, à Bruxelles et quelques unes disséminées dans différents pays d'Europe de l'ouest. Ici aussi il y a une brèche entre les groupes travaillant dans leurs propres pays et régions et ceux qui se consacrent au " développement " ou à des actions globales. La réunion régionale du Forum social mondial semble cependant avoir donné un nouvel élan à la création de liens. Plus récemment, des organisations de femmes migrantes et des organisations de " développement " se sont rapprochées. De nombreux partenariats sont également mis en place avec des organisations de femmes de la région ECE/CEI, certains faisant partie des exigences posées pour obtenir des subventions de l'UE.

En ce qui concerne les domaines d'intervention, aucun ne semble objet d'opprobre ni d'une préférence marquée de la part des donateurs au moment d'obtenir des subventions ; les activités sur les droits civiques et politiques et la violence sexiste se situent cependant parmi les plus faciles à financer, suivies par celles sur les médias, la technologie et les communications et les actions de renforcement des capacités de direction.

*Graphique 22 i*

**Situation de la collecte de fonds par sphère thématique**
- Réponses obtenues en Amérique du Nord et en Europe Occidentale -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour les thèmes indiqués ci-dessous, liés aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

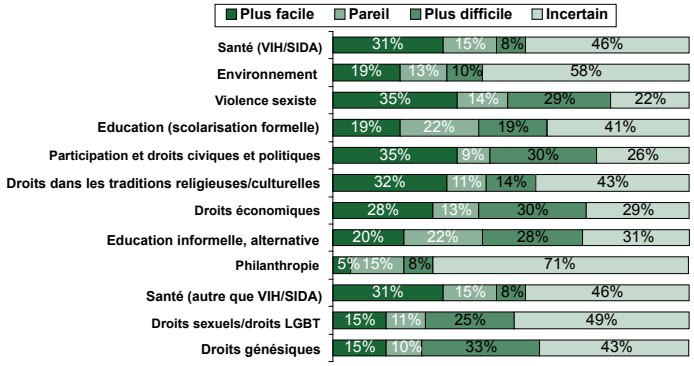


Base: Environ 65 réponses

*Graphique 22 ii*

**Situation de la collecte de fonds par activités**
- Réponses obtenues en Amérique du Nord et en Europe Occidentale -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacune des activités indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes ?

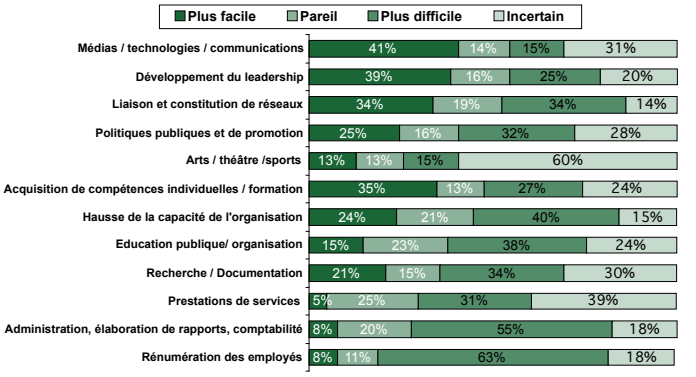


Base: Environ 63 réponses

# Chapitre 10
# Les changements à apporter à la manière de penser et d'agir des organisations de défense des droits des femmes

## La levée de fonds  L'art et la manière

***Il est vital d'être conscientes du fait que les bailleurs de fonds, de leur côté, cherchent des projets et des programmes " finançables ", de les approcher avec sécurité et aplomb dans le but d'instaurer des partenariats qui satisfassent les deux parties.***

Il y a un énorme besoin et une grande demande d'aide dans le domaine de l'obtention de financement et du renforcement des compétences en matière de rédaction de propositions. Plus encore, nombreux sont les défenseurs des droits des femmes qui pensent être privés de l'information nécessaire ou des contacts adéquats pour réussir à réunir des fonds correctement. Quand on leur demande quelle est l'erreur la plus fréquemment commise à l'heure de rechercher des financements, 30 % des personnes consultées lors du sondage en ligne, avouent manquer de connaissances en terme de stratégies de recherche de fonds, de compétences pour ce qui est de la rédaction des propositions et de temps à consacrer à l'étude des différents donateurs, à établir de meilleurs contacts et à se préparer de manière proactive aux changements de financements. Elles reconnaissent aussi qu'elles devraient demander plus d'argent qu'elles n'osent le faire actuellement.

Parallèlement, de nombreuses femmes qui participent à l'enquête parlent de l'implication de leurs relations personnelles dans la recherche de financement. Alors que certaines voient cela comme une partie fondamentale de leur travail et une manière de militer en faveur du développement d'une culture du don, d'autres, en revanche se sentent mal à l'aise ayant l'impression de " mendier ". Au-delà donc de développer leurs compétences et de se former aux techniques spécifiques de demande de financements, les organisations des droits des femmes doivent travailler à modifier leur relation à l'argent, afin d'être plus à l'aise, plus sûres d'elles, au moment de faire des demandes de subventions.

On sait également que dans les pays du Nord global, les gens sont bombardés d'appels à donner de l'argent par et pour toute sortes d'organisations et de " causes ", ce qui signifie que les féministes de cette région sont plus habituées que d'autres à divers styles et manières de collecter des fonds. Les militantes du Sud global, d'Europe centrale et de l'est et de l'ancienne Union soviétique disent se sentir en désavantage parce que demander de l'argent n'est pas une pratique courante dans leurs pays. Quoi qu'il en soit, beaucoup sont d'accord sur le fait qu'une nouvelle approche des questions monétaires et une manière différente de penser à l'argent et à son rôle pour la défense des droits des femmes, sont essentielles. L'obtention de financements est la partie critique des stratégies à mettre en œuvre pour réaliser le travail de

défense des droits des femmes. Il est vital d'être conscientes du fait que les bailleurs de fonds, de leur côté, cherchent des projets et des programmes " finançables ", de les approcher avec sécurité et aplomb dans le but d'instaurer des partenariats qui satisfassent les deux parties. Il est important de parler du changement de paradigme indispensable et, en même temps, aider à la mise en place de nouveaux modes de collecte de fonds et d'actions de renforcement des capacités pour les groupes qui en ont le plus besoin.

## *Repolitiser la collecte de fonds et la relation avec les donateurs de tous les horizons*

À mesure que la recherche de fonds s'est faite plus technique et individualiste, exacerbant la concurrence entre les groupes, elle semble s'être accompagnée d'une dépolitisation de la relation avec les bailleurs de fonds. Au-delà d'assurer aux organisations des droits des femmes les fonds dont elles ont besoin, la relation avec les donateurs doit être abordée sous un angle explicitement politique. La capacité des organisations de femmes à engager le dialogue avec les donateurs, à participer avec eux aux processus de prise de décision sur la définition de priorités et des stratégies d'attribution des fonds, décuple non seulement les possibilités des organisations de femmes à avoir accès aux ressources, mais aussi leur force en tant qu'acteurs politiques dans différentes instances.

## *Identifier et exploiter de nouvelles sources de financement*

Élargir le portefeuille des donateurs potentiels pour les organisations de femmes est certes plus facile à dire qu'à faire, mais c'est une nécessité absolue dans ce nouveau paysage où les subventions des agences d'aide au développement se réduisent et celles provenant des grandes fondations indépendantes et des ONGI/fondations publiques au mieux demeurent stationnaires. Il y a des leçons à tirer de ces groupes qui ont déjà fait des incursions du côté de nouvelles sources ou de solutions alternatives. Par exemple, si les nouvelles conditionnalités des aides obligent les organisations à accepter les financements de leur gouvernement national ou local, il serait utile d'observer avec un peu plus d'attention ces expériences. Comment se déroule leur travail dans ces nouvelles circonstances ?

L'une des personnes interviewées mentionne la banque sociale ou les modèles d'économie sociale comme alternative possible. Il y a des cas de partenariats entre des organismes financiers et des organisations du secteur bénévole – par exemple une banque qui offre ses produits financiers à des taux d'intérêts légèrement inférieurs au prix du marché, la différence étant allouée à la défense d'une cause. Les organisations

des droits des femmes ne peuvent-elles pas utiliser certains de ces modèles ? Des recherches et explorations approfondies seraient nécessaires pour nous éclairer sur les opportunités et les risques de ces pratiques.

Il existe un consensus sur le fait que recourir à la philanthropie privée — fondations familiales et donateurs individuels — est un point-clé, cependant, peu d'organisations de défense des droits des femmes ont l'infrastructure et les ressources nécessaires à investir pour développer ce type de stratégies de recherche de financement. À cet égard, beaucoup attendent des fonds pour les femmes et des grands groupes féministes qui ont de quoi investir dans l'identification et le suivi de nouvelles sources de financements, qu'ils servent d'éclaireurs aux autres organisations dans les contacts avec cette catégorie de donateurs.

## *Conserver les ressources existantes: Investir dans des alliances (potentielles)*

Tout en recherchant de nouvelles sources de financement, il est important que les organisations des droits des femmes influencent leurs donateurs - alliés existants pour qu'ils augmentent leurs apports. Un thème récurrent apparaît dans plusieurs entrevues, celui du désir d'avoir des espaces de dialogue politique avec les donateurs " alliés " afin d'élaborer des analyses communes et de fixer avec eux les programmes et les priorités. Ce type de stratégie demande de mettre en place des relations avec les bailleurs de fonds qui vont au-delà des aspects financiers et concrétiser des lignes d'action à long terme sur le plan programmatique et des priorités politiques. Il exige aussi d'essayer de comprendre les pressions que doivent supporter les donateurs et de savoir là où il y a des enjeux et des intérêts communs. Établir un meilleur climat de compréhension avec une gamme plus large de bailleurs de fonds est également une bonne voie pour commencer à influencer leur politique de développement tout en consolidant la position des mouvements de femmes.

À cet égard, il est nécessaire d'établir des priorités, d'identifier les donateurs qui offrent des opportunités stratégiques et un espace pour un réel changement.  L'accent doit être mis sur l'établissement d'alliances stratégiques avec des acteurs clés qui ont une influence sur la communauté élargie des donateurs et peuvent jouer un rôle dans l'évolution du secteur dans son ensemble. Il est également important d'appeler à la responsabilité des donateurs pour garantir que ces échanges ne soient pas seulement " des paroles en l'air " et que, quels que soient les programmes en direction des femmes et de l'égalité des sexes qu'ils soutiennent que ces derniers soient bien financés, menés en collaboration avec les organisations de défense des droits des femmes existantes et qu'ils n'essayent pas de réinventer la roue.

## *Où se trouve “ l’aile ” chargée du financementau sein de notre mouvement ?*

La suggestion qu’il devrait y avoir au sein du mouvements des femmes un secteur – une “ aile ” - spécialisé dans la recherche de fonds est apparue dans la plupart des réponses faites par les représentant-e-s des mouvements de défense des droits des femmes, presque toujours suivie par des commentaires tels que “ ça ne marchera jamais vu la dynamique qu’il y a dans nos organisations. ” Cependant, bien que les organisations de défense des droits des femmes soient très diverses et que beaucoup puissent ne pas en être d’accord, il est indispensable que, conjointement à la vision de leur mouvement, elles réfléchissent à la manière dont elles vont mobiliser les ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre leurs projets.

***Les expériences faites avec des collectifs de financement ont eu des résultats mitigés. Dans certains cas, ils ont créé des “ gardiens ” de fonds.***

D’une part, toutes les organisations ne sont pas sur un pied d’égalité au moment d’obtenir des financements. Les divisions Nord-Sud et de classe règnent, certains individus et groupes ayant plus de possibilités que d’autres de voyager, de rencontrer les donateurs dans leurs bureaux ou au cours de conférences. Ceux qui peuvent parler la langue du donateur ou utiliser le jargon à la mode pour présenter leurs propositions, ont tout en leur faveur. Les expériences faites avec des collectifs de financement ont eu des résultats mitigés. Dans certains cas, ils ont créé des “ gardiens ” de fonds.

Cependant, la force numérique est un point important quand il s’agit d’exercer une influence sur les priorités des donateurs. Comment les organisations de défense des droits des femmes peuvent-elles mettre en place plus de collaboration pour se mobiliser collectivement dans le but d’identifier, de faire croître et de partager les bénéfices des sources de financement nouvelles (et existantes)? Beaucoup des idées de stratégies pour obtenir plus de financement impliquent nécessairement, à l’origine, un petit groupe de militantes des droits des femmes qui travailleraient au bénéfice d’un plus grand groupe d’organisations.

Comment identifier celles qui ayant accès aux donateurs manifestent un intérêt et font preuve de compétence pour la recherche de financement au bénéfice d’un large éventail d’organisations, et comment travailler avec elles, en particulier au niveau régional? Certaines des organisations interviewées disent que parce qu’elles ont de très bons contacts internationaux elles évitent de demander des fonds à des donateurs qui s’intéressent plutôt au niveau national ou local, et ce pour éviter de se mettre en concurrence avec les groupes locaux. Certains pensent que, si l’avenir du financement est du côté des petits donateur et individus, les organisations des femmes doivent s’entraider et partager leurs contacts —obtenir des fonds pour d’autres organisations, ouvrir des portes

pour d'autres, et même mettre en place des nouvelles campagnes globales, en se basant sur l'expérience du Fonds mondial pour les femmes, par exemple. De la même manière, il semble que les fonds des femmes devraient se centrer, dans la mesure du possible, sur la collecte de fonds auprès d'individus, des fondations de famille et autres sources auxquelles la plupart des groupes de défense des droits des femmes ont un accès limité. Ceci ouvre plus de possibilités aux organisations des femmes d'avoir accès aux grandes fondations indépendantes et autres sources principales.

L'une des personnes interviewée insistait sur le fait que pour qu'une initiative de recherche de subventions en collaboration fonctionne, elle exigerait la mise en place d'un processus soigneusement structuré, sinon elle risquerait de se transformer " en source de pouvoir pour celui qui parle au nom des autres...En quelque sorte l'établissement d'un empire. " Plus généralement, une autre préoccupation est d'ordre " éthique " : comment l'accès aux opportunités de financement est-il utilisé ? Des alliances renforcées et des " pactes politiques " entre les organisations de défense des droits des femmes sont nécessaires pour organiser le partage des responsabilités et des engagements, afin de garantir que celles qui ont accès aux donateurs représentent une cause plus large que le seul programme de leur organisation. La recherche de financement en collaboration exigerait aussi des accords sur le processus de développement et le contenu d'une plateforme précise—à quoi est destiné le financement? Ce à quoi l'une de nos interlocutrices a répondu : " De quel programme parlons-nous avec les donateurs? Beijing + 50!? "

## *Repenser les stratégies*

*" On doit d'abord se remettre nous-mêmes sur les rails avant de mettre les donateurs au pas. On doit engager un dialogue interne sérieux et faire le ménage. "*
*(Représentante d'une organisation de défense des droits des femmes).*

Plusieurs des personnes interviewés, des organisations de défense des droits des femmes autant que des agences de financement, ont soulevé des observations critiques quant aux stratégies que les groupes utilisent dans leurs programmes, communications, plaidoyers, recherches ou travail de renforcement de capacités et comment cela conditionne leur accès au financement. Ci-après sont exposés les points clés mentionnés comme ayant besoin d'être développés :

**Influencer le débat public et façonner l'opinion publique:** Plusieurs personnes interviewées ont mentionné le fait que les organisations de femmes avaient besoin de se positionner différemment aux yeux du public et de gagner en crédibilité.

*“ Nous avons besoin de renforcer la crédibilité du mouvement dans son ensemble. Nous positionner dans un esprit de défense de tous, non seulement des femmes... Pas seulement la dimension des victimes ou l’approche ciblée d’un groupe ou d’une cause. Nous avons besoin de réaliser des changements conceptuels. Si la Conférence de Vienne sur [les droits humains] a été un succès c’est parce que nous avons réussi à faire ce changement. L’argent ne suivra pas si nous ne sommes pas cohérentes. Nous avons besoin de nouvelles solutions et de nouvelles propositions en associant le local au mondial. Nous avons besoin de réfléchir, de travailler en détail, d’identifier des possibilités de stratégies et d’ouvertures. Par exemple, créer une équipe qui se consacre entièrement à développer des propositions féministes, à faire des suggestions concrètes appuyées sur des recherches... La droite est train de le faire, et ils sont en train de proposer des réponses. C’est un grand défi intellectuel ... Nous avons besoin de mieux préparer notre prochaine étape. ”*

**Créer des bastions et des instances de coordination entre les différents niveaux:** Beaucoup d’organisations de femmes ont grandi et se sont professionnalisées, perdant le contact avec les ONG intermédiaires et les organisations de base et leurs problèmes. Certaines des personnes interviewées attribuent cela au fait que les donateurs soutiennent fortement les actions de plaidoyer, qui sont souvent orientés vers le changement des politiques, sans prêter l’attention qu’il faudrait à la construction de larges instances de concertation autour des revendications des droits des femmes. Ceci a fait que les grandes causes politiques perdent le contact avec les problèmes locaux et organisationnels.

***Nous avons besoin de renforcer la crédibilité du mouvement dans son ensemble. Nous positionner dans un esprit de défense de tous, non seulement des femmes.***

*“ Certains disent que le fait que les donateurs ont privilégié la préparation des ONG pour les sommets de Nations unies a conduit de nombreux groupes féministes professionnalisées à négliger le travail avec la base... Même quand beaucoup des activités promues par les Nations unies et financés par les ONG impliquent des formes multiples de contacts avec les groupes de femmes de base et autres acteurs... beaucoup de femmes avec lesquelles j’ai parlé disent que les efforts techniques pour influencer les textes l’emportent souvent sur les efforts déployés pour utiliser les recommandations des Nations unies comme un instrument de conscientisation et d’éducation* [88]*. ”*

Parallèlement, l’idée n’est pas de valoriser un type d’action au dépens d’un autre, ce qui est souvent exprimé de manière simpliste dans une apparente dichotomie entre “ la base ” et “ l’élite ”, mais plutôt de coordonner des liens plus cohérents entre les organisations travaillant à différents niveaux afin que les stratégies reflètent des approches pour un changement plus intégral, et que des mécanismes existent pour garantir l’imputabilité et la transparence au sein des groupes de femmes elles mêmes.

88 Alvarez, Sonia E. (1998); Advocating Feminism: The Latin American Feminist NGO “Boom”. Tiré le 19 mai 2005 de http://www.mtholyoke.edu/acad/latam/schomburgmoreno/alvarez.html

**Renforcer le leadership et les organisations:** Plusieurs personnes interviewées disent qu'elles ressentent un très fort besoin de dialogue plus ouvert entre les groupes de droits des femmes sur les thèmes du renforcement des capacités de direction et d'organisation. Les dirigeantes historiques disent qu'elles veulent plus d'espace pour la réflexion critique et l'évaluation de leur style de direction et savoir dans quelle mesure elles sont les personnes adaptées au contexte, à l'étape de développement et aux objectifs de leur organisation. Les jeunes dirigeantes - qui essayent de mettre en place des modèles organisationnels différents - disent devoir lutter pour obtenir la reconnaissance de leurs efforts. Beaucoup de militantes ont également mentionné un besoin important de renforcement de compétences à différents niveaux. Certaines des personnes interviewées se demandaient si les mouvements des droits des femmes étaient capables de répondre aux expectatives très ambitieuses qu'ils ont créées. On note aussi un intérêt marqué pour voir s'établir une direction organisationnelle plus forte dans le sens d'une capacité de convoquer d'autres organisations autour d'un programme politique commun.

Repenser la structure de notre mouvement: Plusieurs réponses proposent de " revoir entièrement le modèle des ONG et d'explorer d'autres voies de structuration des organisations de défense des droits des femmes " afin de résister aux tendances de bureaucratisation et de technification. Les suggestions varient et vont de la dissolution des organisations qui ont fait leur temps à la fusion des organisations, en passant par des changements de direction et le lancement de nouvelles initiatives. Beaucoup réclament un espace de réflexion sur le type de structure qui permettrait aux mouvements féministes de développer une base de financement plus indépendant, sans l'obligation de soutenir l'ensemble des infrastructures organisationnelles. Certains pensent que le mouvement doit être constitué de groupes de base dispersés et indépendants, d'autres disent vouloir " des ancrages ", " des organisations-phares " et " des grands noms ", similaire à Amnesty International (dans le domaine des droits humains en général) et Greenpeace dans celui de l'environnement. Les organisations de défense des droits des femmes et les donateurs soulignent les forces potentielles (et les pièges) associés à la création " d'emblèmes " des mouvements des femmes, qui pourraient apporter plus de crédibilité au mouvement dans son ensemble et, partant, faire avancer substantiellement la cause des femmes.

## *Relever le défi de l'évaluation*

Les donateurs et les organisations de défense des droits des femmes concordent sur le fait que l'évaluation est un point clé —pour vérifier les acquis du travail réalisé, améliorer les stratégies et élaborer des théories de changement plus profondes et plus claires. Cependant, de part et d'autre, il y a une grande frustration au vu des limites de nombreuses

approches conventionnelles de l'évaluation, qui apportent peu de lumières sur le processus de transformation dans lequel de nombreuses militantes des droits des femmes sont engagées.

*" J'aimerais voir appliquer des mécanismes d'évaluation réellement intéressants, efficaces et pertinents, qui ne servent pas seulement à apaiser les donateurs ... mais qui soient des vrais outils pour développer la pensée critique sur ce que nous sommes en train de faire. "*

Une critique unanime des organisations des droits des femmes est que les grilles d'évaluation imposées par les donateurs exigent des indicateurs quantitatifs de réussite, portant sur de courtes périodes de temps, sans reconnaissance de la nature incommensurable et le caractère interconnecté de nombreux processus de changement.

*" Évidemment, ce sont des critères propres du monde des affaires et des entreprises... il est difficile de revendiquer le mérite des réalisations... nous contribuons à des processus. Pour être vraiment honnête, ces évaluations basées sur les résultats n'ont aucun sens sauf si j'ai une attitude absolument arrogante, et que je dis : c'est " mon travail "... on sait que c'est ridicule... et quand ils veulent voir les résultats du renforcement du pouvoir des femmes en un an, vous me faites rire ! " (Représentante d'une organisation de femmes).*

Certains donateurs, eux aussi, déplorent l'absence d'échanges plus nuancés sur l'évaluation avec les mouvements de mouvements de défense des droits des femmes. L'une d'entre elles dit que beaucoup de bénéficiaires avec lesquelles elle travaille " utilisent des indicateurs inexpressifs et ressassés ne rendant compte que des chiffres, sans réellement questionner ou approfondir l'évaluation. "

Les deux parties sont d'accord sur le fait qu'il y a grand besoin d'un investissement visant à développer des approches alternatives de l'évaluation capables de refléter d'une manière plus précise les dynamiques complexes qui président au travail sur les droits des femmes et s'éloignent des schémas logiques rigides. Un bailleur de fonds reconnaît le défi que constitue le thème de l'évaluation du travail des organisations des femmes :

*" Je ne sais pas si –et dans quelle mesure -les organisations de femmes sont efficaces. Ce que je sais c'est qu'elles font un travail politique incompatible avec l'approche technocratique des résultats quantifiables à court terme. Il est difficile de juger l'impact de leur travail parce qu'il est politique et complexe. Si nous le mesurons avec un esprit technocratique nous ne pouvons pas lui rendre justice. Les gens ont besoin de réduire les choses à des résultats tangibles et sont fatigués de parler*

*de rapports de force complexes. Pourtant, c'est la réalité: notre travail est complexe et porte sur les rapports de force. "*

## *Engager et modifier le débat sur l'approche intégrée de l'égalité*

Bien que l'approche intégrée de l'égalité ait été une dure bataille politique pour les défenseurs des droits des femmes dans beaucoup d'organisations, sa mise en œuvre a souvent eu des résultats décevants. En conséquence, beaucoup de féministes rejettent en bloc le programme de l'approche intégrée de l'égalité parce qu'il s'est avéré néfaste dans la pratique. D'autres continuent d'essayer d'insuffler des réformes de l'intérieur et disent qu'il y a des opportunités importantes pour le faire.

***Notre travail est complexe et porte sur les rapports de force.***

Beaucoup de donateurs, en particuliers ceux qui ont été auparavant dirigeantes dans des mouvements des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes, mettent en question l'approche intégrée de l'égalité. L'une des personnes interviewée propose : " Accompagnez-les dans leur exploration, soyez leur expert, et offrez des idées et des alternatives ". Alors qu'il y a un espace considérable pour engager ces débats, il est important d'être sélectif, de centrer son énergie sur les donateurs clés qui sont en mesure d'influencer les autres.

Selon Joanne Sandler de l'UNIFEM, les écueils de l'approche intégrée de l'égalité peuvent être évités. Il faut pour cela: [89]

– S'éloigner de la formation et du développement d'outils et de politiques et mettre en place des systèmes d'imputabilité. Nous avons besoin de mettre fin à " l'impunité " face aux distorsions de l'approche intégrée de l'égalité.

– Susciter plus d'attention, de soutien, d'imputabilité et de capacité pour les droits des femmes inhérents aux droits humains, en faisant appel à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et aux conventions régionales, dans le but de voir se terminer la discrimination contre les femmes ; etc,

– Mettre l'accent sur l'importance d'augmenter les ressources pour les organisations des femmes et de construire des organisations et des réseaux de défense des droits des femmes solides et durables.

À plus long terme, les représentant-e-s des donateurs et les organisations des droits des femmes pensent que l'approche intégrée de l'égalité doit être remplacée par un concept qui, au lieu de lui faire de l'ombre, promeuve un programme novateur de justice sociale et de défense des droits des femmes.

89 Joanne Sandler, cité dans Gender Mainstreaming, can it Work for Women's Rights?, publié par l'AWID, 2004, page 10.

# Chapitre 11
# Conclusion

Ce rapport a tenté d'illustrer et analyser les tendances du financement pour les organisations de femmes dans le monde entier depuis La conférence mondiale sur les femmes en 1995 afin d'identifier les façons d'augmenter l'accès et les montants de financement pour l'essentiel travail sur les droits des femmes. Les résultats sont basés sur 80 interviews directes avec des organisations donatrices et des groupes de femmes, 3 consultations internationales, un sondage en ligne avec des groupes de femmes du monde entier et une revue de littérature.

Cette recherche indique clairement que si bien le public est aujourd'hui plus sensibilisé aux abus des droits des femmes, le financement pour garantir ces droits ne l'est pas. Plusieurs groupes se trouvent dans un état de survie et résistance. Ils tentent de s'ajuster au nouveau panorama du financement, particulièrement dû aux changements dans l'aide au développement et aux coupures faites par les grandes fondations indépendantes. Notre sondage souligne également quelques dynamiques- clé :

– La majorité des groupes de femmes rapportent un budget annuel de moins de 100,000 dollars EU pour l'année 2004, ce qui démontre que les organisations de femmes font beaucoup de travail avec peu de ressources ;

– Les groupes avec les budgets les plus restreints n'ont pas été capables d'augmenter leur financement ou diminuer leur budget. Cependant, il est plus probable que les quelques organisations avec des budgets de plus d'un million EU soient parvenues a augmenté leurs budgets au cours des dix dernières années ;

– Les organisations des droits des femmes doivent investir beaucoup plus de temps et de ressources pour la collecte de fonds qu'auparavant c'est pourquoi celles qui peuvent se le permettre ont plus de chance de recevoir du financement ;

– Le financement est plus aisément disponible pour le travail sur le VIH/SIDA et la violence contre les femmes qu'auparavant, alors que le financement pour les droits sexuels et génésiques et les thèmes de santé autre que le VIH/SIDA est plus difficile à obtenir ;

– Similairement, le financement des salaires et de l'administration est de plus en plus élusif et,

– Pendant que dans toutes les régions les organisations des droits des femmes sont confrontées a de sérieux défis, les groupes en Europe centrale et de l'est tout comme en Amérique latine ont les opportunités les plus restreintes de financement.

Ce rapport se penche également sur la question à savoir pourquoi le financement a diminué ou est resté statique pour les droits des femmes, en explorant six secteurs de financement et le contexte qui influence leur appui. Le rapport a analysé quelques unes de ces tendances :

– L'aide au développement et le financement provenant des bilatérales et des multilatérales est de plus en plus difficile à accéder pour les organisations des droits des femmes dû à l'approche intégrée de l'égalité et les modalités d'aide changeantes.

– Plusieurs grandes fondations indépendantes affirment que le genre n'est plus à la mode et que quand plusieurs ont été frappés par la tombée de la bourse des valeurs, le financement aux droits des femmes a également été mis de côté;

– L'engagement de plusieurs des NGO internationales les plus influentes qui ont soutenu les groupes de femmes durant le processus de Beijing a faibli et celles-ci révèlent qu'elles n'accordent plus la même attention à l'égalité entre les sexes ;

– Le nombre croissant de fonds de promotion pour la femme dans le panorama du financement international est devenu une source importante de financement pour les groupes de femmes malgré les petits montants accordés.

– La philanthropie d'entreprise et du secteur privée a augmenté dans les dix dernières années et il est très probable que la tendance continue ;

– Les fondations de familles et les donateurs individuels sont en fait une source importante de financement à considérer, mais pour la majorité des organisations de femmes, il est très difficile d'y accéder.

Cette recherche a conclu que la situation pour un grand nombre d'organisations de femmes qui font un travail important pour garantir et protéger les droits des femmes sur le terrain est si alarmante que leur survie est en danger. Nous devons cependant conclure qu'il y a des changements importants en marche qui peuvent être lu comme une lueur d'espoir. Plusieurs gouvernements sont en train de reconsidérer leurs politiques d'égalité entre les sexes et questionnent comment assurer que l'approche intégrée de l'égalité demeurent une stratégie à deux voies: une stratégie qui intègre l'égalité entre les sexes dans les politiques et programmes, mais également une stratégie qui soutienne

les stratégies spécifiques aux droits des femmes. Plusieurs ONGI sont en train de restituer le genre " sur la table " et sont prêtes à dialoguer sur ce que signifie soutenir les mouvements des femmes sur le terrain. De la même manière, des nouvelles sources de financement sont profitées et plusieurs militantes pour les droits des femmes cherchent comment assurer que les groupes de femmes autour du monde aient accès à de nouvelles sources d'argent.

Cette recherche nous a permis de développer plusieurs recommandations à travers les dialogues avec des leaders, des responsables de politiques et des activistes autour du monde à savoir comment supporter et affirmer la légitimité des organisations et mouvements des droits des femmes autour du monde. En fait, ce projet ne se termine pas avec ce rapport. Plutôt, pendant l'année 2006 et par après nous allons :

– Diffuser les résultats de ce rapport autant que possible, et le placer entre les mains des organisations de femmes pour qu'elles l'utilisent afin d'attirer plus de ressources financières pour leur travail, tout comme pour influencer la communauté de donateurs et augmenter leurs fonds.

– Travailler sur une nouvelle initiative de l'AWID connue comme Finance-la – Suivi de l'argent pour les droits des femmes qui identifiera et analysera les tendances dans le secteur du financement régulièrement; et finalement,

– Travailler avec les organisations de femmes internationalement pour s'attaquer aux principaux défis dans notre mouvement à savoir comment nous comprenons les dynamiques de l'argent et les relations de pouvoir entre nous. Cela signifie trouver de nouvelles et meilleures manières de légitimer les organisations de femmes qui cherchent de nouvelles stratégies pour partager des ressources dans nos mouvements, en plus d'accroître les connaissances sur comment faire une meilleure collecte de fond. Les mouvements des femmes devront passer d'une culture de compétition dans l'insuffisance à celle d'une construction de mouvement autour de l'argent. Cela signifiera que nous pourrons assurer des ressources efficacement, avec responsabilité et de façon continue afin de faire entendre nos voix et renforcer notre impact positif sur la vie des femmes internationalement.

Pour de nouvelles informations sur cette initiative veuillez vous référer à la page Web de l'AWID à www.awid.org

# Annexe 1
# Glossaire

**Dotation:** Fonds censés rester permanents et investis pour assurer un revenu pouvant garantir le maintien d'une organisation. Ces fonds ont pour but de créer, de développer ou servir d'assise au patrimoine financier permanent d'une organisation.

**Féminisme:** Le féminisme est un discours politique fondé sur la justice. Le féminisme est également une théorie et une pratique politique développé par des femmes qui, après avoir analysé leur situation, prennent conscience de la discrimination à laquelle elles sont confrontées et décident de s'organiser pour en venir à bout et transformer la société. Le féminisme constitue à la fois une philosophie politique et un mouvement social.[90]

**Imputabilité:** Modalités et structures de rapports [91] et de responsabilités entre personnes travaillant en collaboration au sein d'organisations/ mouvements et entre l'ensemble du mouvement/organisation et d'autres; " susceptibles d'obligations redditionnelles " sur le plan juridique, moral et humain;[92] de façon à assumer notre propre responsabilité à l'égard des femmes avec qui et pour qui nous travaillons dans le cadre de notre quête d'égalité et d'inclusion.[93]

**Mouvements de femmes:** Ce terme concerne toute la gamme de personnes qui agissent à titre individuel, ainsi que d'organisations ou de groupes qui oeuvrent à l'amélioration de différents aspects de la discrimination sexiste (...) Certaines parties (de ces mouvements de femmes) peuvent parfois présenter des divergences entre elles, d'autres peuvent établir des priorités différentes ; certains courants, groupes ou éléments individuels de ces mouvements peuvent rester apathiques pendant certaines périodes. Certaines personnes se présentent comme féministes, alors que d'autres ne vont probablement jamais revendiquer ce qualificatif mais elles mènent toutes des activités qui favorisent la cause des femmes.[94]

**Mouvements féministes:** Mouvements politiques et sociaux fondés sur la prise de conscience du fait que les femmes (en tant que collectif humain) sont opprimées, exploitées et dominées par le biais du patriarcat, à ses différentes étapes historiques. En conséquence, les mouvements féministes ne luttent pas seulement pour les " droits des femmes " mais

90 David Kelleher et Kate McLaren: Grabbing the Tiger by the Tail. Ottawa : Conseil canadien pour la coopération internationale. 1996. p.4.
91 Oxford English Dictionary (texte anglais).
92 Disabled Women Network of Ontario (DAWN), « Feminist principle of accountability, in Feminist Principles », sur http://dawn.thot.net/feminism1.htm
93 Jeff Goodwin et James M Jasper. Eds. The Social Movement Reader Maine: Blackwell Publishing. 2003. p. 221
94 Nuria Varela; Feminismo para Principiantes, Ediciones B. Barcelona España, in http://www.modemmujer.org/docs/11.242.htm

remettent également en question, sous un nouvel angle, toutes les structures de pouvoir, dont la structure de genre (mais pas uniquement)[95]. Les mouvements féministes sont constitués de différents courants, non seulement au niveau des espaces organisationnels, mais aussi sur le plan thématique et politique.[96]

**Mouvement social:** Défi collectif, organisé, soutenu et non institutionnel aux autorités, détenteurs du pouvoir ou aux croyances et pratiques culturelles.[97] Il s'agit, selon certains, d'un ensemble d'opinions et de croyances au sein d'une population qui implique une préférence pour la transformation de certains éléments de la structure sociale et/ou la distribution des bénéfices au sein d'une société.[98]

**Organisations de femmes:** Un groupe de personnes travaillant conjointement pour parvenir à un objectif commun : améliorer la condition ou la situation des femmes. Certains objectifs peuvent être partagés avec des organisations féministes qui ne s'identifient pas nécessairement en tant que telles. Les organisations de femmes varient entre elles selon la structure, les populations cibles ainsi que les problèmes abordés, de même de la position politique et idéologique qu'elles adoptent.

**Organisation féministe:** Groupe de personnes qui travaillent conjointement pour parvenir à un objectif commun et qui se présente de façon explicite comme féministe, fait sien l'agenda plus global des féministes et s'associe à une des manifestations du mouvement féministe.

**Philanthropie:** Terme d'origine grecque signifiant " amour de l'humanité ". La philanthropie implique la promotion du bien-être humain moyennant le don de son temps, d'argent ou d'autres ressources pour promouvoir le bien-être de personnes avec lesquelles il n'existe aucun lien de parenté. Il existe, dans le monde entier, diverses traditions de dons bénévoles et charitables, de même que d'expressions de solidarité envers les plus démunis. Si le terme philanthropie a été appliqué au départ au comportement de certains riches vis-à-vis des plus démunis, il a, au cours de ces dernières années, acquis un sens beaucoup plus large et concerne aujourd'hui les dons effectués par les plus riches et ceux des citoyens et citoyennes en général.

**Société civile:** L'instance d'association et de conversation qui échappe au contrôle direct de l'état et d'autres autorités. La société civile constitue l'enceinte des dialogues et des interactions au sein desquels surgissent

95 Facio, Alda, Cuando el género suena, cambios trae, Programa Mujer, Justicia y Género-ILANUD, San José, 1999, p. 31.
96 Celiberti, Lilian et Gina Vargas, « Feministas en el Foro », Estudios Feministas, Florianópolis, 11(2): 586-598, Juillet- Décembre/2003, p. 596.
97 Jeff Goodwin and James M Jasper; Eds: The Social Movement Reader. Maine: Blackwell Publishing. 2003. p. 3.
98 MacCarthy and Mayer N Zald: " Social Movement Organizations ", in Jeff Goodwin and James M Jasper. Eds: The Social Movement Reader. Maine: Blackwell Publishing. 2003, p. 172.

les opinions politiques et grâce auxquels les groupes deviennent conscients de leur intérêt vis-à-vis d'autres groupes et de l'état. La société civile comprend des associations bénévoles, des réseaux d'amis, des groupes confessionnels, des journaux indépendants, et autres instances similaires.[99]

99 Lycklama a Nijeholt, Virginia Vargas and Saskia Wieringa (comp), Triángulo de Poder, TM Editores, Bogotá, p. 6-7.

# Annexe 2
## Personnes interviewé-e-s aux fins de cette étude

### Personnes-ressources:

1. Rob Buchanon, Council on Foundations, États-Unis
2. Maria Chartok, CAF, Russie
3. Stephanie Clohesy, Clohesy Consulting, États-Unis
4. Marsha Freeman, International Women's Rights Action Watch (University of Minnesota), États-Unis
5. Chris Grumm, Women's Funding Network, États-Unis
6. John Harvey, Grantmakers without Borders, États-Unis
7. Suzanne Kindevatter, Interaction, États-Unis
8. Patti O'Neill et Julia Benn, DAC/OCDE
9. Kim Otis, Women and Philanthropy, États-Unis
10. Ruth Pearson, University of Leeds, Royaume-Uni
11. Mirjam van Reisen, EEPA, Belgique
12. Denise Shannon, Funders Network on Population, Reproductive Health and Rights, États-Unis

### Fonds pour la promotion des femmes:

13. Katherine Acey, Astraea Lesbian Foundation for Justice, États-Unis
14. Bisi Adeleye Fayemi, African Women's Development Fund, Ghana
15. Amalia Fisher, Angela Borba, Brésil
16. Mira Hadjimitova, Bulgarian Women's Fund, Bulgarie
17. Vivien Labaton, Third Wave Foundation, États-Unis
18. Emilienne de Leon, Semillas, Mexique
19. Diana van Maasdijk, Mama Cash, Pays-Bas
20. Nicky McIntryre, Fond mondial pour les femmes, États-Unis
21. Suzette Mitchell, International Women's Development Agency, Australie
22. Bev Wybrow, Canadian Women's Fund, Canada

### Donateurs:

23. Sylvia Borren, Novib - Oxfam Pays-Bas
24. Julie Delahantie, CIDA, Canada
25. Ireen Dubel, Hivos, Pays-Bas
26. Maria Eitel, Fondation Nike, États-Unis
27. Ana Falu, UNIFEM Amérique latine, Equateur
28. Theresa Fay Bustillos, Fondation Levi Strauss, États-Unis
29. Patricia Jiménez, Fondation Heinrich Böll, Bureau européen régional, Belgique
30. Ana Luisa Liguori, Fondation MacArthur, Mexique
31. Pontso Mafethe, Comic Relief, Royaume-Uni

32. Ray Offenheiser, Oxfam America, États-Unis
33. Ann Petersen, (auparavant) Fondation Kellogg, États-Unis
34. Lilian Ploumen, Cordaid, Pays-Bas
35. Manuela Monteiro, Hivos Pays-Bas
36. Joanne Sandler, UNIFEM, États-Unis
37. Shira Saperstein, Moriah Fund, États-Unis
38. Bradford Smith, Fondation Ford, États-Unis
39. Kathy Sreedhar, UU Holdeen Inde Fund, États-Unis
40. Koy Thomson, ActionAid, Royaume-Uni
41. To Tjoelker, Dutch MFA, Pays-Bas
42. Gabriela Vega, Banque interaméricaines de développement, États-Unis
43. Katrin Wilde, Fondation Channel, États-Unis

## Organisations de femmes:

44. Lina Abou-Habib, CRTD, Liban
45. Peggy Antrobus, DAWN, Barbade
46. Betsy Apple, WEDO, États-Unis
47. Meagan Baldwin, WIDE, Belgique
48. Carol Barton, WICEJ, États-Unis
49. Teresa Blandon, Corriente, Nicaragua
50. Codou Bop, (former) AAWORD, Sénégal
51. Charlotte Bunch, CWGL, États-Unis
52. Susana Chiarotti, CLADEM, Argentine
53. Malikka Dutt, Breakthough, États-Unis/Inde
54. Yassine Fall, Millennium Project, Sénégal, basée à New York
55. Susana Fried, IGLHRC, États-Unis
56. Lucy Garrido, Articulación Feminista Marcosur, Uruguay
57. Adrienne Germain, IWHC, États-Unis
58. Amal Hadi, New Woman Foundation, Egypte
59. Joanna Kerr, AWID, Canada
60. Kinga Lohman, KARAT Coalition, Pologne
61. Marusia Lopez Cruz, Elige, Mexique
62. Ximena Machicao, REPEM
63. Pramada Menon, CREA, Inde
64. Jivka Marinova, GERT, Bulgarie
65. Diane Matte, Marche mondiale des femmes, Québec, Canada
66. Sarah Mukasa, AMwa/AWLI, Ouganda
67. Wanda Nowicka, Astra, Pologne
68. Ruth Ojiambo, ISIS WICCE, Ouganda
69. Cecilia Olea, Flora Tristan, Pérou
70. Lina Quorah, SIGI, Jordanie
71. Mary Jane Real, (former) APWLD, Thaïlande
72. Maria Eugenia Romero Contreras, Equidad de Género, Mexique
73. Karin Ronge, Women for Women's Rights, Turquie

74. Mina Saadadi, Pays-Bas/Iran
75. Sanya Sarnavka, BaBe, Croatie
76. Schuma Schumacher, REDEH, Brésil
77. Vicki Semler, IWTC, États-Unis
78. Alexandra Spieldoch, IGTN, États-Unis
79. Vivian Stromberg, MADRE, États-Unis
80. Muthoni Wanyeki, FEMNET, Kenya
81. Sakena Yacobi, Afghan Institute of Learning, Afghanistan
82. Nani Zulminarni, PEKKA, Indonésie

## Participant-e-s à la réunion « Stratégies pour mobiliser des fonds vers l'action en faveur des droits des femmes : réunion des parties prenantes », tenue du 18 au 20 septembre, 2005 à Mexico:

1. Sunila Abeyesekera, INFORM Human Rights Documentation Center, Sri Lanka
2. Bisi Adeleye-Fayemi, African Women's Development Fund, Ghana
3. Lydia Alpízar, Association pour les droits de la femme et le développement (AWID), Mexique
4. Susana Chiarotti, CLADEM, Argentine
5. Cindy Clark, Just Associates, États-Unis
6. Ana Criquillion, Fondo centro americano de mujeres, Nicaragua
7. Emilienne de Léon, Semillas AC, Mexique
8. Ireen Dubel, Genre, Femmes et Développement, HIVOS, Pays-Bas
9. Josefa (Gigi) Francisco, Women & Gender Institute, Miriam College / DAWN, Philippines
10. Lucero González, Semillas A.C., Mexique
11. Chris Grumm / Women's Funding Network, États-Unis
12. Hanneke Kamphuis, Mama Cash, Pays-Bas
13. Natalia Karbowska, Ukrainian Women's Fund, Ukraine
14. Joanna Kerr, Association pour les droits de la femme et le développement (AWID), Canada
15. Sonja Licht, Network Women Program, Open Society Institute Serbie
16. Ximena Machicao Barbery, Red de educación popular entre mujeres (REPEM), Bolivie
17. Nicky McIntyre, Fond mondial pour les femmes, États-Unis
18. Geetanjali Misra, Creating Resources for Empowerment in Action (CREA), Inde
19. Sarah Mukasa, Akina Mama wa Afrika, Ouganda
20. Patti O'Neill, Network on Gender Equality DAC/OCDE
21. Joanne Sandler, UNIFEM, États-Unis
22. Ellen Sprenger, Just Associates, Pays-Bas
23. Rieky Stuart, Consultante indépendante, Canada

24. To Tjoelker, Ministère des affaires étrangères, La Haye, Pays-Bas
25. Gabriela Vega, Gender Equality in Development Unit, Banque interaméricaine de développement, Pérou
26. Lisa Veneklasen, Just Associates, États-Unis

## Participant-e-s à la session sur le thème " Où se trouve l'argent ? Financement pour la défense des droits des femmes, dix ans après Beijing", tenue le 4 mars, 2005 à New York:

1. Suzette Mitchell, IWDA, Australie
2. Terry McGovern, WHEI, États-Unis
3. Geeta Misra, CREA, Inde
4. Kathy Sreedhar, UU Holdeen, Inde
5. Karin Ronge, WWHR- New Ways, Turquie
6. Maeve Taylor, Banulatch, Irlande
7. Kaori Miyamoto, DAC/OCDE
8. Julia Benn, DAC/OCDE
9. Karina Batthyam, Social Watch, Uruguay
10. Muthoni Wanyeki, FEMNET, Kenya
11. Elaine Zuckerman, Gender Action, États-Unis
12. Vicki Semler, International Women's Tribune Center, États-Unis
13. Karen Plafker, Wellspring, États-Unis
14. Brigitta Jaksa, Habeas CorpUS Working Group, Hongrie
15. Holly Barthing, General Service Foundation, États-Unis
16. Vicki Larson, Madre, États-Unis
17. Carol Barton, WICEJ, États-Unis
18. Nadia Johnson, WEDO, États-Unis
19. Sarah Mukasa, AMWA, Ouganda
20. Andrea Jonson, Carnegie Corporation, États-Unis
21. Barbara Adams, UNIFEM, États-Unis
22. Tricia Moser, IWHC, États-Unis
23. Sarah Murison, Capacity Development Group, États-Unis
24. Laurah Frade, Milenio Feminista, Mexique
25. Tarcila Rivera, CHIRAPAQ, Pérou
26. Katherine Acey, Astraea, États-Unis
27. Alen Desla, VON, Pays-Bas
28. Patti O'Neil, DAC/OCDE
29. Jewel Dany, CWGL, États-Unis
30. Katrin Wilde, Fondation Channel, États-Unis
31. Zonibel Woods, IWHC, États-Unis
32. Jivka Marinova, GERT/Karat Coalition, Bulgarie
33. Gladys Nhekairo Mutukwa, WILDAF, Zimbabwe
34. Mirjam Van Reisen, EEPA, Belgique
35. Karen Judd, UNIFEM, États-Unis
36. Myrna Cunningham, Madre/ IIPP, Nicaragua

37. Elizabeth Plácido, Elige/ REDLAC, Mexique
38. Teresa Valdés, FLACSO, Chili
39. Everjoice Win, ActionAid International, Zimbabwe
40. Charlotte Bunch, CWGL, États-Unis
41. To Tjoelker, Ministère des affaires étrangères, Pays-Bas
42. Mariana Cabrera, Social Watch, Uruguay
43. Hilda Tadria , AWDF, Ghana
44. Zeedah Meierhofer, AMWA, Royaume-Uni
45. Vivian Stromberg, Madre International, États-Unis
46. Ana Cristina Gonzalez, AWID Board, Colombie
47. Barbara Klugman, Ford Foundation, États-Unis
48. Wanda Nowicka, Astra, Pologne
49. Barbara Phillips, Fondation Ford, États-Unis
50. Susana Chiarotti, CLADEM, Argentine
51. Bisi Adeleye-Fayemi, AWDF, Ghana
52. Alejandra Sardá, IGLHRC-LAC, Argentine

## Liste des participant-e-s aux sessions sur le thème “ Où se trouve l’argent pour la défense des droits des femmes ”, tenues durant le Forum social mondial, en janvier 2005 (liste partielle seulement car toutes les participant-e-s ne se sont pas inscrit-e-s):

1. Manuela Monteiro, Directrice exécutive, Hivos, Pays-Bas
2. Nicky McIntyre, Vice Présidente, Fond mondial pour les femmes, États-Unis
3. Katerina Anfossi, Directrice adjointe, FIRE, Costa Rica
4. Joanna Kerr, Directrice exécutive, AWID, Canada
5. Roberto Bissio, Social Watch, Uruguay
6. Charlotte Bunch, CWGL, États-Unis
7. Emilienne de León, Semillas, Mexique
8. Alejandra Scampini, REPEM, Uruguay
9. Nancy Kachingwe, Zimbabwe
10. Liliana Ipinice Zevallos  CESIP, Pérou
11. Nadia Underhill, Princeton University, États-Unis
12. Maria Nyberg, Trade Union SKTF, Suède
13. Cristina Carvallo, Word Vision, Chili
14. Myriam Gloz , CECONDEL, Chili
15. Claudia Morales, Candela Mujeres de Huaraches, Chili
16. Cecilia, Casa de la Florian, Chili
17. Patricia Cáceres, CEMES, Chili
18. Patricia Willis, Women International WILPF, États-Unis

# Annexe 3
## Nos rêves en matière “ d’argent et de collecte de fonds ”

*Qu’il ne soit pas dit que les rêves des organisations pour la défense des droits des femmes ne sont pas assez ambitieux en matière d’argent et de collecte de fonds. Ci-après sont consignés les rêves formulés par les participantes à la réunion des parties prenantes de Mexico tenue dans le cadre de cette recherche.*

*Je rêve qu’à l’avenir, le rôle essentiel de l’autonomie des femmes et leur choix de développement soient reconnus non seulement au niveau des discours mais là où ils importent réellement, c’est-à-dire là où l’argent, les terres, etc. constituent la priorité !*

*Je rêve que les dirigeants mondiaux, les messieurs en costume-cravate qui participent aux conférences bilatérales, multilatérales, les directeurs des grandes fondations, etc. envoient une délégation à la Conférence 2007-2008 de l’AWID pour demander pardon et dire “ nous avons enfin compris ! ”. Et qu’ils nous donnent un milliard au minimum chaque année.*

*Je rêve que les organisations de femmes soient (davantage) au cœur du débat sur l’efficacité de l’aide (et que l’argent coule à flots...).*

*Je rêve que dans trois ans, tous les donateurs- des gouvernements aux donateurs individuels- comprennent vraiment la raison pour laquelle l’organisation féministe a besoin d’un soutien financier.*

*Je rêve d’un flux continu de financements pour l’action en faveur des femmes et des filles, permettant à celle-ci de progresser et d’aboutir.*

*Je rêve que les organisations pour la défense des droits des femmes dans le monde entier puissent compter sur des dons publics (individuels) qui leur permettent de couvrir au moins 50% de leur budget – soutien inconditionné ! Je rêve de pouvoir garantir une action soutenue ayant un impact massif sur les questions relatives à l’agenda féministe.*

*Je rêve de réunir plus d’un milliard de dollars EU moyennant une nouvelle campagne axée sur les donateurs individuels (à l’échelon mondial).*

*Je rêve de mouvements et d’organisations féministes et de femmes, solides et durables, dotées d’une large base de ressources, jouissant du soutien du public et de solides capacités pour influencer tous les secteurs susceptibles d’apporter des fonds.*

*Je rêve que tous les budgets consacrés à l'assistance allouent 25% de leurs fonds aux organisations pour la défense des droits humains des femmes, en tant que rubrique séparée. Pour les 75% restants : encore 25% pour les programmes et les initiatives de femmes dans différents secteurs.*

*Je rêve que les femmes puissent présenter une vision si convaincante de leur alternative aux fondamentalismes porteurs de craintes et à la "sécurité" si peu humaine que des milliards de dollars soient apportés à notre cause.*

*Je rêve qu'au cours des cinq prochaines années, nous puissions tenir des consultations annuelles aux niveaux national, régional et mondial afin de partager notre information et nos stratégies sur les ressources disponibles pour l'action en faveur des droits des femmes.*

*Je rêve que le(s) mouvement(s) de femmes deviennent la colonne vertébrale d'un mouvement en faveur d'un changement social et que s'y rallient les partenaires et les sympathisants les plus fervents de grandes organisations progressistes de financement. Nous avons besoin d'une alternative viable, ce qui requiert de l'argent.*

*Je rêve que se referme l'écart entre les organisations de femmes du Nord et du Sud global et qu'elles puissent mieux comprendre les complexités de nos réalités locales respectives.*

*Je rêve que la puissance de nos idées et de nos attentes suffise à garantir le respect des droits des femmes partout dans le monde, de façon à ce que l'argent perde de son importance. Mais que, d'ici là, les mouvements pour la défense des droits des femmes consacrent au moins 5 milliards chaque année pour soutenir leur action, leur combat et leurs réalisations, compte tenu de leur contexte et sous le contrôle local.*

*Je rêve que les décideurs et les appariteurs cessent de déclamer que les femmes sont essentielles au développement et commencent à prendre des mesures concrètes et financer les femmes et l'action en faveur des femmes, comme si elles l'étaient vraiment. Je rêve que les femmes et les organisations de femmes soient au cœur des activités de développement, que nous n'ayons plus à mendier et que l'argent soit disponible pour garantir la sécurité des communautés et des familles.*

*Je rêve que les droits des femmes continuent d'être considérés comme des droits humains. Je rêve que les gens comprennent toute l'importance du plein respect des droits des femmes et que cette cause reçoive le soutien moral et financier nécessaire pour qu'il ne soit plus question, dans quinze ans, que du maintien du principe d'égalité.*

*Je rêve que nous menions une énorme campagne à l'échelon mondial permettant de réunir chaque année 30 milliards de dollars EU de donateurs individuels. Ceci exigerait un don de 100$ EU de chaque femme du Nord global. Cet argent serait utilisé pour financer les mouvements de femmes, et aussi pour faire pression sur les gouvernements.*

*Je rêve que tous les agents de la société comprennent réellement le thème des droits des femmes et des droits humains...et que les gouvernements, les citoyens et le milieu des affaires soient disposés à contribuer sur le plan des discours, des actions et des ressources au plein respect de ces droits. Que les organisations qui oeuvrent à la promotion des droits des femmes soient reconnues, valorisées et financées.*

# Annexe 4
# Résultats de l'enquête en ligne sur le financement pour les droits des femmes

**Préparé pour l'AWID par**
**Martin Redfern/ Redfern Research,**
**Octobre, 2005**

## Données de base

En avril 2005, l'AWID a parrainé une recherche sur les différentes situations de financement et expériences d'organisations travaillant sur la promotion des femmes dans le monde entier.

– Les objectifs fondamentaux étaient de mesurer les variations et les tendances des fonds destinés à ces organisations, le volume et les types de ressources consacrées à la levée de fonds et l'accessibilité ou la difficulté d'obtenir des fonds pour certains types d'action.

– Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur 406 enquêtes électroniques réalisées en mai 2005. Chaque répondant-e représente une seule organisation qui travaille sur la promotion des femmes dans le monde entier.

– Les réponses apportées aux questions ouvertes sont présentées dans ce document ; l'analyse plus détaillée fait l'objet d'un rapport séparé.

– La méthodologie est expliquée en détails à la fin de ce document.

## Résultats

– La plupart des répondant-e-s sont convaincus que les niveaux généraux de financement sur les plans régionaux et nationaux sont soit stationnaires soit en baisse. Cette perception est particulièrement forte en Amérique latine et dans les Caraïbes.

– Environ la moitié d'entre elles affirment que leur propre organisation reçoit un financement inférieur à celui d'il y a cinq ans. Cette situation est plus fréquemment mentionnée en Amérique latine mais est évidente dans toutes les régions.

– Par ailleurs, une analyse plus détaillée des budgets présentés depuis 1995 indique que le financement est plutôt stationnaire et que les augmentations sont, dans l'ensemble, plus fréquentes que les diminu-

tions. Cette impression positive peut être contrebalancée par les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat. En outre, les coupes budgétaires peuvent avoir causé la disparition de certaines organisations qui, dès lors, n'ont pu être incluses dans cette enquête.

– Celles dont la situation de financement s'est améliorée semblent attribuer ceci à une évolution favorable des intérêts des donateurs, ainsi qu'aux améliorations apportées au sein de leur propre organisation. Celles dont le financement a été réduit semblent, elles aussi, attribuer ceci à une variation des intérêts des donateurs, à la baisse du financement général, ainsi qu'au contexte actuel en matière de politique et d'économie. D'une manière générale, celles qui reçoivent moins de fonds ne semblent pas imputer ce recul à leur propre approche ou à un manque d'efforts de leur part.

– De même, il existe de toute évidence une concentration et une croissance disproportionnées de fonds parmi les plus grandes organisations: le nombre d'entre elles ayant des ressources supérieures à 1,5 million $EU a plus que doublé depuis 1995.

– Les sources de financement les plus fréquemment évoquées sont les Fonds pour la promotion des femmes, les ONGI/Fondations publiques et les organismes d'assistance bilatéraux/multilatéraux. Les cotisations des membres et les donateurs individuels représentent également une part relativement importante des revenus. Les autorités locales, la création de revenus, le secteur privé, les fondations familiales et les sources religieuses apportent des contributions plus modestes.

– Au cours des cinq dernières années, les fonds pour la promotion des femmes ont accru leur importance en matière de financement. En revanche, les cotisations, les dons individuels et les sources religieuses semblent avoir enregistré un léger recul.

– Plus de la moitié des organisations signalent que, d'une manière générale, il est plus difficile aujourd'hui de collecter des fonds qu'il y a cinq ans. 24 % seulement affirment que la levée de fonds est plus facile.

– D'une manière plus spécifique, il est plus difficile de collecter des fonds pour certaines sphères thématiques telles que les droits génésiques, les droits civiques et politiques, les droits sexuels/LGBT et les questions de santés autres que le VIH/SIDA. De même, il s'avère plus difficile de trouver des fonds pour certaines activités telles que les rémunérations du personnel, l'administration, le renforcement des capacités organisationnelles, la recherche et documentation.

– A l'inverse, il est nettement plus facile de collecter des fonds pour certains sujets tels que la santé et le VIH/SIDA, la violence sexospécifique, ainsi que certaines activités telles que les médias, les communications, le leadership et le travail en réseau.

– Ces tendances en matière d'accessibilité au financement sont de caractère général, dans la mesure où les expériences des différentes organisations sont évidemment très variables.

– Les activités liées à la collecte des fonds au sein des organisations qui travaillent sur la promotion des femmes sont généralement confiées aux directrices et directeur exécutifs, notamment dans les organisations dont le budget oscille entre 100 et 500,000 $, dans ce cas les directeurs ou directrices effectuent 45% des activités de levée de fonds. Les organisations n'investissent dans le recrutement de professionnels pour collecter des fonds qu'au-delà du seuil des 500,000 $. Il est intéressant de signaler que la participation des membres du conseil d'administration à la collecte de fonds tend à diminuer à mesure que le budget augmente et rares sont les organisations (quelle que soit la taille du budget) qui engagent des experts externes pour la collecte de fonds et le marketing.

– Toujours dans le cadre de la pénurie de fonds par rapport à la situation d'il y a cinq ans, les répondant-e-s ont également signalé qu'elles consacraient aujourd'hui plus de temps à collecter des fonds qu'il y a dix ans.

– Il ressort de ces données que le financement est de plus en plus difficile à obtenir et que, d'une manière générale, les donateurs accordent la priorité à certains sujets et activités. Il est ainsi plus difficile d'obtenir l'argent nécessaire au fonctionnement de l'organisation. Les organisations semblent avoir réagi en consacrant plus de temps à la levée de fonds. De manière générale, ces efforts semblent avoir porté leurs fruits.

– Malgré la perception du fait que le financement est plus rare et davantage ciblé sur certains sujets, activités et régions, la plupart des organisations ne semblent pas, au vu des chiffres, avoir enregistré de baisse de leur financement depuis 1995. Ceci dit, plus de deux tiers des petites organisations (ayant un budget inférieur à 100,000 $ EU) indiquent que leurs revenus sont stationnaires ou en baisse depuis 1995. Ceci est particulièrement le cas des personnes interviewées en Amérique latine et dans les Caraïbes, de même qu'au Moyen orient et en Afrique du Nord. Ce caractère stationnaire ou fléchissant du financement concerne moins les personnes interviewées en Amérique du Nord et en Europe occidentale.

– La première critique formulée à l'égard des donateurs porte sur leur vision à court terme et leur manque de réalisme au niveau de leurs guichets de financement et de leurs attentes. Beaucoup d'organisations reprochent également aux donateurs d'imposer des programmes inadéquats, de financer des activités inappropriées et d'exiger trop de rapport et de travail administratif.

– Les organisations féminines estiment que leurs principales faiblesses en matière de collecte de fonds résident dans le manque d'information et de travail en réseau. Il est également urgent d'améliorer le travail de plaidoyer, la gestion, la rédaction et le ciblage des propositions. Puis, beaucoup estiment que les organisations doivent éviter d'altérer leurs objectifs tout simplement en fonction de l'obtention du financement.

## Profil des organisations

### Distribution par régions

Dans quel pays votre organisation est-elle basée? (Recodé par pays)

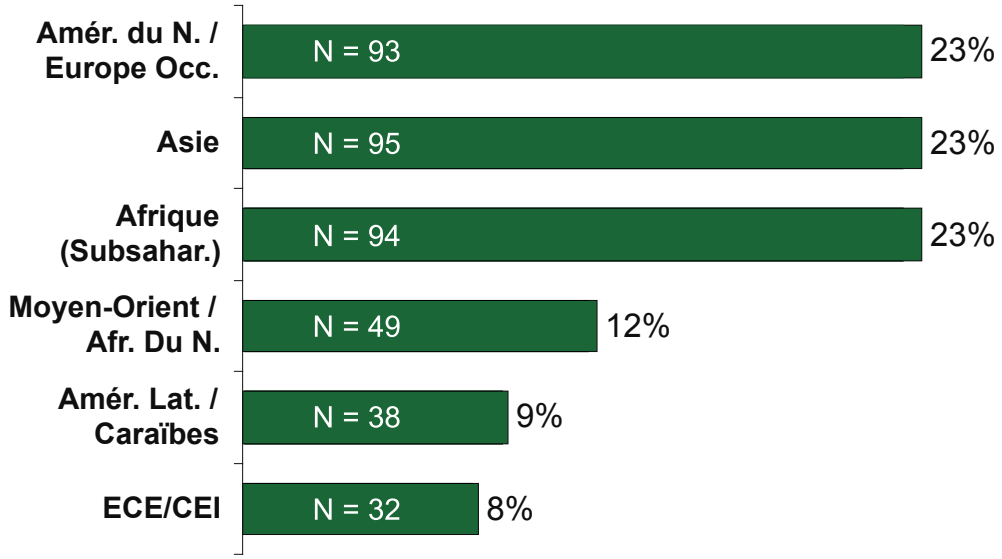


Base : 401 réponses

### Age des organisations

En quelle année votre organisation a-t-elle été fondée ?

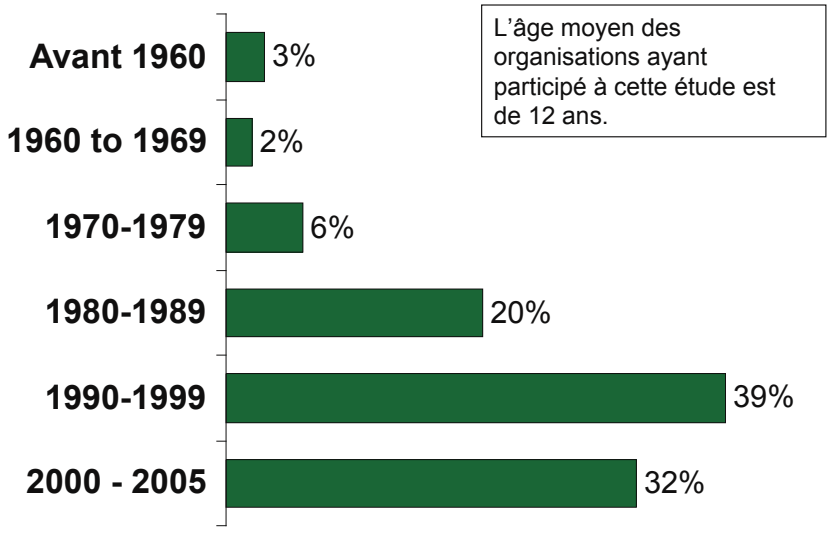


L'âge moyen des organisations ayant participé à cette étude est de 12 ans.

Base : 406 réponses

## Portée du travail par régions

Quelle est la portée géographique du travail mené par votre organisation ?

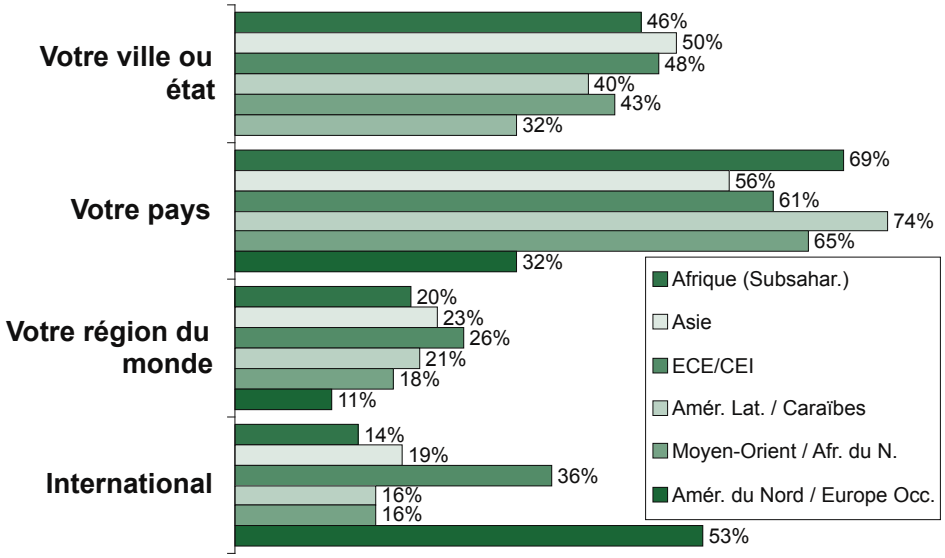


Base:396 réponses

## Eventail des revenus

Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au budget total moyen ayant été consacré annuellement par votre organisation à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes au cours de ces dernières années ?

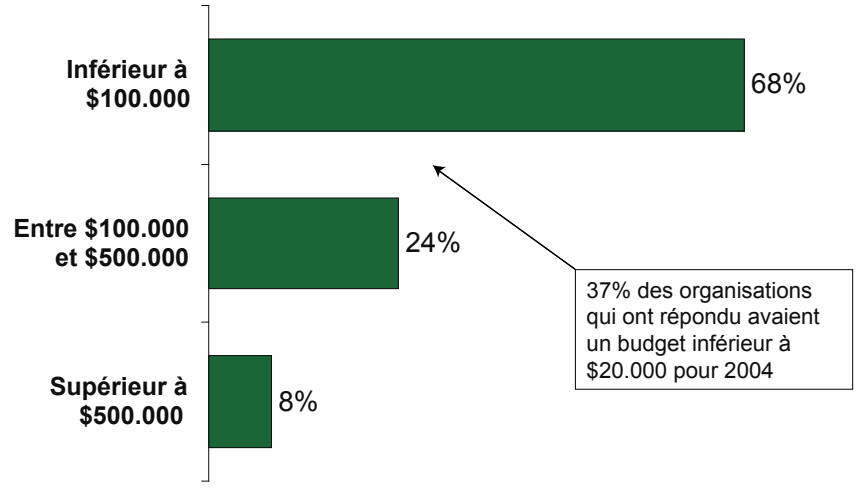


Base: 391 réponses

### Eventail des revenus par régions

Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au budget total moyen ayant été consacré annuellement par votre organisation à l'égalité des sexes et aux droits des femmes au cours de ces dernières années ?

Régions

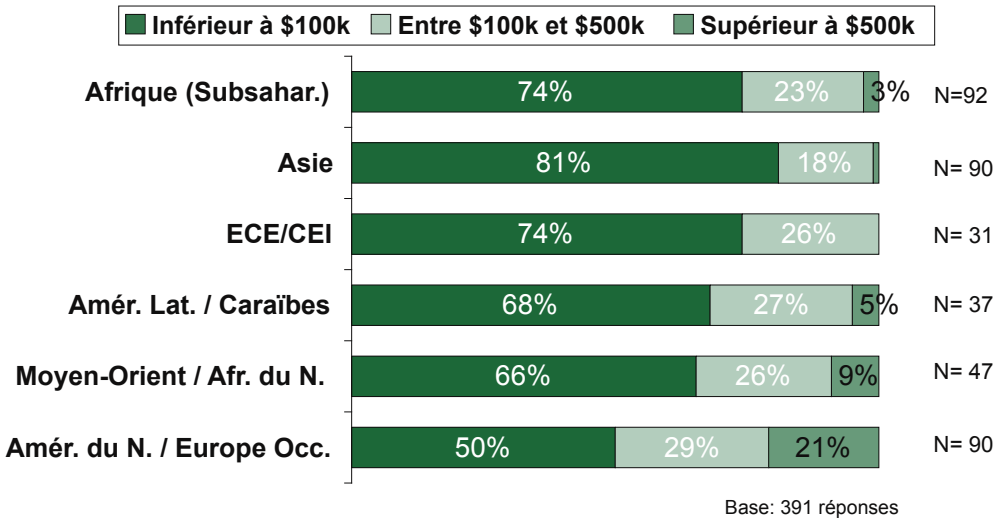


Base: 391 réponses

## Tendances en matière de financement : Générales et spécifiques

### Tendance sur cinq ans du financement des organisations

- Uniquement pour celles existant depuis au moins cinq ans

Par rapport à il y a cinq ans (2000), quelle est la situation de votre organisation en matière de financement ?

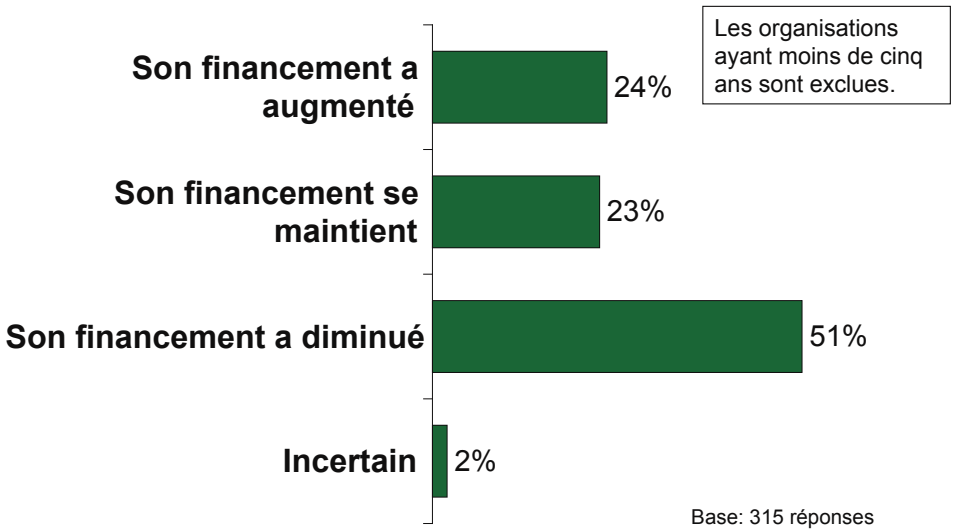


Base: 315 réponses

**Tendance sur cinq ans du financement des organisations**
- Uniquement pour celles existant depuis au moins cinq ans

Par rapport à il y a cinq ans (2000), quelle est la situation de votre organisation en matière de financement ?

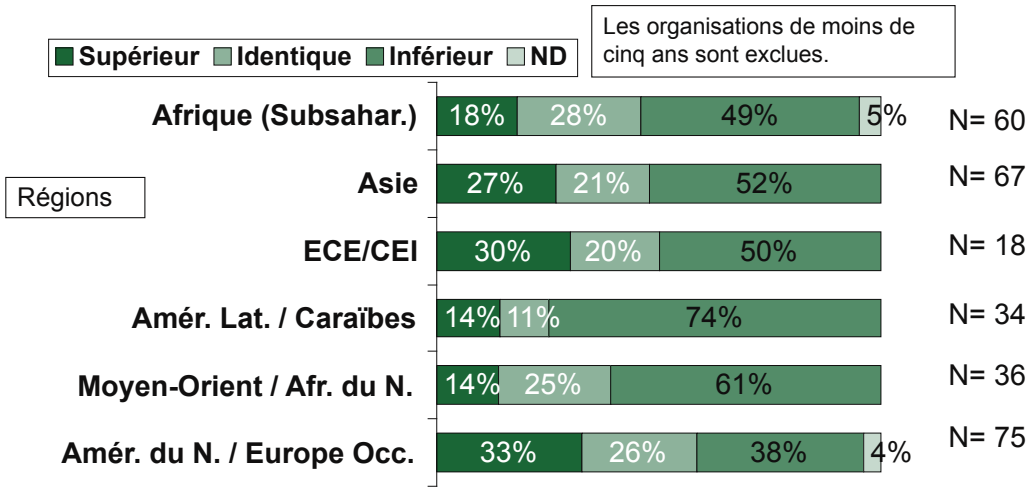


**Variation des revenus**
- comparaison des revenus entre 2004 et 1995 -

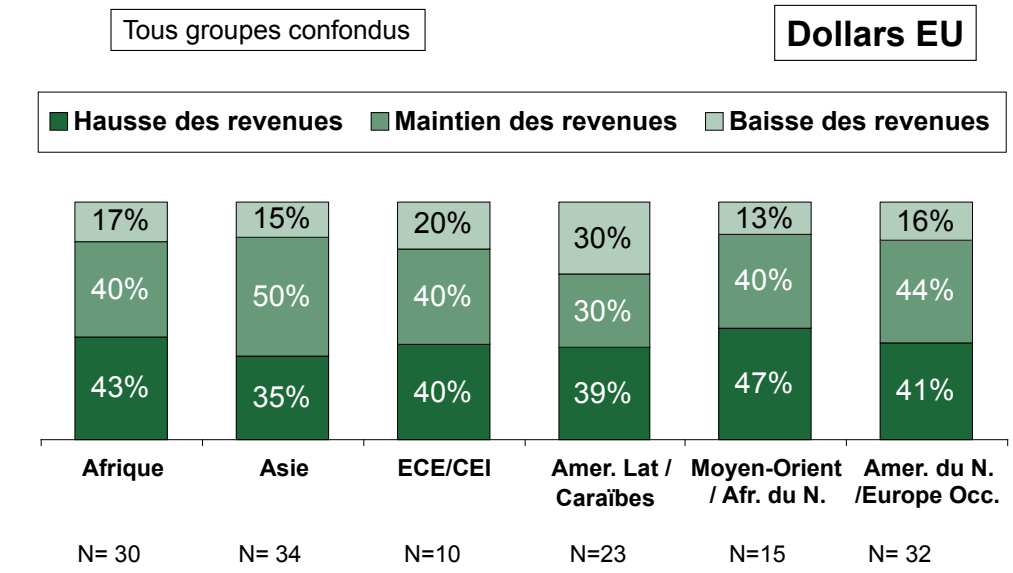


Calcul concernant uniquement les organisations qui existaient en 1995 et en 2004, ayant fourni des informations spécifiques sur leurs revenus au cours de cette période. (N=145)

**Variation des revenus**
- comparaison des revenus entre 2004 et 1995 -

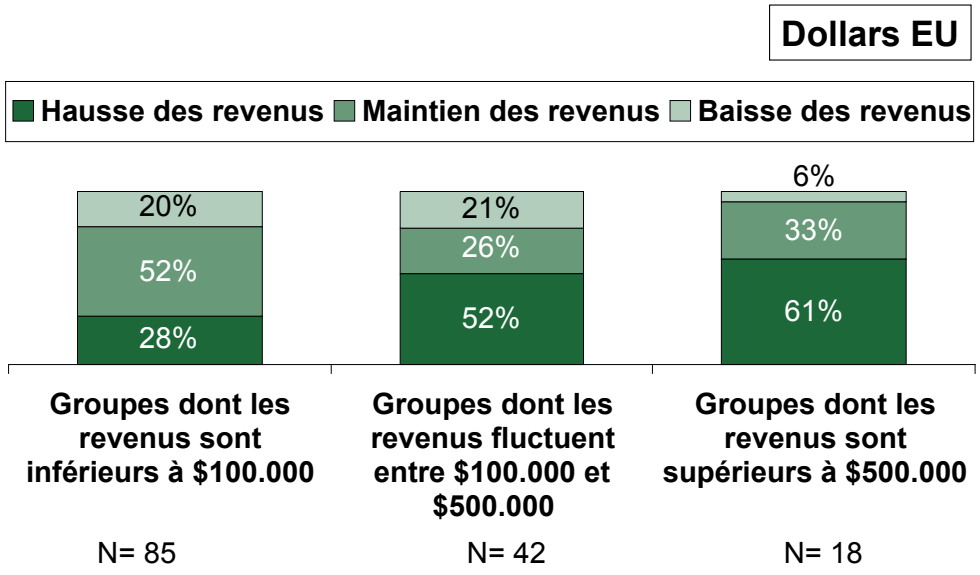


Calcul concernant uniquement les organisations qui existaient en 1995 et en 2004, ayant fourni des informations spécifiques sur leurs revenus au cours de cette période.

**Variation des revenus**
- comparaison des revenus entre 2004 et 2000 -

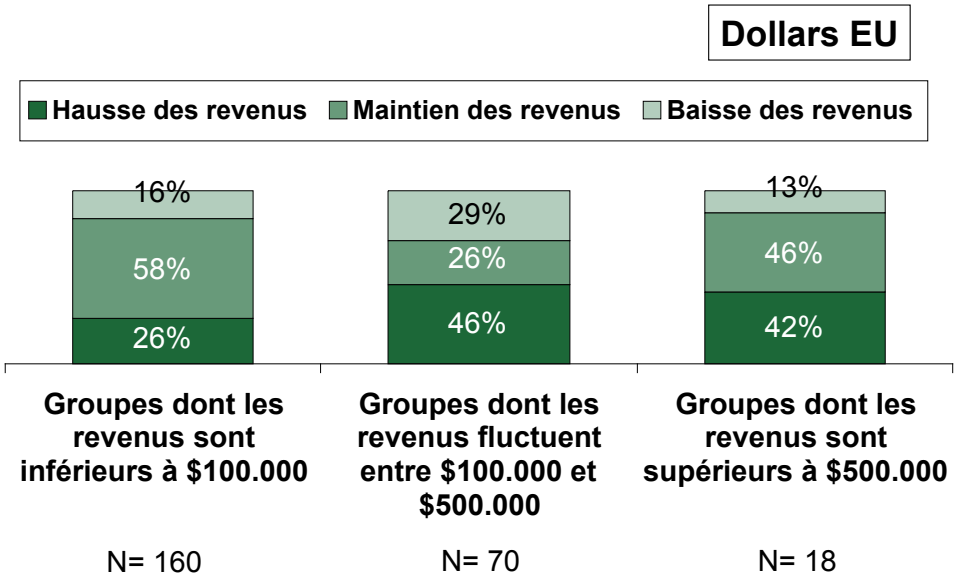


Calcul concernant uniquement les organisations qui existaient en 2000 et en 2004, ayant fourni des informations spécifiques sur leurs revenus au cours de cette période.

**Raisons générales expliquant la hausse du financement**
- pour les 24% ayant communiqué avoir un financement plus élevé actuellement -

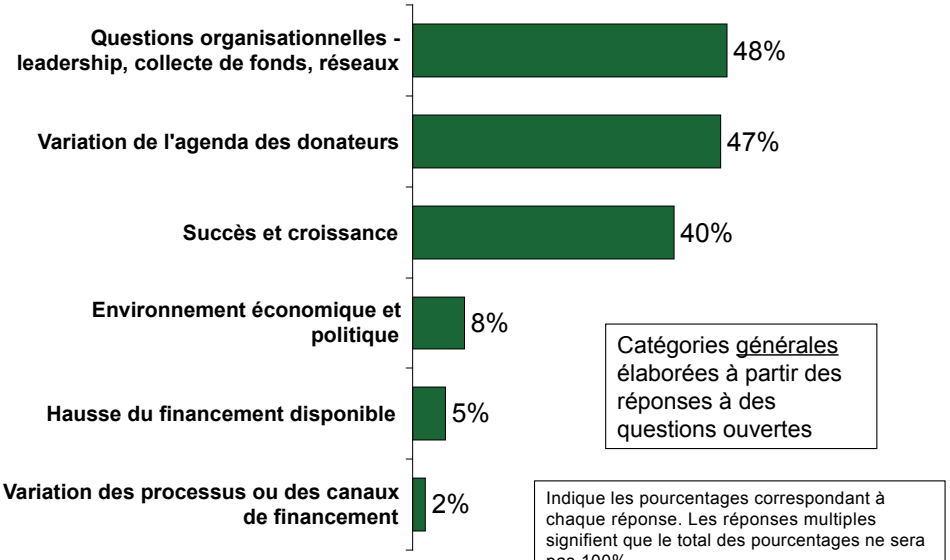


Base: 62 réponses

**Raisons générales expliquant la baisse du financement**
- pour les 53% ayant communiqué avoir un financement inférieur actuellement

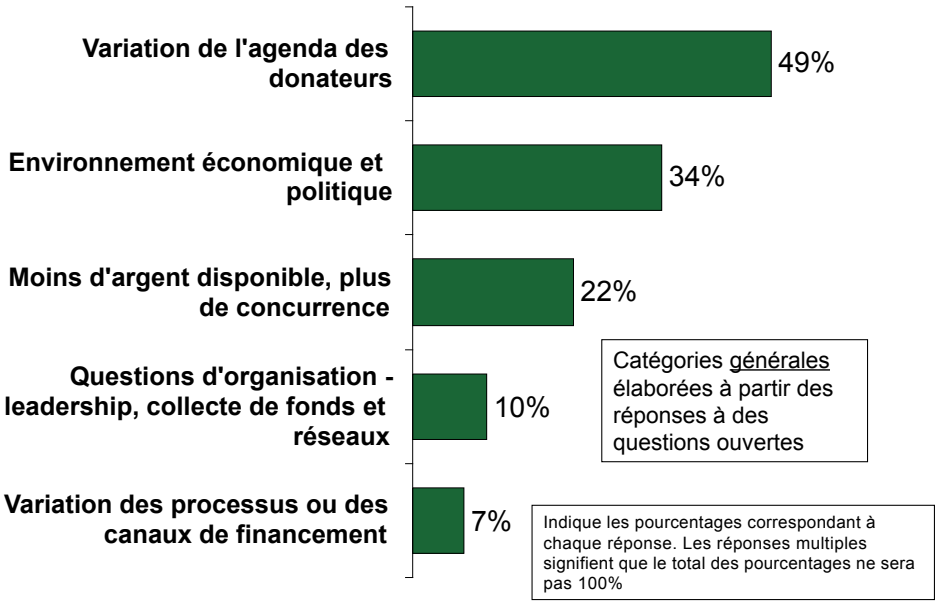


Base: 154 réponses

# Sources de revenus

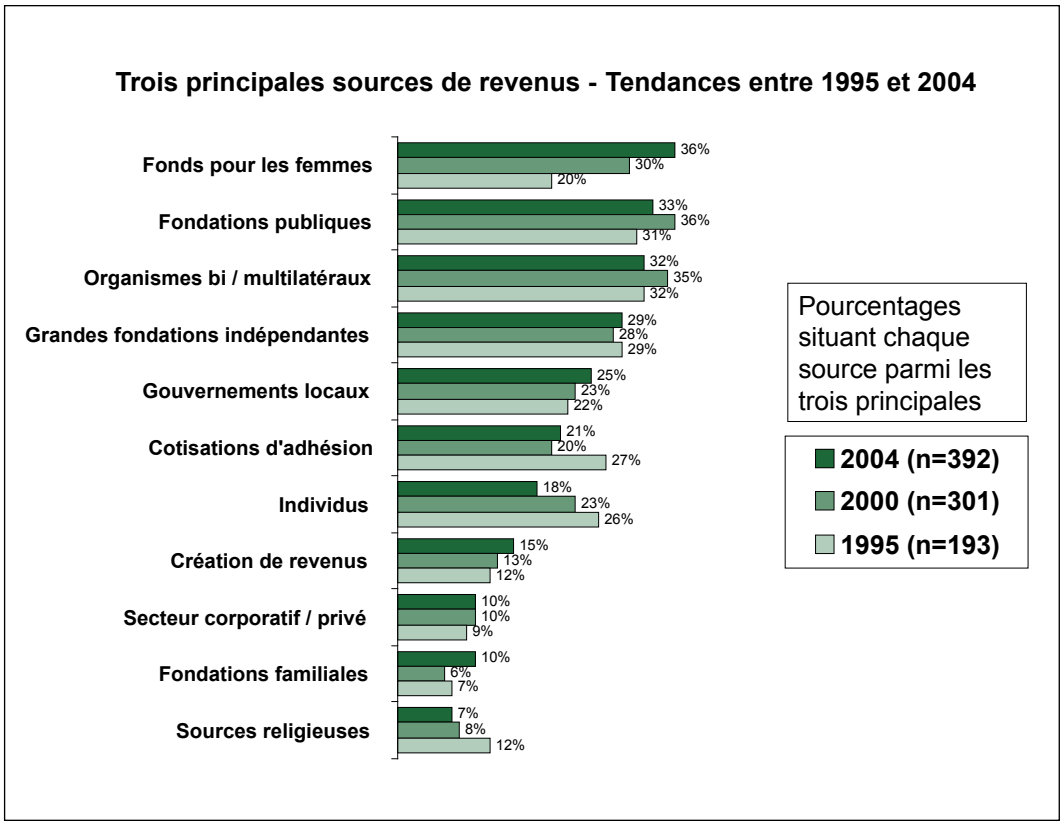


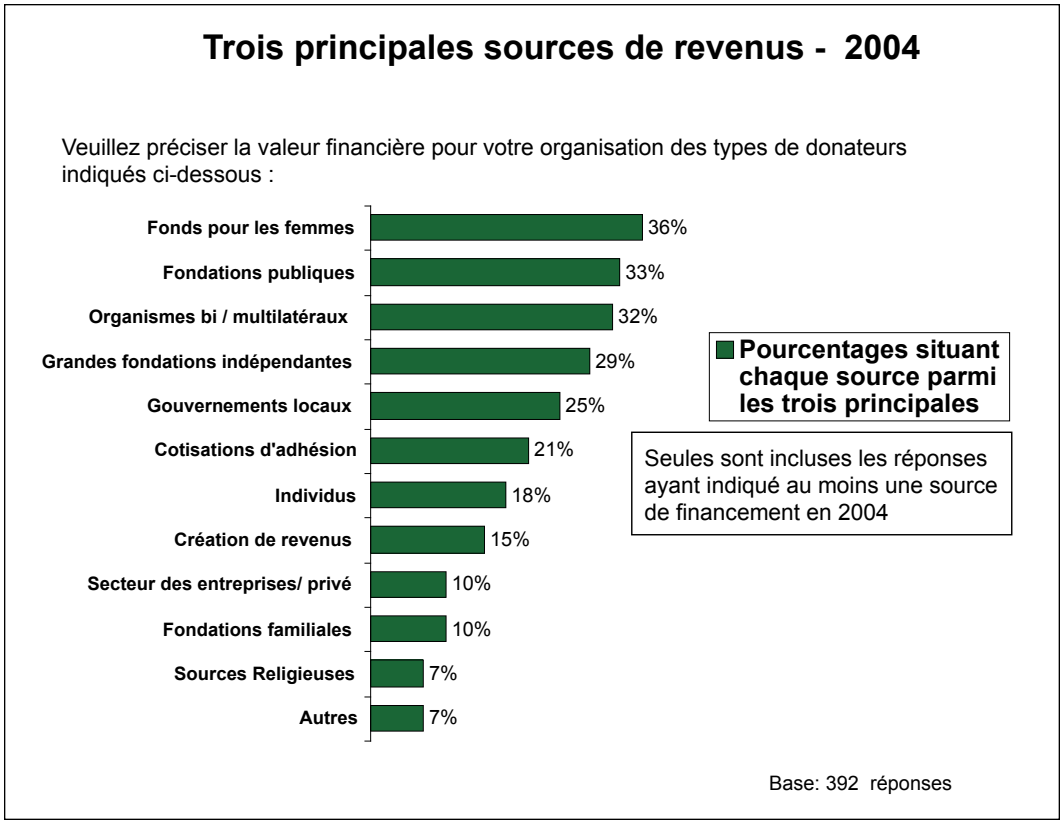

## Trois principales sources de revenus - 2000

Veuillez préciser la valeur financière pour votre organisation des types de donateurs indiqués ci-dessous :

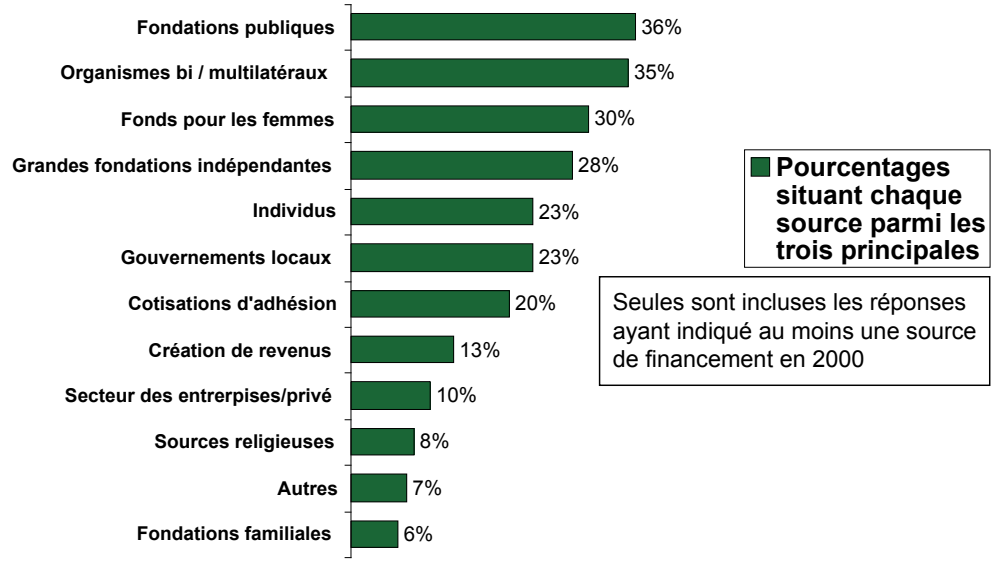


Base: 301 réponses

## Trois principales sources de revenus - 1995

Veuillez indiquer la valeur financière pour votre organisation des types de donateurs indiqués ci-dessous

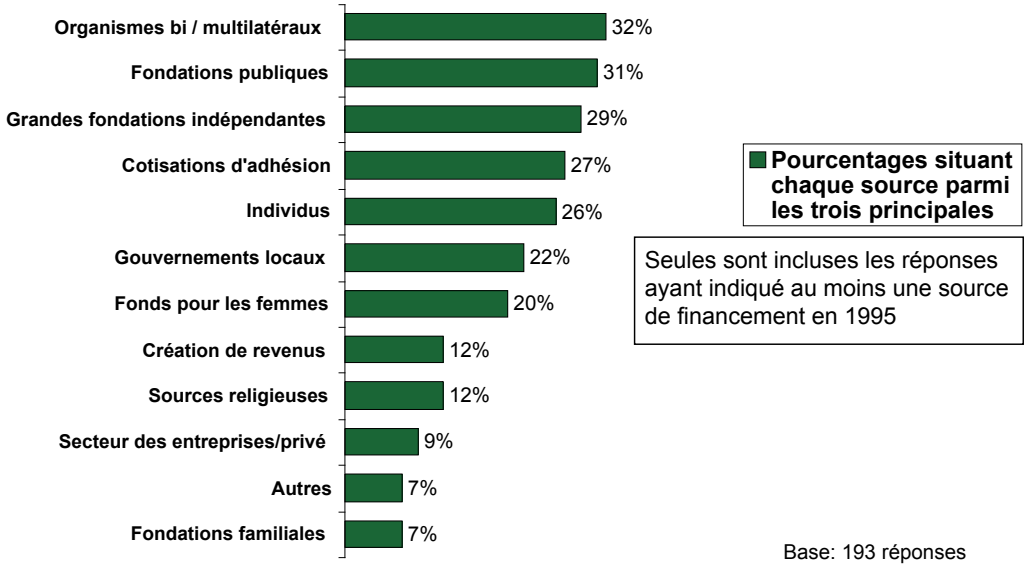


Base: 193 réponses

## Situation de la collecte de fonds
- évolution en cinq ans -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds [d'une manière générale] pour les questions/activités liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

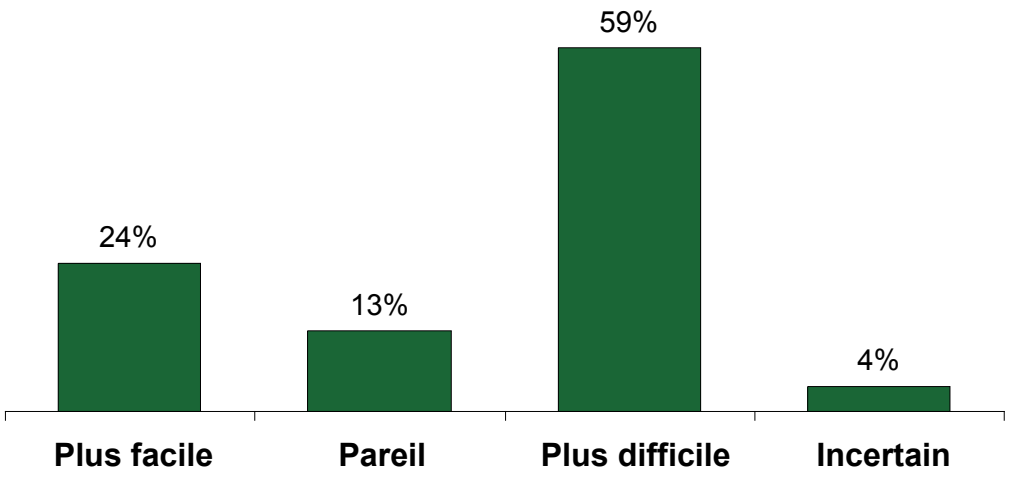


Base: 315 réponses

## Situation de la collecte de fonds par sphères thématiques
- Tendances sur 5 ans -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour les questions indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

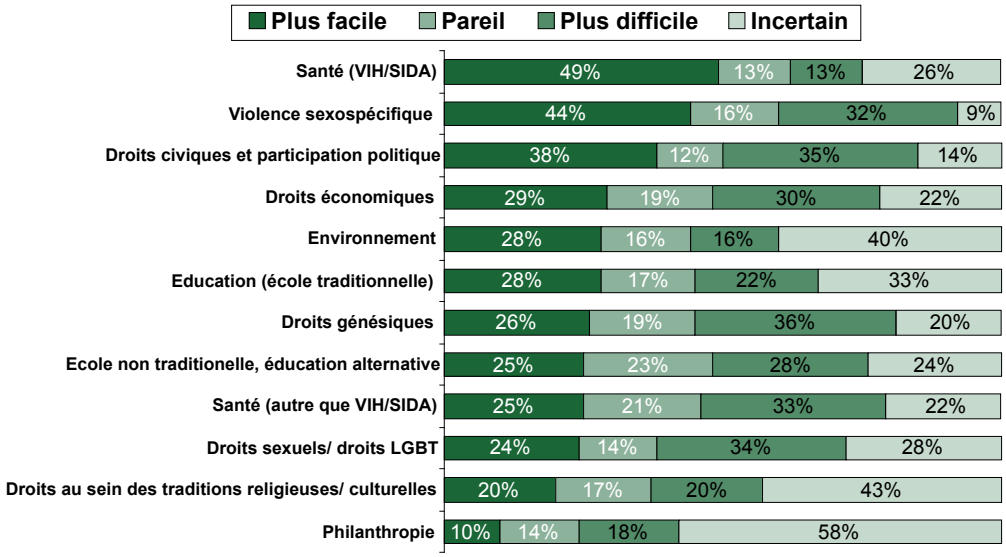


Les résultats par régions figurent dans l'appendice

Base: 233 à 283 réponses

## Situation de la collecte de fonds par activités
- Tendance sur 5 ans -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour les questions indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes

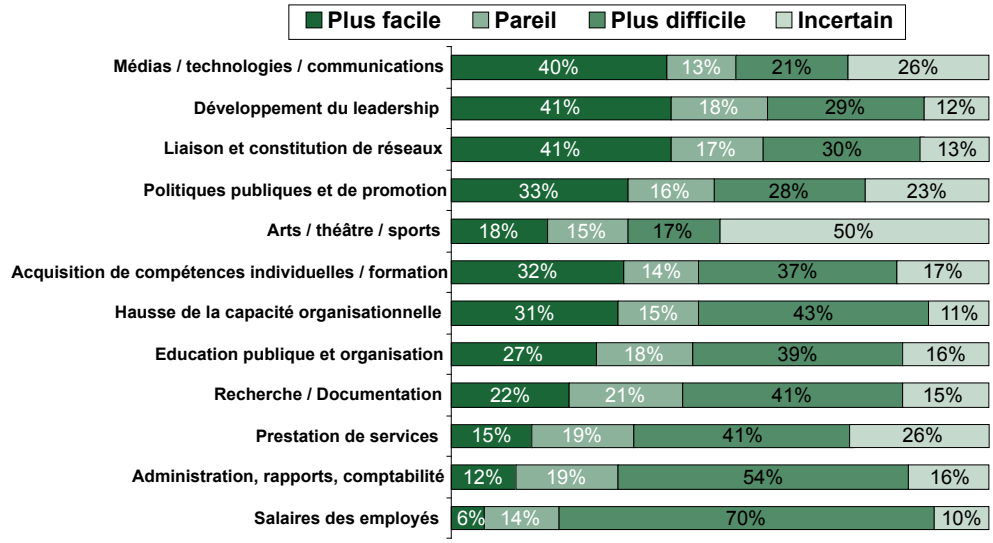


Les résultats par régions figurent dans l'appendice

Base: 235 à 283 réponses

## Ensemble des ressources de la collecte de fonds
- par groupes de revenus -

Quelle est la participation de chacun des groupes suivants dans la collecte de fonds pour votre organisation? Vos réponses doivent totaliser 100%

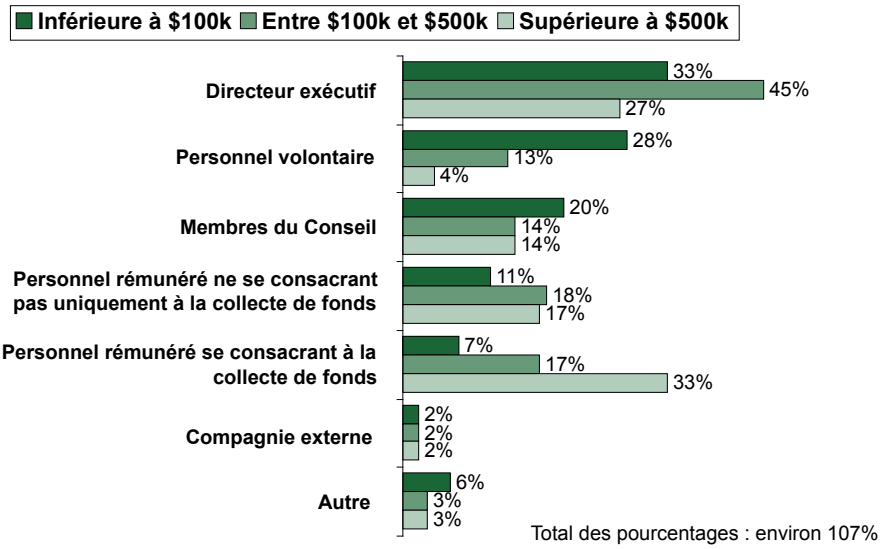


Total des pourcentages : environ 107%

Base: 403 réponses

**Tendances relatives au temps consacré à la collecte de fonds**
- par groupes de revenus -

Au cours des dix dernières années, votre personnel et vos ressources consacrés à la collecte de fonds ont-ils augmenté, diminué ou se sont-ils maintenus? (si votre organisation a moins de dix ans, veuillez décrire la tendance depuis sa création.)

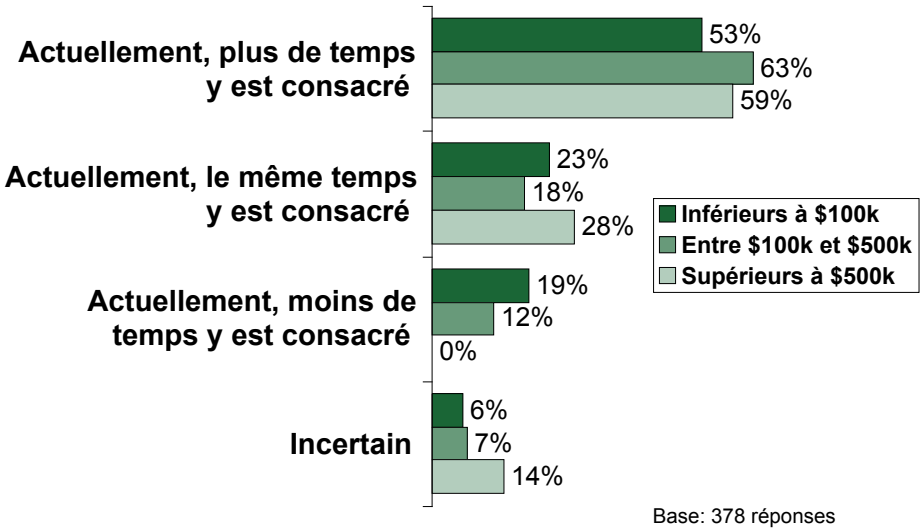


Base: 378 réponses

## Erreurs fréquemment commises par les donateurs et les bénéficiaires

### *La section suivante du rapport se réfère aux réponses ouvertes des questions suivantes:*

1. D'après vous, quelles sont les erreurs les plus courantes faites par les donateurs lorsqu'il s'agit du soutien aux organisations de femmes? Que pourraient-ils faire différemment?

2. D'après vous, quelles sont les erreurs les plus courantes faites par les organisations de femmes lors de la recherche de financement? Quelles stratégies pourraient mieux fonctionner?

**Erreurs fréquemment commises par les donateurs**
- Codification générale des réponses aux questions ouvertes -

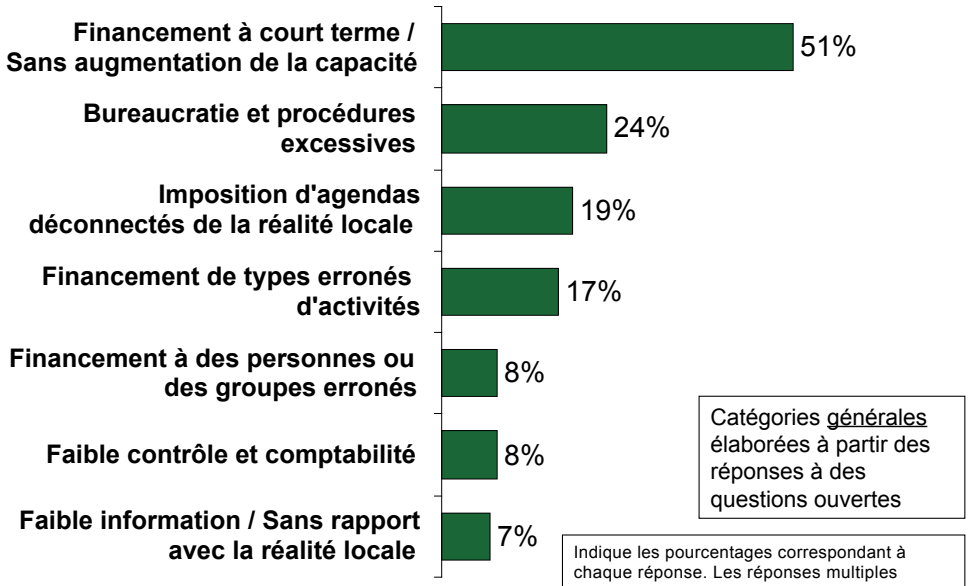


Catégories générales élaborées à partir des réponses à des questions ouvertes

Indique les pourcentages correspondant à chaque réponse. Les réponses multiples signifient que le total des pourcentages ne sera pas 100%

Base: 372 réponses

**Erreurs fréquemment commises par les bénéficiaires**
- Codification générale des réponses à des questions ouvertes -

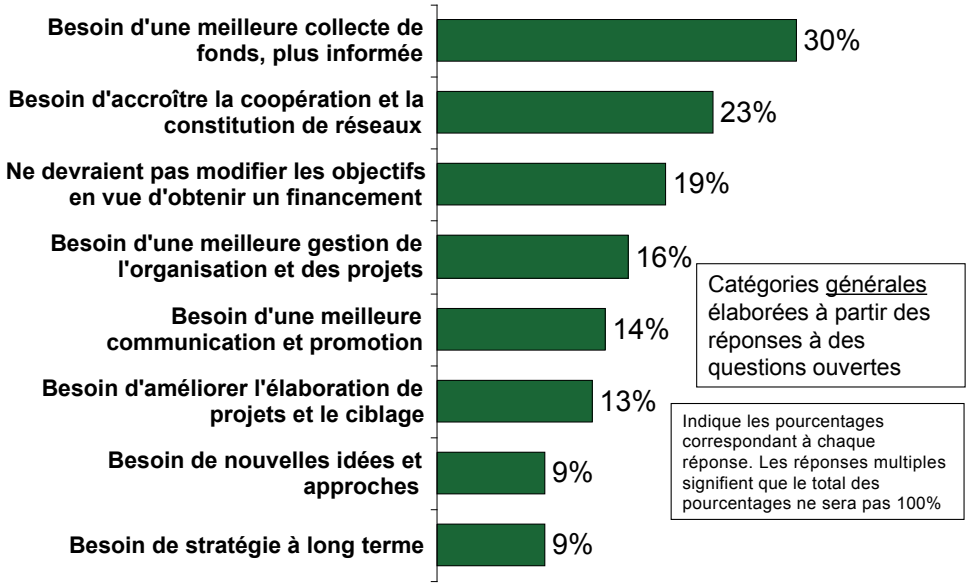


Catégories générales élaborées à partir des réponses à des questions ouvertes

Indique les pourcentages correspondant à chaque réponse. Les réponses multiples signifient que le total des pourcentages ne sera pas 100%

Base: 360 réponses

## Méthodologie détaillée

– Entre le 27 avril et le 13 mai 2005, l'AWID a lancé une invitation à grande échelle, par listes de courrier électronique, à ses organisations partenaires. L'AWID a également reçu le soutien du GFW et du fonds fiduciaire de l'UNIFEM sur la violence à l'égard des femmes qui nous a communiqué sa liste de bénéficiaires, lesquelles ont été invitées à répondre à l'enquête électronique. L'enquête comportait 27 questions requérant un total d'environ 104 réponses. L'enquête comprenait 5 questions ouvertes, les autres étant, pour la plupart, des questions à choix multiple.

– Quelque 850 personnes ont répondu à l'enquête (Une enquête était considérée comme « terminée » lorsque les réponses portant sur le nom ou le courrier électronique étaient remplies). Les réponses en double exemplaire provenant d'une même organisation ont été supprimées, ce qui donne un échantillon final de 783 personnes interrogées, dont 408 correspondent à des organisations féminines qui constituent la base de cette étude.

– Les données ont été compilées sur une feuille Microsoft Excel et soumises au SPSS en vue de leur analyse.

– Entre 1995 et 2004, le pouvoir d'achat du dollar des Etats-Unis a diminué de 20% à l'échelon national. Pour la seule période 2000-2004, le dollar EU a chuté de 9% à l'échelon national. Ces variations doivent être prises en compte au moment d'analyser les tendances présentées dans ce rapport.

– La conception et l'analyse de l'enquête ont été confiées à Martin Redfern. Toute question relative à la méthodologie peut lui être adressée à martin@martinredfern.com ou au numéro 613-830-7278.

## Appendice

### *Résultats complémentaires par régions*

- Situation de la collecte de fonds par sphère thématique et par région
- Situation de la collecte de fonds par activités et par région
- Principales sources de revenus par région
- Données relatives au Fonds mondial pour les femmes

## Situation de la collecte de fonds par sphère thématique

- Réponses obtenues en Afrique (Subsaharienne) -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacun des thèmes indiqués ci-dessous, liés aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

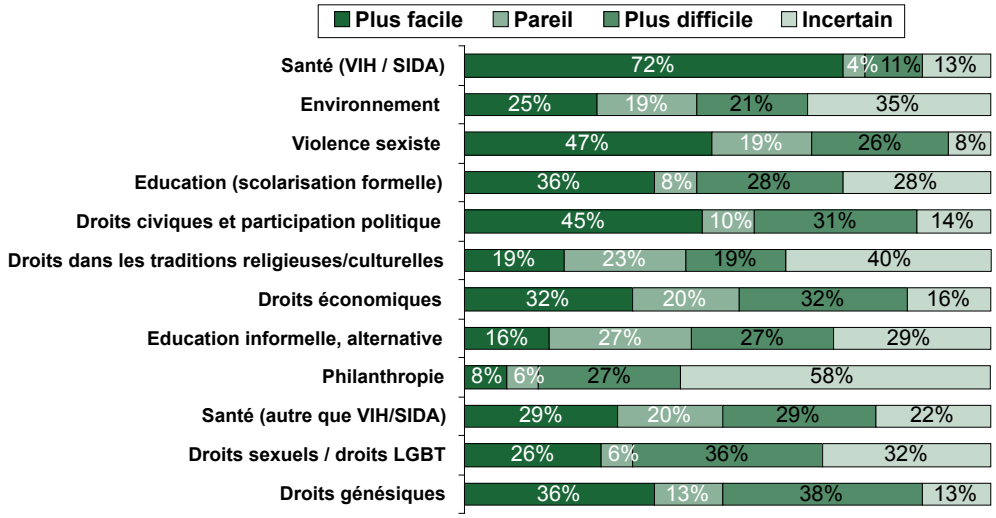


Base : Environ 50 réponses

## Situation de la collecte de fonds par sphère thématique

- Réponses obtenues en Asie -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacun des thèmes ci-dessous, liés aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

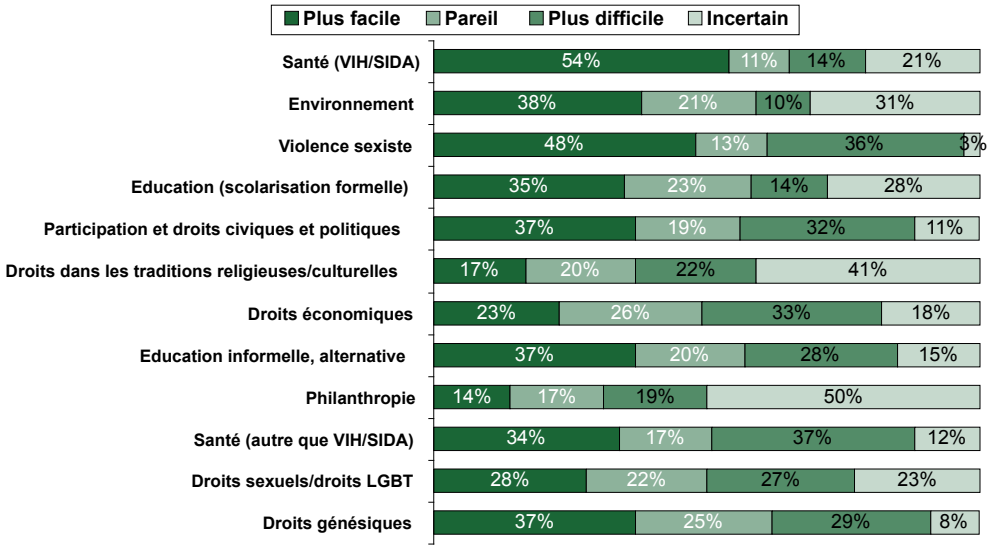


Base: Environ 58 réponses

**Situation de la collecte de fonds par sphère thématique**
- Réponses obtenues dans la ECE et la CEI -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacun des thèmes ci-dessous, liés aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

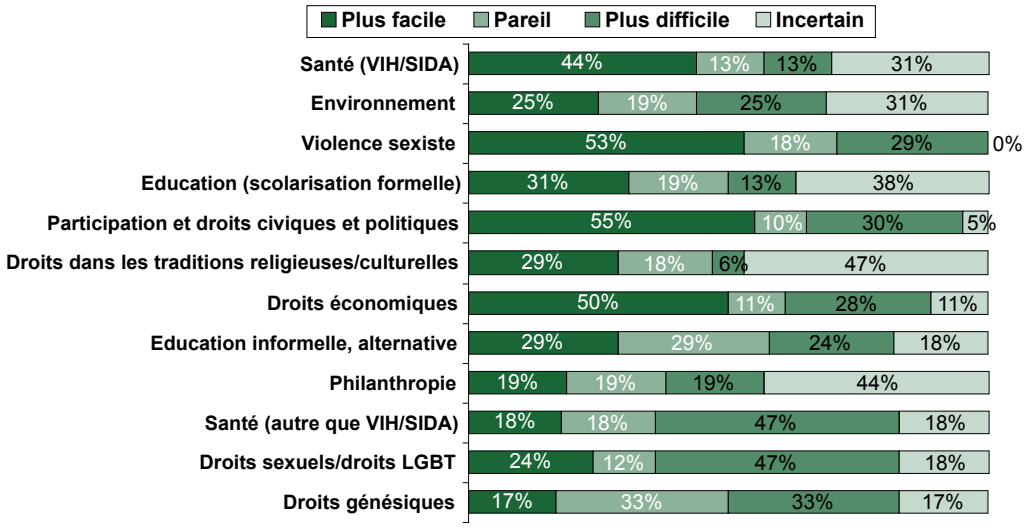


Base: Environ 17 réponses

**Situation de la collecte de fonds par sphère thématique**
- Réponses obtenues en Amérique Latine et aux Caraïbes

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacun des thèmes indiqués ci-dessous, liés aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

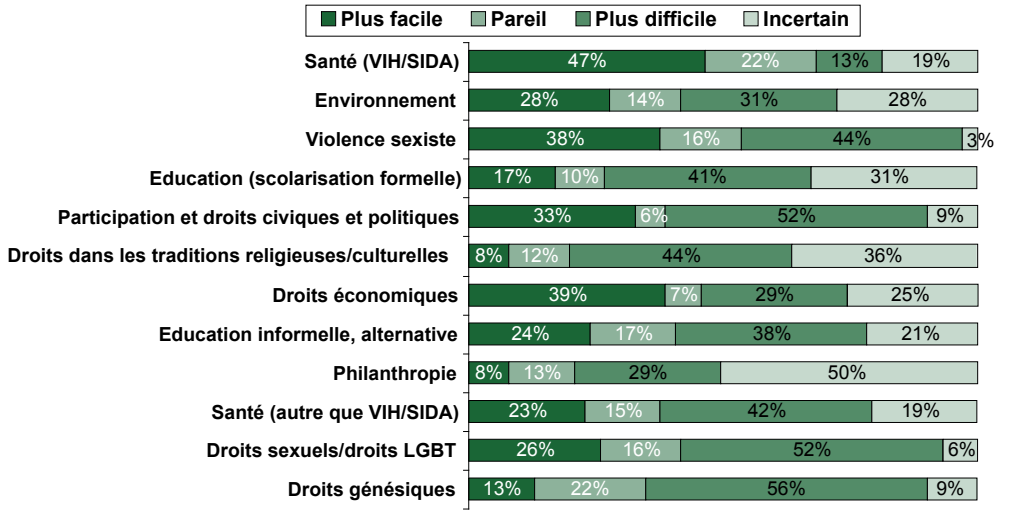


Base: Environ 28 réponses

**Situation de la collecte de fonds par sphère thématique**
- Réponses obtenues au Moyen-Orient et en Afrique du Nord -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacun des thèmes indiqués ci-dessous, liés aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

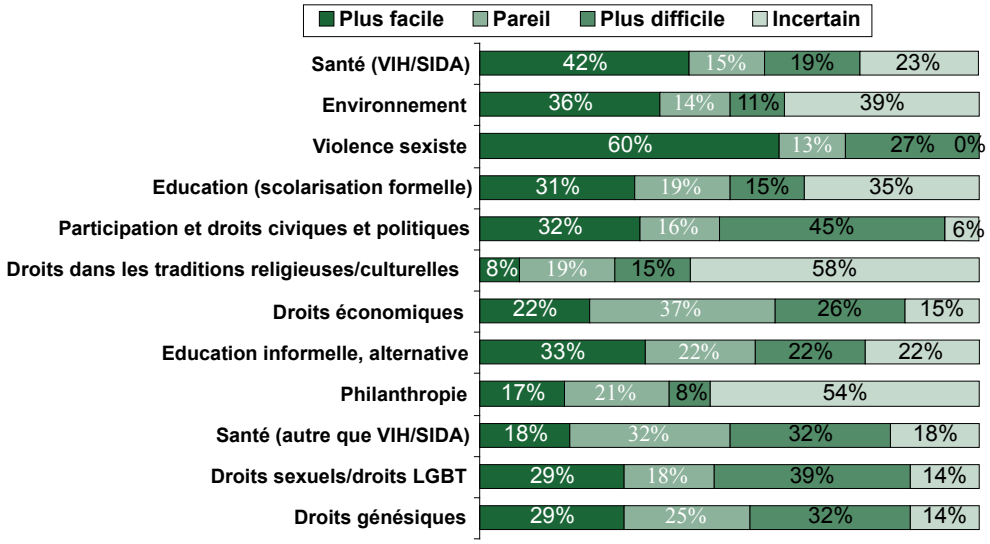


Base: Environ 28 réponses

**Situation de la collecte de fonds par sphère thématique**
- Réponses obtenues en Amérique du Nord et en Europe Occidentale -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour les thèmes indiqués ci-dessous, liés aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

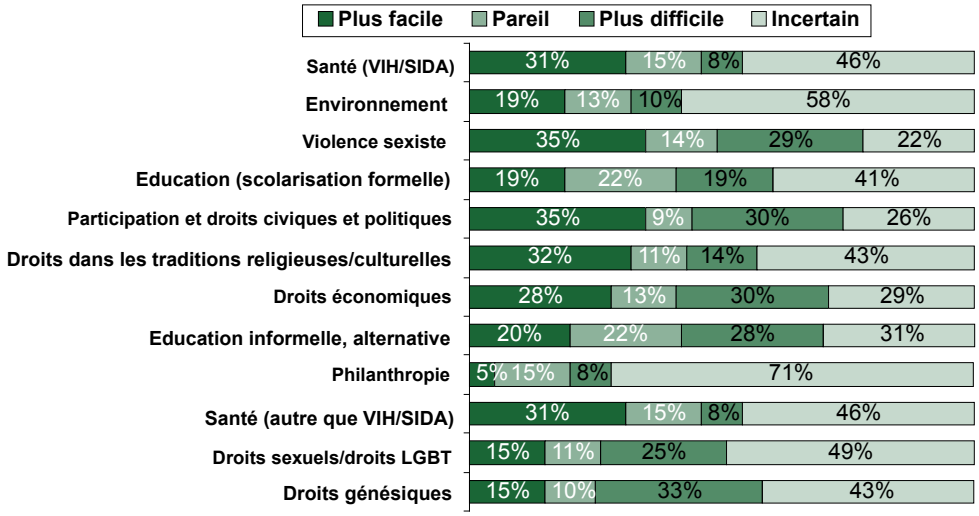


Base: Environ 65 réponses

**Situation collecte de fonds par activités –**
Réponses Obtenues en Afrique (Subsaharienne) -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacune des activités indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes?

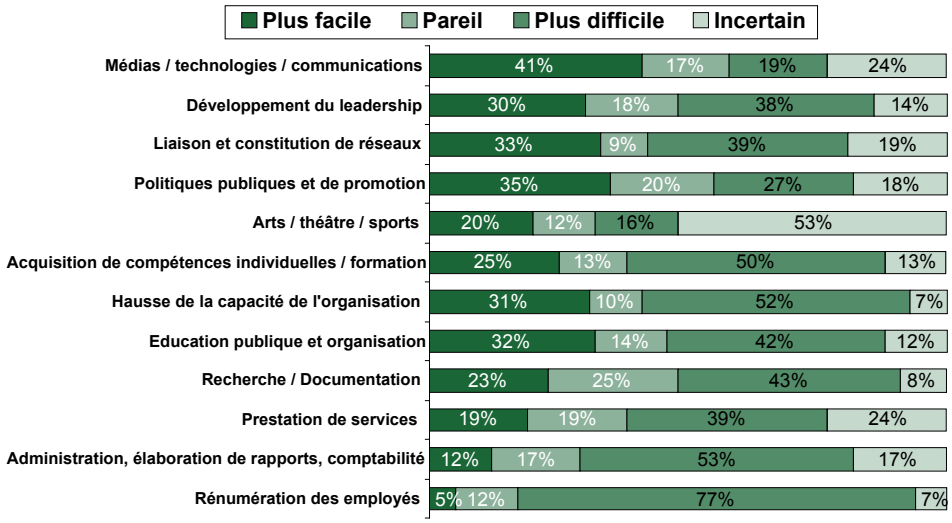


Base: Environ 56 réponses

**Situation de la collecte de fonds par activités -**
- Réponses obtenues en Asie -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacune des activités indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes ?

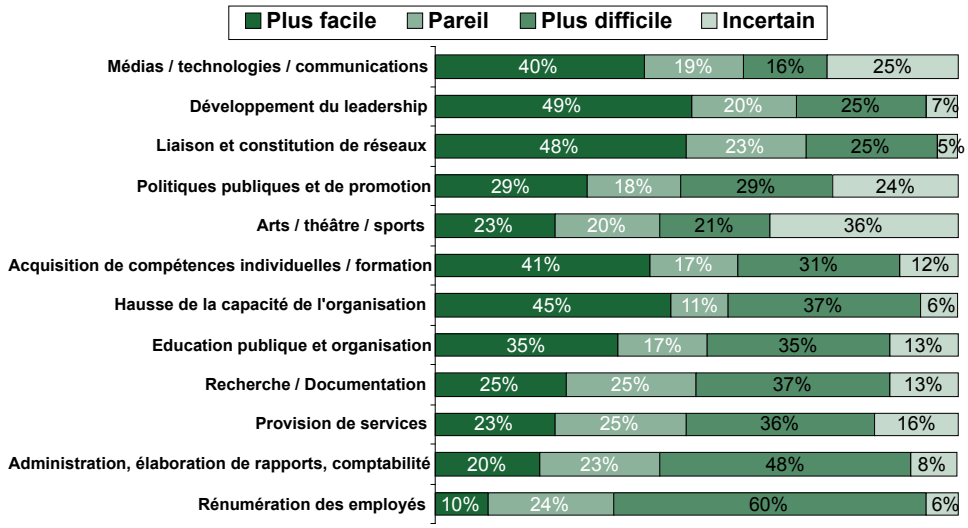


Base: Environ 60 réponses

**Situation de la collecte de fonds par activités**
- Réponses obtenues dans la ECE et la CEI -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacune des activités indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes ?

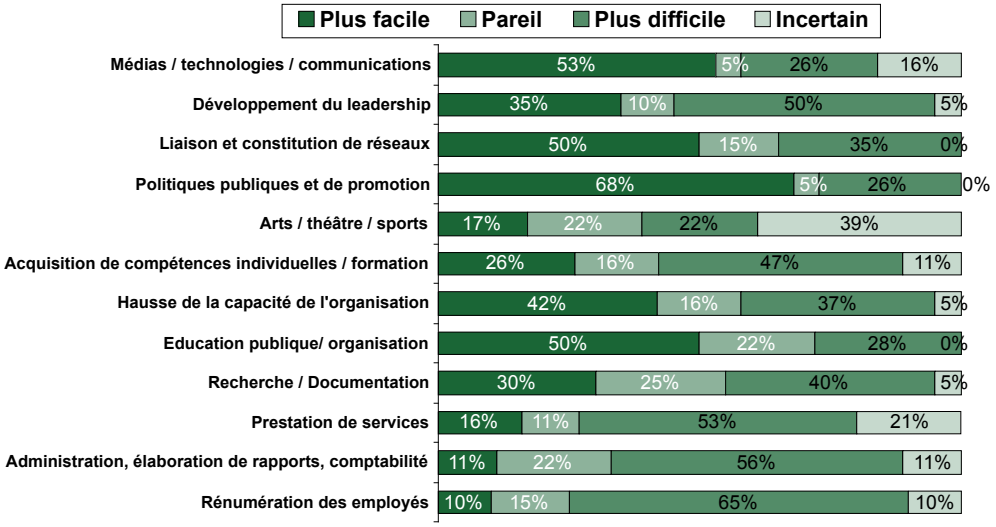


Base: Environ 19 réponses

**Situation de la collecte de fonds par activités -**
- Réponses obtenues en Amérique Latine et aux Caraïbes -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacune des activités indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes ?

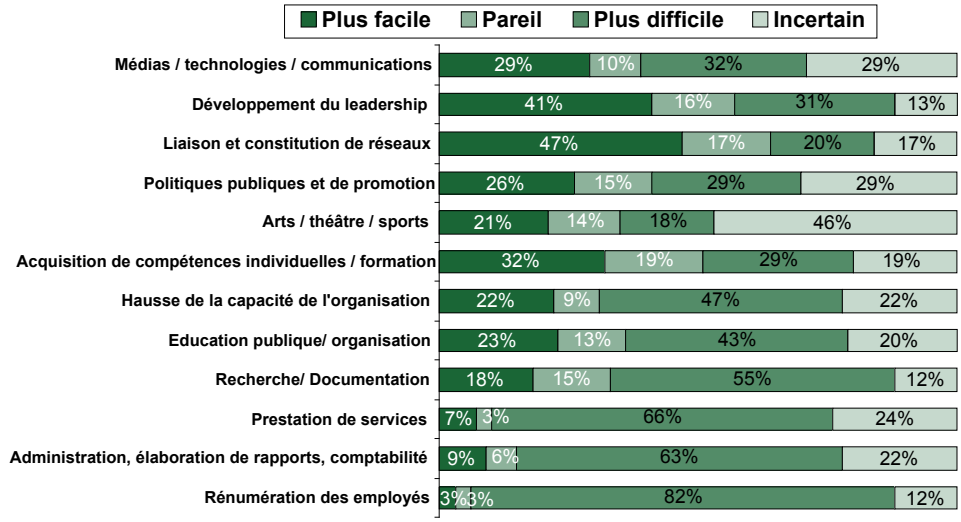


Base: Environ 31 réponses

**Situation de la collecte de fonds par activités**
- Réponses obtenues au Moyen-Orient et en Afrique du Nord -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacune des activités indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes ?

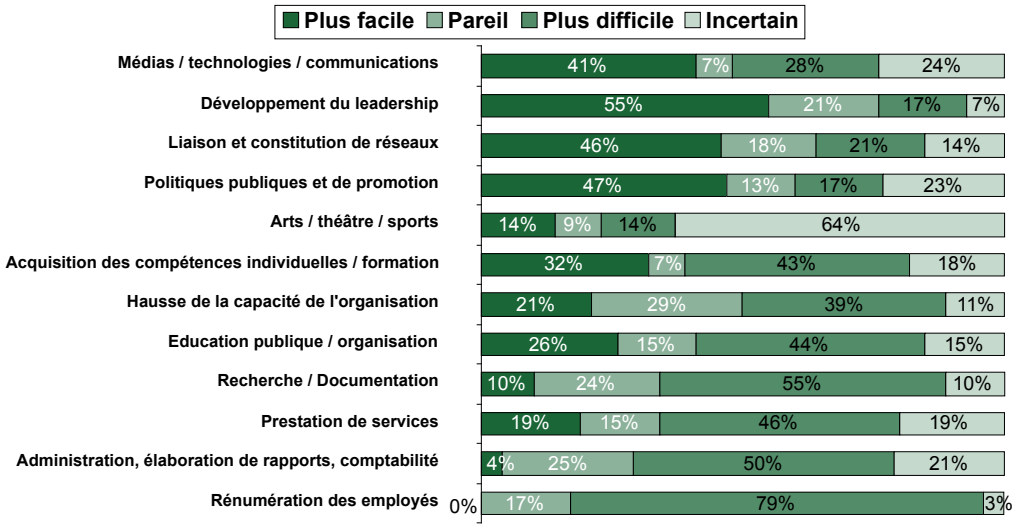


Base: Environ 28 réponses

**Situation de la collecte de fonds par activités**
- Réponses obtenues en Amérique du Nord et en Europe Occidentale -

Par rapport à il y a cinq ans, est-il plus facile ou plus difficile de réunir des fonds pour chacune des activités indiquées ci-dessous, liées aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes ?

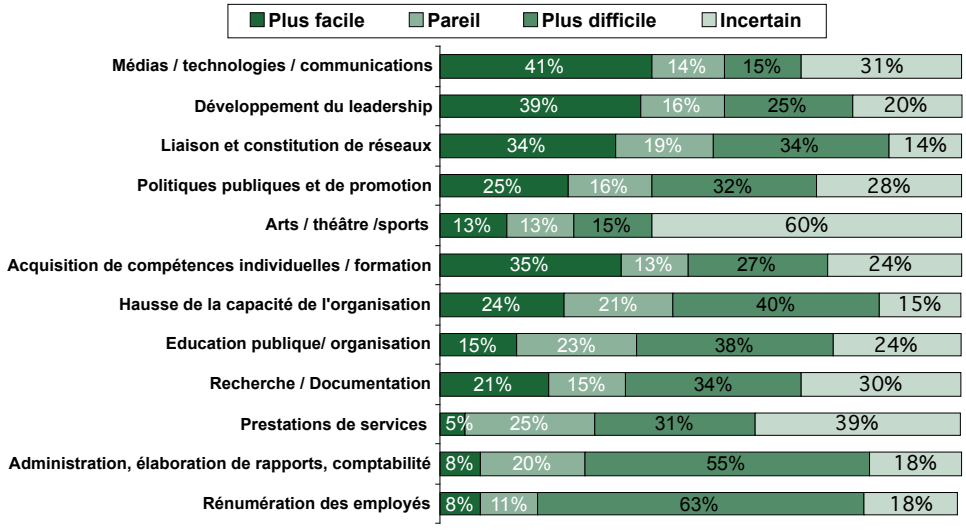


Base: Environ 63 réponses

**Trois principales sources de revenus : 1995-2004**
- Réponses obtenues en Afrique (Subsaharienne) -

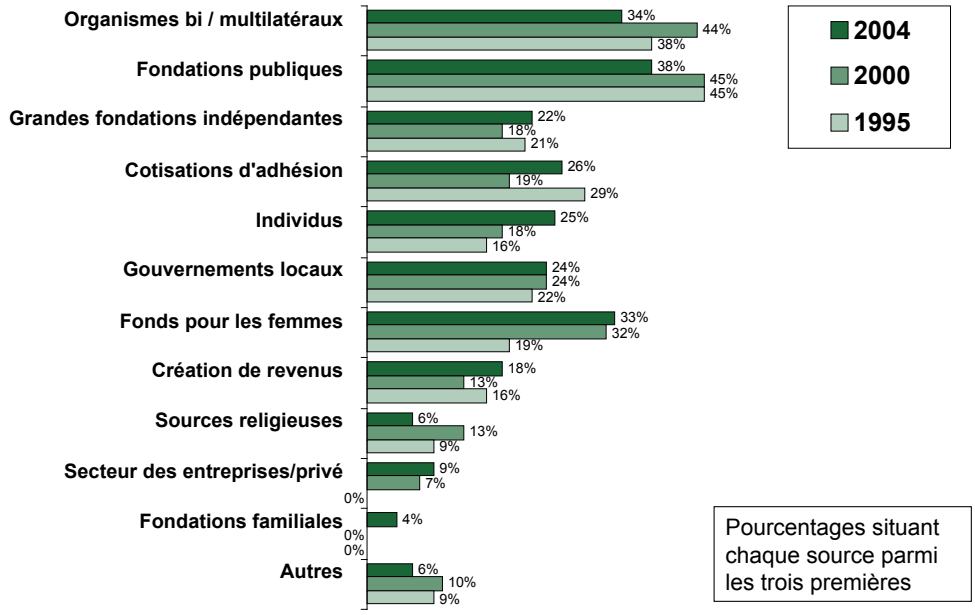


Base approximative : 2004 : 93 ; 2002 : 63 ; 1995 : 37

**Trois principales sources de revenus : 1995-2004**
- Réponses obtenues en Asie -

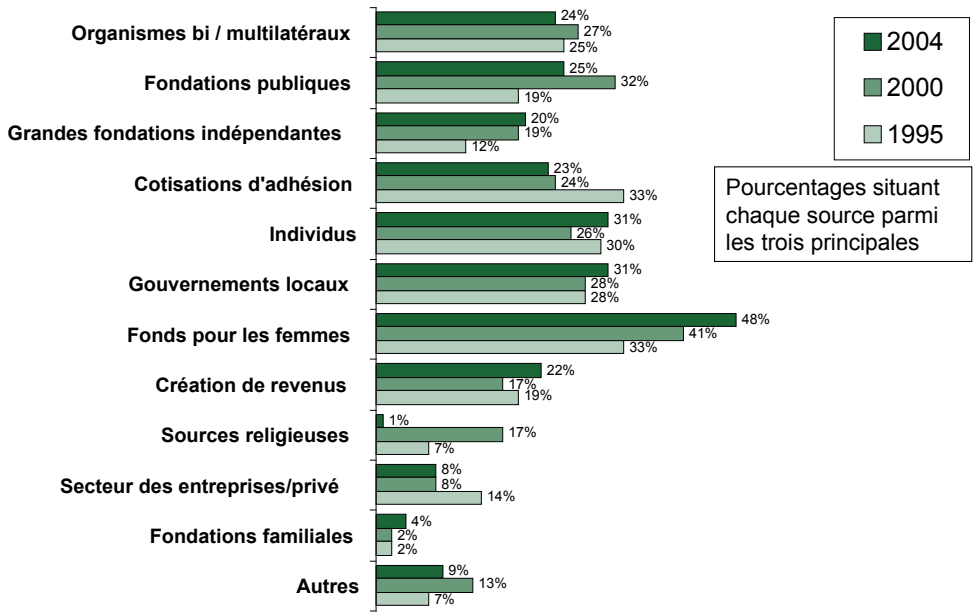


Base approximative : 2004 : 88 ; 2002 : 66 ; 1995 : 43

**Trois principales sources de revenus : 1995-2004**
- Réponses obtenues dans la ECE et la CEI -

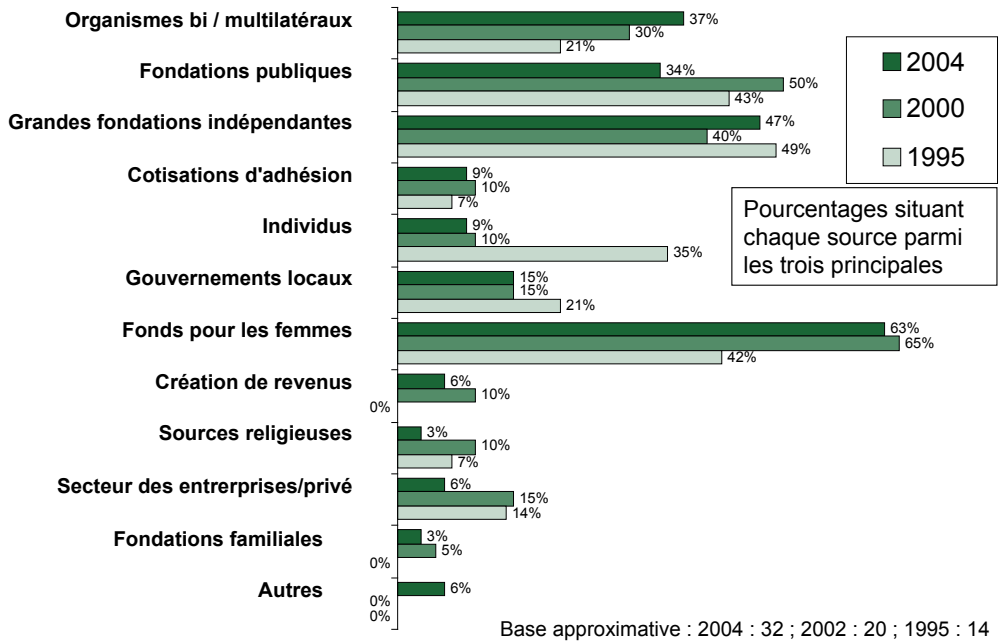


Base approximative : 2004 : 32 ; 2002 : 20 ; 1995 : 14

**Trois principales sources de revenus : 1995-2004**
- Réponses obtenues en Amérique Latine et aux Caraïbes -

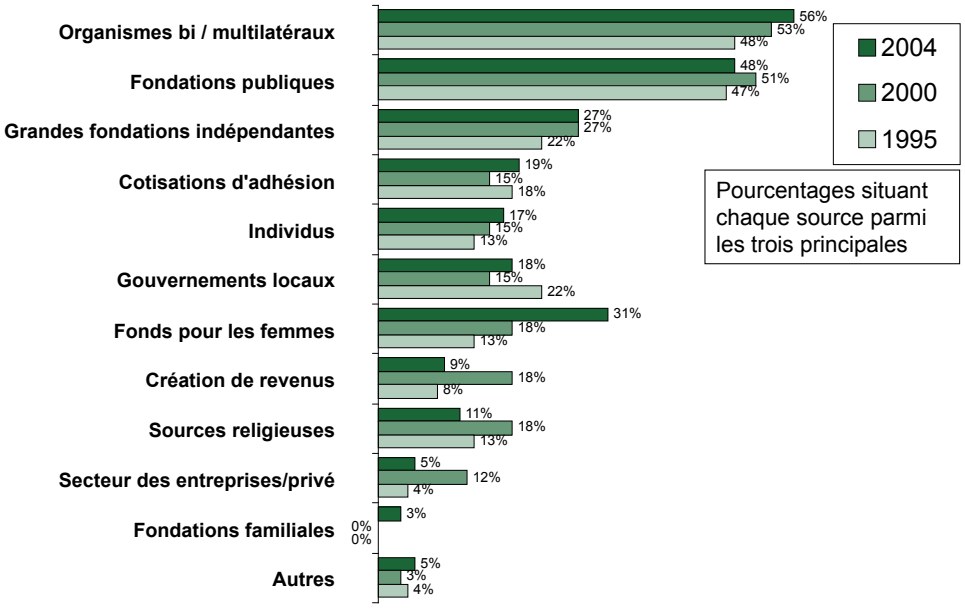


Base approximative : 2004 : 38 ; 2002 : 34 ; 1995 : 23

**Trois principales sources de revenus : 1995-2004**
- Réponses obtenues au Moyen-Orient et en Afrique du Nord -

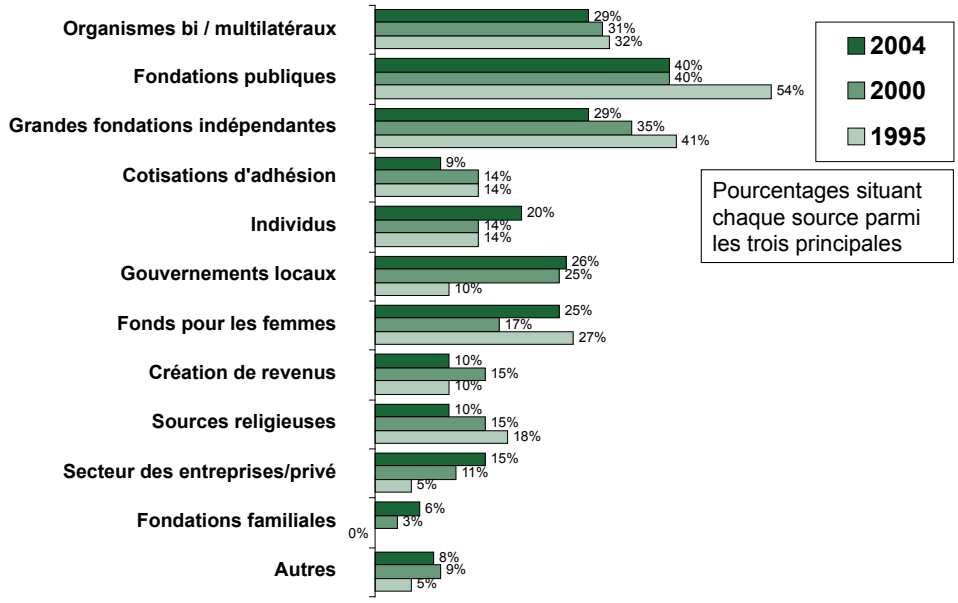


Base approximative : 2004 : 45 ; 2002 : 36 ; 1995 : 22

**Trois principales sources de revenus : 1995-2004**
- Réponses obtenues en Amérique du Nord et en Europe Occidentale

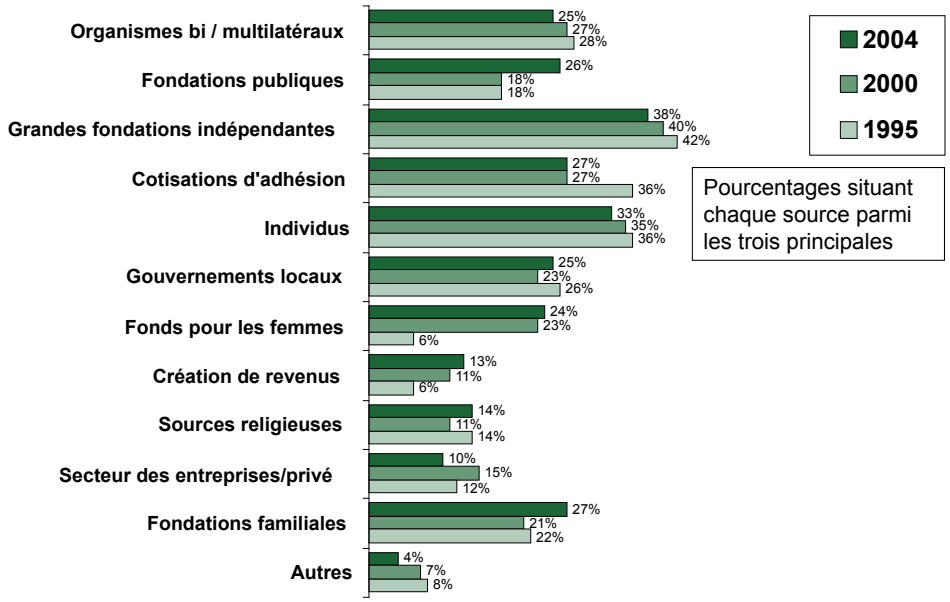


Base approximative : 2004 : 91 ; 2002 : 77 ; 1995 : 50

**Sources de revenus**
- Parmi les bénéficiaires du FMF entre 1999 et 2005 -

Les bénéficiaires ont cité plus de cinq sources de financement, qui ont été classées en 15 catégories générales.

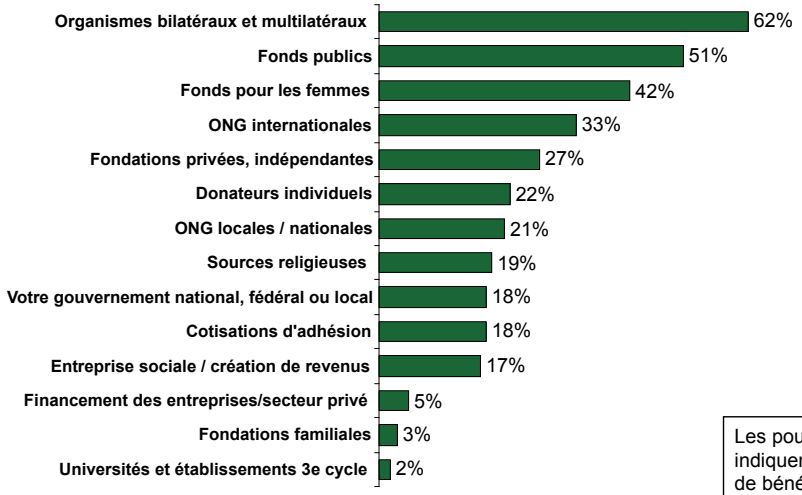


Les pourcentages indiquent la proportion de bénéficiaires utilisant chaque source.

Base : 4.639 donateurs cités par 1.370 bénéficiaires.

**Sources de revenus par année**
- Parmi les bénéficiaires du FMF entre 1999 et 2005 -

Les bénéficiaires ont cité plus de cinq sources de financement, qui ont été classées en 15 catégories générales.

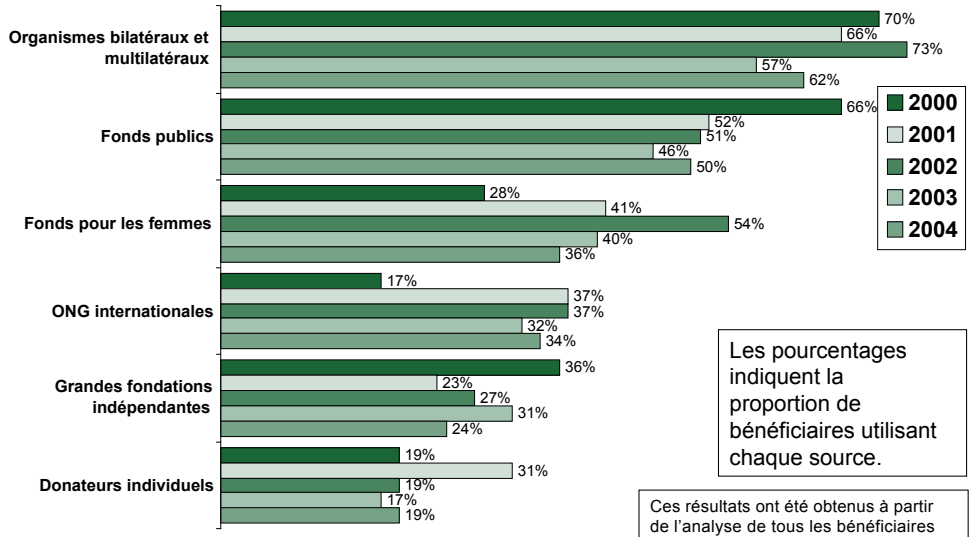


Les pourcentages indiquent la proportion de bénéficiaires utilisant chaque source.

Ces résultats ont été obtenus à partir de l'analyse de tous les bénéficiaires du FMF depuis 1999 et de leurs réponses à un questionnaire.

N= 2000:53; 2001:293; 2002: 224; 2003: 387; 2004: 310

Base : 4.639 donateurs cités par 1.370 bénéficiaires.

## Sources de revenus par année

- Parmi les bénéficiaires du FMF entre 1999 et 2005 -

Les bénéficiaires ont cité plus de cinq sources de financement, qui ont été classées en 15 catégories générales.

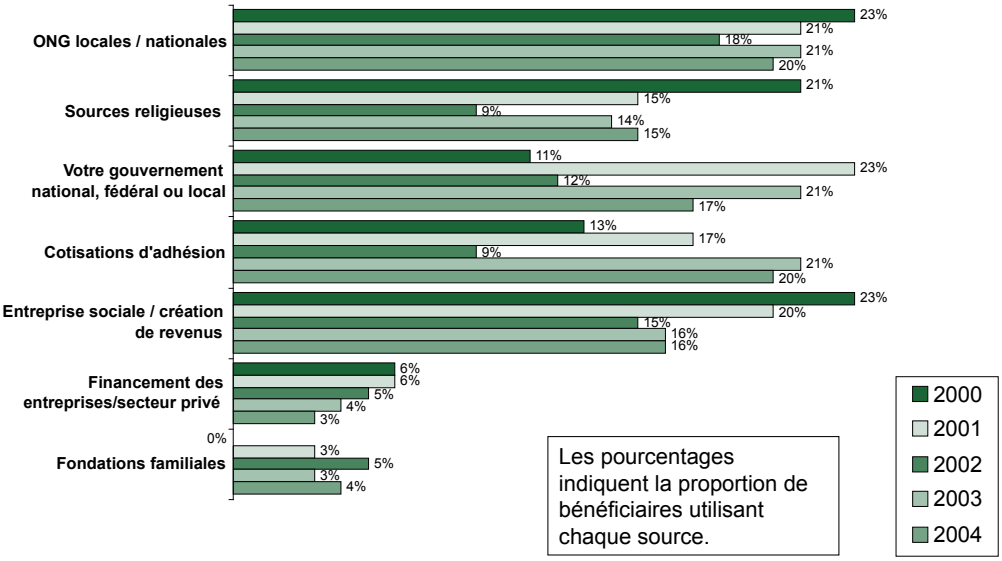


Les pourcentages indiquent la proportion de bénéficiaires utilisant chaque source.

N= 2000:53; 2001:293; 2002: 224; 2003: 387; 2004: 310

Base : 4.639 donateurs cités par 1.370 bénéficiaires.

## AWID

L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) est un organisme international de membres. Son siège social est situé à Toronto au Canada. L'organisation compte également avec des bureaux en Afrique du Sud et au Mexique. L'AWID a plus de 6000 membres dans plus de 100 pays, majoritairement dans le sud global. Etablie en 1982, l'AWID travaille pour apporter des changements politiques, institutionnels et individuels pour améliorer la vie des filles et des femmes partout dans le monde. L'AWID le fait en partageant de l'information stratégique et en créant des espaces promouvant l'organisation et l'élaboration de stratégies. L'AWID est l'une des rares organisations qui joue le rôle de facilitatrice et provocatrice entre les défenseurs de l'égalité entre les sexes au niveau global.

## Just Associates

Just Associates (JASS) est un réseau global d'apprentissage de plaidoyer travaillant à construire des mouvements pour les droits humains, d'égalité et de justice en renforçant les leaders, stratégies et organisations qui partagent leur vision. Le réseau JASS est formé d'activistes, éducateurs populaires et chercheurs dans 14 pays. JASS travaille avec des ONG locales et internationales, des syndicats, des coalitions de plaidoyer et des groupes de base engagés dans divers thèmes reliés aux droits et à la justice, tel que l'éducation, l'égalité entre les sexes et raciale, le travail, la corruption et la terre. Partageant les ordres du jour des droits humains avec ses partenaires, ils essaient également d'approfondir la réflexion politique et mieux connecter les tactiques et actions à court terme avec une vision à long terme et la construction de stratégies. En plus des 18 associé-e-s et conseillers et conseillères du réseau, Just Associates a 6 employés de base à Washington, DC où ils travaillent près des organisations de base et d'activistes pour la démocratie, en plus de son travail en Asie, Afrique, Amérique Latine et Europe.

L'AWID *aimerais remercier* Bisi Adeleye-Fayemi, *présidente sortante du conseil d'administration, pour son engagement et soutien à cette initiative.*

Ce projet a été généreusement supporté par les contributions financières des organisations suivantes :

Buitenlandse Zaken

HIVOS People unlimited

IDRC CRDI

THE SIGRID RAUSING TRUST

the GLOBAL FUND for WOMEN

mamacash (she changes the world)

JUST ASSOCIATES